



PROJET DE TERRITOIRE

INVENTONS ENSEMBLE
AMBERT LIVRADOIS FOREZ 2018-2040



AMBERT
LIVRADOIS
FOREZ



EN FÉDÉRANT LES ÉNERGIES, L'OBJECTIF EST DE RENFORCER LA QUALITÉ DE VIE DES POPULATIONS LOCALES POUR CONSOLIDER LES CHANCES D'ACCUEILLIR DE NOUVEAUX HABITANTS

ENJEUX

A

FAIRE D'ALF UN « TERRITOIRE RURAL LEADER » EN MATIÈRE D'INFRASTRUCTURES ET D'USAGES NUMÉRIQUES

B

UN TERRITOIRE QUI APPUIE SON DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE NOTAMMENT SUR LES FILIÈRES D'EXCELLENCE : LA TRESSE, LE BOIS ET LA FOURME D'AMBERT

C

AMÉLIORER LA TRANSMISSION, LA REPRISE, LA CRÉATION D'ACTIVITÉS COMMERCIALES, INDUSTRIELLES ET ARTISANALES.

D

MISER SUR LE TOURISME, LES ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE : UNE IMAGE DU TERRITOIRE EN EXTERNE ET UNE PORTE D'ENTRÉE POUR L'ACCUEIL DE NOUVEAUX HABITANTS

E

FAIRE DU « BIEN VIEILLIR » UNE CHANCE : DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AU LIEN INTERGÉNÉRATIONNEL

F

LE DÉFI CLIMATIQUE, UNE CHANCE POUR ALF : OSER L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE

G

CULTIVER UNE OFFRE TERRITORIALE DEDIEE À L'ENFANCE ET À LA JEUNESSE POUR PERMETTRE LEUR ÉPANOUISSEMENT

H

CULTURE, PATRIMOINE, SPORTS ET LOISIRS : UN MOTEUR POUR L'INSTALLATION DE NOUVELLES FAMILLES

I

AMÉLIORER LA MOBILITÉ AU SEIN D'ALF ET VERS L'EXTÉRIEUR

J

AMÉLIORER L'OFFRE DE SOINS

K

RENFORCER LES CENTRES-BOURGS TOUT EN PRÉSERVANT LE POTENTIEL D'ATTRACTIVITÉ DES HAMEAUX

L

FAIRE « TERRITOIRE D'ACCUEIL »

SOUS-ENJEUX

A	1 - Un maillage numérique qui ne fait pas de ségrégation géographique - Offrir une couverture Mobile 4G en adéquation avec les usages domestiques (commerces, domotique ; loisirs...) et professionnels (télétravail, télé médecine, etc.)
	2 - Offrir une couverture Mobile 4G en adéquation avec les usages domestiques (commerces, domotique ; loisirs...) et professionnels (télétravail, télé médecine, etc.)
B	1 - Relever et communiquer les dysfonctionnements de l'emploi : l'offre ne rencontre pas la demande
	2 - Créer une cellule d'animation ALF spécifique aux filières en tension dans le domaine de l'emploi : faire rencontrer l'offre et la demande
	3 - Accompagner spécifiquement les filières "BOIS", "TRESSE" et dérivés grâce à un plan de développement partagé
	4 - Mieux valoriser un « territoire d'industries à la campagne » (Industrie de la tresse, de la chimie, du bois, etc.)
	5 - Accompagner l'émergence de circuits courts, de productions certifiées de qualité
	6 - Aider les projets de reprise d'exploitation pour faciliter les successions
C	1 - Accompagner, faciliter l'implantation d'entreprises sans idées préconçues
	2 - Accompagnement des porteurs de projet : être réactif, proposer des solutions de prise en charge (logement temporaire par exemple, loyers évolutifs, etc.), s'assurer du suivi de façon professionnelle
	3 - Accompagner l'émergence des projets en systématisant l'approche par l'espace test (expérimentation)
	4 - Favoriser / faciliter l'installation d'entrepreneurs par des liens, des services qui répondent aux besoins
	5 - Prendre le temps d'analyser l'existant : phase de diagnostic pour accompagner ce qui marche, adapter l'offre du territoire aux besoins actuels et futurs
D	1 - Protéger les paysages ordinaires et remarquables d'ALF dans toutes leurs diversités : le paysage comme un capital économique et social
	2 - Construire une véritable destination touristique : un visiteur peut devenir un futur habitant
	3 - Changer en interne (par les acteurs locaux) le regard porté sur le territoire : démarche des ambassadeurs
	4 - Impliquer les habitants dans les projets afin qu'ils deviennent des ambassadeurs
	5 - Développer une offre d'hébergements collectifs en adéquation avec l'offre du territoire
	6 - Améliorer la communication du territoire
E	1 - Former des personnes au « bien vieillir chez soi » et porter des valeurs humaines : vers un progrès technique humanisé
	2 - Tester des projets de "bien vieillir" en collectif
	3 - Valoriser les savoir-faire locaux et leurs transmissions

F	1 - Affirmer une stratégie d'accueil climatique « Territoire climatique »: un territoire ouvert sur le monde et où il fait bon vivre
	2 - Préserver la richesse des ressources naturelles pour devenir un territoire d'accueil
	3 - Tendre vers l'autosuffisance alimentaire en développant des filières locales
	4 - Prendre soin de son lieu de vie et être exemplaire dans les aménagements publics
	5 - Diminuer la dépendance énergétique territoriale
	6 - Conserver et développer la biodiversité
G	1 - Favoriser la découverte éclairée d'ALF et des territoires voisins
	2 - Donner envie aux jeunes de construire un projet de vie durable
	3 - Consolider et développer une offre de formation locale en adéquation avec les besoins des employeurs locaux (Filière "Bois", services à la personne, développement durable, chimie...)
H	1 - Miser sur la culture pour appuyer le projet d'accueil
	2 - Créer un lien pérenne avec le secteur associatif
	3 - S'appuyer sur le patrimoine, les spécificités de territoire pour mobiliser les habitants
	4 - Animer le réseau associatif, cultiver les échanges locaux, entretenir l'énergie, accompagner les dynamiques collectives
I	1 - Créer des dispositifs souples pour les plus jeunes
	2 - Imaginer des micro-solutions concrètes en lien avec l'existant
	3 - Améliorer la desserte routière en direction des principaux bassins de vie (Saint-Etienne, Clermont, Issoire, Le Puy)
J	1 - Consolider et étoffer une offre de soins de proximité mais réfléchi à l'échelle d'ALF
	2 - S'engager clairement dans la problématique de l'offre de soins en coconstruisant avec les professionnels
K	1 - Inventer une nouvelle approche de l'habitat centrée sur les projets potentiels et les réponses spécifiques à y apporter
	2 - Offrir des lieux de rencontre et d'animation intergénérationnels
	3 - Jouer la carte "Patrimoine bâti exceptionnel, à des prix abordables "
L	1 - Construire une politique d'accueil (habitat, services, commerces, etc.) partagée et la mettre en œuvre, aux côtés des communes: stratégie de développement des services publics coconstruite
	2 - Décliner le projet d'accueil par commune: plan d'actions et objectifs communaux
	3 - Inventer un futur désirable: sortir des sentiers battus, se distinguer par ses spécificités
	4 - Faire partager la richesse et la diversité des expériences d'accueil
	5 - Améliorer la communication interne et externe du territoire

ENJEUX	SOUS-ENJEUX	RÉFÉRENCE	ACTIONS	MAÎTRE D'OUVRAGE	POLE	DÉMARRAGE	OBSERVATIONS	PAGE
A	1 - Un maillage numérique qui ne fait pas de ségrégation géographique - Offre d'une couverture Mobile 4G en adéquation avec les usages domestiques (commerces, domotique, loisirs...) et professionnels (télétravail, télé médecine, etc.)	A11	Être vigilant en tant qu'élu et technicien d'ALF à ce que l'égalité d'accès des citoyens soit respectée	ALF, communes	TOUS	2019	PRIORITAIRE	13
		A21	Développer les "applications SIG" pour les communes et les services ALF					15
	2 - Développer les missions de médiation numérique	A22	Développer l'offre de services en ligne pour répondre aux besoins des habitants	ALF, communes	ADG/RMO	2019	PRIORITAIRE	16
		A23	Offrir des solutions de téléconférences sur tous les sites ALF et les mettre en réseau avec les partenaires	ALF, communes	ADG	2020		17
		A24	Offrir des lieux de médiation numérique régulière dans les Maisons de Services au Public (MSAP) (espaces publics numériques, bibliothèques, ludothèques)	ALF, associations	ADG	2019		18
B	1 - Relever et communiquer les dysfonctionnements de l'emploi : l'offre ne rencontre pas la demande	B11	Construire un plan d'actions commun avec les associations qui travaillent sur l'attractivité du territoire	ALF				19
		B12	Créer un parcours "jeunes" de découverte des métiers du territoire avec les entreprises	Région Auvergne-Rhône-Alpes, pôle "économie", pôle "Agriculture-Forêt-Environnement et Aménagement Durables", Service "Communication", Pôle Emploi, Mission Locale, GRETA, Lycée professionnel (Etat), Parc Naturel Régional du Livradois-Forez	ADG	2020		20
	2 - Créer une cellule d'animation ALF spécifique aux filières en tension : faire rencontrer l'offre et la demande	B21	Proposer une organisation nouvelle du service "économie" d'ALF pour répondre aux objectifs identifiés	ALF	EJE	2020		22
		B22	Organiser des moments "Open innovations numériques"	ALF, entreprises, réseaux	ADG	2020	PRIORITAIRE	23
		B23	Proposer des débouchés dans la filière "bois" aux publics fragiles	ALF, Détours, Mission locale, SPEP, GRETA, entreprises filière	ADG	2019		24
	3 - Accompagner spécifiquement les filières "Bois", "Tresse" et dérivés grâce à un plan de développement partagé	B31	Revaloriser touristiquement la ligne ferroviaire de la vallée de la Dore	ALF, Syndicat Ligne Ferroviaire, Le Puy Agglomération	SOC	2020		25
		B32	Création et entretien de dessertes forestières	ALF, communes, CRPF, ONF	ECO	2020		26
		B33	Promouvoir le bois Local	ALF	AFE	2019		27
		B34	Porter une animation territoriale pour une gestion durable des forêts	ALF, communes, CRPF, ONF, conseil départemental du Puy-de-Dôme, Associations de propriétaires forestiers	AFE	2022		28
	4 - Mieux valoriser un « territoire d'industries à la campagne » (Industrie de la tresse, de la chimie, du bois, etc.)	B41	Raconter l'histoire de l'évolution des techniques industrielles et valoriser les techniques innovantes	ALF	AFEAD	2019		29
	5 - Accompagner l'émergence de circuits courts, de productions certifiées de qualité	B51	Proposer un espace-test agricole aux communes	ALF, communes, Reneta, Chambre d'Agriculture, conseil départemental du Puy-de-Dôme	CSVA	2019		30
		B52	Favoriser le développement de l'économie circulaire (déchets)	Les entreprises présentes sur ALF, le Parc Naturel Régional du Livradois-Forez, pôle "Economie", pôle "Agriculture-Forêt-Environnement et Aménagement Durables", Association "Travailler et Vivre en Livradois-Forez", VALTOM, CCI, Région Auvergne-Rhône-Alpes, CMA	AFEAD	2022		31
	6 - Aider les projets de reprise d'exploitation pour faciliter les successions	B61	Poursuivre une animation territoriale de proximité dans le domaine agricole	ALF, Chambre Agriculture, conseil départemental du Puy-de-Dôme	STE	2019		32
		B62	Accompagner la transmission/reprise des exploitations dans le domaine agricole	ALF, Chambre d'agriculture, conseil départemental du Puy-de-Dôme	AFEAD	2019	PRIORITAIRE	33

ENJEUX	SOUS-ENJEUX	RÉFÉRENCE	ACTIONS	MAÎTRE D'OUVRAGE	POLE	DÉMARRAGE	OBSERVATIONS	PAGE
--------	-------------	-----------	---------	------------------	------	-----------	--------------	------

C	1 - Accompagner, faciliter l'implantation d'entreprises, sans idée préconçue	C11	Etoffer l'offre immobilière à destination des entreprises	ALF	ECO	2019	PRIORITAIRE	34
		C12	Disposer de réserve foncière en Zones d'Activités Economiques (ZAE) sur l'ensemble du territoire	ALF	ECO	2019	PRIORITAIRE	35
	2 - Accompagner les porteurs de projet : être réactif, proposer des solutions de prise en charge (logement temporaire par exemple, loyers évolutifs...), s'assurer du suivi de façon professionnelle	C21	Structurer l'accueil et l'accompagnement des porteurs de projet et des nouveaux habitants	ALF	ADG, ECO	2019		36
		C31	Tester des projets d'habitat-relais couplés aux ateliers-relais	ALF	ECO	2022	REDIGEE EN ADG	37
	3 - Accompagner l'émergence des projets en systématisant l'approche par l'espace test (expérimentation)	C32	Mobiliser l'habitat communal et intercommunal pour accueillir sous des formes innovantes (hameaux, centre-bourg)	ALF	AFEAD	2021		38
		C41	Mettre en place une politique locale du commerce de centre-bourg	ALF	ECO	2020	PRIORITAIRE	39
	5 - Prendre le temps d'analyser l'existant : phase de diagnostic pour accompagner ce qui marche, adapter l'offre du territoire aux besoins actuels et futurs	C51	Favoriser l'entraide et la solidarité en agriculture	ALF, Solidarité Paysanne	AFEAD	2021		40
C52		Analyser les besoins sociaux et les accompagner par des politiques de soutien identifiées	Centre Intercommunal d'Action Sociale, conseil départemental du Puy-de-Dôme	SOC	2019		41	

D	1 - Protéger les paysages ordinaires et remarquables d'ALF dans toutes leurs diversités : le paysage comme un capital économique et social	D11	Valoriser, promouvoir et protéger les prairies naturelles	Parc Naturel Régional du Livradois-Forez, Chambre d'agriculture	AFEAD	2025		42	
		D12	Valoriser le patrimoine fruitier local	Conservatoire d'Espaces Naturels, communes	AFEAD	2019		43	
		D13	Maintenir les paysages ouverts	ALF, Associations locales, CAUE, Parc Naturel Régional du Livradois-Forez, conseil départemental du Puy-de-Dôme	AFEAD	2019		44	
		D14	Créer un Espace Naturel Sensible sur le site de Marchaud et / ou de la Colombière	ALF	AFEAD	2021		45	
		D15	Écolabelliser les accueils de loisirs	ALF	EJE	2019		46	
		D16	Proposer des sentiers d'interprétation, de médiation, de sensibilisation et de valorisation des ressources naturelles, paysagères et patrimoniales	ALF	CSV	2019		47	
	2 - Construire une véritable destination touristique : Un visiteur peut devenir un futur habitant	D21	Développer une stratégie pleine nature autour de 3 filières d'excellence : randonnée pédestre et dérivés, vélos, bases de loisirs	ALF, partenaires privés	ECO	2019	"PRIORITAIRE (à compléter avec les orientations du bureau) fusion avec D27"	48	
		D22	Accompagner les sites les plus visités dans leurs adaptations aux attentes des visiteurs et les soutenir lorsque l'innovation s'inscrit dans la stratégie intercommunale	Moulin Richard de Bas, AGRIVAP Train, Jardin pour la terre, Maison de la fourme, Réseau des musées (Mus'Énergie, Ecole 1900, Musée de la dentelle, Musée des pénitents, Musée des métiers et des traditions)	ECO, CSV	2021		50	
		D23	Passer de "l'accueil touristique" à "l'accueil de territoire": construire un schéma d'accueil qui s'appuie sur les Bureaux d'Information Touristique, les Maisons de Services au Public, les professionnels du tourisme	ALF, Maison du Tourisme, hébergeurs	ECO, ADG	2019	PRIORITAIRE	51	
		D24	Construire une offre hivernale durable	Communes, prestataires "Activités de pleine nature", auberges, associations sportives	ECO	2020		52	
		3 - Changer en interne (par les acteurs locaux) le regard porté sur le territoire : Démarche des ambassadeurs	D31	S'ouvrir sur des expériences développées sur d'autres territoires	ALF	ADG	2019		53
			D41	Mettre en œuvre un Plan Climat Air Énergie territorial (PCAET) partagé	ALF, Direction Départementale des Territoires, CEREMA	AFEAD	2019		54
	4 - Impliquer les habitants dans les projets afin qu'ils deviennent des ambassadeurs	D42	Créer un conseil communautaire des jeunes	ALF	ADG	2020		55	
		5 - Développer une offre d'hébergements collectifs en adéquation avec l'offre du territoire	D51	Créer des appels à projets sur des bâtiments spécifiques : « open territoire »	ALF, Associations "Carton Plein" et "Pari des Mutations Urbaines"	ECO	2020		56
	D52		Porter des projets d'hébergements collectifs exemplaires : Village pour la terre, Gîte des Pradeaux, Auberge des Supeyres	ALF, communes	ECO	2020		57	
	6 - Améliorer la communication du territoire	D63	Proposer une stratégie de communication volontariste pour renforcer les dynamiques de territoire (relations presse, espaces publicitaires, influenceurs, blogueurs, relais des événementiels à échelles régionale et nationale)	ALF, associations, presse	COM-ADG	2019	PRIORITAIRE	59	

ENJEUX	SOUS-ENJEUX	RÉFÉRENCE	ACTIONS	MAÎTRE D'OUVRAGE	POLE	DÉMARRAGE	OBSERVATIONS	PAGE
--------	-------------	-----------	---------	------------------	------	-----------	--------------	------

E	1 - Former des personnes au « bien vieillir chez soi » et porter des valeurs humaines : vers un progrès technique humanisé	E11	Créer un programme de sport-santé et "bien vieillir"	ALF, Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC), Entreprises, DAHLIR, EHPAD, médecins	CSVA	2021		61
		E12	Conduire des projets culturels autour du "bien vieillir"	ALF	CSVA	2021		62
		E13	Engager un programme du "bien vieillir chez soi"	ALF, communes, OPHIS, ADMR, APAMAR, SIVOM	SOC-AFEAD	2019		63
	2 - Tester des projets de bien vieillir en collectif	E21	Soutenir un service public "Bien vieillir chez soi"	ALF, Centre Hospitalier d'Ambert, ADMR, APAMAR, SIAD, MSA, La Poste, conseil départemental du Puy-de-Dôme	SOC	2019		64
		E22	Accompagner les seniors en créant un service gérontologique local	EHPAD, CLIC, SIAD, ADMR, APAMAR, Centre Hospitalier d'Ambert, CDM Interim, Mission locale, SPEP, Détours, conseil départemental du Puy-de-Dôme, Agence Régionale de Santé (ARS), GRETA	SOC	2022		65
	3 - Valoriser les savoir-faire locaux et leurs transmissions	E31	Faire vivre le patrimoine culturel via l'intergénérationnel et la création artistique	ALF, Association "LE BIEF", associations	CSVA	2019		66
E32		Organiser des ateliers de partage de savoirs intergénérationnels dans les espaces intercommunaux	ALF, CLIC, associations	CSVA	2019		67	

F	1 - « Territoire climatique » : affirmer une stratégie d'accueil climatique pour un territoire ouvert sur le monde et où il fait bon vivre	F11	Construire un territoire zéro pesticide	ALF, communes, agriculteurs, particuliers	STE	2019		68
		F12	Accompagner les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement dont l'agriculture biologique	ALF	AFEAD	2023		70
		F13	Protéger les espèces patrimoniales et communiquer sur leur sauvegarde	ALF	AFEAD	2023		71
		F14	Protéger à long terme les zones humides	ALF, SAGEs, Agence de l'eau, AFB, FDC, Ligue de protections des Oiseaux, Conservatoire d'Espaces Naturels	AFEAD	2020		72
		F15	Obtenir le label "rivières sauvages" et valoriser l'intérêt halieutique durablement	ALF	AFEAD	2021		73
		F16	Réduire les pollutions lumineuses	ALF, SIEG, ADUHME, communes	AFEAD	2019		74
		F17	Mettre en place des solutions de mobilité douce	ALF	SOC	2020		75
	2 - Préserver la richesse des ressources naturelles pour devenir un territoire d'accueil	F21	Améliorer la qualité des eaux	ALF	AFEAD	2019		76
		F22	Diminuer le volume des déchets résiduels non recyclés	ALF, communes, VALTOM, consulaires, associations, entreprises, Parc Naturel Régional du Livradois-Forez, ADEME, CITEO, Direction Générale des Finances Publiques	STE	2019	OBLIGATIONS	77
		F23	Augmenter la valorisation des déchets : Schéma Local de Gestion des Déchets Organiques (SLGDO)	ALF, communes, VALTOM, consulaires, associations, entreprises, Parc Naturel Régional du Livradois-Forez, ADEME, CITEO, Direction Générale des Finances Publiques	STE	2020	OBLIGATIONS	78
		F24	Améliorer les assisements individuels et s'assurer de leur suivi	ALF	STE	2019		79

ENJEUX	SOUS-ENJEUX	RÉFÉRENCE	ACTIONS	MAÎTRE D'OUVRAGE	POLE	DÉMARRAGE	OBSERVATIONS	PAGE
F	3 - Tendre vers l'autosuffisance alimentaire en développant des filières locales	F31	Accompagner le développement de circuits courts	ALF, CMA, CA	AFEAD	2021		80
		F32	Développer et restructurer l'abattoir d'Ambert et l'atelier de découpe de Saint-Amant-Roche-Savine	ALF, commune d'Ambert, entreprises, État	AFEAD	2019	PRIORITAIRE	81
		F33	Expérimenter de petites unités de transformations locales	ALF	AFEAD - ADG	2023		82
		F34	Créer une cuisine centrale qui s'approvisionne en local	ALF	EJE	2024		83
		F35	Lutter contre le gaspillage alimentaire	ALF, communes, VALTOM, consulaires, associations, entreprises, Parc Naturel Régional du Livradois-Forez, ADEME, CITEO, Direction Générale des Finances Publiques	STE	2020		84
		F36	Développer une alimentation positive: une culture du "consommer durable"	ALF, associations	AFEAD	2020		85
		F37	Mobiliser du foncier agricole pour la restauration collective	ALF agriculteurs, établissements scolaires, Chambre d'agriculture, SAFER, association "La brèche"	STE	2022		86
		F38	Développer les jardins partagés solidaires	Agriculteurs, particuliers	STE	2019		87
	4 - Prendre soin de son lieu de vie et être exemplaire dans les aménagements publics	F41	Préparer la gestion intercommunale de l'eau et l'assainissement	ALF, Communes, Syndicats, ASA, conseil départemental du Puy-de-Dôme, Agence de l'eau, État	STE	2020		88
		F42	Accompagner les entreprises dans leurs démarches d'écologie industrielle	Les entreprises présentes sur ALF, le Parc Naturel Régional Livradois-Forez, pôle "économie", pôle "agriculture-forêt-environnement et aménagement durables", association "Travailler et Vivre en Livradois-Forez", VALTOM, CCI, Région Auvergne-Rhône-Alpes, CMA	STE	2019		89
		F43	Repenser l'accueil des gens du voyage	ALF, Association de Gestion du Schéma des Gens du Voyage (AGSGV), DDCS, Conseil Départemental du Puy-de-Dôme	SOC	2020		90
		F44	Créer deux parcours de découverte le long de la Dore, de l'Ance	ALF	AFEAD	2024		91
	5 - Diminuer la dépendance énergétique territoriale	F51	Produire de l'énergie localement	ALF, ADUHME, associations, particuliers et entreprises	AFEAD	2019		92
		F52	Être exemplaire dans les projets publics et dans l'accueil de familles: énergie, biodiversité, déchets, solidarité, alimentation, mobilité, communication	ALF, communes	ADG	2019	CODIR	93
		F53	Maîtriser la consommation énergétique du parc public et privé	ALF, communes	AFEAD	2019	PRIORITAIRE	94
		F54	Lutter contre la précarité énergétique	ALF, communes, conseil départemental du Puy-de-Dôme, CAUe, Parc Naturel Régional du Livradois Forez	AFEAD	2019		96
		F55	Lutter contre la précarité énergétique en mettant en place des ateliers de coupe de bois de chauffage pour le public fragile	ALF, communes, Détours	AFEAD	2022		97
	6 - Conserver et développer la biodiversité	F61	Restaurer la continuité écologique, les berges et la ripisylve des cours d'eau	SAGE Loire amont, Parc Naturel Régional du Livradois Forez, Agence de l'Eau, DREAL, Direction Départementale des Territoires 63/43/42, AFB 63/43/42, FDPMA 63/43/42, Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne, Région Auvergne-Rhône-Alpes.	AFEAD	2019		98
		F62	Protéger la biodiversité ordinaire et exceptionnelle	Communes, SAGE Loire amont, SAGE Dore, Agence de l'Eau Loire Bretagne, DREAL, Direction Départementale des Territoires 63/43/42, AFB 63/43/42, FDPMA 63/43/42, Ligue de protection des oiseaux, Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Parc Naturel Régional du Livradois-Forez, GMA, AFB.	AFEAD	2020		99

ENJEUX	SOUS-ENJEUX	RÉFÉRENCE	ACTIONS	MAÎTRE D'OUVRAGE	POLE	DÉMARRAGE	OBSERVATIONS	PAGE
--------	-------------	-----------	---------	------------------	------	-----------	--------------	------

G	1 - Favoriser la découverte éclairée d'ALF et des territoires voisins	G11	Proposer des tremplins culturels	ALF, associations culturelles	CSV	2020		100
		G12	Faire découvrir le territoire et les activités d'ALF et de ses bassins de vie proches en proposant aux adolescents, des programmes nature, environnement, culture et sports (pass loisirs, culture, nature...)	CAF63, prestataires d'activités, pôle "culture-sport-vie associative", Francas, service "communication" (réseaux sociaux), Forum Jeunes, pôle "social"	EJE	2020		101
	2 - Donner envie aux jeunes de construire un projet de vie durable	G21	Accompagner les sections "sports" et "activités de pleine nature" dans les collèges et lycées	ALF, associations	ECO	2021		102
		G22	Développer les partenariats culturels à destination des collègues et du lycée	ALF	CSV	2019		103
		G23	Développer les projets avec les écoles primaires du territoire	ALF	EJE	2019		104
		G24	Proposer une offre de loisirs en adéquation avec les besoins des adolescents (Bowling, escape game, concerts...)	Privés	ECO	2020	Rédigée par ADG	105
	3 - Consolider et développer une offre de formation locale en adéquation avec les besoins des employeurs locaux (Filière "Bois", services à la personne, développement durable, chimie...)	G31	Proposer un accès local aux formations d'animation "jeunesse" (ex BAFA, BAFD)	ALF, GRETA, Pôle Emploi, Mission locale	EJE	2021		106
G32		Développer les filières d'apprentissage courtes en lien avec les gisements d'emplois locaux (Sports de pleine nature, Aides à domicile, Industrie, agriculture...)	ALF, entreprises, association "Travailler et Vivre en Livradois-Forez", GRETA, conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes	ECO	2020	REDIGEE EN ADG	107	

H	1 - Miser sur la culture pour appuyer le projet d'accueil	H11	Diffuser une offre culturelle sur tout le territoire via une programmation itinérante, s'adressant à tous et vectrice d'ouverture	ALF, associations, bénévoles	CSVA	2019		108
		H12	Soutenir la création artistique locale	Association "Le Bief"	CSVA	2020		109
		H13	Soutenir la diffusion cinématographique sur le territoire	ALF, Ambert, Ciné-Parc	CSVA	2020		110
		H14	Promouvoir la création littéraire et soutenir des événements autour du livre	ALF, associations	CSVA	2019		111
		H15	Encourager le développement de la manufacture d'images	Association "Le Bief"	CSVA	2020		112
	2 - Créer un lien pérenne avec le secteur associatif	H21	Co-construire une politique de développement du sport	ALF	CSVA	2021		113
		H22	Proposer un accompagnement du milieu associatif	ALF	CSVA	2020		114
	3 - S'appuyer sur le patrimoine, les spécificités de territoire pour mobiliser les habitants	H31	Créer d'un pays d'art et d'histoire "Ambert Livradois Forez" pour animer l'offre touristique, éducative et patrimoniale	ALF	CSVA	2020	CODIR	115
		H32	Porter un projet global autour des techniques d'hier et de demain, dans une démarche de développement territorial (Encyclopédie des techniques)	ALF	CSVA	2019		116
	4 - Animer le réseau associatif, cultiver les échanges locaux, entretenir l'énergie, accompagner les dynamiques collectives	H41	Proposer un accompagnement aux associations organisatrices d'événements d'envergure	ALF	CSVA	2020		117
		H42	Développer les rencontres au travers d'événements dans les médiathèques	ALF, communes	CSVA	2019		118

ENJEUX	SOUS-ENJEUX	RÉFÉRENCE	ACTIONS	MAÎTRE D'OUVRAGE	POLE	DÉMARRAGE	OBSERVATIONS	PAGE
I	1 - Créer des dispositifs souples pour les plus jeunes	I11	Créer un service de mobilité "jeunes" spécifique (Pass mobilité jeunes)	ALF, communes	EJE	2022		119
	2 - Imaginer des micro-solutions concrètes en lien avec l'existant	I21	Transformer le transport à la demande en transport organisé en circuits	Pays Vallée de la Dore, Parc Naturel Régional du Livradois-Forez, Agence Régionale de Santé, conseil départemental du Puy-de-Dôme, MSA, CAF, ADEME	SOC	2019		120
		I22	Mettre en place un transport pour les victimes de violences conjugales	REPROF, Centre Intercommunal d'Action Sociale, Direction départementale de la cohésion sociale, transporteurs du territoire (taxis, ambulances), associations caritatives locales	SOC	2020		121
		I23	Développer le covoiturage et la voiture partagée	ALF, conseil départemental du Puy-de-Dôme, région Auvergne-Rhône-Alpes (plateforme Mov'ici)	SOC	2019		122
		I24	Développer les infrastructures de transports doux et électriques (Maillage en bornes électriques parking à vélo, voie verte...)	ALF, Lycée Blaise Pascal d'Ambert, Ville d'Ambert	AFEAD	2019		123
		I25	Développer les aides financières à la conversion des modes de transport particulier	ALF, ASP, communes	AFEAD	2022		124
	3 - Améliorer la desserte routière en direction des principaux bassins de vie (Saint-Étienne, Clermont, Issoire, Le Puy)	I31	Connecter l'offre de service "bus" aux besoins de sociabilité des habitants	Centre Intercommunal d'Action Sociale, communes, associations	SOC	2020		125
		I32	Créer ou adhérer à un module internet unique en local pour les transports	ALF, région Auvergne-Rhône-Alpes, communes	SOC	2021		126
		I33	Créer une ligne de bus expresse Ambert/St Etienne	Région Auvergne-Rhône-Alpes, SNCF, commune d'Ambert	SOC	2019		127
J	1 - Consolider et étoffer une offre de soins de proximité mais réfléchi à l'échelle d'ALF	J11	Projet de santé : penser l'offre de soins sur l'ensemble d'ALF en travaillant en réseau avec les professionnels	Communes, Centre Hospitalier d'Ambert, Pays Vallée de la Dore, professionnels de santé, Agence Régionale de Santé, établissements médicaux sociaux, CPAM, conseil départemental du Puy-de-Dôme, CAF, MSA, Education nationale, Sous-Préfecture	SOC	2019	PRIORITAIRE (FICHE A REDIGER)	128
		J12	Prévenir les risques majeurs de santé	ALF, CLS	SOC	2019		129
	2 - S'engager clairement dans la problématique de l'offre de soins en co-construisant avec les professionnels	J21	Accompagner les projets d'exercice collectif de la médecine	ALF, Pays Vallée de la Dore, Agence Régionale de Santé, Centre hospitalier et GHT, conseil départemental du Puy-de-Dôme, établissements médicaux sociaux, FEMASAURA, CPAM, MAIA	SOC	2019	"RATTACHER A LA J11 (CF CR Fiches prioritaires)"	130
		J22	Accompagner les médecins dans leur parcours d'installation	ALF, Syndicat des internes (SARHA), Conseil Départemental du Puy-de-Dôme et Etat (SDAASP), Département de médecine générale de Clermont-Fd, Saint-Étienne, communes, Centre Hospitalier d'Ambert, Pays Vallée de la Dore, Agence Régionale de Santé, Etablissements médicaux sociaux, Association "Travailler et Vivre en Livradois Forez"	SOC	2019	"RATTACHER A LA J11 (CF CR Fiches prioritaires)"	131
K	1 - Inventer une nouvelle approche de l'habitat centrée sur les projets potentiels et les réponses spécifiques à y apporter	K11	Sortir du modèle de centralité unique et proposer des documents d'urbanisme en accord avec des logiques d'accueil de nouvelles populations	ALF, communes	AFEAD	2019		132
		K12	Écrire et mettre en œuvre un projet "Habitat" (PIG,OPAH)	ALF, communes, conseil départemental du Puy-de-Dôme	AFEAD	2020		133
		K13	Créer un parcours résidentiel pour les personnes vulnérables avec une conférence intercommunale du logement	ALF, Direction départementale de la cohésion social, SIAO, Détours, conseil départemental du Puy-de-Dôme, Bailleurs sociaux	SOC	2019		134
	2 - Offrir des lieux de rencontre et d'animation intergénérationnels	K21	Proposer une offre de logements locatifs en adéquation avec le projet de territoire	ALF	AFEAD	2020		135
		K22	Proposer le centre-bourg comme une étape dans le parcours résidentiel	ALF, communes	AFEAD	2020		136
		K23	Expérimenter des tiers lieux : expérience de la gare de l'utopie	ALF, Association "Carton Plein", conseil départemental du Puy-de-Dôme	CSV	2019		137
		K24	Tester des démarches participatives en centre-bourg	ALF, Parc Naturel Régional du Livradois Forez, CAUe, communes, associations	AFEAD	2020		138
3 - Jouer la carte "Patrimoine bâti exceptionnel, à des prix abordables"	K31	Travailler sur le patrimoine bâti existant (notamment les résidences secondaires) pour appuyer le projet d'accueil	ALF, CAUe, Parc Naturel Régional du Livradois-Forez, Atelier d'urbanisme	AFEAD	2019		139	

ENJEUX	SOUS-ENJEUX	RÉFÉRENCE	ACTIONS	MAÎTRE D'OUVRAGE	POLE	DÉMARRAGE	OBSERVATIONS	PAGE
L	1 - Construire une politique d'accueil (habitat, services, commerces.....) partagée et la mettre en œuvre aux côtés des communes: stratégie de développement des services publics coconstruite	L11	Les Maisons rurales (Maisons des services): Portes d'entrée du territoire	ALF, Communes, Conseil Départemental du Puy-de-Dôme	ECO / ADG	2019		140
		L12	Cibler l'accueil de familles: adapter l'offre ALF à la demande actuelle et future	ALF, communes	ADG	2020	CODIR	141
		L13	Écrire un projet d'organisation des services d'ALF en lien avec les ambitions du projet de territoire (Projet d'administration)	ALF	ADG	2020	CODIR	142
		L14	Expérimenter des nouveaux modes d'accueil / lieux d'informations pour la petite enfance afin de répondre aux besoins actuels et anticiper l'installation de nouvelles populations	ALF	EJE	2020		143
		L15	Construire/réhabiliter un espace "enfance-jeunesse" à Ambert	ALF	EJE	2020		144
	2 - Décliner le projet d'accueil par commune: plan d'actions et objectifs communaux	L21	Financer le projet de territoire: écrire le pacte financier et fiscal	ALF, communes	ADG	2020	CODIR	145
		L22	Mettre en place une charte de l'accueil des nouveaux habitants	ALF	ECO/ADG	2020	CODIR	146
		L23	Mutualiser les moyens avec les communes pour créer des services compétents et qui garantissent l'égalité d'accès des citoyens aux ressources naturelles, administratives et numériques (exemple: SIG, Eau et assainissement, RGPD,MSAP)	ALF, communes	ADG	2022	CODIR	147
	3 - Inventer un futur désirable: sortir des sentiers battus, se distinguer par ses spécificités	L31	Organiser le territoire sur la base d'une politique d'accueil par sous-bassin: comités de pilotage locaux	ALF	ADG	2021		148
		L32	Maintenir un réseau des services publics en proximité: construire un schéma de développement des services publics commun avec les communes (créer ses propres indicateurs)	ALF	ADG	2021	CODIR	149
	4 - Améliorer la communication interne et externe du territoire	L41	Construire et animer un Conseil de développement vivant qui s'implique dans le projet de territoire	ALF	ADG	2019	CODIR	150
		L42	Créer un Comité de pilotage du projet de territoire (élus communaux et intercommunaux)	ALF	ADG	2019		151
		L43	Consolider le Comité technique "Projet de territoire" en l'ouvrant aux techniciens des communes et partenaires qui le souhaitent (Parc Naturel Régional du Livradois-Forez, Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Ambert, Arlanc, Cunlhat, St Anthème,...)	ALF	ADG	2019		152
		L44	Créer une conférence intercommunale des maires	ALF	ADG	2020		153

Cette version du document projet de territoire a été validée lors du Conseil Communautaire du 29 octobre 2019

FAIRE D'ALF UN « TERRITOIRE RURAL LEADER »
EN MATIÈRE D'INFRASTRUCTURES ET D'USAGES
NUMÉRIQUES

UN MAILLAGE NUMÉRIQUE QUI NE FAIT PAS DE SÉGRÉGATION GÉOGRAPHIQUE - OFFRIR UNE COUVERTURE
MOBILE 4G EN ADÉQUATION AVEC LES USAGES DOMESTIQUES (COMMERCES, DOMOTIQUE, LOISIRS...) ET
PROFESSIONNELS (TÉLÉTRAVAIL, TÉLÉMÉDECINE, ETC.)

A11

ÊTRE VIGILANT EN TANT QU'ÉLU ET TECHNICIEN D'ALF À CE QUE L'ÉGALITÉ D'ACCÈS AU NUMÉRIQUE DES CITOYENS SOIT RESPECTÉE

Maître d'ouvrage • Ambert Livradois Forez, communes

Partenaires identifiés (niveau 2) • Région Auvergne-Rhône-Alpes, Régie Auvergne-Rhône-Alpes numérique



Objectifs de l'opération

- > Expérimenter des solutions alternatives de connexion à l'échelle ALF ;
- > Se donner la possibilité de maintenir des habitants et développer la capacité à accueillir de nouveaux habitants.



Description détaillée de l'opération

PRÉALABLE:

- Déploiement de la Fibre et de la 4G fixe (FTTH): mission Région/ Département via La Régie Régionale Auvergne Numérique (R.A.N) ;
- Déploiement de la 4G mobile: mission confiée par l'État aux opérateurs via le New Deal, qui impose aux opérateurs de mobiles de prendre à leurs frais le déploiement de sites ;
- Le présent programme ne prévoit pas de modifications statutaires ;
- La présente fiche a pour but de proposer des solutions ponctuelles de dessertes innovantes, dans la mesure où les solutions proposées par les partenaires compétents ne permettraient pas de répondre à un contexte particulier. En aucun cas, il ne s'agit de se substituer aux partenaires existants.

CONSTAT:

- Problématique essentielle de la desserte numérique (même niveau que la santé) pour conforter les habitants présents et en accueillir de nouveaux ;
- Modestie locale imposée par les décideurs supra: peu d'impact local sur les schémas régionaux et nationaux (faible potentiel d'inflexion micro-local) ;

- 8,2% de la population soit 2254 habitants ne seraient pas desservis à l'horizon 2025 ;
- 16% n'auraient pas 8Mb/s ;
- Nous ne disposons pas de solutions alternatives globales sur la qualité de connexion de la téléphonie mobile (4G).

DES MICRO-SOLUTIONS LOCALES EN CAS DE PROBLÈMES DE CONNEXION (< 3 MÉGAS OU PAS DE CONNEXION DU TOUT):

- Satellite particulier (problème pour les professionnels). Cette solution a un coût plus élevé que la normale ;

Cette solution est fournie par une filiale d'Orange ; le retour des habitants utilisant cette solution n'est pas toujours positif sur notre territoire (la neige se dépose sur les paraboles et bloque le signal).

- Particulier ou entreprise: partage collectif de réseau hertzien (15 particuliers minimum) ;
- Nécessité d'une animation.

DIAGNOSTIC CARTOGRAPHIE:

- Recueil des besoins exprimés des habitants, des entreprises, des équipements publics (<https://www.monreseau-mobile.fr/> notamment): premier retour d'habitants, entreprises, et maires, du territoire ayant une connectivité très faible voire pas de réseaux mobile et internet. Mettre en place un recueil complémentaire via un formulaire en ligne ; rédaction d'un règlement d'intervention sur les zones à enjeux (définition de la durée de l'engagement, conditions d'intervention d'ALF, place de la commune...) d'ici fin 2019 ;
- Partage d'ambitions avec les partenaires compétents (Département, Région, Etat) sur les zones pilotes dont les propositions techniques ne permettent pas de répondre aux besoins.

(retour positif des services du Département sur l'expérimentation) ;

- 2020: une fois le premier diagnostic effectué, nous pourrions en interne croiser, échanger, avec les communes identifiées et mettre en place des temps de concertation locale avec les entreprises, habitants, pour identifier s'il y a une attente plus large.

EXPÉRIMENTER UN PROGRAMME INTERCOMMUNAL D'ACCOMPAGNEMENT:

- Ciblage sur les besoins exprimés: Dore-l'Eglise, Chambon-sur-Dolore, Chaumont-le-Bourg (scierie), La Chaulme... ;
- Accompagnement de la communauté de communes Ambert Livradois Forez selon le règlement d'intervention: 1 entreprise, 2 villages, 1 gîte d'entreprise, habitants ;
- Typologie géomorphologique différenciée: la solution hertzienne apporte une solution complémentaire mais est contrainte par la géographie surtout sur notre territoire ;
- 2020: expérimentation = 25 k€ pour 3 ans.

ÉTUDE DE FAISABILITÉ DES OPÉRATEURS

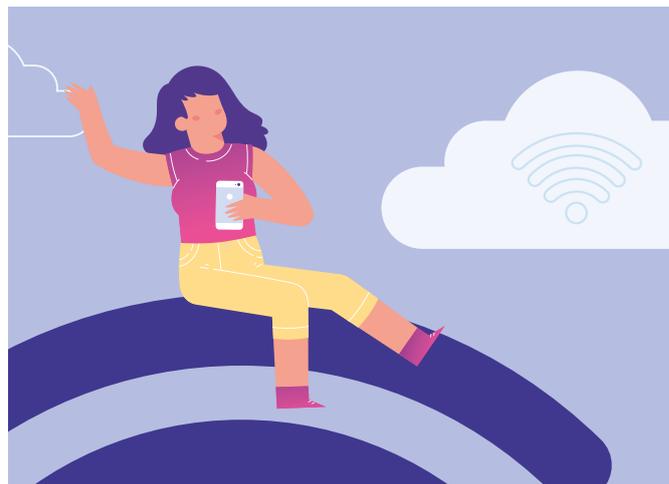
CAS 1: une solution prestataire: solution alternative

Prise en charge d'ALF conformément au règlement d'intervention (seuil plancher d'abonnés, critères techniques,...) ; il serait préférable de prendre en charge la création technique du site (à titre d'exemple sur Viverols environ 4K€) mais de ne pas prendre les abonnements qui pourraient être identifiés comme une subvention.

- Remplacement des abonnés par ALF ;
 - Identifier un/des prestataire(s) qui propose un coût d'abonnement équivalent aux offres des grands FAI. À titre d'exemple: pour un foyer entre 30€- 40€ et pour une entreprise selon la même base avec peut-être, des fonctionnalités complémentaires ;
- Solution complémentaire des FAI.

CAS 2: pas de solution prestataire

- Promotion satellite (Aide à l'Installation) ;
- Évaluer le coût du raccordement « fibre » du répartiteur (le coût est à définir avec Orange).



A11



Lien avec le projet de territoire

Attractivité du territoire

La connexion internet est très importante sur nos territoires pour accueillir des entreprises, travailleurs indépendants et l'accueil de familles.

Conditions de la réussite

- 1/ le diagnostic;
- 2/ la concertation:
 - avec les mairies / les partenaires compétents;
 - avec les habitants et entreprises.

Identifier des prestataires de proximité pouvant être réactifs.

Durabilité

La concertation doit permettre de créer des liens entre l'ensemble des bénéficiaires et le prestataire.

Dans le cas où il n'est pas possible de mettre en place une solution alternative, on doit apporter l'ensemble des éléments de compréhension.

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti

ALF et les mairies

Élu référent

Georges Morison

Agent référent ALF

Frédéric CHAZAL

Localisation

Le territoire selon l'analyse

Modalité de partenariat avec ALF

Convention entre ALF et les maires

Démarrage de l'opération

2020 par la phase d'analyse

Fin d'opération

2023

Coût de l'opération

25 K€

Types de dépenses

Temps d'animation, coordination, déplacement, étude de faisabilité, travaux d'installation

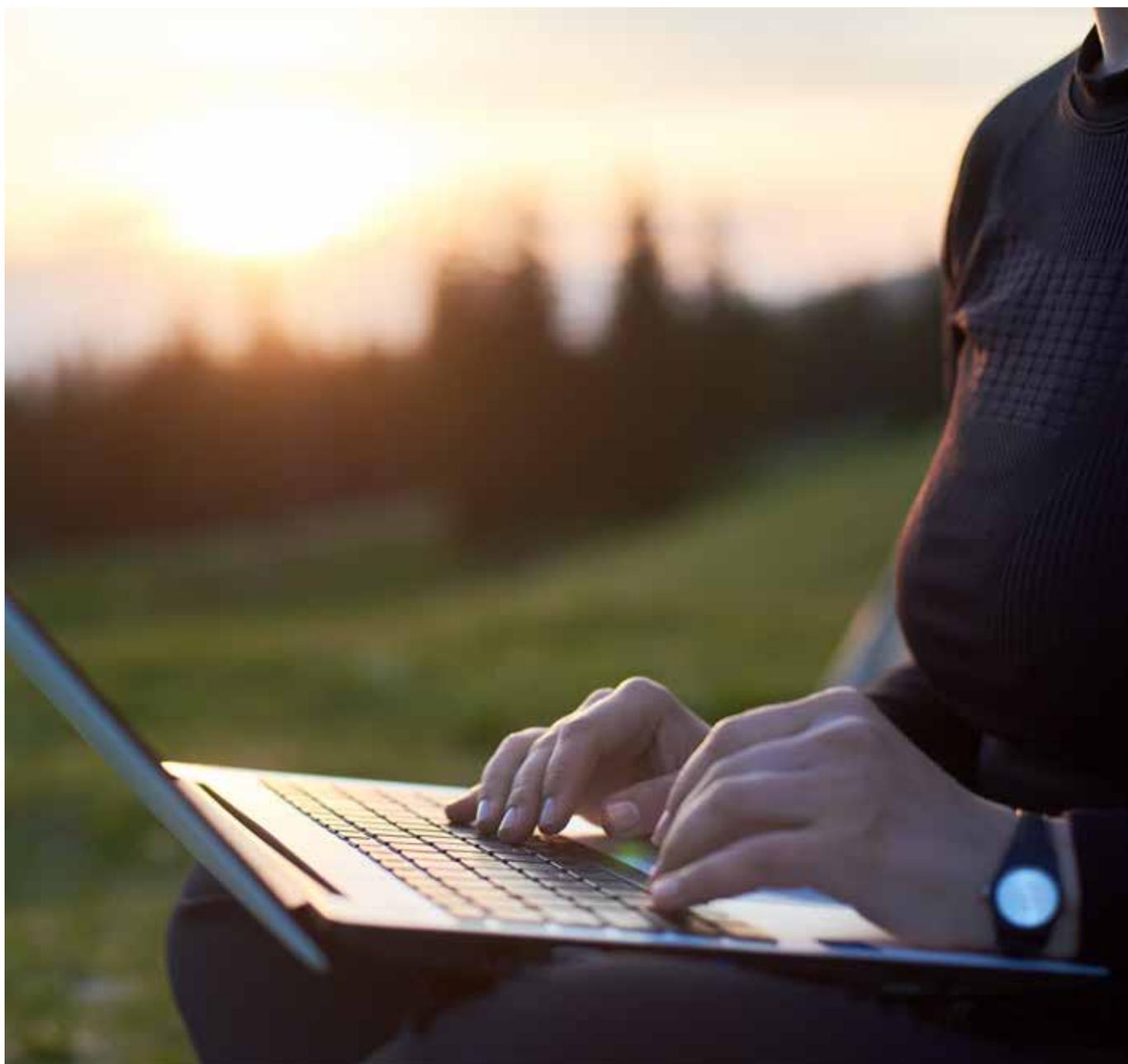
Coût annuel de l'équipement / de l'animation / de la délégation

8 k à 9 k€

Plan de financement

ALF : sur ce type de travaux on peut envisager du LEADER.

ALF, Conseil Départemental, Conseil Régional, Europe.



A21

DÉVELOPPER LES « APPLICATIONS SIG » POUR LES COMMUNES ET
LES SERVICES ALF**Maître d'ouvrage** • Pôle « Ressources et Moyens », service « S.I.G. » d'Ambert Livradois Forez**Partenaires identifiés (niveau 2)** • Élus, Maisons des Services, collectivités, secrétaires de mairie, prestataires informatiques, bureaux d'études, Géomètres pour la géolocalisation, associations, les forestiers, Parc Naturel Régional du Livradois-Forez**Objectifs
de l'opération**

- > Le **Système d'Information Géographique (S.I.G.)** est un outil transversal d'information mis à disposition du grand public et d'aide à la décision, permettant de visualiser graphiquement différentes données, sous forme de couches superposables ;
- > La plus-value de cet outil est de proposer aux usagers un maximum d'informations pour les domaines suivants de notre territoire: l'activité touristique, la santé, la culture, l'enseignement, l'agriculture, l'environnement, etc.

**Description
détaillée
de l'opération****METTRE EN PLACE UN PÔLE
« SIG » AU SEIN D'ALF AFIN
DE CONSOLIDER:**

- L'aide à la décision ;
- L'amélioration des process communaux et intercommunaux ;
- La rationalisation des interventions publiques ;
- La préparation des transferts de compétences: eau-assainissement, voirie, Zones d'Activités Économiques (ZAE), location, logement, PDIPR, Collectes des OM, eervices publics, mobilité, transports, ...

**Lien avec
le projet
de territoire****Attractivité du territoire**

Le S.I.G doit apporter une vision intégrée du territoire

Conditions de la réussite

- Outil de communication et relais essentiel pour la population ;
- Outil de décision ;
- Être un outil exemplaire.

**Maître d'œuvre
ou prestataire pressenti**

Pôle « Ressources et moyens » d'ALF

Élu référent

Georges MORISON

Agent référent ALF

Anthony TROUCHON

Localisation

Tout le territoire d'ALF

**Modalité de partenariat
avec ALF**

Recenser les données à intégrer, permettre d'effectuer les mises à jour, disposer d'un SIG dynamique

Démarrage de l'opération

2020

Fin d'opération

- Projet à long terme et en continu ;
- En fonction de l'avancement des projets des pôles.

Coût de l'opération

- Dépenses de personnel supplémentaires pour le recensement des données et la mise à jour ; formation du personnel, stagiaires pour les intégrations ;
- GPS pour la géolocalisation des réseaux d'eau ;
- Coût dépenses de fonctionnement: environ 50 k€ ;
- Coût dépenses d'investissement: environ 30 k€.

Types de dépenses

- **Investissement:** équipements matériels (ordinateurs), GPS, logiciels d'intégration, coût de la prestation de l'hébergeur.
- **Fonctionnement:** dépenses de personnel, formation, dépenses courantes.



A22

DÉVELOPPER L'OFFRE DE SERVICES EN LIGNE POUR RÉPONDRE
AUX BESOINS DES HABITANTS

Maître d'ouvrage • Ambert Livradois Forez, communes

Partenaires identifiés (niveau 2) • Région Auvergne-Rhône-Alpes, Régie Auvergne-Rhône-Alpes-numérique

Objectifs
de l'opération

- > Mettre en place le service de paiement en ligne pour les services d'ALF ;
- > Accompagner les communes dans le déploiement des services en ligne.

Description
détaillée
de l'opération

- Développer les interfaces de paiement pour les services d'ALF ;
- Poursuivre la mission d'accompagnement des communes dans les domaines suivants :
 - Logiciel « comptabilité » ;
 - Plateforme « Marchés publics » ;
 - Dématérialisation ;
 - Paiement en ligne.

Lien avec
le projet
de territoire

Attractivité du territoire

Facilité d'accès des services

Conditions de la réussite

Ergonomie du logiciel

Durabilité

Diminution du volume papier

Maître d'œuvre
ou prestataire pressenti

ALF et les mairies

Élu référent

Jean-Claude DAURAT

Agent référent ALF

Johan ROUGERON et Huguette RIGAUD (mission commune)

Localisation

Diffuse

Modalité de partenariat
avec ALF

Convention avec la Trésorerie - PAY-FIP

Démarrage de l'opération

2019 à 2020

Fin d'opération

Au fur et à mesure du développement des services

Types de dépenses

- Temps d'animation, coordination, déplacement ;
- Étude de faisabilité, travaux d'installation.



A23

OFFRIR DES SOLUTIONS DE TÉLÉCONFÉRENCES SUR TOUS LES
SITES ALF ET LES METTRE EN RÉSEAU AVEC LES PARTENAIRES**Maître d'ouvrage** • Ambert Livradois Forez**Partenaires identifiés (niveau 2)** • Parc Naturel Régional du Livradois-Forez, Agence Régionale de Santé, Partenaires Maison de Services au Public**Objectifs
de l'opération**

- > Réduire au maximum les déplacements des habitants ;
- > Faciliter les échanges entre ALF et ses partenaires (Parc Naturel Régional du Livradois-Forez, mairies, etc.) ;
- > Développer et offrir de nouveaux services à distance (formation, échange avec les habitants, etc.) ;
- > Veille technologique ;
- > Expérimenter de nouveaux services via l'outil de Visio.

**Description
détaillée
de l'opération****CONTEXTE:**

Les dispositifs de visioconférences ne sont pas nouveaux mais deviennent aujourd'hui

intéressants grâce la montée des débits des connexions internet. Aujourd'hui, l'outil le plus important pour un bon dispositif de visioconférence, est "le débit internet" qui doit être de bonne qualité et suffisamment haut.

OBJECTIFS DE L'ACTION:

- Proposer un système de visioconférence (collectif) sur les Maisons de Services au Public (MSAP) ;
- Expérimenter des dispositifs de télémedecine sur l'ensemble du territoire ;
- Proposer un outil de visio pour l'ensemble des agents.

**DEUX GRANDS TYPES
DE VISIOCONFÉRENCES:**

- Matériel et outil en ligne fonctionnant sur un abonnement au service ;
- Uniquement avec un logiciel, installé sur un ordinateur équipé d'une webcam. Ils sont gratuits ou payants comme Skype.

**Lien avec
le projet
de territoire****Conditions de la réussite**

- Un très bon débit ;
- Des utilisateurs mais surtout un service proposé autour de l'outil ;
- Tester et expérimenter le champ des possibles mais ne pas insister sur ce qui ne fonctionne pas.

Durabilité

- Réduction des déplacements ;
- Archivage du contenu produit (pour les formations) qui peut être réutilisé.

**Maître d'œuvre
ou prestataire pressenti**

ALF

Élu référent

Georges MORISON

Agent référent ALF

Frédéric CHAZAL

Localisation

Diffuse

**Modalité de partenariat
avec ALF**

Contrat de prestation, animation

Démarrage de l'opération

2020

Fin d'opération

2026

Coût de l'opération

Il existe des solutions matérielles qui doivent être associées à un logiciel (Zoom.us)

- Matériel 5 k€ ;
- Logiciel à 200 € par an.

Télémedecine et accompagnement : budget de 5 K€ à 15 K€ pour l'acquisition du matériel nécessaire si besoin.

Types de dépenses

Investissement
et fonctionnement



A24

OFFRIR DES LIEUX DE MÉDIATIONS NUMÉRIQUES RÉGULIÈRES
DANS LES MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC, ESPACES PUBLICS
NUMÉRIQUES, BIBLIOTHÈQUES, LUDOTHÈQUES

Maître d'ouvrage • Ambert Livradois Forez
Partenaires identifiés (niveau 2) • Communes, État



Objectifs de l'opération

- > Permettre à l'ensemble des habitants du territoire d'avoir accès aux outils ;
- > Appréhender le digital au quotidien ;
- > Favoriser la montée en compétence des habitants ;
- > Découvrir les nouveaux usages (imprimante 3D, réalité augmentée, ...) ;
- > Afficher que le territoire est dans le présent numérique.



Description détaillée de l'opération

OUTILS DE LA MÉDIATION NUMÉRIQUE :

- Pratiques : télédéclaration, impression de documents, etc. ;
- Ludiques : initiation aux jeux vidéos, art numérique, etc. (cette année une action est conduite par le réseau de lecture publique avec un temps fort sur JOB, construit et animé par des bénévoles) ;
- Workshop : réunir des innovations dans le domaine du digital.

PUBLICS CIBLÉS :

- Professionnels ;
- Grand public.

LOCALISATION DES MÉDIATIONS NUMÉRIQUES :

Fixe ou itinérance : MSAP, action itinérante via un CMI (centre multimédia itinérant)

DÉVELOPPEMENTS

PROGRAMMÉS :

- Ateliers : MSAP d'Olliergues en 2019 : ateliers « données personnelles » ; usage de Facebook ; FakeNews ;
- Séminaires thématiques : parentalité, le numérique et travail, addiction numérique, création et numérique.

COMPÉTENCES

CAPITALISÉES EN INTERNE :

- Formation pour accompagner la montée en compétence des agents ;
- Format d'actions : pédagogie et outils existants en fonction des publics privés ou professionnels ;
- Expérimentation au sein des pôles d'ALF.



Lien avec le projet de territoire

Attractivité du territoire

Permettre aux habitants de disposer de compétences et de formations de proximité

Conditions de la réussite

Pérennisation de l'action dans le temps et surtout se maintenir à niveau

Durabilité

Capitalisation en interne

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti

ALF

Élu référent

Georges MORISON

Agent référent ALF

Frédéric CHAZAL

Localisation

Équipements intercommunaux

Modalité de partenariat avec ALF

Conventions avec les partenaires, missions de prestations de services

Démarrage de l'opération

2019

Fin d'opération

2026

Coût de l'opération

Exemples équipements :

- CMI (Centre multimédia itinérant) entre 6k€ ;
- FabLab mobile (en plus du CMI) : 30 k€ (imprimante 3D, petite découpeuse laser, outils apprentissage électronique type Arduino, Raspberry Pi, etc.) ;
- Intervention d'experts, conférenciers : 1k€ / intervention (hors frais de déplacement) ;
- Temps de formation et temps d'animation 1/2 ETP.

Types de dépenses

- Investissement / fonctionnement ;
- Matériels et prestations de services.

B11

CONSTRUIRE UN PLAN D' ACTIONS COMMUN AVEC LES ASSOCIATIONS QUI TRAVAILLENT SUR L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Maître d'ouvrage · Ambert Livradois Forez

Partenaires identifiés (niveau 2) · Travailler et Vivre en Livradois-Forez, Cap'Actif



Objectifs de l'opération

> Depuis plusieurs années, les entreprises, le Parc Naturel Régional du Livradois-Forez (PNRLF) travaillent collectivement à l'attractivité du territoire. Les moyens limités demandent à ce qu'une synergie s'installe entre les démarches intercommunales et les démarches associatives principalement axées sur le recrutement sur le bassin d'Ambert.



Description détaillée de l'opération

- Mise en place d'une stratégie commune pour mettre en avant l'accueil sur le territoire ;
- Mettre en synergie les stratégies de l'association « Travailler et Vivre en Livradois Forez » et celles d'ALF notamment :
 - En travaillant sur les stratégies d'attractivité (tourisme, habitat, urbanisme, énergie, enfance-jeunesse) du PNRLF et d'ALF ;
 - En travaillant sur la synergie « Territoires d'industrie » et « Projet de territoire ALF ».



Lien avec le projet de territoire

Attractivité du territoire

Stratégie à long terme

Conditions de la réussite

Logique d'équipe pour éviter les concurrences

Durabilité

Conditions de réussite

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti

En interne et prestations

Élu référent

Guy GORBINET

Agent référent ALF

Johan ROUGERON

Localisation

Diffuse

Modalité de partenariat avec ALF

Contractualisation

Démarrage de l'opération

2020



B12

CRÉER UN PARCOURS « JEUNES » DE DÉCOUVERTE DES MÉTIERS DU TERRITOIRE AVEC LES ENTREPRISES

Maître d'ouvrage : Pôle « Enfance-jeunesse » Ambert Livradois Forez

Partenaires identifiés (niveau 2) : Région Auvergne-Rhône-Alpes, pôle « Économie », pôle « Agriculture-Forêt-Environnement et Aménagement Durables », service « Communication », Pôle Emploi, Mission Locale, GRETA, Lycée professionnel (État), Parc Naturel Régional du Livradois Forez



Objectifs de l'opération

- > Actuellement, la collectivité mène une action **scolarité / parentalité** dans les différents collèges et au lycée. Afin de conforter ce partenariat avec les établissements d'enseignement secondaire, en relation également avec les acteurs locaux (CFA - GRETA, lycée professionnel, filières professionnelles, TVLF, ALF...), il est proposé de mettre en avant les filières représentatives du territoire (bois, tresse, chimie, agriculture, services à la personne, activités de pleine nature, ...), et de développer leur promotion en créant un parcours « jeunes » de découverte des métiers.
- > La collectivité joue également un rôle moteur en prenant en charge quelques contrats d'apprentissage, mais surtout en facilitant les périodes d'immersion professionnelle (stages), en développant des activités vectrices d'emplois (Activités Pleine Nature, animation, piscine, services à la personne).



Description détaillée de l'opération

- Développer la promotion des métiers et des filières mises en avant sur le territoire, en relation avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes et les partenaires locaux (entreprises, artisans, industriels, ...), pour mettre en valeur l'image du territoire et les savoir-faire ;
- Établir un catalogue d'offres de stages permettant la découverte des métiers, lors des stages découvertes ou d'observation pour les collégiens ;
- Complémentarité avec les visites d'entreprises, organisées par le Parc Naturel Régional du Livradois-Forez ;
- Complémentarité avec le Conseil des Jeunes pour les priorités à donner ;
- Travail avec l'association « Travailler et Vivre en Livradois Forez » pour les filières en tension.

FILIÈRE BOIS :

- Communiquer sur l'ensemble de la filière et de ses métiers (répertoire, plaquette de promotion de la filière « bois » avec un schéma circulaire de la ressource avec l'ensemble des maillons de la filière, ...),
- Travail à faire sur les mutualisations de moyens humains pour les recrutements (structuration RH) ;
- Travail en complément du Parc Naturel Régional du Livradois-Forez, de la charte forestière, et du volet « bois-énergie » porté par ALF ;
- Visites d'entreprises, organisation d'événements ponctuels ou culturels pour faire découvrir au public des sites de transformation.

ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE :

- Travailler sur une mise en réseau des animateurs « Moyenne Montagne » (AMM) et pouvoir financer des formations (appel à candidatures) en contrepartie d'animations pour la collectivité (jeunesse, scolaires, sites emblématiques, tourisme,...). Rapprocher cette offre avec les classes « Sports » dans les collèges (Saint-Amant-Roche-Savine). Difficultés des autres métiers : pisteurs, moniteurs de ski qui demandent des niveaux élevés de formation, non valorisables sur le territoire.

AIDE À LA PERSONNE :

- Enjeu majeur du territoire dans un avenir proche avec la démographie actuelle et à venir ;
- Relation avec l'enjeu majeur prioritaire de la santé ;
- Rencontrer les acteurs locaux (ADMR, APAMAR, SIAD, SIVOM Vallée de l'Ance) pour renforcer les besoins de recrutements et la valorisation des missions de ces métiers ;
- Ambition du « bien vieillir » chez soi. Besoin grandissant de la population plus âgée.

AGRICULTURE :

- Programmer des visites pour les écoles, programme « Mon voisin Paysan » avec le Parc naturel Régional du Livradois-Forez, stages découvertes, visites d'exploitations conventionnelles et bio, programmations culturelles, portes ouvertes à la ferme : ces manifestations doivent permettre de favoriser la découverte des exploitations, la valorisation du métier et les transmissions / reprises d'exploitations.

TRESSE, CHIMIE, INDUSTRIE :

- Suivre et évaluer un indicateur de « vie sur le territoire » des salariés de ces secteurs d'activités afin de quantifier et mettre en avant les éléments qui incitent les travailleurs à s'installer sur le territoire : vivre en étant proche de son travail, qualité de l'air, etc. ;
- Associer d'autres industriels que ceux adhérant à l'association « Travailler et Vivre en Livradois forez », ouvrir le cercle à l'échelle d'Ambert Livradois-Forez ;
- Mettre en avant des « success stories » pour valoriser des parcours. Publications régulières de ces portraits dans le magazine de territoire, site internet et réseaux sociaux. Principe des « success stories » qui pourra s'appliquer à toutes les autres filières précédemment citées. Cette action pourra être menée en partenariat avec le Parc Naturel Régional du Livradois-Forez ;
- Les jeunes du territoire, via le conseil des jeunes, pourront être associés dans la rédaction du magazine de territoire pour traiter ces sujets.



Lien avec le projet de territoire

Attractivité du territoire

- Proposer et fortifier les filières courtes, développer leur promotion et les débouchés dans l'emploi local ;
- Insertion professionnelle des jeunes arrivant ou revenant sur le territoire ;
- Inciter les jeunes apprentis à rester et vivre sur le territoire au terme de leur formation ;
- Développer des activités de pleine nature en mobilisant des emplois ;
- Favoriser le bien-veillir chez soi en mobilisant les acteurs et les emplois.

Conditions de la réussite

- **FÉDERER**: faire travailler ensemble les acteurs professionnels locaux ;
- **OSER**: mobiliser les emplois présents sur le territoire et non pourvus dans des filières ciblées (petite enfance, aide à la personne, bois, agriculture, forêt, ...);
- **DIFFUSER**: profiter de l'offre globale « enfance-jeunesse » pour marquer des jalons et préparer les actions en amont ;
- **COMMUNIQUER** sur les filières phares du territoire.

Durabilité

- **ÉCONOMIQUE**: mobiliser les emplois et les postes à pourvoir sur le territoire ;
- **ENVIRONNEMENTALE**: développement des filières locales, valorisation des productions bois et agricoles ;
- **SOCIALE**: mixité sociale, insertion professionnelle.

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti

Pôle « Enfance-Jeunesse »
Ambert Livradois-Forez

Élu référent

Stéphanie ALLEGRE-CARTIER



Agent référent ALF

Louis-Jean GOUTTEFANGEAS,
Delphine LOCRET,
Katia LECOMTE

Localisation

Diffuse

Modalité de partenariat avec ALF

- Région Auvergne-Rhône-Alpes, pôle « Économie », pôle « Agriculture - Forêt - Environnement et Aménagement Durables »,
- Pôle Emploi, Mission Locale, GRETA, lycée professionnel (État), Parc Naturel Régional du Livradois Forez

Démarrage de l'opération

2020

Fin d'opération

Travail continu

Coût de l'opération

10 k€ par an

Types de dépenses

Fonctionnement : documents à concevoir et éditer

Coût annuel de l'équipement / de l'animation / de la délégation

Mobilisation des agents concernés

B21

PROPOSER UNE ORGANISATION NOUVELLE DU SERVICE «ÉCONOMIE» D'ALF POUR RÉPONDRE AUX OBJECTIFS IDENTIFIÉS

Maître d'ouvrage · Ambert Livradois Forez

Partenaires identifiés (niveau 2) · Entreprises ALF, Travailler et Vivre en Livradois Forez, Cap'Actif



Objectifs de l'opération

- > Créer une cellule d'animation ALF spécifique aux filières en tension: faire rencontrer l'offre et la demande.



Description détaillée de l'opération

- Mise en place d'une veille « emploi »: potentialités et relations entreprises ;
- Instauration d'un relationnel suivi et durable avec les entreprises ;
- Permettre de construire des projets d'installations ALF couplant emploi, services, logements, ...



Lien avec le projet de territoire

Attractivité du territoire

- Coupler emploi et projet de vie

Conditions de la réussite

Logique d'équipe pour éviter les concurrences

Durabilité

Installation d'une animation pérenne entre entreprises et collectivité

Élu référent

Jean-Claude DAURAT

Agent référent ALF

Olivier GALLO-SELVA

Localisation

Diffuse

Démarrage de l'opération

2020



UN TERRITOIRE QUI APPUIE SON DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE NOTAMMENT SUR LES FILIÈRES D'EXCELLENCE: LA TRESSE, LE BOIS ET LA FOURME D'AMBERT

CRÉER UNE CELLULE D'ANIMATION ALF SPÉCIFIQUE AUX FILIÈRES EN TENSION: FAIRE RENCONTRER L'OFFRE ET LA DEMANDE.

B22

ORGANISER DES MOMENTS « OPEN INNOVATIONS NUMÉRIQUES »

Maître d'ouvrage • Ambert Livradois Forez , CoCoShaker, Parc Naturel Régional du Livradois-Forez

Partenaires identifiés (niveau 2) • Réseau CoCoShaker, Parc Naturel Régional du Livradois-Forez, CapActif



Objectifs de l'opération

Développer l'attractivité du territoire en stimulant la création d'entreprises à impact local en mode « Open Innovation »

Les objectifs pour la communauté de communes Ambert Livradois Forez sont:

- > Mettre en lumière l'espace de coworking de Viverols ;
- > Faire connaître les potentialités de coworking au-delà du territoire ;
- > Identifier de nouveaux Coworkeurs.



Description détaillée de l'opération

25 SEPTEMBRE 2019

- L'innovation et la création d'entreprises et commerces sociaux ;
- Apér' "bouge ton commerce" à Ambert organisé par le Parc Naturel Régional du Livradois-Forez avec le partenariat du Connecteur et de CoCoshaker ;
- Accueil des nouveaux arrivants, travail sur l'entrepreneuriat social et création de commerces à Ambert, présentation des porteurs de projet.

DÉBUT OCTOBRE 2019

Atelier "l'économie sociale et solidaire et l'accompagnement":

- Apéritif professionnel (Afterwork): lieu à définir ;
- Organisé par CoCoshaker avec le partenariat de la CRESS, d'ALF et du Parc Naturel Régional du Livradois-Forez ;
- Présentation de la CRESS (Chambre Régionale de l'ESS Auvergne-Rhône-Alpes), de CoCoShaker, ...

LE 25 OCTOBRE

Session de travail sur le fond, en matinée (Check'Up):

- Présentation des projets (identifiés sur les deux événements en amont), évaluation de l'impact social et territorial, approche du modèle économique ;
- Session de travail sur la forme l'après-midi (Pitch) ;
- S'entraîner à la prise de parole en public, rendre intelligible et percutant son propos ;
- Organisé par ALF, l'animation gérée par CoCoshaker en partenariat avec le Parc naturel Régional du Livradois-Forez.



Lien avec le projet de territoire

Attractivité du territoire

Développer l'attractivité du territoire en stimulant la création d'entreprise

Durabilité

- Installation des porteurs de projet sur le territoire ;
- Pérennisation de la présence de CoCoShaker sur le territoire ;
- Développement des activités sur d'autres lieux.

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti

CoCoshaker

Élu référent

Georges MORISON

Agent référent ALF

Frédéric CHAZAL

Localisation

Cunlhat, Ambert et Viverols

Modalité de partenariat avec ALF

Devis

Démarrage de l'opération

Septembre 2019

Fin d'opération

Octobre 2019

Coût de l'opération

2 k€ à 2,5 k€ TTC

Coût annuel de l'équipement / de l'animation / de la délégation

- Fonctionnement ;
- Restauration ;
- Prestation de services.



B23

PROPOSER DES DÉBOUCHÉS DANS LA FILIÈRE « BOIS » AU PUBLIC FRAGILE

Maître d'ouvrage · Ambert Livradois Forez

Partenaires identifiés (niveau 2) · DETOURS, Mission locale, SPEP, GRETA, employeurs filière « bois »



Objectifs de l'opération

- > Mettre en relation les offres d'emploi de la filière « bois » avec les personnes en difficulté d'insertion professionnelle.



Description détaillée de l'opération

La filière « bois » est très importante sur le territoire et propose des offres d'emploi. Cependant, les employeurs de la filière peinent à recruter. C'est pourquoi, il s'agit de cibler les personnes volontaires pour travailler dans la filière « bois » dans les chantiers d'insertion ou à la Mission Locale afin de leur proposer des offres d'emplois correspondantes. Les formations nécessaires seraient bâties en amont avec les employeurs et le GRETA, et pourraient être proposées au public volontaire en lui garantissant à l'issue de la formation, des débouchés chez un employeur.



Lien avec le projet de territoire

Attractivité du territoire

Offrir des pistes d'emploi aux personnes en difficulté d'insertion

Conditions de la réussite

Cibler les formations, avoir un groupe d'employeurs intéressés par la démarche

Durabilité

Équité sociale, viabilité économique, respect de l'environnement

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti

DETOURS

Élu référent

Simon RODIER

Agent référent ALF

Florence USANNAZ et Marie-Laure LABOURÉ

Localisation

Lieu diffus

Modalité de partenariat avec ALF

Convention avec les employeurs, le GRETA, la Mission Locale, DETOURS

Démarrage de l'opération

2020

Fin d'opération

Reconduit annuellement

Coût de l'opération

Animation



B31

REVALORISER TOURISTIQUEMENT LA LIGNE FERROVIAIRE SUR LA VALLÉE DE LA DORE

Maître d'ouvrage · Pôle «Économie» Ambert Livradois Forez

Partenaires identifiés (niveau 2) · Syndicat ligne ferroviaire, Le Puy-en-Velay Agglomération, Agrivap



Objectifs de l'opération

> La ligne ferroviaire est un axe structurant d'Ambert Livradois Forez puisqu'elle constitue un axe vertical Nord-Sud du territoire, d'Olliergues à Arlanc. Dans les dernières décennies, plusieurs programmes liés au frêt ont été mis en place en vain. Aujourd'hui, la ligne ferroviaire est principalement utilisée par le train touristique Agrivap qui exploite une activité estivale (train touristique, vélorail). Un travail doit être mené pour conforter cette activité et en développer d'autres pour assurer la pérennité de la ligne.



Description détaillée de l'opération

CONFORTER L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE ACTUELLE:

Trouver un modèle économique pérenne pour le train touristique (ligne Ambert / La Chaise Dieu mais aussi ligne Le Puy / La Chaise Dieu) et le vélo rail (scénarisation de la pratique);

Des pistes de développement doivent être axées sur:

- L'hébergement touristique sur la voie;
- La restauration (wagon restaurant);
- Une offre ludique (ex: escape game).

DÉVELOPPER D'AUTRES ACTIVITÉS SUR OU AUTOUR DE LA LIGNE FERROVIAIRE:

- Actions et animations culturelles autour des gares du territoire: exposition participative et fédératrice à partir de la Gare de l'Utopie (souvenirs des lieux, valorisation des témoignages), événements originaux dans les gares (déplacement du public

et/ou de la compagnie en train) qui permettent une communication extérieure intéressante;

- Développement de la mobilité (train, vélo...): le suivi du projet «Cyclo Dore» est à privilégier ainsi que l'offre entre le Puy et la Chaise Dieu qui pourrait faciliter une liaison entre Ambert et d'autres sites de Haute-Loire (La Chaise Dieu mais aussi Malaguet, le château Saint-Vidal et la ville du Puy).



Lien avec le projet de territoire

Attractivité du territoire

Miser sur le tourisme, les activités de nature: une image du territoire en externe et une porte d'entrée pour l'accueil de nouveaux habitants.

Conditions de la réussite

- **FEDERER**: être capable de travailler en commun avec la Haute-Loire, le syndicat mixte de la ligne ferroviaire, Agrivap, etc. La ligne ferroviaire est un axe structurant d'ALF et peut permettre un projet transversal;
- **OSER**: innover des solutions autant sur le tourisme, que sur la culture, la mobilité;
- **DIFFUSER**: lien avec les territoires voisins, l'image et l'attractivité du territoire.

Durabilité

- **ÉCONOMIQUE**: emplois liés aux activités;
- **ENVIRONNEMENTALE**: espaces liés à la ligne ferroviaire et ses environs;
- **SOCIALE**: accès aux activités.

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti

Pôle «Économie», pôle «Culture» et pôle «Social» d'Ambert Livradois Forez

Élu référent

Michel BRAVARD

Agent référent ALF

Sylvain RINGENBACH

Localisation

Axe Nord-Sud de la ligne ferroviaire

Modalité de partenariat avec ALF

Plan d'actions en construction avec les différents acteurs

Démarrage de l'opération

2020

Coût de l'opération

2020: expérimentation «escape game» 21k€ portée par Agrivap

Types de dépenses

Investissement et fonctionnement (syndicat ligne ferroviaire)

B32

CRÉATION ET ENTRETIEN DE LA DESSERTE FORESTIÈRE

Maître d'ouvrage • Ambert Livradois Forez

Partenaires identifiés (niveau 2) • Communes, communes forestières, CRPF, ONF



Objectifs de l'opération

- > Faciliter l'accessibilité aux espaces forestiers pour valoriser la ressource en bois.



Description détaillée de l'opération

- Le Schéma Directeur de Desserte Forestière validé fin 2019 définit l'orientation et les aménagements nécessaires afin d'améliorer l'accès aux massifs forestiers. Ce document identifie les secteurs à enjeu et précise le portage de chaque projet (communal ou communautaire). L'inscription des projets dans le SDDF permet l'accès aux financements publics.
- Pour les projets relevant de sa compétence, ALF sollicite les financements et l'accompagnement d'un maître d'œuvre puis recrute les entreprises qualifiées pour la réalisation des travaux.
- Les modalités d'organisation de l'entretien des voiries forestières intercommunales sont définies dans des conventions signées entre les communes et ALF. Les rôles sont partagés ainsi :
 - Les communes réalisent l'entretien régulier de «proximité»
 - La communauté de communes assure les travaux plus lourds concernant la reprise de la bande de roulement



Lien avec le projet de territoire

Attractivité du territoire

- L'amélioration de la desserte permet une meilleure valorisation du bois ;
- Dynamisme de la filière forêt-bois.

Conditions de la réussite

- Partage du projet avec les propriétaires riverains et les communes ;
- Financements disponibles.

Durabilité

- Conforter des emplois non dé-localisables ;
- Prendre en compte les aspects environnementaux ;
- Améliorer les pratiques de gestion sylvicole.

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti

- Maître d'œuvre : ONF, bureau d'études ;
- Entreprises de travaux publics.

Élu référent

Laurent BACHELERIE

Agent référent ALF

Marie-Laure LABOURÉ

Localisation

Voiries forestières intercommunales : sur toute l'étendue de ALF

Modalité de partenariat avec ALF

- Convention de financement avec l'Europe, l'État et le Conseil départemental 63 ;
- Convention Ambert Livradois Forez et communes pour l'entretien des voiries forestières ;
- Contrat de prestation avec les entreprises ;
- «Mode opératoire» pour l'utilisation de la voirie lors des chantiers d'exploitation.

Démarrage de l'opération

En cours

Coût de l'opération

À définir en fonction des projets sélectionnés dans le SDDF.



B33

PROMOUVOIR LE BOIS LOCAL

Maître d'ouvrage • Ambert Livradois Forez

Partenaires identifiés (niveau 2) • Communes Forestière 63, entreprises locales, CRPF, Office National des Forêts, Parc Naturel Régional du Livradois-Forez, FIBOIS



Objectifs de l'opération

- > Favoriser l'utilisation du bois local dans ses différents usages et notamment la construction ;
- > Améliorer la valorisation de la ressource forestière.



Description détaillée de l'opération

PROMOUVOIR LA CONSTRUCTION EN BOIS LOCAL :

- Formation à destination des prescripteurs sur l'utilisation du bois dans la construction ;

- Réflexion sur les travaux de maîtrise d'ouvrage intercommunale et sensibilisation des communes afin de « montrer l'exemple » dans les bâtiments publics.

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DE LA CERTIFICATION «BOIS DES TERRITOIRES DU MASSIF CENTRAL» :

- Relais de communication, insertion dans les marchés publics etc.

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT D'UNE FILIÈRE DE SECONDE TRANSFORMATION :

- Soutenir les formations locales en lien avec ces métiers ;
- Créer un contexte favorable à la transmission ou l'installation d'entreprises.



Lien avec le projet de territoire

Attractivité du territoire

- Territoire moteur dans la valorisation durable de sa ressource forestière ;

Conditions de la réussite

- Volonté des entreprises de développer d'autres produits ;
- Capacité financière des acheteurs pour le bois local.

Durabilité

- Principe d'économie circulaire où le bois est transformé et consommé localement ;
- Soutien aux emplois non délocalisables de la filière forêt-bois.

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti

FIBOIS, Association pour la valorisation du Bois des Territoires du Massif Central

Élu référent

Laurent BACHELERIE

Agent référent ALF

Marie-Laure LABOURÉ

Démarrage de l'opération

2022 / Formation dès 2019

Coût de l'opération

Animation et prestation (formation à 8k€)



B34

PORTER UNE ANIMATION TERRITORIALE POUR UNE GESTION DURABLE DES FORÊTS

Maître d'ouvrage : Ambert Livradois Forez

Partenaires identifiés (niveau 2) : Communes, Communes Forestières 63, Parc Naturel Régional du Livradois Forez, Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, associations de propriétaires forestiers, CRPF



Objectifs de l'opération

- > Mise en place d'une animation forestière à travers un partenariat avec le Département du Puy de Dôme, afin de dynamiser la gestion et la mobilisation durable de la ressource forestière (présence sur le territoire d'un animateur forestier professionnel).



Description détaillée de l'opération

APPORTER UNE CONNAISSANCE FINE DU TERRITOIRE :

- Diagnostic des massifs forestiers (propriétés, peuplements forestiers, interventions forestières possibles,...) ;
- Mise en oeuvre d'animations collectives et individuelles en partenariat avec les partenaires forestiers ;
- Réalisation d'actions d'animation collectives: réunions de vulgarisation, formation de groupes de propriétaires, etc. ;
- Réalisation d'actions d'animation individuelles: visite conseil, appui aux décisions de gestion, lien et mise en relation avec des professionnels, etc.

FAVORISER L'ORGANISATION DES PROPRIÉTAIRES POUR LA GESTION ET L'EXPLOITATION DES BOIS :

- Appui au développement des associations de propriétaires forestiers ;
- Réalisation de regroupements de chantiers avec une approche globale et concertée de projets sylvicoles.

ACCOMPAGNER LA CRÉATION DE DESERTES FORESTIÈRES ET LA BONNE UTILISATION DE LA DESSERTE EXISTANTE :

- Aide au montage de dossiers de demande de subvention ;
- Assistance aux maîtres d'ouvrages publics dans les chantiers de desserte ;
- Organisation de la validation technique des nouvelles dessertes par les entreprises d'exploitation forestière ;
- Porter à connaissance des projets de voiries ;
- Suivi de la mise en oeuvre du mode opératoire relatif à l'utilisation de la voirie forestière.



Lien avec le projet de territoire

Attractivité du territoire

- Sensibilisation à la gestion durable des forêts: mieux gérer pour mieux préserver les paysages, et la biodiversité tout en permettant une exploitation des bois

Conditions de la réussite

- Mobilisation des propriétaires forestiers ;
- Concertation avec les partenaires de la filière.

Durabilité

Prise en compte des aspects environnementaux dans le gestion sylvicole

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti

Communes forestières, Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, CRPF, Parc Naturel Régional Livradois-Forez

Élu référent

Laurent BACHELERIE

Agent référent ALF

Marie-Laure LABOURÉ

Localisation

ALF

Modalité de partenariat avec ALF

Convention Conseil Départemental du Puy de Dôme / ALF

Démarrage de l'opération

En cours

Fin d'opération

Fin de la convention en cours : juillet 2021

Coût de l'opération

Animation et coût convention Conseil Départemental du Puy de Dôme: 23 k€/an soit 69 k€ sur 3 ans

B41

RACONTER L'HISTOIRE DE L'ÉVOLUTION DES TECHNIQUES INDUSTRIELLES ET VALORISER LES TECHNIQUES INNOVANTES

Maître d'ouvrage : Ambert Livradois Forez, communes

Partenaires identifiés (niveau 2) : Les entreprises locales, CMA, CCI, Travailler et Vivre en Livradois-Forez, Maison du tourisme, Route des métiers, artisans, Moulin Richard de Bas, Le Bief, Carton Plein



Objectifs de l'opération

Via la valorisation des savoir-faire traditionnels et contemporains d'excellence du territoire, l'objectif est de renforcer notre image sur cette thématique, afin de :

- > Développer un tourisme industriel (en renforçant la complémentarité entre les activités de pleine nature et les activités de culture) ;
- > Valoriser les emplois pour les rendre plus attractifs aux yeux de la jeunesse et des (futurs) habitants ;
- > Renforcer l'estime des habitants pour leur territoire.



Description détaillée de l'opération

- Raconter notre territoire (son passé, son présent et son avenir) en prenant comme fil conducteur, l'évolution des techniques et savoir-faire et notre excellence en la matière ;
- Écrire l'encyclopédie vivante des techniques et savoir-faire / l'encyclopédie du 21^e siècle : partir des anciennes planches de l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert concernant les techniques de notre territoire et les compléter avec les savoir-faire contemporaines. Ces planches seront techniques et pédagogiques, autant qu'illustratives et artistiques ;
- Création d'un réseau de lieux-vitrines des savoir-faire anciens et contemporains, pour les valoriser et montrer leurs évolutions au cours de l'histoire (des techniques, des formes, des matériaux...).

Grâce au fil conducteur de l'Encyclopédie, il s'agit d'inciter à circuler sur le territoire pour découvrir les techniques et savoir-faire :

- Développer l'offre de visites « savoir-faire » existante : musées, producteurs, artisans, cf D23 ;
- Inciter les producteurs, artisans, industriels à ouvrir leurs portes ou à aménager des espaces de découverte (intérieurs ou extérieurs) ;
- Aménager des petits circuits de découverte liés aux savoir-faire du territoire, cf. D13 ;
- Créer des outils de médiation (création de documents ou de jeux pour découvrir les techniques mises en œuvre...) à destination du grand public, touristes, écoles (en lien avec des kits pédagogiques), entreprises ;
- Aménager des « vitrines » de l'Encyclopédie (vitrines au sens figuré et/ou au sens propre : valorisation des vitrines de centre bourg en cabinets de curiosité par exemple) ;
- Etc.

- Plus globalement, il s'agira d'inscrire la valorisation de ces techniques et savoir-faire « à haute valeur ajoutée » au sein d'ALF et de sa stratégie de communication :
 - Valoriser les entreprises labellisées « Entreprise du patrimoine vivant » et plus globalement les entreprises riches de savoir-faire, au sein de la communication d'ALF via par exemple des rubriques sur le site internet « Les filières d'excellence », des publications sur les réseaux sociaux, des zooms dans le magazine de territoire, une vidéo promotionnelle illustrant les filières d'excellence, etc. Ces actions sont données à titre d'exemple et devront être étudiées dans le cadre d'un plan d'actions ;

- Favoriser la visibilité des produits fabriqués dans les entreprises, voire vente de ces produits ;
- Etc.



Lien avec le projet de territoire

Attractivité du territoire

- Le territoire appuie son développement économique notamment sur les filières d'excellence : la tresse, le bois et la fourme d'Ambert ;
- Mieux valoriser un « territoire d'industries à la campagne ».

Conditions de la réussite

Mobilisation de personnes ressources de divers horizons : industriels, artisans, passionnés d'histoire, associations, habitants et élus des communes ; appropriation par la population de la fierté de l'héritage des activités passées qui ont évolué pour être, à ce jour, reconnues au niveau national et international ; distillation du savoir sur l'ensemble du territoire : musée vivant hors les murs.

Durabilité

- **ÉCONOMIQUE** : projet évolutif avec le temps et les activités, investissement à long terme.
- **ENVIRONNEMENTALE** : utilisation d'espaces vides (anciennes boutiques) ou création de mobilier réalisé avec des matériaux et techniques locaux (pisé, murs en pierres sèches et bâtis, charpente bois, tuile, chaume...).

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti

Centre Culturel Le Bief via La Manufacture d'images, Association « Carton Plein », entreprises, communes

Élu référent

Chantal FACY

Agent référent ALF

Christel GAY

Localisation

Lieux diffus et affichages multiples (Bureaux d'Information Touristique, Maisons des Services Au Public, entreprises, restaurateurs...)

Modalité de partenariat avec ALF

ALF animateur du projet

Démarrage de l'opération

2019

Fin d'opération

2040

Coût de l'opération

- Court terme : animation et budget du service ;
- Dans un second temps : création de supports de médiation et de visites à budgéter / outils de communication

UN TERRITOIRE QUI APPUIE SON DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE NOTAMMENT SUR LES FILIÈRES D'EXCELLENCE: LA TRESSE, LE BOIS ET LA FOURME D'AMBERT

ACCOMPAGNER L'ÉMERGENCE DE CIRCUITS COURTS, DE PRODUCTIONS CERTIFIÉES DE QUALITÉ

B51

PROPOSER UN ESPACE-TEST AGRICOLE AUX COMMUNES

Maître d'ouvrage • Ambert Livradois Forez

Partenaires identifiés (niveau 2) • RENETA et les structures du territoire qui accompagnent les porteurs de projet (Chambre d'agriculture, Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, associations), communes



Objectifs de l'opération

- > Favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs sur le territoire ;
- > Permettre l'expérimentation des porteurs de projet et le « test » de leurs futures activités ;
- > Sécuriser les reconversions professionnelles et les parcours d'installation agricole.



Description détaillée de l'opération

- La Communauté de communes sollicitera l'accompagnement d'une structure telle que RENETA (Réseau National des Espaces Test Agricoles) pour la création d'un projet sur son territoire.
- L'espace-test agricole a pour fonction de mettre à disposition:
 - Un cadre juridique permettant le test de l'activité (fonction de « couveuse » : hébergement juridique, fiscal et financier) ;
 - Des moyens de production (fonction de « Pépinière ») ;
 - Un accompagnement et un suivi personnalisé (technique, administratif et humain).
- L'espace-test nécessite une animation/coordination globale afin d'assurer le suivi administratif et financier du dispositif en continu et à long terme.
- Les espaces-tests complètent la gamme des outils d'accompagnement à l'installation.



Lien avec le projet de territoire

Attractivité du territoire

- Accueil et accompagnement de projets agricoles diversifiés ;
- Accueil de nouveaux habitants dans de vrais projet de vie.

Conditions de la réussite

Volonté des différentes parties prenantes à travailler ensemble pour accompagner les porteurs de projet.

Durabilité

- Développement d'outils de production respectueux de l'environnement ;
- Création d'emplois locaux ;
- Création de structures pluri-acteurs.

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti

RENETA

Élu référent

Laurent BACHELERIE

Agent référent ALF

Marie-Laure LABOURÉ

Localisation

Ambert Livradois Forez

Modalité de partenariat avec ALF

Propriétaires privés ou publics pour la mise à disposition de terrains, convention RENATA

Démarrage de l'opération

2022

Fin d'opération

2028

Coût de l'opération

Animation et investissement: acquisition de matériel pour l'espace-test.



UN TERRITOIRE QUI APPUIE SON DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE NOTAMMENT SUR LES FILIÈRES D'EXCELLENCE: LA TRESSE, LE BOIS ET LA FOURME D'AMBERT

ACCOMPAGNER L'ÉMERGENCE DE CIRCUITS COURTS, DE PRODUCTIONS CERTIFIÉES DE QUALITÉ

B52

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Maître d'ouvrage • Service déchets Ambert Livradois Forez

Partenaires identifiés (niveau 2) • Les entreprises présentes sur ALF, Parc Naturel Régional du Livradois Forez, Pôle « Économie », Pôle « Agriculture-Forêt -Environnement et Aménagement Durables », Travailler et Vivre en Livradois-Forez, VALTOM, CCI, Région Auvergne-Rhône-Alpes, CMA



Objectifs de l'opération

- > Mise en application du Schéma Local de Gestion des Déchets Organiques (SLGDO): lutte contre le gaspillage alimentaire et compostage des biodéchets (= réduction des déchets) ;
- > Bouclage accompagnement des entreprises à l'EIT ;
- > Développement de nouveaux flux de recyclage en déchetterie (augmenter le taux de valorisation) ;
- > Adoption d'un règlement de collecte coercitif pour faire augmenter le taux de valorisation "matière" sur les OMA ;
- > Préparation de la mise en place de l'Économie Circulaire (hausse du taux de valorisation) ;
- > Éco exemplarité de la collectivité (textile sanitaire, portage de repas à domicile, ...).



Description détaillée de l'opération

- Créer une dynamique avec les acteurs économiques ;
- Diminuer les apports de branches en déchetteries ;
- Gestion de proximité des biodéchets ;
- Développer les actions contre le gaspillage alimentaire ;
- Réduire les emballages et les papiers ;
- Promouvoir l'éco-consommation ;
- Développer les éco-événements sur le territoire ;
- Promotion de l'allongement de la durée de vie des objets par

le réemploi, la réutilisation et la réparation ;

- Augmenter les performances de tri et de valorisation des collectes sélectives (emballages, papiers et verre) ;
- Augmenter la valorisation des biodéchets ;
- Mieux valoriser les déchets en déchetteries et les textiles ;
- Devenir une collectivité éco-exemplaire en intégrant l'économie circulaire à chaque niveau de la collectivité.



Lien avec le projet de territoire

Attractivité du territoire

- Image de territoire pionnier en économie circulaire ;
- Un territoire « climatique » au service de sa population.

Conditions de la réussite

- Un portage politique fort ;
- Une gouvernance partagée ;
- Une complémentarité et une synergie des services d'ALF sur la démarche ;
- Une grande réactivité.

Durabilité

- Baisse de la production de déchets sur le territoire ;
- Augmentation de la valorisation des déchets des entreprises et des particuliers ;
- Baisse des consommations énergétiques des entreprises et des particuliers ;
- Augmentation de la part des énergies renouvelables locales consommées par les entreprises et les particuliers.

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti

Prestataire extérieur si nécessaire

Élu référent

Jean-Claude DAURAT

Agent référent ALF

- Emmanuelle PIRON pour l'animation de la démarche ;
- Audrey JOHANY pour l'énergie ;
- Rodolphe MOREAU pour le développement économique.

Localisation

Territoire d'ALF

Modalité de partenariat avec ALF

- Avec les entreprises: partenariat public/privé avec une gouvernance partagée à moyen terme ;
- Avec les particuliers: conventions, chartes.

Démarrage de l'opération

2019

Fin d'opération

2030

Types de dépenses

- Moyens humains: financement de l'animateur « économie circulaire » ;
- Dépenses d'animation: présence d'experts, petits-déjeuners.

Coût annuel de l'équipement / de l'animation / de la délégation

- Coût annuel: coûts transversaux à intégrer dans la F22 et F23
- Pris en charge par: Parc Naturel Régional du Livradois-Forez, région Auvergne-Rhône-Alpes, financement entreprises et à terme autofinancement, quand la démarche prendra la forme d'une structure identifiée

UN TERRITOIRE QUI APPUIE SON DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE NOTAMMENT SUR LES FILIÈRES D'EXCELLENCE: LA TRESSE, LE BOIS ET LA FOURME D'AMBERT

AIDER LES PROJETS DE REPRISE D'EXPLOITATION POUR FACILITER LES SUCCESSIONS

B61

POURUIVRE UNE ANIMATION TERRITORIALE DE PROXIMITÉ DANS LE DOMAINE AGRICOLE

Maître d'ouvrage · Ambert Livradois Forez

Partenaires identifiés (niveau 2) · Chambre d'agriculture, Conseil Départemental du Puy-de-Dôme



Objectifs de l'opération

Poursuivre le travail mené auparavant par le Réseau Agricole, en mettant en place, avec le Conseil départemental du Puy-de-Dôme, une animation territoriale agricole dont les principaux objectifs sont:

- > Le suivi des agriculteurs de plus de 55 ans et leur sensibilisation aux enjeux de la transmission ;
- > L'accueil des porteurs de projet ;
- > La mise en oeuvre de stratégies foncières adaptées.



Description détaillée de l'opération

APPORTER UNE CONNAISSANCE FINE DU TERRITOIRE:

- Suivi des données agricoles du territoire ;
- Mise en place d'une veille foncière via VigiFoncier ;
- Mise en place d'un réseau d'élus référents communaux.

DÉFINIR ET METTRE EN OEUVRE DES POLITIQUES TERRITORIALES POUR LE MAINTIEN DE L'ACTIVITÉ AGRICOLE:

- Définir et mettre en oeuvre des stratégies locales foncières (réunions avec les référents agricoles notamment, par secteur): diagnostic par secteur et proposition d'actions (restructuration foncière, outils fonciers, outils financiers, ...).

ENCOURAGER L'INSTALLATION ET LA TRANSMISSION D'ACTIVITÉS AGRICOLES:

- Sensibilisation des cédants: prise de contact, rencontre, diffusion des offres, ... ;
- Accompagnement des porteurs de projet: prise de contact, rencontre, accompagnement, lien aides existantes, ...

COMMUNIQUER SUR L'OFFRE DE SERVICES D'ANIMATION TERRITORIALE POUR ACCOMPAGNER LA RÉALISATION DES PROJETS D'ENTREPRISE AGRICOLE:

- Annuaire des opérateurs techniques intervenant sur la transmission / installation ;
- Rencontre avec les partenaires ;
- Se faire connaître ;
- Journée formation / information ;
- Speed dating cédants / porteurs de projet.



Lien avec le projet de territoire

Attractivité du territoire

L'agriculture comme facteur d'attractivité: faciliter les installations d'agriculteurs sur le territoire, valoriser les agriculteurs et leurs métiers, faciliter les installations en agriculture.

Conditions de la réussite

Parvenir à mobiliser les exploitants agricoles pour échanger sur cette thématique.

Durabilité

- Amélioration des conditions de travail des agriculteurs ;
- Des agriculteurs qui s'installent sur un territoire = un territoire vivant et nourricier.
- Création ou transmission d'entreprises.

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti

Lien avec le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme

Élu référent

Laurent BACHELERIE

Agent référent ALF

Marie-Laure LABOURÉ

Localisation

ALF

Modalité de partenariat avec ALF

Convention avec le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme

Démarrage de l'opération

En cours

Fin d'opération

Fin de la convention actuelle: novembre 2021.

Coût de l'opération

Animation et coût convention avec le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme: 23 k€/an sur 3 ans soit 69 k€ (mais devrait être reconduite)

Types de dépenses

- Coût animation auprès du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme ;
- Coût animation en interne.

Coût annuel de l'équipement / de l'animation / de la délégation

23 k€/an et animation interne

Plan de financement

- ALF: 23 k€ et animation interne
- Conseil Départemental: le reste du coût du poste et frais de structure



B62

ACCOMPAGNER LA REPRISE / TRANSMISSION DANS LE DOMAINE AGRICOLE

Maître d'ouvrage : Ambert Livradois Forez

Partenaires identifiés (niveau 2) : Organisations Professionnelles Agricoles, Conseil Départemental du Puy-de-Dôme



Objectifs de l'opération

- > Installer de nouveaux actifs agricoles ;
- > Permettre le renouvellement des générations.



Description détaillée de l'opération

AMÉLIORER L'ACCOMPAGNEMENT EXISTANT PAR UNE RÉFLEXION CO-CONSTRUITE AVEC LES DIFFÉRENTS PARTENAIRES PROFESSIONNELS

Construire un process d'accompagnement spécifique :

- Accompagner les agriculteurs cédants et les porteurs de projet ;

- Mener un travail actif de mise en relation des offres de reprises et des projets d'installation ;
- Faciliter l'accès au foncier ;
- Envisager des projets de transmission via des solutions innovantes.



Lien avec le projet de territoire

Attractivité du territoire

- Accueil de nouveaux habitants pour de vrais projets de vie ;
- Dynamisme de la filière agricole.

Conditions de la réussite

- Fédérer les partenaires professionnels ;
- Convaincre les agriculteurs du rôle qu'ils ont à jouer dans la démarche.

Durabilité

- Renouvellement des actifs agricoles et dynamisation de l'économie locale associée ;
- Développer l'autonomie alimentaire du territoire ;
- Maintien des paysages ouverts.

Élu référent

Laurent BACHELERIE

Agent référent ALF

Marie-Laure LABOURÉ

Localisation

ALF

Modalité de partenariat avec ALF

Convention avec le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme

Démarrage de l'opération

En cours

Coût de l'opération

Animation



C11

ÉTOFFER L'OFFRE IMMOBILIÈRE À DESTINATION DES ENTREPRISES

Maître d'ouvrage · Pôle « Économie » Ambert Livradois Forez**Partenaires identifiés (niveau 2)** · Communes, Parc Naturel Régional Livradois-Forez**Objectifs de l'opération**

- > **Création de locaux à vocation artisanale (type atelier avec ou sans point de vente) en ZAE et/ou hors ZAE ;**
- > **Proposer une offre structurée sur le territoire ;**
- > **Création d'une pépinière d'entreprises sur la ZAC des Barthes afin de compléter l'offre actuelle.**

**Description détaillée de l'opération****CRÉATION D'IMMOBILIER D'ENTREPRISES APRÈS UN TRAVAIL EN PARTENARIAT AVEC LES SERVICES DE LA CCI QUI PERMETTRA DE RÉALISER :**

- Un état des lieux de l'offre immobilière disponible sur le territoire ;
- Une analyse des besoins des entreprises (en développement ou en création) en termes d'immobilier (localisation géographique, superficie, types de locaux, équipements, étude de faisabilité économique) ;
- Une détermination du cahier des charges en vue d'une consultation de maîtrise d'œuvre.

VALORISATION DES DISPONIBILITÉS FONCIÈRES ET IMMOBILIÈRES À DESTINATION DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES DE LA PART DE LA CCI :

- Recensement et caractérisation des locaux et terrains disponibles en lien avec ALF et les communes ;
- Mise en avant des offres via le site « Bourse des locaux » ;
- Accompagnement des investisseurs dans leurs recherches de sites.

**Lien avec le projet de territoire****Attractivité du territoire**

Améliorer la transmission-reprise, la création d'activités commerciales, industrielles et artisanales

Conditions de la réussite

FÉDÉRER : création de pépinières d'entreprises et vente de terrain pour création d'immobilier d'entreprises

Durabilité

ÉCONOMIQUE : par la création de nouvelles structures, en ZAE ou hors ZAE, à vocation artisanale ou de services aux entreprises ;

ENVIRONNEMENTALE : il est nécessaire de réaliser des bâtiments en prenant en considération des matériaux de qualité provenant du territoire ;

SOCIALE : par des échanges réguliers entre ALF, ses partenaires et les porteurs de projet.

Maître d'œuvre ou prestataire present

CCI et ALF

Élu référent

Daniel FORESTIER

Agent référent ALF

Rodolphe MOREAU

Localisation

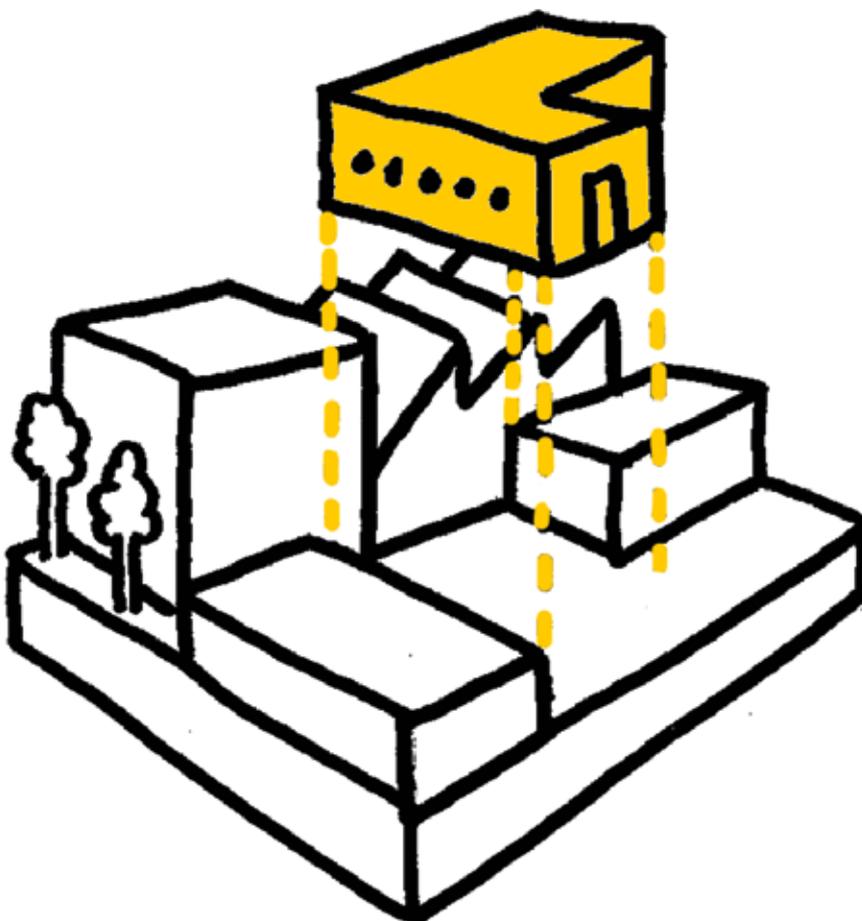
Diffuse

Démarrage de l'opération

2019

Fin d'opération

Travail continu jusqu'en 2040



C12

DISPOSER DE RÉSERVES FONCIÈRES EN ZAE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Maître d'ouvrage • Pôle « Économie » Ambert Livradois Forez
Partenaires identifiés (niveau 2) • Communes, Parc Naturel Régional Livradois-Forez



Objectifs de l'opération

> ALF se retrouve aujourd'hui dans une position délicate en matière de disponibilités foncières en ZAE. L'offre est assez bien structurée sur le territoire mais les zones où l'enjeu est le plus important, notamment dans la vallée, se retrouvent dépourvues de terrains en ZAE. Le besoin est urgent, que ce soit pour les entreprises du territoire qui souhaitent se développer, ou pour en accueillir de nouvelles. Un travail de « zonage » avec le SCOT Livradois-Forez doit s'affiner au cours des prochaines années afin d'être dans une démarche de développement, pour accueillir des entreprises de diverses tailles, dans plusieurs filières d'activités (industrie, bois, etc.).



Description détaillée de l'opération

DANS LE CADRE DU SCOT DU LIVRADOIS-FOREZ, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ALF A FAIT DES DEMANDES D'EXTENSION POUR :

- La zone industrielle de la Masse à Ambert pour 6 ha ;
- La zone industrielle du Pré Monsieur à Arlanc pour 13 ha ;
- La zone du Grand Pré à Cunlhat pour 1,5 ha ;
- La zone intercommunale environnementale à Dore-l'Église pour 2,5 ha.

DIAGNOSTIC DES ZONES EXISTANTES SUR L'ASPECT FONCIER, RECENSEMENT DES FRICHES ET BESOINS EN TERMES DE SERVICE :

- Étude de requalification des zones existantes (La Masse), rue de l'Industrie et rue Marc Seguin ;
- Étude de recensement des friches et terrains potentiels ;
- Diagnostic des besoins en services.

ZAC DES BARTHES :

- Création d'un règlement de la zone et d'un cahier des prescriptions ;
- Réalisation d'un aménagement qui valorise la biodiversité, l'environnement, qui diminue l'impact sur la zone humide ;
- Mise en place d'actions auprès des entreprises répondant à des besoins en termes de services ;
- Travail sur un aménagement qui prévoit la possibilité de créer des gîtes d'entreprises, des extensions de certaines entreprises.



Lien avec le projet de territoire

Attractivité du territoire

Améliorer la transmission-reprise, et la création d'activités commerciales, industrielles et artisanales

Conditions de la réussite

FÉDÉRER : mobilisation des communes pour garantir sur leur territoire la possibilité d'installer des entreprises

Durabilité

ÉCONOMIQUE : le développement des zones d'activités est un levier majeur du développement économique du territoire ;

ENVIRONNEMENTALE : il est nécessaire de réaliser des extensions en considérant les « zonages environnementaux sensibles » comme les milieux humides ;

SOCIALE : les zones d'activités peuvent accueillir des entreprises en développement mais également des entreprises en création.

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti

Communauté de communes Ambert Livradois Forez

Élu référent

Daniel FORESTIER

Agent référent ALF

Rodolphe MOREAU

Localisation

Diffuse

Démarrage de l'opération

2019

Fin d'opération

Travail continu jusqu'en 2040

Coût de l'opération

- Animation : 20 k€ ;
- Investissement ZAC des Barthes : 500 k€ ;
- Étude sur la requalification : 50 k€.

Types de dépenses

Investissement et fonctionnement

AMÉLIORER LA TRANSMISSION, LA REPRISE, LA CRÉATION D'ACTIVITÉS COMMERCIALES, INDUSTRIELLES ET ARTISANALES

ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJET : ÊTRE RÉACTIF, PROPOSER DES SOLUTIONS DE PRISE EN CHARGE (LOGEMENT TEMPORAIRE PAR EXEMPLE, LOYERS ÉVOLUTIFS...), S'ASSURER DU SUIVI DE FAÇON PROFESSIONNELLE

C21

STRUCTURER L'ACCUEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJET ET DES NOUVEAUX HABITANTS

Maître d'ouvrage • Ambert Livradois Forez

Partenaires identifiés (niveau 2) • Communes, entreprises du territoire, CCI, CMA, CA, BGE, ADIE, Cap'Actif, Auvergne Active, PFIL



Objectifs de l'opération

- > Stimuler la création d'activités économiques ;
- > Améliorer l'attractivité du territoire par la qualité de l'accompagnement de porteurs de projet et des nouveaux habitants ;
- > Accueillir de nouvelles populations.



Description détaillée de l'opération

Réaliser un accueil qualitatif d'un porteur de projet ou d'un potentiel nouvel habitant suppose une approche complète de l'accompagnement afin d'assurer les conditions de l'émergence ou la concrétisation de projets économiques ou d'installation sur le territoire.

Un ensemble d'outils, d'acteurs et de cheminements/étapes bien identifiés seront le socle de la réussite de cette démarche.

L'ACTION SE STRUCTURERA GRADUELLEMENT AUTOUR DES VOLETS SUIVANTS :

- Un projet d'accueil partagé ;
La démarche nécessite un travail préalable de réflexion commune à l'ensemble des acteurs accompagnateurs concernés (pôle « Économie »/Maisons de services, secrétaires de mairie, chambres consulaires, Cap'actif, ambassadeurs du territoire, autres acteurs qui accompagnent la création d'entreprise) afin de définir le rôle et le moment d'intervention de chacun dans le processus d'accompagnement. Cette étape est nécessaire pour susciter l'adhésion à des valeurs communes, une culture de l'accueil partagée.

UN RÉSEAU D'ACCOMPAGNATEURS LISIBLE PRENANT APPUI SUR LES MAISONS DE SERVICES :

- Les agents des Maisons de services auront un rôle significatif à jouer dans le processus global de l'accueil et de l'accompagnement, les MSAP étant avec les mairies, la porte d'entrée sur le territoire. L'agent MSAP aura une posture d'aidant qui assure le lien, oriente vers les bons interlocuteurs et trouve la réponse aux besoins du porteur de projet/nouvel arrivant en s'appuyant sur le réseau des partenaires identifiés comme sur d'autres maillons du processus d'accompagnement. L'agent MSAP doit avoir une connaissance complète des compétences des acteurs de la création/reprise d'entreprise. Il prendra des nouvelles régulièrement du porteur de projet jusqu'à l'aboutissement de son projet.
- Les agents MSAP seront en charge d'animer des réseaux de secrétaires de mairie pour une meilleure connaissance du réseau local/locaux/logements et un meilleur suivi du porteur de projet/nouvel habitant pendant la période de concrétisation de son projet économique/de vie.
- Les mairies seront les structures ressources pour la recherche d'informations relatives aux besoins des porteurs de projet/nouveaux arrivants : disponibilités foncières, locaux professionnels, logements, offres de services, connaissance du réseau local. Les mairies auront aussi un rôle dans le suivi des porteurs de projet/nouveaux habitants dans la période post-installation/concrétisation du projet.
- Les acteurs de la création/reprise de l'entreprise donneront des conseils techniques spécifiques pour la création de l'activité et les aides financières. Une coordination avec les agents intercommunaux sera nécessaire pour plus de visibilité d'ensemble des conditions de réussite d'un projet.

UN ACCOMPAGNEMENT COMPLET :

- La création d'un petit collectif d'habitants qui pourraient devenir des ambassadeurs de leur commune ou de leur micro-secteur géographique, ferait en sorte que l'ensemble des acteurs du territoire contribuent à la démarche. Ce comité d'accueil pourrait être composé d'un élu référent à l'accueil, un représentant d'une entreprise, un membre d'une association locale, des habitants de la commune motivés (un vivier pourrait être constitué parmi les anciens « nouveau arrivants »). Ces ambassadeurs peuvent être de bon conseil pour un projet économique ou pour garder une attention particulière sur les personnes nouvellement installées et participer à leur intégration sociale.
- Des outils spécifiques. Les agents MSAP auront une fonction de « veilleurs » pour identifier les potentiels et les opportunités existants sur le territoire (locaux d'entreprise/activités à reprendre, logements vacants, terrains disponibles). Ce travail servira à réaliser différents outils, de type livret, en lien avec les chargés de mission communauté de communes ALF et les mairies. La création d'un livret d'accueil intercommunal qui recense les services et les commerces pourra également être envisagée.

PHASAGE DE L'ACTION

- Identification des acteurs concernés et concertation sur le « qui fait quoi » ;
- Mise en place d'un plan de formation du personnel ALF/MSAP.



Lien avec le projet de territoire

Attractivité du territoire

- Nombre de nouvelles entreprises créées/reprises ;
- Nombre de nouveaux habitants accueillis.

Conditions de la réussite

Nombre important d'interlocuteurs, manque de lisibilité des différents interlocuteurs, relations difficiles ou manque de communication avec les partenaires, manque de réactivité des partenaires

Élu référent

Guy GORBINET

Agent référent ALF

Georgiana ÉPURE

Localisation

Ensemble du territoire intercommunal (Diffus), Maisons de Services Au Public.

Modalité de partenariat avec ALF

Régie (services ALF) et éventuels conventionnements avec les partenaires

Démarrage de l'opération

2020

Coût de l'opération

Animation, communication et dépenses de formation des agents (5 K€)

Coût annuel de l'équipement / de l'animation / de la délégation

5 k€/an

C31

TESTER DES PROJETS D'HABITAT-RELAIS COUPLÉS AUX ATELIERS RELAIS

Maître d'ouvrage · Ambert Livradois Forez, communes
Partenaires identifiés (niveau 2) · Porteurs de projet



Objectifs de l'opération

- > Installer des porteurs de projet sur l'ensemble du territoire ;
- > Constat: Les zones d'activités sont souvent peu adaptées pour accueillir des petits porteurs de projet de type artisan ou petite unité de production ;
- > Le cadre de vie, le lieu de naissance permet d'attirer ou de conforter des chefs d'entreprises dans leur choix de petites communes d'ALF ;
- > Dans le respect des règles d'urbanisme, l'objectif est de créer une offre de locaux sur l'ensemble du territoire (souvent dans des bâtis existants), qui couplent habitat et atelier, hangar, corps de ferme, etc.



Description détaillée de l'opération

SÉLECTIONNER

3 PROJETS-TESTS SUR LE HAUT LIVRADOIS, LA DORE ET LE FOREZ POUR LEUR POTENTIEL EN TERMES DE QUALITÉ DU BÂTI, SITUATION GLOBALE, DESSERTE INTERNET, POTENTIEL D'ACTIVITÉS, POTENTIEL COMMUNICANT:

- Réhabiliter, rénover ;
- Ciblage des profils des candidats, famille, métiers ;
- Communiquer sur les potentiels d'activités ;
- Recruter ;
- Baux précaires avec option d'acquisition.



Lien avec le projet de territoire

Attractivité du territoire

Développer l'attractivité du territoire en stimulant la création d'entreprise

Conditions de la réussite

Professionalisme de la démarche

Durabilité

Installation des porteurs de projet et suivi régulier

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti

Ambert Livradois Forez, communes

Élu référent

Daniel FORESTIER

Agent référent ALF

Éléonore MELIS

Localisation

3 communes du territoire

Modalité de partenariat avec ALF

Engagement du porteur de projet par convention

Démarrage de l'opération

2021

Fin d'opération

2026

Coût de l'opération

500 k€

Types de dépenses

Investissement et animation

Coût annuel de l'équipement / de l'animation / de la délégation

10 k€

C32

MOBILISER L'HABITAT COMMUNAL ET INTERCOMMUNAL POUR ACCUEILLIR SOUS DES FORMES INNOVANTES (HAMEAUX, CENTRE-BOURG)

Maître d'ouvrage • Ambert Livradois Forez



Objectifs de l'opération

- > Accueillir des habitants sur le territoire en proposant des logements de qualité : faire découvrir le territoire en se sentant bien dans son logement, pour avoir envie d'y rester ;
- > Proposer à des habitants du territoire un logement de qualité : améliorer la qualité de vie des habitants pour qu'ils soient ambassadeurs du territoire.



Description détaillée de l'opération

LES COMMUNES ET L'INTERCOMMUNALITÉ SONT PROPRIÉTAIRES DE LOGEMENTS SUR LE TERRITOIRE. CES LOGEMENTS SONT, POUR LA PLUPART, DE QUALITÉ. L'ACTION PROPOSE DE :

- Faciliter l'entretien de ces logements, en travaillant conjointement avec les communes, pour maintenir un parc de logements de qualité ;

- Engager un recensement des travaux plus lourds et un échéancier pour améliorer la qualité des logements publics ;
- Communiquer largement sur les logements disponibles, en s'appuyant sur les réseaux existants et notamment les MSAP ;
- Innover pour accueillir : envisager des possibilités de « logements relais » pour faciliter l'accession à la propriété. Non défini à ce jour, cela pourrait s'envisager soit par la vente de patrimoine public à des locataires, soit en réalisant des loyers bas dans le cas où le/les locataire(s) sont en phase d'achat de logement sur le territoire et doivent faire des travaux. Le loyer pourrait alors être assez bas pour permettre aux locataires de faire un prêt pour achat et travaux, tout en continuant à vivre dans un logement de qualité pendant la phase de travaux. Cette action doit être travaillée et approfondie

Durabilité

Logements de qualité = logements avec de bonnes données énergétiques donc durables écologiquement, économiquement et socialement, car logements moins onéreux.

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti

ALF, avec les communes

Élu référent

Suzanne LABARY

Agent référent ALF

Élodie CHANTEGREL et Sébastien FENEYROLS sur le volet « entretien »

Localisation

Ambert Livradois Forez

Modalité de partenariat avec ALF

Convention avec les communes

Démarrage de l'opération

- 2019 pour les conventions d'entretien ;
- 2021 pour la stratégie d'accueil dans les logements

Fin d'opération

- 2023 pour la définition de la stratégie (mise en œuvre par la suite) ;
- 2030 pour l'amélioration lourde des logements

Coût de l'opération

Animation et investissement en fonction du diagnostic sur les entretiens et travaux à réaliser



Lien avec le projet de territoire

Attractivité du territoire

Logements de qualité sur le territoire :

- Nombre de logements à améliorer et améliorés au bout de 5 ans ;
- Définition d'une stratégie innovante pour l'accueil.

Conditions de la réussite

- Investissement nécessaire pour l'amélioration des logements dégradés ;
- Conventonnement avec les communes pour l'entretien courant ou déplacements nombreux par les agents ALF pour l'entretien ;
- Choix politiques à faire pour le volet innovant de l'accueil.

C41

METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE LOCALE DU COMMERCE DE
CENTRE-BOURG

Maître d'ouvrage • Pôle « Économie » Ambert Livradois Forez

Partenaires identifiés (niveau 2) • Communes, Parc Naturel Régional Livradois-Forez

Objectifs
de l'opération

- > Seules les activités commerciales d'intérêt communautaire ont vocation à être soutenues par l'EPCI ;
- > Une étape préalable de définition de l'intérêt communautaire est nécessaire : notion d'intérêt d'ALF et détermination des périmètres d'actions ;
- > Objectifs de la politique locale du commerce : observation du dynamisme commercial, stratégie politique, instance de concertation du commerce, actions auprès des commerçants (accueil, aide à l'installation, accompagnement dans la professionnalisation et le numérique etc.), actions d'animation à vocation commerciale, appui au développement de projets, opérations d'aménagement commercial.

Description
détaillée
de l'opérationPROPOSER UNE STRATÉGIE
COMMERCIALE ALF POUR
LES CENTRES-BOURGS :

ALF est un outil au service de ses communes et elle doit améliorer la transmission, la reprise, la création d'activités commerciales, industrielles et artisanales. Il est important de définir avec les communes l'intervention de chacun afin d'obtenir une stratégie globale. Pour ce faire, il est nécessaire de :

- Observer les évolutions de l'offre commerciale, (CCI) ;
- Gérer les implantations commerciales d'intérêt communautaire et émettre un avis sur les implantations commerciales, (ALF) ;

- Prendre en charge la réhabilitation des zones commerciales pour ré-enchanter le consommateur, (ALF) ;
- Soutenir les opérations de réhabilitation des centralités, (communes et ALF) ;
- Soutenir les associations de commerçants dans les actions 2.0 (à définir) ;
- Gérer les implantations commerciales des centralités, (communes et ALF) ;
- Mettre en place une politique d'aide à la rénovation des commerces, (communes et ALF) ;
- Coordonner la dynamique commerciale (exemple : mise en place d'une application mobile gratuite pour clients et touristes avec infos pratiques, bon plans, actualités,...) (à définir) ;
- Recycler les friches et remettre sur le marché des locaux vacants (ex : faire la promotion de ces locaux en proposant des concepts de boutiques éphémères, ou habillage de vitrines vides) (Parc Naturel du Livradois-Forez ?)
- Exercer le droit de préemption et gérer l'immobilier commercial (communes) ;
- Gérer la signalétique commerciale et le règlement de publicité, la charte d'enseigne en centre-ville (communes).

Il est important également d'associer « Cité commerce » dans ce travail collaboratif ; cette structure œuvre, depuis quelques années maintenant, pour dynamiser le commerce dans certains centres-villes d'Ambert Livradois Forez. L'implication des communes et de la communauté de communes dans l'action de « Cité commerce » devrait enrichir son déploiement et donner une réelle légitimité à son action.

ACCOMPAGNER
LES COMMUNES DANS UNE
DÉMARCHE DE MAINTIEN
DES COMMERCES RURAUX :

- Le service « Économie » d'ALF proposera d'accompagner les communes dans cette démarche (conseil, ingénierie, mise en relation avec des partenaires, financeurs, etc.) ;

RESTITUTION DES MULTIPLES
RURAUX AUX PRIVÉS
OU AUX COMMUNES :

- ALF doit se positionner sur l'avenir des multiples ruraux et étudier la possibilité de céder ces bâtiments à des privés ou aux collectivités en fonction de leurs projets respectifs ; un travail en commission doit être réalisé pour définir l'intérêt communautaire de ces bâtiments

Lien avec
le projet
de territoire

Attractivité du territoire

Améliorer la transmission-reprise, la création d'activités commerciales, industrielles et artisanales

Conditions de la réussite

FÉDÉRER : mobilisation des communes pour garantir sur leur territoire la possibilité d'installer des entreprises

Durabilité

ÉCONOMIQUE : la stratégie commerciale permettra le maintien des commerces et également d'anticiper les départs ;

ENVIRONNEMENTALE : une réflexion devra être menée sur la qualité des rénovations réalisées (thermique, phonique) ;

SOCIALE : un centre-bourg animé reflète un dynamisme économique et social.

Maître d'œuvre
ou prestataire pressenti

ALF, communes, Cité commerce, CMA, CCI

Élu référent

Daniel FORESTIER

Agent référent ALF

Éléonore MELIS

Localisation

Diffuse

Démarrage de l'opération

2020

Fin d'opération

Travail continu jusqu'en 2040

Types de dépenses

Investissement
et fonctionnement

C51

FAVORISER L'ENTRAIDE ET LA SOLIDARITÉ EN AGRICULTURE

Maître d'ouvrage · Ambert Livradois Forez

**Objectifs
de l'opération**

- > Soutenir les agriculteurs face aux difficultés liées à leur métier ;
- > Cultiver le sens de la solidarité de la campagne.

**Description
détaillée
de l'opération**

- S'engager auprès de « Solidarité Paysans » ;
- Organiser des temps ou des lieux d'échanges afin d'offrir un espace d'écoute et d'expression libre animé par des professionnels ;
- Proposer une aide au remplacement agricole (pour faciliter la prise de temps libre et le soutien dans certaines conditions difficiles) et au répit ;
- Favoriser les systèmes d'entraide.

**Lien avec
le projet
de territoire****Attractivité du territoire**

Proposer un territoire solidaire et attentif aux difficultés de ses actifs agricoles

Conditions de la réussite

- Communiquer sur un message bienveillant
- S'entourer de partenaires compétents

Durabilité

Valorisation d'un métier difficile, Bien-être personnel et professionnel, solidarité

**Maître d'œuvre
ou prestataire pressenti**

Solidarité Paysans, MSA

Élu référent

Laurent BACHELERIE

Agent référent ALF

Marie-Laure LABOURÉ

Localisation

Ambert Livradois Forez

**Modalité de partenariat
avec ALF**

Prestations, adhésion à des associations et partenariats

Démarrage de l'opération

2021

Coût de l'opération

Animation et appui financier



C52

ANALYSER LES BESOINS SOCIAUX ET LES ACCOMPAGNER PAR DES
POLITIQUES DE SOUTIEN IDENTIFIÉES**Maître d'ouvrage** : Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)
Partenaires identifiés (niveau 2) : Conseil Départemental du Puy-de-Dôme**Objectifs
de l'opération**

- > **Obligation légale depuis 1995, l'analyse des besoins sociaux (ABS) permet au CIAS de procéder à une analyse des besoins réels des populations : familles, jeunes, personnes âgées et/ou en situation de handicap afin de cibler l'intervention. L'ABS permet ainsi d'affecter les ressources de manière optimale.**

**Description
détaillée
de l'opération**

- Engager une démarche fédératrice avec les acteurs intervenant dans le domaine social ;
- Établir ensemble un portrait social du territoire qui met en avant ses particularités ;
- Structurer la politique de développement social grâce à des objectifs et des actions partagés ;
- Inscrire la démarche dans un cadre partenarial ;
- Inscrire la démarche dans la durée grâce à des critères d'évaluation.

**Lien avec
le projet
de territoire****Attractivité du territoire**

- Développer le mieux-vivre ensemble ;
- Source d'emplois de proximité non délocalisables.

Conditions de la réussite

- Un comité de pilotage représentatif des acteurs volontaires dans ce domaine ;
- Des pilotes identifiés dès la définition des actions.

Durabilité

Lien social

**Maître d'œuvre
ou prestataire pressenti**

UNCCAS, Caisse des Dépôts

Élu référent

Simon RODIER

Agent référent ALF

Florence USANNAZ

Localisation

Diffuse

**Modalité de partenariat
avec ALF**

CTG, Conférence des financeurs, CLS, CTDD, SRADET, Dispositifs de la DDCCS

Démarrage de l'opération

Fin 2019

Fin de l'opération

Mai 2020

Coût de l'opération

15 k€

MISER SUR LE TOURISME, LES ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE : UNE IMAGE DU TERRITOIRE EN EXTERNE ET UNE PORTE D'ENTRÉE POUR L'ACCUEIL DE NOUVEAUX HABITANTS

PROTÉGER LES PAYSAGES ORDINAIRES ET REMARQUABLES D'ALF DANS TOUTES LEURS DIVERSITÉS : LE PAYSAGE COMME UN CAPITAL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

D11

VALORISER, PROMOUVOIR ET PROTÉGER LES PRAIRIES NATURELLES

Maître d'ouvrage • Ambert Livradois Forez

Partenaires identifiés (niveau 2) • Organisations professionnelles agricoles, Parc Naturel Régional du Livradois-Forez



Objectifs de l'opération

> Les prairies naturelles possèdent des atouts certains en terme environnemental (biodiversité, stockage carbone) et économique (réduction des coûts et du temps de travail, résistance aux aléas). L'objectif est d'adapter et améliorer les modes de conduites de ce type de prairies afin de maintenir leur productivité à long terme et assurer une autonomie fourragère dans les systèmes agricoles.



Description détaillée de l'opération

- Sensibilisation / formations / voyages d'études à destination des agriculteurs ;
- Valorisation de type « prairies fleuries ».



Lien avec le projet de territoire

Attractivité du territoire

- Préservation des paysages et de la biodiversité.

Conditions de la réussite

Engagement des professionnels

Durabilité

Valorisation raisonnée d'une ressource naturelle

Maître d'œuvre ou prestataire presenté

Chambre d'Agriculture, Parc Naturel Régional du Livradois-Forez

Élu référent

Laurent BACHELERIE

Agent référent ALF

Marie-Laure LABOURÉ

Localisation

ALF

Modalité de partenariat avec ALF

Convention, prestation

Démarrage de l'opération

2025

Fin d'opération

2030

Coût de l'opération

Animation et coût prestation : 20k€



MISER SUR LE TOURISME, LES ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE : UNE IMAGE DU TERRITOIRE EN EXTERNE ET UNE PORTE D'ENTRÉE POUR L'ACCUEIL DE NOUVEAUX HABITANTS

PROTÉGER LES PAYSAGES ORDINAIRES ET REMARQUABLES D'ALF DANS TOUTES LEURS DIVERSITÉS : LE PAYSAGE COMME UN CAPITAL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

D12

VALORISER LE PATRIMOINE FRUITIER LOCAL

Maître d'ouvrage • Ambert Livradois Forez

Partenaires identifiés (niveau 2) • Conservatoire des Espaces Naturels, communes, habitants



Objectifs de l'opération

- > Historiquement reconnu pour sa production fruitière, notre territoire conserve un patrimoine fruitier riche de nombreuses variétés locales. Le CEN travaille activement à la conservation de ses variétés à travers notamment le Verger-Conservatoire de Tours-Sur-Meymont et ses 196 variétés.
- > L'objectif de cette action est d'accompagner le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) dans la poursuite de ses actions en faveur de la sauvegarde des variétés fruitières locales.



Description détaillée de l'opération

- Mettre en réseau les vergers de conservation du territoire d'ALF ;
- Créer de nouveaux vergers en favorisant les dynamiques de groupes locaux ;
- Développer des animations à destination du jeunes public notamment ;
- Compléter les inventaires fruitiers existants.



Lien avec le projet de territoire

Attractivité du territoire

- Valorisation d'un patrimoine local spécifique ;
- Création de lieux d'accueil au public.

Conditions de la réussite

- Mobilisation des habitants ;
- Création de groupes locaux impliqués ;
- Entretien des sites.

Durabilité

- L'arbre constitue un prétexte aux échanges et permet de créer du lien entre les habitants ;
- Conservation de la biodiversité fruitière ;
- Élément d'accroche pour l'installation de pépiniéristes sur le territoire.

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti

CEN, communes

Élu référent

Laurent BACHELERIE

Agent référent ALF

Marie-Laure LABOURÉ

Localisation

ALF, en fonction de l'opportunité de groupes locaux

Modalité de partenariat avec ALF

Partenariats et prestations

Démarrage de l'opération

En cours

Coût de l'opération

Animation sur les sites / Appui au CEN (salaire, aménagement d'espaces, communication, matériel animation)



D13

MAINTENIR DES PAYSAGES OUVERTS

Maître d'ouvrage • Ambert Livradois Forez, communes

Partenaires identifiés (niveau 2) • Associations locales, CAUE, Parc Naturel Régional du Livradois-Forez, Conseil Départemental du Puy-de-Dôme



Objectifs de l'opération

Le territoire de la communauté de communes est aujourd'hui boisé à 57% ; vingt de nos communes sont boisées à plus de 70 % tandis que seulement cinq ont un taux inférieur à 45%. La filière forestière est particulièrement dynamique sur notre territoire mais il est nécessaire de veiller au bon équilibre des espaces (forestiers, ouverts, urbains).

En effet, pour conserver un cadre de vie attractif et accueillir de nouvelles populations, il est indispensable de conserver des lieux lumineux et des points de vue sur nos paysages qui font la force du territoire.

Aussi, la filière agricole connaît un engouement mais le manque de terrains (parcelles éloignées, de petites tailles) freine son développement et par conséquent, l'accueil de nouveaux exploitants et de leurs familles.

L'objectif de cette action est de permettre le maintien et le développement des milieux ouverts autour des villages et hameaux afin de conserver des lieux de vie attractifs et de permettre de nouvelles opportunités foncières nécessaires au développement de l'activité agricole.



Description détaillée de l'opération

PUBLIC CIBLÉ :

- communes et propriétaires forestiers.

MODALITÉS TECHNIQUES :

- Prise en compte de cet enjeu dans la réglementation des boisements et dans les documents d'urbanisme : la communauté de communes pourra, lors des réunions publiques relatives à la révision des règlements des boisements, sensibiliser aux enjeux du maintien de paysages ouverts (préservation des cônes de vues et des panoramas) ; elle devra lors de la révision des documents d'urbanisme privilégier les zones agricoles autour des ensembles bâtis (hors corridor hydrologique) ;
- Sensibilisation des propriétaires forestiers (qui ne vivent pas tous sur le territoire) ;
- Le maintien des paysages ouverts passe aussi par l'entretien des terres agricoles. Exemples : ciné-débats ou théâtre-débat.



Lien avec le projet de territoire

Attractivité du territoire

- L'action permettra de conserver un cadre de vie en adéquation avec les qualités du territoire (mise en valeur du paysage) et de garantir les bonnes conditions d'habitabilité (lumière) ;
- L'action proposée permettra aussi la création de nouvelles opportunités foncières agricoles nécessaires à l'installation de nouveaux exploitants.

Conditions de la réussite

- Les intérêts particuliers et la pression de la filière forestière ;
- La capacité des exploitants agricoles à entretenir les parcelles.

Durabilité

- L'action permettra de diversifier l'économie et de développer un modèle économique plus résilient ;
- L'action devra respecter les zones naturelles classées : site Natura 2000, ZNIEFF ou zone humide.

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti

Bureau d'études en charge des modifications des documents à faire évoluer

Élu référent

François DAUPHIN

Agent référent ALF

Élodie CHANTEGREL

Localisation

Ensemble du territoire d'ALF

Démarrage de l'opération

2019

Fin d'opération

Non défini - Jusqu'à la réussite complète de l'action

Coût de l'opération

Animation

D14

CRÉER UN ESPACE NATUREL SENSIBLE SUR LE SITE DE MARCHAUD OU DE LA COLOMBIÈRE

Maître d'ouvrage : Ambert Livradois Forez

Partenaires identifiés (niveau 2) : Faune Auvergne, service « Environnement » du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, Parc Naturel Régional du Livradois-Forez, communes, Conservatoire d'Espaces Naturels



Objectifs de l'opération

Notre territoire dispose de nombreux sites naturels remarquables. Toutefois, la population locale ignore bien souvent leur existence ou leur importance. Ces sites sont alors banalisés et rendus vulnérables par leur fréquentation touristique, par les risques de pollution dus aux activités développées à proximité ou encore par l'absence de gestion ou d'entretien.

La valorisation de notre patrimoine naturel constitue l'un des leviers permettant de mieux prendre en compte nos sites remarquables et ainsi d'améliorer leur protection tout en développant la notoriété du Livradois-Forez. L'ENS constitue un site remarquable en matière de patrimoine naturel.

L'objectif est de préserver les milieux, les paysages et les espèces présentant un enjeu patrimonial et de permettre l'aménagement des sites pour l'accueil de publics et la pédagogie à l'environnement.



Description détaillée de l'opération

PUBLIC CIBLÉ :

- Les ENS ont pour objectif de permettre un accueil de l'ensemble des publics mais également de faciliter la sensibilisation à l'environnement auprès des scolaires. Les 2 sites préciblés constituent des éléments forts du paysage, contribuant à l'identité culturelle locale ; ils présentent donc un attrait touristique.

Ils sont également régulièrement cités pour leur intérêt environnemental en raison du type de milieu, de la faune et de la flore qui y trouvent refuge.

MODALITÉS TECHNIQUES :

- Dossier préalable (ALF en lien avec les partenaires) ;
- Achat / conventionnement du site (ALF ou commune) ;
- Inventaires floristiques et faunistiques (CEN, monde associatif et Parc Naturel Régional du Livradois-Forez, prestataires, MO: ALF) ;
- Plan de gestion quinquennal (ensemble des partenaires).



Lien avec le projet de territoire

Attractivité du territoire

- Préserver le site, favoriser la biodiversité et maintenir les paysages ;
- Accueillir le grand public, valoriser le site et augmenter la notoriété du territoire ;
- Évaluer l'état de conservation du site ;
- Associer les acteurs locaux ;
- Indicateurs de réussite : validation de l'ENS/ Amélioration de l'état de préservation et de connaissance / Maintien et encadrement de la fréquentation du site.

Conditions de la réussite

- La politique ENS est en grande partie basée sur la gestion foncière ;
- Il est nécessaire de développer un solide réseau de partenaires et de sensibiliser les propriétaires actuels.

Durabilité

- Les ENS constituent une vraie plus-value dans l'amélioration et la préservation de la trame verte et bleue ;
- Ils fournissent aux élèves du territoire la possibilité d'améliorer leur connaissance de l'environnement et de son fonctionnement ;
- L'aménagement des sites permet l'ouverture à l'ensemble des publics, quelle que soit leur mobilité, ainsi qu'un accès facilité à la nature ;
- Par l'intermédiaire d'une labellisation reconnue au niveau national, ils contribuent au rayonnement touristique du territoire, offrent la possibilité de limiter la fréquentation. L'objectif de préservation et de restauration des sites permet le développement d'une économie durable. La mise en oeuvre d'éléments de connaissance contribue au rayonnement scientifique du territoire.

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti

ALF, Conservatoire d'Espaces Naturels, Parc Naturel Régional du Livradois-Forez, Association (Faune Auvergne), communes

Élu référent

Eric DUBOURGNOUX

Agent référent ALF

Manon TAING

Localisation

Plusieurs lieux peuvent être soumis à une candidature « Espace Naturel Sensible », essentiellement sur le Haut-Livradois

Modalité de partenariat avec ALF

Convention, régie, maîtrise d'œuvre, prestation (propositions à ce stade)

Démarrage de l'opération

2021

Fin d'opération

2025 (labellisation), 2030 (fin du plan quinquennal)

Coût de l'opération

- Dossier préalable (ALF en lien avec les partenaires): 1,5 k€ ;
- Achat/conventionnement du site (ALF ou commune): PM ;
- Inventaires floristiques et faunistiques (CEN et monde associatif et du Parc Naturel Régional du Livradois-Forez, MO= ALF): 15 à 20 k€
- Élaboration plan de gestion quinquennal (ensemble des partenaires): à développer ;
- Mise en oeuvre: à développer.

Coût annuel de l'équipement / de l'animation / de la délégation

40 % d'aides du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme (vérifier si animation comprise)

D15

ÉCOLABELLISER LES ACCUEILS DE LOISIRS (LABEL CENTRE A'ERE)

Maître d'ouvrage • Ambert Livradois Forez
Partenaires identifiés (niveau 2) • Les Francas



Objectifs de l'opération

- > Donner un sens à nos actions, avoir une ligne de conduite ;
- > Valoriser nos engagements pédagogiques ;
- > Pérenniser nos actions ;
- > Exemplarité auprès du public que nous accueillons ;
- > Élargir notre réseau de partenaires ;
- > Répondre aux attentes du projet d'ALF : Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV et TEPOS), PEP'S, PEEDD ;
- > Répondre au Projet Éducatif « Enfance-Jeunesse ».



Description détaillée de l'opération

- Engagement dans la prise en compte progressive volontaire et pérenne des questions environnementales et du développement durable ;
- Assurer la participation réelle et diversifiée de toutes les parties prenantes (enfants, parents, équipes éducatives : directeurs, personnels techniques, élus, partenaires, enseignants...)
- Réalisation d'un diagnostic adapté à chaque accueil de loisirs, d'un cahier des charges propre à chaque ALSH et d'un calendrier de réalisation de projets ;
- Découvrir et valoriser les richesses naturelles et environnementales du territoire.



Lien avec le projet de territoire

Attractivité du territoire

- Valorisation des ALSH (Accueils Loisirs Sans Hébergement) au sein d'ALF ;
- Première labellisation d'une communauté de communes sur l'ancienne Région Auvergne ;
- Transversalité entre les différents services ;
- Mise en réseau des connaissances et des compétences hors ALF ;
- Participatif ;
- Aucun dispositif ne fait perdre le Label ;
- Responsabilité sur les gestes du quotidien ;
- Formations gratuites et adaptées au Label ;
- Échanges d'idées et de concepts ;
- Accompagnement par le réseau.

Conditions de la réussite

- **FÉDÉRER** : privilégier le lien entre les directeurs, les animateurs, les enfants, les familles, ... : le faire ensemble et mutualiser les moyens. Valoriser l'existant (compostage, tri des déchets, ...) ;
- Impliquer les équipes d'animations dès le démarrage du projet ;
- **OSER** : projet novateur car nous sommes la première collectivité de l'ancienne région Auvergne à nous engager dans ce projet. Favoriser les circuits courts ;
- **DIFFUSER** : renforcer la transversalité entre/avec les acteurs internes et externes.

Durabilité

- **ÉCONOMIQUE** : coût initial important sur la première année mais amorti sur le long terme, valorisation des partenaires locaux ;

- **ENVIRONNEMENTALE** : prise de conscience et prise en compte des grandes cases environnementales, réduction des déchets ;
- **SOCIALE** : évolution de la qualité des services, renforcement de l'image auprès des différents acteurs (familles, partenaires, ...), favoriser les échanges internes et externes ALF.

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti

Association « les Francas », les équipes des différents ALSH

Élu référent

Stéphanie ALLEGRE-CARTIER

Agent référent ALF

Laurie LABOISSE

Localisation

6 ALSH d'ALF

Modalité de partenariat avec ALF

Conventionnelle

Démarrage de l'opération

2019 (Adhésion Francas)

Fin d'opération

À renouveler tous les ans avec un plan d'actions à définir

Coût de l'opération

900 € (adhésion annuelle)

Types de dépenses

Fonctionnement



MISER SUR LE TOURISME, LES ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE : UNE IMAGE DU TERRITOIRE EN EXTERNE ET UNE PORTE D'ENTRÉE POUR L'ACCUEIL DE NOUVEAUX HABITANTS

PROTÉGER LES PAYSAGES ORDINAIRES ET REMARQUABLES D'ALF DANS TOUTES LEURS DIVERSITÉS : LE PAYSAGE COMME UN CAPITAL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

D16

PROPOSER DES SENTIERS D'INTERPRÉTATION, DE MÉDIATION, DE SENSIBILISATION ET DE VALORISATION DES RESSOURCES NATURELLES, PAYSAGÈRES ET PATRIMONIALES

Maître d'ouvrage • Ambert Livradois Forez, communes

Partenaires identifiés (niveau 2) • Randonnée en Livradois-Forez, Maison du Tourisme, Route des métiers, artisans, Moulin Richard de Bas, Carton Plein



Objectifs de l'opération

- > Permettre l'appropriation des enjeux de préservation des patrimoines matériels et immatériels pour mieux valoriser les singularités du territoire ;
- > Renforcer la notoriété du territoire grâce à la valorisation touristique des techniques et métiers (identité forte d'Ambert Livradois Forez) ;
- > Renforcer la complémentarité touristique entre les activités de pleine nature et les activités de culture.



Description détaillée de l'opération

AMÉNAGEMENT DE SENTIERS ET DE SITES EXTÉRIEURS SUR LE TERRITOIRE PERMETTANT DE DÉCOUVRIR LA RICHESSE DES PATRIMOINES NATURELS ET CULTURELS :

- Parcours de jeux sur le territoire : création et mise en place de jeux extérieurs permettant de découvrir les techniques et savoir-faire du territoire de manière ludique (cf. expérimentation sur la nouvelle petite boucle autour de Richard de Bas et sa « carte magique », en partenariat avec Carton Plein et Richard de Bas) ;

- Sentiers d'interprétation à thème : mise en place de supports documentaires « in situ » adaptés pour faire connaître les activités et leurs évolutions éventuelles ; développer des extensions digitales pour compléter l'information (cf. travail en cours sur le sentier des papetiers). Ces aménagements rejoignent la stratégie « activités de pleine nature » définie dans la fiche D21. Cette stratégie mise sur une diversification de l'activité « randonnée » en développant diverses activités type « promenade », une qualification des sentiers de randonnées actuels et l'itinérance.



Lien avec le projet de territoire

Attractivité du territoire

Développement touristique et économique

Conditions de la réussite

- Mobilisation de personnes ressources de divers horizons : industriels, artisans, passionnés d'histoire, associations, habitants et élus des communes ;
- Appropriation par la population de la fierté de l'héritage des activités passées qui ont évolué pour être à ce jour reconnues au niveau national et international ;
- Distillation du savoir sur l'ensemble du territoire : musée vivant hors les murs.

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti

Carton Plein, Maison Du Tourisme, Randonnée En Livradois-Forez, associations, entreprises, communes

Élu référent

Chantal FACY

Agent référent ALF

Christel GAY

Localisation

Lieux diffus

Modalité de partenariat avec ALF

Régie directe et conventions / prestations

Démarrage de l'opération

- 2019 : création du sentier du moulin, avec la carte de l'apprenti papetier
- 2020 : nouvelle signalétique du sentier des papetiers

Fin d'opération

2040

Coût de l'opération

Budget et animation du service « patrimoine » et prestations sur chaque projet de sentier



MISER SUR LE TOURISME, LES ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE : UNE IMAGE DU TERRITOIRE EN EXTERNE ET UNE PORTE D'ENTRÉE POUR L'ACCUEIL DE NOUVEAUX HABITANTS

CONSTRUIRE UNE VÉRITABLE DESTINATION TOURISTIQUE : UN VISITEUR PEUT DEVENIR UN FUTUR HABITANT

D21

DÉVELOPPER UNE STRATÉGIE DE PLEINE NATURE AUTOUR DE 3 FILIÈRES D'EXCELLENCE : RANDONNÉE PÉDESTRE ET DÉRIVÉS, VÉLOS, BASES DE LOISIRS

Maître d'ouvrage • Pôle « Économie » d'Ambert Livradois Forez

Partenaires identifiés (niveau 2) • Communes, gestionnaires des sites, associations sportives



Objectifs de l'opération

CONSTAT :

- > Ambert Livradois Forez (via « Ambert-Crêtes du Forez ») est engagée depuis plusieurs années sur des dispositifs d'excellence au niveau des activités de pleine nature : station de pleine nature (Région Auvergne), pôle de pleine nature (GIP Massif central), Territoire d'excellence des activités de pleine nature (Région Auvergne Rhône Alpes).
- > Au-delà de cette reconnaissance institutionnelle, les activités de pleine nature représentent le secteur d'activité le plus dynamique dans le domaine touristique. Elles sont un complément intéressant à d'autres activités touristiques « historiques » qui misent sur la culture et le patrimoine : Moulin Richard de Bas, Maison de la Fourme d'Ambert, Coq Noir, etc.

OBJECTIF GÉNÉRAL :

- > Répondre aux critères des pôles de nature : une gamme variée de services, de sites de pratique adaptés, un réseau de professionnels, une structure fédératrice, une stratégie, etc. en axant sur plusieurs filières d'excellence ;
- > Viser une excellence reconnue par les institutions mais aussi par la clientèle de proximité (locale et régionale) ;

- > Avoir un secteur d'activité réactif par rapport à la demande de la clientèle (proposition de nouvelles activités de manière fréquente) mais aussi par rapport aux changements structurels de la société (changements climatiques, évolution de la mobilité, etc.).



Description détaillée de l'opération

S'APPUYER SUR TROIS FILIÈRES D'EXCELLENCE :

- Randonnée pédestre et dérivés.
- Randonnée pédestre : se doter d'un schéma de randonnées avec des pratiques différenciées. En effet, ALF dispose d'une offre importante qui existe sur le territoire avec environ 120 fiches de randonnée. Cependant le format de ces randonnées est similaire à celui des randonnées entre 5 et 20 kms.
- Le schéma peut permettre d'avoir une offre plus complète en développant certains types de randonnées jusqu'ici inexploitées :
 - La « promenade » : très petites randonnées ou petites randonnées, destinées à l'offre « famille ».
 - Les randonnées thématiques : peu de randonnées sont aujourd'hui thématiques alors que les sentiers thématiques sont pourtant les plus utilisés (colporteur des jasseries, sentier des papetiers).
 - L'itinérance sur plusieurs jours : une itinérance randonnée peut être mise en place sur le sud d'ALF, en complément du tour du Pays existant (Ambert - Livradois - Olliergues - Crêtes Forez) ; une itinérance spécifique Ambert / La Chaise Dieu peut être relancée ; un travail

commun avec Loire Forez est également une piste intéressante à explorer (évoquée lors de l'étude marketing).

- La randonnée fait partie d'une offre de loisirs, d'un espace partagé entre la population locale et les touristes. La commercialisation de cette activité doit néanmoins être évoquée pour que la randonnée soit un prétexte de séjours (notamment sous forme d'itinérance).
- Dans un premier temps (priorité 1), il s'agit de lancer le schéma en concertation avec les acteurs et hébergeurs. Un regard extérieur peut être mobilisé (cabinet d'études) :
 - Diagnostic de fiabilisation des filières ;
 - Évaluation économique par filière ;
 - Plan marketing : positionnement différencié en fonction des cibles (montage de produits) ;
 - Intégration de la dimension commerciale, stratégie d'édition et numérique d'ALF et de la Maison Du Tourisme (MDT) ;
 - Proposition de créations (ex : chemin des papetiers / chemin de la Gare de l'Utopie).

LA FILIÈRE VÉLO REGROUPE ESSENTIELLEMENT DEUX ACTIVITÉS DISTINCTES :

- VTT : l'espace VTT des Crêtes du Forez s'appuie sur 700 kms de sentiers balisés et la mise en place de produits (Bike and rail, de Haut en Bas). Cette offre est néanmoins localisée autour d'Ambert et sur la Vallée de l'Ance. Il s'agit de proposer des sentiers balisés sur l'ensemble du territoire (Arlanc, Livradois, Olliergues) en s'appuyant sur des relais locaux. Dans un premier temps (priorité 1), le secteur Haut Livradois peut être ciblé.
- Cyclotourisme : l'activité cyclotourisme est déjà présente sur le territoire (hébergement adapté, réseaux de routes secondaires).

Néanmoins, il y a un intérêt à mieux capitaliser sur les événements forts du territoire (cyclo les Copains). L'établissement de parcours permanents identifiés « Les Copains » ainsi que leur commercialisation (séjours) représentent un axe de travail important sur cette activité. Il s'agit également de professionnaliser les acteurs travaillant autour de cette filière.

PARCS ET BASES DE LOISIRS :

- Plusieurs communes possèdent un ensemble de parcs de loisirs qui mêlent activités aquatiques (plan d'eau) et font partie intégrante de l'offre touristique notamment estivale : Cunlhat (bases de loisirs, golf, accrobranche...), Fournols (étang, activités liées au village-vacances), Ambert (plan d'eau, piscine, centre vtt, train), Arlanc (étang, piscine, Jardin pour la Terre), Pradeaux (barrage), Saint-Anthème (plan d'eau, Prabouré).
- Il est constaté que chaque site présente des caractéristiques particulières à travailler. Un schéma d'ensemble pour positionner chaque site par rapport à une clientèle définie peut être un axe de travail intéressant. Puis, un plan d'actions et de développement doit être mis en place sur chaque site pour lui permettre de s'adapter à la demande des visiteurs.

AVOIR UNE GOUVERNANCE PRO-ACTIVE :

- Fédérer un réseau de professionnels qui soient moteurs sur la filière des activités de pleine nature ;
- Avoir une structure fédératrice, qui deviendrait ainsi un interlocuteur privilégié des partenaires et de la clientèle : « Maison des activités de pleine nature » qui fédérerait autour d'actions mutualisées (promotion, communication, commercialisation).



Lien avec le projet de territoire

Attractivité du territoire

- Un territoire qui appuie son développement économique notamment sur les filières d'excellence: la tresse, le bois et la Fourme d'Ambert ;
- Miser sur le tourisme, les activités de pleine nature: une image du territoire en externe et une porte d'entrée pour l'accueil de nouveaux habitants.

Conditions de la réussite

- **FÉDÉRER**: mobiliser un ensemble d'acteurs (dont les communes) et les animer ;
- **OSER**: avoir une dynamique d'expérimentation des actions pour permettre à la stratégie d'être active malgré des objectifs de long terme (notamment sur les bases de loisirs).

Durabilité

- **ÉCONOMIQUE**: mobiliser les emplois et les postes à pourvoir sur le territoire ;
- **ENVIRONNEMENTALE**: développement des filières locales, valorisation des productions bois et agricoles ;
- **SOCIALE**: mixité sociale, insertion professionnelle.

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti

Pôle « Économie » Ambert Livradois et les communes (bases de loisirs)

Élu référent

Michel BRAVARD

Agent référent ALF

Sylvain RINGENBACH

Localisation

Diffuse

Modalité de partenariat avec ALF

- Randonnée pédestre: partenariat avec des associations locales (RELf, Carton plein sur l'expérimentation « chemin des papetiers »), la Maison du Tourisme (commercialisation), avec des territoires voisins (itinérance) ;
- VTT: partenariat avec des associations locales (centre VTT, structures d'animation) ;
- Vélo route: partenariat avec la DRD et les communes (entretien du réseau, signalétique), partenariat avec des associations locales (cyclo les Copains, VCA).

Démarrage de l'opération

2020

Fin d'opération

Travail continu jusqu'en 2040

Coût de l'opération

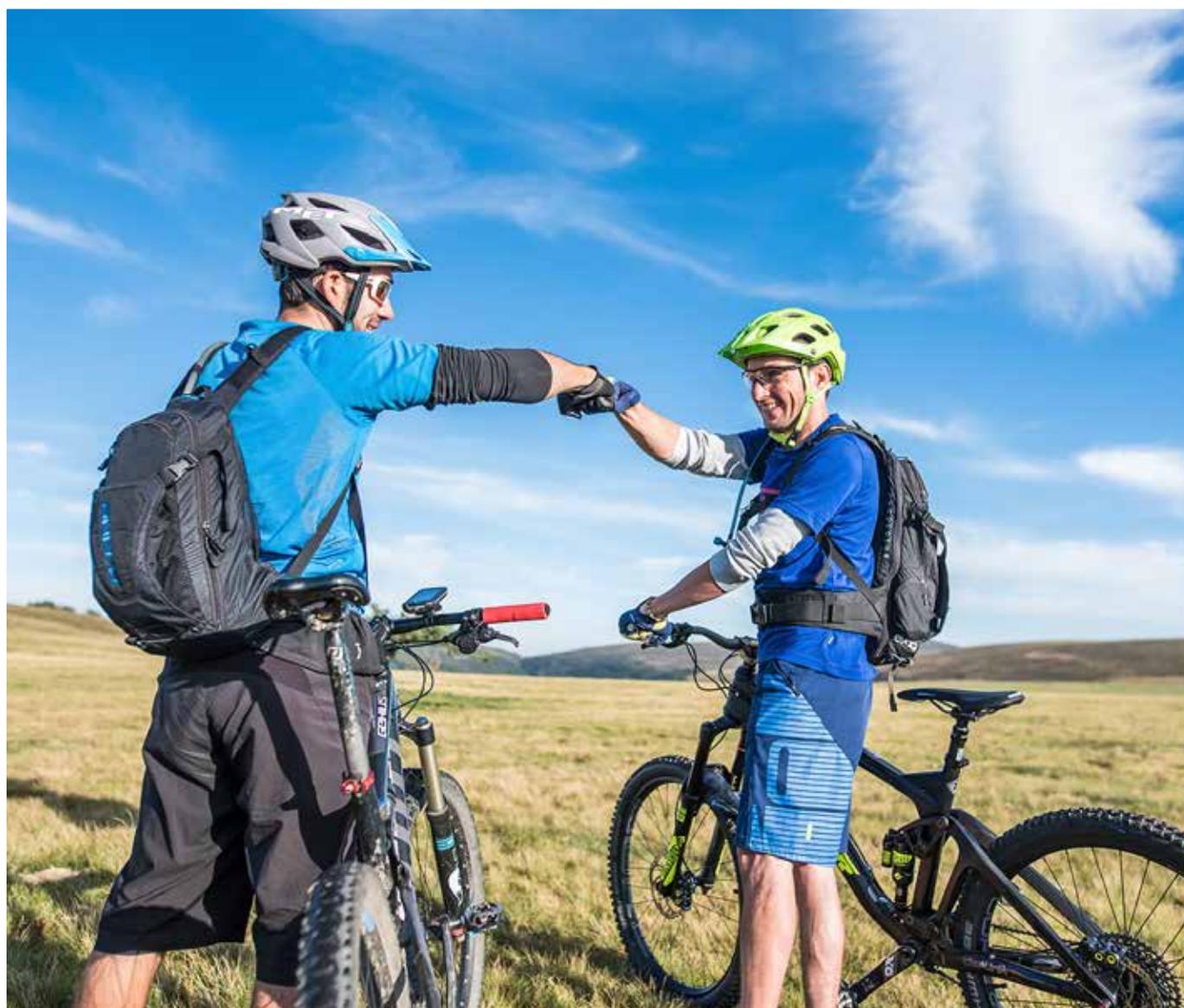
- 2020: étude et expérimentation 15 k€ HT + 10 k€ HT (schéma de randonnée, très petites randonnées) ; VTT et offre cyclo 10 k€ HT + 15 k€ HT ;
- Accompagnement des communes 50 k€ HT (site de baignade, hébergement).
- Mobilisation de l'équipe des activités de pleine nature (3 personnes)

Types de dépenses

Fonctionnement

Coût annuel de l'équipement / de l'animation / de la délégation

Mobilisation des agents concernés



MISER SUR LE TOURISME, LES ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE : UNE IMAGE DU TERRITOIRE EN EXTERNE ET UNE PORTE D'ENTRÉE POUR L'ACCUEIL DE NOUVEAUX HABITANTS

CONSTRUIRE UNE VÉRITABLE DESTINATION TOURISTIQUE : UN VISITEUR PEUT DEVENIR UN FUTUR HABITANT

D22

ACCOMPAGNER LES SITES LES PLUS VISITÉS DANS LEURS ADAPTATIONS AUX ATTENTES DES VISITEURS ET LES SOUTENIR LORSQUE L'INNOVATION S'INSCRIT DANS LA STRATÉGIE INTERCOMMUNALE

Maître d'ouvrage • Pôle « Économie » Ambert Livradois Forez

Partenaires identifiés (niveau 2) • Pôle « Culture » Ambert Livradois Forez, gestionnaires des structures (mairies, privés, associations, etc.)



Objectifs de l'opération

> Reconvertir, de manière totale ou partielle, l'ensemble des sites touristiques « historiques » (Richard de Bas, Maison de la Fourme, etc.) afin de mieux répondre aux attentes des visiteurs et de passer d'une logique de gestion à une logique de projets.



Description détaillée de l'opération

L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE D'AMBERT LIVRADOIS FOREZ S'APPUIE SUR DES SITES D'ACTIVITÉS « HISTORIQUES » :

- Le Moulin Richard de Bas (environ 30 000 visiteurs) ;
- Le Jardin pour la Terre (6 000 à 8 000 visiteurs) ;
- La Maison de la Fourme d'Ambert (environ 7 000 visiteurs) ;
- Un réseau de musées avec une activité : Mus'énergie, École 1900, Musée de la dentelle, Chapelle des pénitents blancs, Musée des métiers et des traditions.

Cette offre culturelle est une richesse importante du territoire en comparaison à d'autres territoires (ex : le Sancy), et s'inscrit en complémentarité de l'offre d'activités de pleine nature.

Toutefois, aucun site n'a un rayonnement de portée nationale, voire régionale (type Vulcania ou le Pal) et surtout, la plupart des sites connaissent un déclin important en termes de fréquentation. Pour certains, l'offre de visite n'est plus en phase avec les attentes des visi-

teurs, et ils peuvent donner une image « vieillote » à la fois de leur structure et du territoire. Ce déclin amène à se poser la question de la survie de certaines structures.

Une autre particularité réside dans la diversité des modes de gestion de ces structures. Si certaines sont publiques (Jardin pour la Terre, certains musées), le site le plus important est porté par une structure privée (Richard de Bas) alors que plusieurs sites sont associatifs (Agrivap, Maison de la Fourme, Mus'énergie, École 1900).

Il s'agit pour Ambert Livradois Forez d'accompagner le développement de ces structures en alliant une stratégie globale de valorisation (via par exemple le projet « Encyclopédie » sur les techniques et savoir-faire) à l'établissement d'un plan d'actions personnalisé pour chaque structure volontaire.

CE PLAN PERSONNALISÉ DOIT PERMETTRE LA MISE EN PLACE :

- D'un projet culturel adapté aux différents publics : scénographie renouvelée si nécessaire, outils de médiation adaptés, animations pédagogiques et culturelles ;
- Des conditions d'accueil améliorées : accessibilité aux différents handicaps, signalétique, parking, abords, ... ;
- D'une stratégie de communication basée sur la mobilisation d'outils de communication adéquats ;

Il pourra être proposé aux structures de mutualiser certains postes de dépenses si cela s'avérerait pertinent d'un point de vue stratégique ou économique.



Lien avec le projet de territoire

Attractivité du territoire

Miser sur le tourisme, les activités de nature : une image du territoire en externe et une porte d'entrée pour l'accueil de nouveaux habitants

Conditions de la réussite

- **FÉDÉRER** : travail en réseau pour les structures : mobiliser des personnes-ressources en fonction de la thématique (agriculteurs pour la fourme, artisans, passionnés d'histoire, associations, habitants et élus ;
- **OSER** : avoir un plan d'actions attractif ; avoir la fierté de l'héritage et des musées vivants ;
- **DIFFUSER** : être capable d'avoir des équipements qui rayonnent sur le territoire et au-delà ; plan de communication global et large en lien avec d'autres projets (encyclopédie...).

Durabilité

- **ÉCONOMIQUE** : emplois liés aux activités ;
- **ENVIRONNEMENTALE** : espaces liés aux activités ; lieux et ressources locales (pisé, pierres sèches, charpente bois, chaume...) à valoriser ;
- **SOCIALE** : accès aux activités.

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti

Pôle « Économie » et pôle « Culture » d'Ambert Livradois Forez

Élu référent

Michel BRAVARD

Agent référent ALF

Sylvain RINGENBACH

Localisation

Diffus

Modalité de partenariat avec ALF

- Plan d'actions à construire avec les différents acteurs dès 2020 ;
- Repenser l'offre touristique par structure ou par filière d'activité : papier (cf. l'Encyclopédie), fourme (cf. étude Scarabée sur la Maison de la Fourme), savoir-faire ;
- Fédérer un ensemble d'acteurs autour de ces offres touristiques ;
- Avoir un modèle économique pérenne sur chaque structure qui aura réussi à définir son projet ;
- Imaginer la reconversion totale de certains sites touristiques : passer du « musée » au lieu d'exposition temporaire ou au lieu d'animation.

Démarrage de l'opération

2021

MISER SUR LE TOURISME, LES ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE : UNE IMAGE DU TERRITOIRE EN EXTERNE ET UNE PORTE D'ENTRÉE POUR L'ACCUEIL DE NOUVEAUX HABITANTS

CONSTRUIRE UNE VÉRITABLE DESTINATION TOURISTIQUE : UN VISITEUR PEUT DEVENIR UN FUTUR HABITANT

D23

PASSER DE « L'ACCUEIL TOURISTIQUE » À « L'ACCUEIL DE TERRITOIRE » : CONSTRUIRE UN SCHÉMA D'ACCUEIL QUI S'APPUIE SUR LES BUREAUX D'INFORMATION TOURISTIQUE, LES MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC (MSAP), LES PROFESSIONNELS DU TOURISME

Maître d'ouvrage • Pôle « Économie » Ambert Livradois Forez

Partenaires identifiés (niveau 2) • Communes, Maison du Tourisme, prestataires touristiques



Objectifs de l'opération

> Donner, à des visiteurs de passage, l'envie de devenir de futurs habitants d'ALF.



Description détaillée de l'opération

En 2017, la communauté de communes Ambert Livradois Forez comptait 6 bureaux d'information touristique permanents. L'une des forces de cet héritage est d'avoir un maillage cohérent sur le territoire. Néanmoins, le service rendu par l'Office de tourisme est en pleine mutation : la clientèle touristique est de moins en moins fidèle à l'Office de tourisme et utilise de plus en plus les outils numériques avant / pendant / après le séjour. L'accueil touristique reste toutefois une demande de la clientèle qui attend un accueil personnalisé, des conseils adaptés à chaque situation.

OBJECTIF GÉNÉRAL :

L'enjeu du schéma est de garder un maillage performant pour l'accueil touristique en passant d'un accueil « Office de tourisme » à un accueil touristique partagé par un ensemble d'acteurs (hébergeurs, commerçants...) :

- Reconvertir les bureaux d'information touristique pour adapter le service à la clientèle et aux socio-professionnels ;
- S'appuyer sur les Maisons de services au public (MSAP) pour assurer un accueil touristique dans les bourgs secondaires ;

- Accompagner les professionnels (hébergeurs, prestataires d'activités) pour être des relais d'information touristique.

Dans un premier temps (priorité), il s'agit d'assurer une « mission bonheurs » afin de mobiliser les acteurs (prestataires touristiques...). Cette mission doit diffuser l'importance de bien accueillir sur le territoire.

CETTE ACTION PEUT RECOUVRIR PLUSIEURS SOUS-ACTIONS :

- Travailler sur une charte d'accueil (tourisme ou accueil du territoire). Cette charte d'accueil doit comprendre un référentiel sur la posture de l'agent (physique, état d'esprit) ;
- Un conventionnement spécifique avec des partenaires (Maison du tourisme, professionnels, réseau de partenaires ambassadeurs) doit permettre de formaliser une procédure « accueil de territoire » qui va au-delà de l'information touristique ;
- Avoir un programme de formations spécifique pour les agents en position d'accueil (cf. intervention Touristic) ;
- Prévoir un volet « communication » pour identifier des points d'accueil et de ressources (MSAP) ;
- Évaluer les actions pour réajuster le plan d'actions de manière régulière.



Lien avec le projet de territoire

Attractivité du territoire

- Améliorer la communication externe du territoire ;

- Miser sur le tourisme, les activités de nature : une image du territoire en externe et une porte d'entrée pour l'accueil de nouveaux habitants.

Conditions de la réussite

- **FÉDÉRER** : charte d'accueil partagée par un ensemble d'acteurs ;
- **DIFFUSER** : animation de la démarche (partage de l'information, suivi, évaluation).

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti

Pôle « Économie » Ambert Livradois Forez

Élu référent

Michel BRAVARD

Agent référent ALF

Sylvain RINGENBACH

Localisation

Diffus

Modalité de partenariat avec ALF

- Charte d'accueil partagée ;
- Convention spécifique avec la Maison du tourisme (formation sur « territoire », etc.).

Démarrage de l'opération

2020

Fin d'opération

En continu

Coût de l'opération

15 k€

Types de dépenses

Formation



MISER SUR LE TOURISME, LES ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE : UNE IMAGE DU TERRITOIRE EN EXTERNE ET UNE PORTE D'ENTRÉE POUR L'ACCUEIL DE NOUVEAUX HABITANTS

CONSTRUIRE UNE VÉRITABLE DESTINATION TOURISTIQUE : UN VISITEUR PEUT DEVENIR UN FUTUR HABITANT

D24

CONSTRUIRE UNE OFFRE HIVERNALE DURABLE

Maître d'ouvrage • Pôle « Économie » Ambert Livradois Forez

Partenaires identifiés (niveau 2) • Communes, prestataires Activités de Pleine Nature, auberges, associations sportives



Objectifs de l'opération

> **ALF est un territoire de moyenne montagne, marqué par une période hivernale (climat, enneigement). Plutôt qu'une contrainte, ALF doit valoriser cette période comme un moment qui permet la mise en place d'activités différenciantes sur ALF. Il s'agit d'avoir une offre adaptée et diversifiée autour de l'activité « neige », qui réponde à la demande des clientèles (urbains, sportifs, familles...).**



Description détaillée de l'opération

L'OFFRE « NEIGE » EST UN ATOUT POUR LE CADRE DE VIE DES LOCAUX ET PERMET D'ATTIRER DES EXCURSIONNISTES (LOIRE) SUR CES ACTIVITÉS HIVERNALES. CELA CONFORTE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE AUTOUR DES ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE. L'OFFRE « NEIGE » SE COMPOSE DE PLUSIEURS ASPECTS :

- Une station de ski alpin ;
- Deux domaines de ski nordique : Cols de la Loge / du Béal, Crêtes du Forez ;
- Des pistes raquettes ;
- Des espaces « luge » ;
- Du ski de randonnée.

Toutefois, cette offre est soumise à des menaces importantes à plus ou moins long terme (évolution clientèle, contraintes climatiques).

AVOIR UNE OFFRE ADAPTÉE ET DIVERSIFIÉE AUTOUR DE L'ACTIVITÉ « NEIGE » :

- Sécuriser l'activité ski alpin (espace débutant découverte) ;
- Recentrer le ski nordique autour des portes d'altitude ;
- Développer les activités adaptées aux grands espaces des Hautes Chaumes, avec peu d'aménagements (snowkite, raquette, ski nordique, chien traîneau, trike...) ;
- Renforcer des services : terrain d'apprentissage du ski pour les scolaires, bar/restauration de qualité sur les sites, transports, etc.



Lien avec le projet de territoire

Attractivité du territoire

- Un territoire qui appuie son développement économique notamment sur les filières d'excellence : la tresse, le bois et la Fourme d'Ambert ;
- Miser sur le tourisme, les activités de nature : une image du territoire en externe et une porte d'entrée pour l'accueil de nouveaux habitants.

Conditions de la réussite

- **FÉDÉRER** : mobiliser des acteurs privés pour animer ce secteur d'activité ;
- **OSER** : sortir du modèle classique « ski de fond » pour proposer des offres plus ludiques ;
- **DIFFUSER** : bien communiquer sur les activités autant sur ALF que sur les territoires voisins (Loire).

Durabilité

- **ÉCONOMIQUE** : les activités « hiver » permettent la pérennisation d'emplois des activités de pleine nature sur le territoire ;



- **ENVIRONNEMENTALE** : les activités se réalisent sur des territoires sensibles (Hautes Chaumes) sur lesquels il faut avoir une vigilance particulière ;
- **SOCIALE** : l'activité « neige » doit être accessible à tous, et notamment aux jeunes (scolaires, périscolaires, ados, familles).

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti

Pôle « Économie » d'Ambert Livradois Forez, SEM de Prabouré, SPL du Béal

Élu référent

Michel BRAVARD

Agent référent ALF

Pierre BRÉGÈRE

Localisation

Diffus

Modalité de partenariat avec ALF

Schéma de développement intégré dans les candidatures « pôle pleine nature » / « territoire d'excellence Région »

Démarrage de l'opération

2020

Fin d'opération

Travail continu jusqu'en 2040

Coût de l'opération

- 2020-2021 : dossier diversification de l'espace nordique
- Mobilisation de l'équipe des activités de pleine nature (3 personnes)

Types de dépenses

Fonctionnement

Coût annuel de l'équipement / de l'animation / de la délégation

Mobilisation des agents concernés

Plan de financement

- Autofinancement, taux à 30 % : 15 k€
- État, taux FNADT APN : 20 k€
- Europe FEDER 4C OS 2, taux Pôle pleine nature : 15 k€

D31

S'OUVRIR SUR DES EXPÉRIENCES DÉVELOPPÉES SUR D'AUTRES TERRITOIRES

Maître d'ouvrage · Ambert Livradois Forez



Objectifs de l'opération

> La richesse des initiatives associatives ou publiques est telle, que chaque année ALF souhaite réfléchir et faire un pas de côté. A travers des rencontres, des conférences ou visites de lieux, d'entreprises, ALF développe la curiosité des équipes et prépare l'avenir.



Description détaillée de l'opération

- Organisation des « Pas de côté », conférences thématiques à l'attention des élus, des agents ;
- Organisation de visites ou de rencontres sur des thèmes d'actualité.



Lien avec le projet de territoire

Attractivité du territoire

Ouverture

Conditions de la réussite

Participation et qualité des intervenants

Durabilité

Échanges d'expériences

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti

Interne

Élu référent

Guy GORBINET

Agent référent ALF

Johan ROUGERON

Localisation

Ambert

Modalité de partenariat avec ALF

Prestations

Démarrage de l'opération

2019

Coût de l'opération

5 k€/an

Types de dépenses

Frais de déplacement, intervenants



D41

METTRE EN ŒUVRE LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITOIRE PARTAGÉ

Maître d'ouvrage : Ambert Livradois Forez, Direction Départementale des territoires du Puy-de-Dôme, CEREMA
Partenaires identifiés (niveau 2) : B&L Évolution, Verdi Ingénierie Rhône-Alpes



Objectifs de l'opération

- > **Le défi climatique: une chance pour ALF, oser l'excellence environnementale ;**
- > **Le PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) est un outil de planification réglementaire (pour les communes de plus de 20 000 hab.) qui a pour but d'atténuer le changement climatique, de développer les énergies renouvelables et maîtriser la consommation d'énergie ;**
- > **Au-delà du simple outil, le PCAET engage une nouvelle phase de négociation avec les territoires métropolitains frontaliers, autour des interdépendances espaces urbains/ruraux, dans la reconnaissance des relations et aménités environnementales d'ALF.**



Description détaillée de l'opération

PUBLIC CIBLE :

- L'ensemble de la population du territoire ALF.

LES MODALITÉS TECHNIQUES :

- Réalisation d'un diagnostic territorial et environnemental ;
- Élaboration d'une stratégie territoriale en fixant les objectifs à atteindre ;

- Co-construction d'un programme d'actions avec la société civile et les professionnels ;
- Validation du programme d'actions en conseil communautaire et présentation du PCAET en réunion publique pour consultation ;
- Mise en place du PCAET et d'un dispositif de suivi et d'évaluation des mesures initiées ;
- Le bureau d'études « B&L évolution » élabore le PCAET et le cabinet « Verdi » réalise l'évaluation environnementale stratégique.



Lien avec le projet de territoire

Attractivité du territoire

- Affirmation d'une stratégie d'accueil climatique: un territoire ouvert sur le monde et où il fait bon vivre.
- Préserver la richesse des ressources naturelles pour devenir un territoire d'accueil.

Conditions de la réussite

Facteurs limitants :

- Moyens financiers des collectivités ;
- Atteindre les objectifs chiffrés réglementaires.

Écueils à éviter :

- Mettre en place une bonne concertation publique.

Durabilité

L'action s'inscrit durablement, et permet un développement économique durable sur le territoire

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti

Bureaux d'études : B&L Évolution et Verdi

Élu référent

Jean-Luc COUPAT

Agent référent ALF

Édith ALLARD

Localisation

Le territoire ALF

Modalité de partenariat avec ALF

Maîtrise d'œuvre

Démarrage de l'opération

Fin 2018

Fin d'opération

Printemps 2020 - Pour une durée de 6 ans à réviser à l'issue de ces 6 années

Coût de l'opération

Coût Bureaux d'études :

- B&L Evolution : 53 910 € TTC
- Verdi : 15 960 € TTC
- Coût des actions à réaliser

D42

CRÉER UN CONSEIL COMMUNAUTAIRE DES JEUNES

Maître d'ouvrage • Ambert Livradois Forez

Partenaires identifiés (niveau 2) • Pôles « Enfance / Jeunesse » et « Économie »



Objectifs de l'opération

- > Donner une opportunité pour les jeunes d'ALF de pouvoir s'impliquer dans la vie du territoire ;
- > Permettre un engagement / parcours citoyen (lien avec le parcours BAFA) ;
- > Mieux comprendre le fonctionnement de la collectivité pour les habitants ;
- > Implication des jeunes sur certaines questions (environnement, jeunesse, ...) et implications auprès des élus sur certains projets.



Description détaillée de l'opération

- Initier la démarche auprès des établissements secondaires, identifier les personnes intéressées, apporter une aide technique et un accompagnement du projet, accompagner les jeunes sur la base du volontariat ;
- Permettre aux jeunes de se saisir d'une question et de la porter auprès des élus ;
- Devenir des ambassadeurs d'ALF.



Lien avec le projet de territoire

Attractivité du territoire

- Investir les jeunes dans leur territoire ;
- Faire découvrir le fonctionnement de la collectivité ;
- Créer une émulation au sein des établissements secondaires pour mieux identifier la collectivité et expliquer ce qu'elle fait ;
- Faire des jeunes des ambassadeurs du territoire.

Conditions de la réussite

- **FÉDÉRER** : rénover la perception des habitants de leur territoire ;
- **OSER** : projet novateur, impliquer les jeunes dans le fonctionnement de la collectivité ;
- **DIFFUSER** : renforcer l'image du territoire.

Durabilité

SOCIALE : favoriser les échanges entre jeunes et entre secteurs géographiques.

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti

S'appuyer sur le dispositif Activ'Ados existant, et développer le parcours citoyen / BAFA

Élu référent

Stéphanie ALLEGRE-CARTIER

Agent référent ALF

Laurie LABOISSE

Localisation

6 ALSH d'ALF, Ambert pour réunion et travail avec les élus

Démarrage de l'opération

2020 avec renouvellement municipal

Fin d'opération

À reconduire suivant évaluation

Coût de l'opération

1k€

Types de dépenses

Fonctionnement



D51

CRÉER DES APPELS À PROJETS SUR DES BÂTIMENTS SPÉCIFIQUES : « OPEN TERRITOIRE »

Maître d'ouvrage : Pôle « Économie » Ambert Livradois Forez

Partenaires identifiés (niveau 2) : Communes, association Pari des Mutations Urbaines ou Carton Plein (préparation appel à projet)



Objectifs de l'opération

> Utiliser le patrimoine communal ou intercommunal pour augmenter le parc d'hébergements touristiques.

Le parc d'hébergements touristiques d'Ambert Livradois Forez est estimé à 5 600 lits touristiques répartis sur 390 hébergements. Ce nombre est relativement important à l'échelle du territoire (52% du périmètre de la Maison du tourisme du Livradois-Forez) mais est faible comparé à des territoires touristiques (35 000 lits sur les 18 communes du Massif du Sancy ; 6 000 lits sur Besse/Super Besse).

Ce parc d'hébergements est à l'origine d'une part importante du PIB du territoire puisqu'il occasionne environ 400 000 nuitées soit près de 26 millions d'euros de chiffre d'affaire. La part de l'activité du tourisme est estimée entre 7 et 8 % du PIB global du Livradois-Forez.

> Sur Ambert Livradois Forez, le parc d'hébergements marchands présente plusieurs caractéristiques :

- Malgré quelques contre-exemples, le parc d'hébergements est de qualité moyenne à faible : 60 % des meublés sont sans classement et ont une faible fréquentation, un seul camping est classé 3 étoiles. Par ailleurs, peu d'hébergements sont représentatifs du patrimoine bâti du territoire, pourtant riche (moulins, jasseries, pisé, train, etc.) ;
- Des initiatives privées relativement peu importantes, sur les hébergements insolites ;

> OBJECTIF GÉNÉRAL :

- Mener à bien un plan de croissance de l'hébergement touristique pour permettre la création ou la rénovation de 1 000 lits touristiques.
- > Pour réaliser ce programme ambitieux :
- Favoriser l'initiative privée (foncier, aide ou facilitateur aux aides publiques) ;
- Trouver des modes de coopération des secteurs public / privé permettant l'investissement : modèle SCI / SEM type Saint-Nectaire.



Description détaillée de l'opération

- Favoriser l'initiative privée (foncier, aide ou facilitateur aux aides publiques) ;
- Répertoire les terrains / le patrimoine disponibles pour des projets touristiques. Exemples : Boisgrand à Fournols, les Mé-lèzes à Job, le bâtiment PEP à Prabouré, l'ex-centre de loisirs à Ambert, etc. ;
- Trouver des modes de gestion sécurisants pour chaque projet (gérance, DSP, bail emphytéotique, etc.) ;
- Préparation d'un appel à projets (avec proposition de financement de la collectivité) type « open-gare ». Ex : open-territoire ! 10 espaces pour créer un hébergement touristique ;
- Créer des outils de communication adaptés à l'appel à projets : site internet dédié, plan presse, réseaux de partenaires.



Lien avec le projet de territoire

Attractivité du territoire

- Un territoire qui appuie son développement économique notamment sur les filières d'excellence : la tresse, le bois et la Fourme d'Ambert ;
- Miser sur le tourisme, les activités de pleine nature : une image du territoire en externe et une porte d'entrée pour l'accueil de nouveaux habitants.

Conditions de la réussite

- **FÉDÉRER** : avoir une stratégie partagée par un ensemble d'acteurs, prêts à investir, pas seulement la collectivité publique ;
- **OSER** : définir des projets d'hébergements qui vont avoir une rentabilité économique et qui amènent une plus-value de l'existant ;
- **DIFFUSER** : bien communiquer sur l'appel à projets pour donner à ALF l'image d'un territoire ouvert.

Durabilité

- **ÉCONOMIQUE** : l'hébergement est une activité économique qui doit permettre le maintien ou l'installation de gérants ;
- **ENVIRONNEMENTALE** : le choix de site doit s'inscrire dans une démarche « environnement durable » (protection de l'environnement immédiat à l'hébergement, accès aux sites touristiques) ;
- **SOCIALE** : la présence d'hébergements doit se faire en concertation avec la population pour faciliter l'accueil et la convivialité entre résidents permanents et les touristes.

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti

- Communauté de communes ;
- Communes gestionnaires d'équipements touristiques publics ;
- Hébergeurs existants sur le territoire ;
- Porteurs de projet.

Élu référent

Michel BRAVARD

Agent référent ALF

Sylvain RINGENBACH

Localisation

Diffuse

Modalité de partenariat avec ALF

Éventuellement rachat de bâtiments stratégiques via l'EPF

Démarrage de l'opération

- 2020/2021 : définition des sites, partenariat avec les communes ;
- 2022 : appel à projet.

Coût de l'opération

- Pas de coût, il s'agit de consacrer du patrimoine immobilier public à l'appel à projets ;
- Budget communication autour de l'appel à projets.

D52

PORTER DES PROJETS D'HÉBERGEMENTS COLLECTIFS EXEMPLAIRES : VILLAGE POUR LA TERRE, GÎTE DES PRADEAUX, AUBERGE DES SUPEYRES

Maître d'ouvrage • Pôle « Économie » Ambert Livradois Forez



Objectifs de l'opération

> Augmenter le parc d'hébergements touristiques par des investissements publics ciblés.

Le parc d'hébergements touristiques d'Ambert Livradois Forez est estimé à 5 600 lits touristiques répartis sur 390 hébergements. Ce nombre est relativement important à l'échelle du territoire (52 % du périmètre de la Maison du tourisme du Livradois Forez) mais est faible en comparaison des territoires touristiques (35 000 lits sur les 18 communes du Massif du Sancy ; 6 000 lits sur Besse/Super Besse). Ce parc d'hébergements est à l'origine d'une part importante du PIB sur le territoire puisqu'il occasionne environ 400 000 nuitées soit près de 26 millions d'euros de chiffres d'affaires. La part de l'activité du tourisme est estimée entre 7 et 8 % du PIB global du Livradois Forez.

Sur Ambert Livradois Forez, le parc d'hébergements marchands présente plusieurs caractéristiques :

- Une part prépondérante des équipements publics pour certains types d'hébergements notamment les villages-vacances et les campings (plus de 50 % des équipements sont publics) ainsi que pour les hébergements collectifs ;
- Malgré quelques contre-exemples, le parc d'hébergements est qualitativement faible : 60 % des meublés sont sans classement et ont une faible fréquentation, un seul camping classé 3 étoiles ;

- Par ailleurs, peu d'hébergements sont représentatifs du patrimoine bâti du territoire, pourtant riche (moulins, jasseries, pisé, train, etc.) ;
- Des initiatives privées relativement peu importantes, sur les hébergements insolites.
- > Mener à bien un plan de croissance sur l'hébergement touristique, permettre la création ou la rénovation de 1 000 lits touristiques par plusieurs biais :
- Favoriser l'initiative privée (foncier, aide ou facilitateur aux aides publiques) ;
- Réaliser quelques projets publics exemplaires (porteur d'identité et d'image). Pour les équipements publics, il s'agit également de trouver de nouveaux modèles de gestion ;
- Redéfinir le champ d'action communes / communautés de communes ;
- Mettre en place des conditions de gestion efficaces par le privé (formes de DSP) ;
- Trouver des modes de coopération public/privé permettant l'investissement : modèle SCI/SEM type St Nectaire.



Description détaillée de l'opération

- Réaliser quelques projets publics exemplaires, porteur d'identité et d'image pour le territoire ;
- Plusieurs projets sont envisagés à court terme : A10 « Village pour la Terre » d'Arlanc : le projet actuel est évalué à 772 k€ (phase APD).
- Avoir des bâtiments d'accueil et d'hébergement (notamment de groupes) sur les cols caractéristiques d'ALF ;
- Plusieurs équipements existent sur les cols du territoire (Pradeaux, Supeyres, Prabouré, Béal) :
 - Bâtiment d'accueil au Col des Supeyres : le projet des Supeyres bénéficie d'un site emblématique, dynamique, porteur d'image et support d'événementiel important. Suite à l'étude Trace TPI, c'est la porte des « Grands Espaces » ;
 - Hébergement collectif aux Pradeaux : la force du projet des Pradeaux est son accessibilité (contrairement aux Supeyres et à Prabouré, plus difficiles d'accès). Cette accessibilité permet de profiter de clientèles venant du département de la Loire. Trouver des modes de coopération public/privé pour porter l'investissement ou le fonctionnement des structures.



Lien avec le projet de territoire

Attractivité du territoire

- Un territoire qui appuie son développement économique notamment sur les filières d'excellence: la tresse, le bois et la Fourme d'Ambert ;
- Miser sur le tourisme, les activités de pleine nature: une image du territoire en externe et une porte d'entrée pour l'accueil de nouveaux habitants.

Conditions de la réussite

- **FÉDÉRER**: avoir une stratégie partagée par un ensemble d'acteurs, prêts à investir, pas seulement la collectivité publique ;
- **OSER**: définir des projets d'hébergements qui vont avoir une rentabilité économique et amènent une plus-value de l'existant ;
- **DIFFUSER**: bien communiquer sur le caractère d'exemple de l'équipement.

Durabilité

- **ÉCONOMIQUE**: l'hébergement est une activité économique qui doit permettre le maintien ou l'installation de gérants.

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti

- Communauté de communes ;
- Communes gestionnaires d'équipements touristiques publics.

Élu référent

Michel BRAVARD

Agent référent ALF

Sylvain RINGENBACH

Localisation

Diffuse

Modalité de partenariat avec ALF

- Éventuellement rachat de bâtiments stratégiques via l'EPF ;
- Pradeaux: location de la partie « hébergement » à une structure privée ;
- Partenariat avec le foyer de ski sur le local « Activités de Pleine Nature »

Démarrage de l'opération

2020: Pradeaux

Fin d'opération

2021: Pradeaux

Coût de l'opération

Environ 600 k€ sur les Pradeaux (en attente APD)

Types de dépenses

Travaux et ingénierie

Plan de financement

- **Autofinancement**: 180 k€
- **Région**: 92 470 € + hébergement
- **Département**: 21062 € + hébergement
- **État**: 139 188 €
- **Europe FEDER 4C OS 2**: 125 304 €

D63

PROPOSER UNE STRATÉGIE DE COMMUNICATION VOLONTARISTE POUR RENFORCER LES DYNAMIQUES DE TERRITOIRE

Maître d'ouvrage • Pôle « Communication » Ambert Livradois Forez, communes



Objectifs de l'opération

Ambert Livradois Forez perd chaque année des habitants et souffre d'un manque d'image, voire d'une image négative. Le territoire doit donc communiquer avec des messages forts, différents et adapter sa stratégie de communication. Trop souvent, par manque de temps et de budget, le réflexe est de mettre en place des outils de communication avant d'avoir réfléchi à la stratégie. Malheureusement, ces actions menées sans réelle cohérence entre elles donnent de moins bons résultats, parfois même contre-productifs et reviennent beaucoup plus cher. Le retour sur investissement est bien plus faible. Il est donc primordial pour le territoire d'élaborer une stratégie de communication globale qui permettra de :

- > Travailler sur l'image du territoire, que ce soit auprès des habitants et aussi en dehors des frontières, avec pour objectif d'accueillir de nouvelles populations ;
- > Travailler sur l'attractivité du territoire par le biais de l'image : stratégie de notoriété s'appuyant sur des marques reconnues nationalement (fourme d'Ambert, Auvergne, entreprises, etc.) ;
- > Rôle d'ambassadeur des habitants ;
- > Suivre un fil conducteur pour répondre aux objectifs fixés et ainsi éviter de se disperser tant sur le plan des messages formulés que celui du budget ;
- > Choisir les outils adéquats en fonction des cibles identifiées.



Description détaillée de l'opération

DÉFINIR UNE STRATÉGIE (JUIN 2019 À MARS 2020)

- Des entretiens seront menés avec des personnes-ressources : Président ALF, Industriels, des jeunes, associations, etc. ;
- Identifier les forces et les faiblesses du territoire ;
- Définir un positionnement et des valeurs ;
- Proposition d'un plan de communication applicable dès 2020 (blogueurs/influenceurs, réseaux sociaux, relations presse, mission photos/vidéos, mettre en avant les expériences d'installation réussies, etc.) ;
- Attention, il faudra différencier la communication territoriale de la communication institutionnelle ;

Objectifs de la fiche au sein du projet de territoire

- Utiliser l'image de la Fourme d'Ambert comme marqueur territorial ;
- Communiquer sur les fleurons industriels et les métiers en tension ;
- Faire connaître localement les productions des fleurons industriels du bassin ambertois ;
- Environnement préservé, cadre de vie, qualité des paysages ;
- Activités de pleine nature ;
- Jouer la carte du patrimoine bâti à prix abordable ;
- S'appuyer sur des marques reconnues nationalement : fourme d'Ambert, Auvergne, entreprises, etc. ;
- Associer les habitants dans l'élaboration du projet de territoire (rôle d'ambassadeurs, participation à l'élaboration du magazine, etc.) ;

- Impliquer les résidents secondaires pour communiquer en externe sur le territoire en créant par exemple des moments conviviaux simples d'appropriation des ressources locales ;
- Construire des outils de communication territoriale qui fédèrent les principaux acteurs du territoire ;
- Cibler prioritairement les bassins de vie limitrophes pour les campagnes de communication pour l'installation de nouveaux habitants (Saint-Etienne, Clermont-Fd, Lyon) ;
- Construire une seule stratégie d'accueil qui regroupe cadre de vie, économie et positionnement touristique.

DÉFINITION DES OUTILS / ACTIONS

Les actions et outils seront amenés à évoluer en fonction de la stratégie de communication. Les actions préconisées ici sont celles qui semblent prioritaires.

Se doter d'un fonds de photos et vidéos : 1 vidéo promo + 1 vidéo motion design + 1 mission photos 4 saisons en année 1 - 15 k€

Objectif : dans le cadre de la stratégie de communication, il sera nécessaire de s'appuyer sur des visuels forts et modernes afin de conquérir nos cibles et donner une vision dynamique d'Ambert Livradois Forez en lien avec les valeurs et le positionnement définis dans la stratégie.

- Une mission photos « 4 saisons » couvrant l'ensemble des services et points forts d'ALF. L'objectif sera de montrer que nous pouvons vivre, travailler et nous divertir sur ce territoire (les sites emblématiques, les paysages, les événements phares, l'agriculture, les équipements de qualité, les industriels, etc.) ;

- Des vidéos promotionnelles ;
- Des vidéos motion design pour sensibiliser les habitants à certains sujets (tri des déchets par exemple) ;
- Une vidéo sur les missions et services de la communauté de communes : il est important que les habitants comprennent les missions et services de la communauté de communes (communication institutionnelle) ;
- Visites virtuelles d'équipements modernes et renvoyant une image positive du territoire.

RENFORCER LES RELATIONS PRESSE

Objectif : être présent dans la presse locale, régionale et également nationale sur certains sujets afin de faire rayonner le territoire. Les relations presse permettront d'agir concrètement sur la notoriété d'Ambert Livradois Forez ainsi que sur sa popularité. Aujourd'hui, les relations presse se jouent également sur les réseaux sociaux, il ne faut donc pas négliger la présence du territoire sur Facebook, Instagram et éventuellement twitter.

- En lien avec la stratégie de communication globale, développer une vraie stratégie de relations presse ;
- Développer le fichier contacts-presse ;
- Communiquer sur le volet culturel, le secteur économique, les Activités de Pleine Nature et le volet environnemental ;
- S'appuyer sur des événements forts ;
- Budget pour achat d'espaces publicitaires ;
- Accompagnement de journalistes sur le territoire ;
- Contrat relations presse avec agence spécialisée.

S'APPUYER SUR DES BLOGUEURS ET DES INFLUENCEURS

Objectif : donner de la crédibilité à la communication, faire rayonner le territoire au-delà des frontières. Communication tendance. Les blogueurs/influenceurs ont su trouver leur audience et sont devenus en quelques années de vrais relais d'influence. Ce ne sont pas des journalistes, mais ils sont de vrais experts dans leur domaine.

Leurs vidéos peuvent très vite devenir virales et ainsi contribuer à donner une image positive et dynamique du territoire.

Faire appel à 1 ou 2 influenceurs dans l'année :

- Première mission sur les points forts du territoire / présentation générale du territoire : cadre de vie (environnement préservé, paysage), les filières d'excellence (la fourme, le papier, la tresse, le bois), le dynamisme associatif ;
- Faire appel à un blogueur sur une thématique plus spécifique et porteuse d'image : les activités de pleine nature ;
- Importance de bien choisir ses influenceurs ;
- Blogueur pressenti : Bruno MALTOR / Valentin FOURNAISE.

METTRE EN LUMIÈRE LES EXPÉRIENCES D'INSTALLATIONS RÉUSSIES, IDÉES DES « SUCCESS STORIES » ;

Objectif : valoriser, par le biais de portraits d'entrepreneurs, d'industriels, ..., les expériences réussies ; Montrer qu'il est possible de développer une activité sur le territoire ; Promouvoir l'industrie à la campagne ; Valoriser également les expériences de coworking ;

- Sur le site internet, dans la rubrique « entreprendre », développer une sous-rubrique « Success stories » avec des portraits sous format vidéo ou de récits : Omerin, Favier, Gauthier, petits plats mobile, créa'com (jeu de société), Tiny house, restaurant le M, coworkeur, etc. ;
- Inviter ces entrepreneurs à intervenir lors des apéros PEP'S ;
- Ne pas valoriser uniquement l'industrie, montrer la diversité.

UN MAGAZINE TERRITORIAL

Objectif : passer d'un journal institutionnel à un journal de territoire.

Mission externalisée : journaliste et comité de rédaction d'habitants pour la partie « Journal de territoire » et mission services ALF pages « projets »

Pourquoi un magazine ?

- Pour rendre lisible les actions menées : 85 % des citoyens considèrent le magazine territorial comme la principale source d'information locale loin devant la Presse Quotidienne Régionale qui représente seulement 50% ;
- Exprimer et promouvoir l'identité du territoire : le choix de la ligne éditoriale et de la mise en page est pour cela essentiel, dans la mesure où toutes deux constitueront l'enveloppe physique du contenu du magazine et refléteront l'image du territoire ;
- Renforcer le lien avec les habitants : c'est un véritable lien « physique », qui permet de créer une proximité avec la population, une relation durable entre la collectivité et celle-ci, tout en développant un réel sentiment d'appartenance au territoire ;
- Crédibiliser et attirer les acteurs économiques : la promotion de l'identité d'une commune ou d'une intercommunalité fait sens dès lors qu'elle permet de tisser du lien économique et d'attirer de nouveaux acteurs pour enrichir un territoire. Le magazine territorial, par sa périodicité et sa conception, peut s'avérer être une vitrine particulièrement efficace pour le territoire.

Le magazine va donc bien au-delà de la simple lettre d'information dans le sens où il permet de dépasser les sujets institutionnels.

L'objectif est de traiter des sujets de territoire par le biais de portraits, de témoignages, d'expériences, etc.



Lien avec le projet de territoire

Attractivité du territoire

Stratégie de communication adaptée

Conditions de la réussite

Professionnalisme et implication des agents et des élus

Durabilité

Objectif de la démarche à évaluer

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti

Interne ou cabinet

Élu référent

Jean-Claude DAURAT

Agent référent ALF

Gaelle GOIGOUX

Localisation

Diffuse

Démarrage de l'opération

2019

Fin d'opération

2022

Coût de l'opération

102 k€ / an

Types de dépenses

Fonctionnement

Plan de financement

- Collectivités : 100 %

E11

CRÉER UN PROGRAMME DE SPORT SANTÉ ET BIEN VIEILLIR

Maître d'ouvrage • Ambert Livradois Forez

Partenaires identifiés (niveau 2) • Entreprises, associations du « 3^e âge », associations type « DAHLIR », université, hôpitaux/Ehpad, médecins gériatologues, ergothérapeutes, etc.



Objectifs de l'opération

- > **Mettre en œuvre un programme d'actions associé à un ou des protocoles d'études pour favoriser la pratique d'activités physiques et sportives dans le but d'améliorer le bien vieillir, prévenir/limiter les risques d'accidents du travail, améliorer le bien-être au travail, diminuer le taux d'absentéisme, améliorer la productivité.**



Description détaillée de l'opération

BIEN VIEILLIR

- Faire un état des lieux de l'activité physique chez les seniors : part d'actifs, cadre de pratique (associative, individuelle...), freins à l'activité, difficultés, etc. Pour les associations proposant des activités seniors : qui en est bénéficiaire ? quelles catégories sociales professionnelles ? quels types d'activités ? ;

- Suite à l'état des lieux, travailler sur des solutions de « maillage de proximité » d'activités sportives à destination des seniors (via des animateurs sportifs dans les EHPAD ou les clubs du 3^e âge par exemple) ;
- Contrat Local de Santé : inciter les médecins à prescrire du sport (exemple : Issoire).

SPORT ET SANTÉ AU TRAVAIL

Développer avec les partenaires identifiés, un cadre permettant d'inciter les salariés à la pratique d'une activité sportive :

- Favoriser la pratique d'activités physiques en bonne adéquation avec la vie professionnelle et familiale ;
- Quels aménagements du travail ? quelle structure physique ? quelle offre ? quelle incitation ? (Exemple : ville de Poissy ou CD 31)
 - Inciter des personnes ne pratiquant pas, à pratiquer ;
 - Mesurer l'impact sur l'absentéisme, la productivité, les maladies professionnelles ;
 - Facteur de bien vivre sur le territoire et d'attractivité ;

- Question de l'activité physique et de la mobilité : campagnes pour inciter les agents à faire les petits déplacements professionnels à pied ou à vélo.

PRÉVENTION DES TRAVAILLEURS

- Comment prévenir des risques professionnels, via l'activité physique ?
- Expérimentation à mettre en place : par exemple, sur des postes « physiques » (ripeurs, aides-soignants, etc.) : mise en place d'échauffement en début de poste et d'étirements en fin de poste.



Lien avec le projet de territoire

Attractivité du territoire

- Bien vieillir sur le territoire : évolution de la fréquentation des associations seniors ;
- Hausse de la part de pratiquants d'activités physiques et sportives / structure (entreprises ou collectivités) pilote ou accompagnée.

Conditions de la réussite

- Coopération, échanges et communication ;
- Protocole d'étude et d'observation à mettre en place : dispositif FACTEUR (région Aura).

Durabilité

Observer et maintenir dans la durée, si c'est concluant. Le(s) dispositif(s) mis en place doit(vent) déboucher sur une solution à long terme

Maître d'œuvre ou prestataire present

ALF, associations, université

Élu référent

Guy GORBINET

Agent référent ALF

Thomas BARTHELEMY

Localisation

ALF

Modalité de partenariat avec ALF

Convention associations, subvention pour action ciblée, convention université (facteur aura ?), convention entreprises

Démarrage de l'opération

2 expérimentations possibles dès 2020 :

- EHPAD : mutualisation animateur sportif ;
- Sport/Travail : expérimentation ALF sur 1 an ciblant les personnes ne pratiquant pas (en lien avec Université) ;

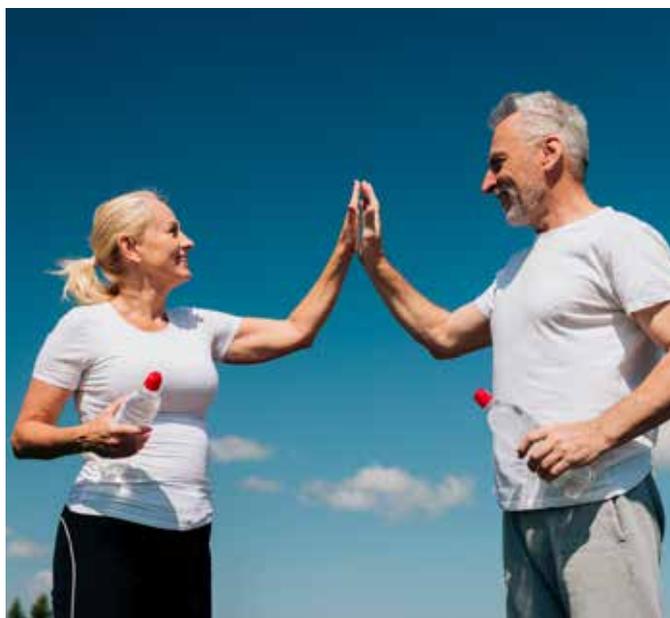
Démarrage complet de la fiche : 2021.

Fin d'opération

Moyen terme

Coût de l'opération

- Expérimentation EPHAD : coût d'un animateur sportif ;
- Expérimentation sport/travail ALF : à définir ;
- Reste de la fiche : à définir.



E12

CONDUIRE DES PROJETS CULTURELS AUTOUR DU « BIEN VIEILLIR »

Maître d'ouvrage • Ambert Livradois Forez

Partenaires identifiés (niveau 2) • Centre Local d'Information et de Coordination , ADMR, Sivom de Viverols, APAMAR

Objectifs
de l'opération

- > **Lien social: aller vers les aînés pour diminuer leur sentiment d'isolement;**
- > **Éveil culturel tout au long de la vie.**

Description
détaillée
de l'opérationACTIONS EXISTANTES
ET À DÉVELOPPER:ACTIONS CULTURELLES FA-
VORISANT LE BIEN VIEILLIR
AU SEIN DES LOCAUX/SER-
VICES INTERCOMMUNAUX:

- Médiathèques ALF : animations spécifiques autour du jeu, animations dans les EHPAD, achat de fonds spécifiques pour personnes âgées (livres à gros caractères, livres audios ...), échanges de savoir (ateliers tricotage, patois, ...), animations intergénérationnelles, etc. Actions existantes mais à développer ;
- Enseignement musical : représentations des élèves de l'enseignement musical à l'EHPAD d'Olliergues ;
- Expérimentation sur les échanges de savoir-faire (cf. fiche E32) ;
- À mettre en place : organisation d'actions culturelles dans les EHPAD, ouvertes à tous les seniors du territoire pour renforcer le lien et l'ouverture ;
- Renforcement de la communication sur les actions culturelles existantes et susceptibles d'intéresser les personnes âgées ou isolées via le service portage de repas, via le réseau des clubs du 3^e âge (contacts à prendre, fichier à créer).

ACTIONS CULTURELLES
« HORS LES MURS » POUR FA-
VORISER « L'ALLER VERS... »:

- Portage de livres à domicile (à développer sur la Vallée de l'Ance) par des bénévoles ou salariés ;
- Soutenir les expérimentations du Bief à destination des personnes âgées isolées (ex : Marionnettes à Domicile); le service culture d'ALF pourrait les reprendre à son compte et pérenniser les expérimentations concluantes ;
- Développer des solutions de mobilité pour permettre aux personnes âgées d'aller aux propositions culturelles: en lieu et place du bus des Montagnes, mise en place de bus pour aller à des spectacles (3 par an par exemple) ou Transport à la Demande pour aller aux animations/rencontres conviviales des médiathèques par exemple (cf. fiche I31).

Lien avec
le projet
de territoire

Attractivité du territoire

Lien social

Conditions de la réussite

Coopération, échanges et communication

Maître d'œuvre
ou prestataire pressenti

ALF et volet expérimentation au Bief

Élu référent

Chantal FACY

Agent référent ALF

Céline BOUTELOUP

Localisation

Diffus

Modalité de partenariat
avec ALF

Animation, budget culture, conventionnement (Bief)

Démarrage de l'opération

2021

Coût de l'opération

Animation des services et subvention Bief

FAIRE DU « BIEN VIEILLIR » UNE CHANCE :
DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AU LIEN
INTERGÉNÉRATIONNEL

FORMER DES PERSONNES AU « BIEN VIEILLIR CHEZ SOI » ET PORTER DES VALEURS HUMAINES : VERS UN
PROGRÈS TECHNIQUE HUMANISÉ

E13

ENGAGER UN PROGRAMME « BIEN VIEILLIR CHEZ SOI »

Maître d'ouvrage • Ambert Livradois Forez
Partenaires identifiés (niveau 2) • ADMR, OPHIS



Objectifs de l'opération

- > Contribuer à consolider l'autonomie en créant les conditions du « bien vieillir chez soi » par l'amélioration des logements des personnes âgées ou en leur proposant des logements adaptés



Description détaillée de l'opération

En 2030, les personnes âgées représenteront 1/3 de la population.

- Aides à l'adaptation au vieillissement de l'habitat existant (accessibilité, loyers, domotique...);
- Réflexion sur les offres de services adaptés aux seniors ;
- Diagnostic sur le secteur de l'ex-Pays de Cunlhat pour définir les besoins: cette étude sera reproductible sur d'autres secteurs si besoin ;
- Créer des conditions d'accueil favorables aux projets privés en proposant un soutien à l'investissement.



Lien avec le projet de territoire

Attractivité du territoire

- Mieux vivre ensemble. Vivre sur un territoire qui a une éthique, des valeurs et qui propose des solutions à l'ensemble de sa population ;
- Maintien ou création d'emplois non délocalisables.

Durabilité

- Équité sociale ;
- Offrir des conditions de vie dignes et agréables.

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti

OPHIS

Élu référent

Mireille FONLUPT

Agent référent ALF

Florence USANNAZ

Localisation

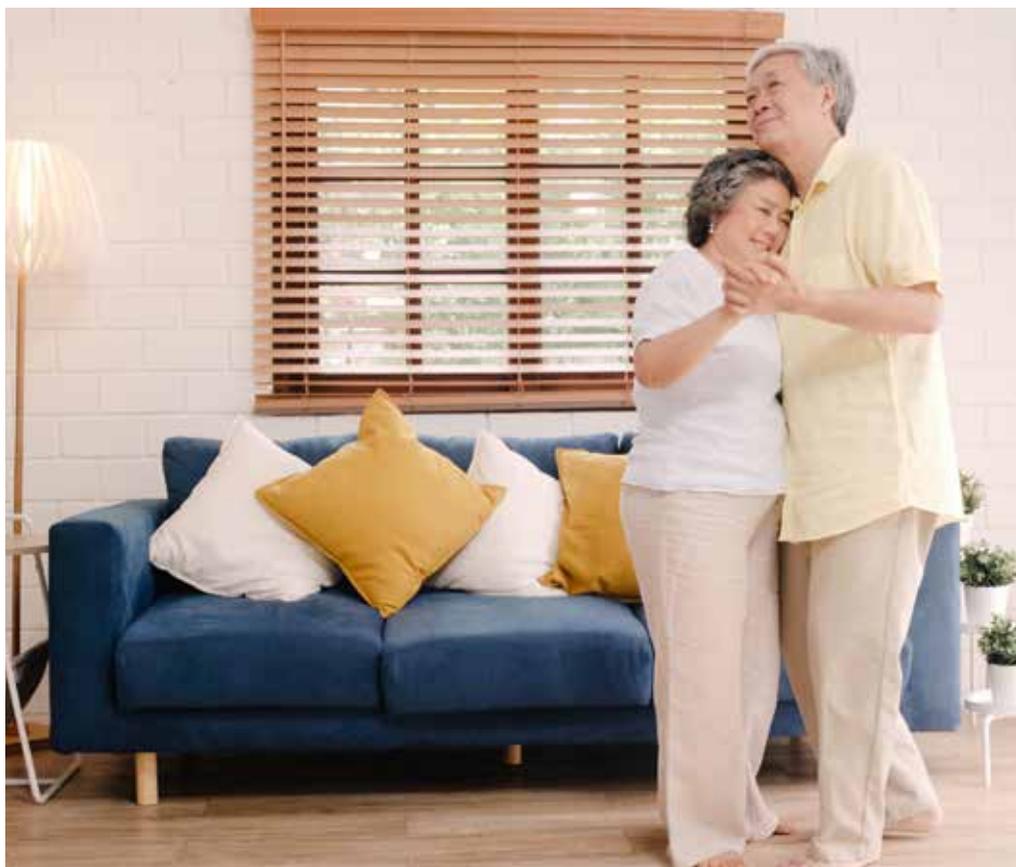
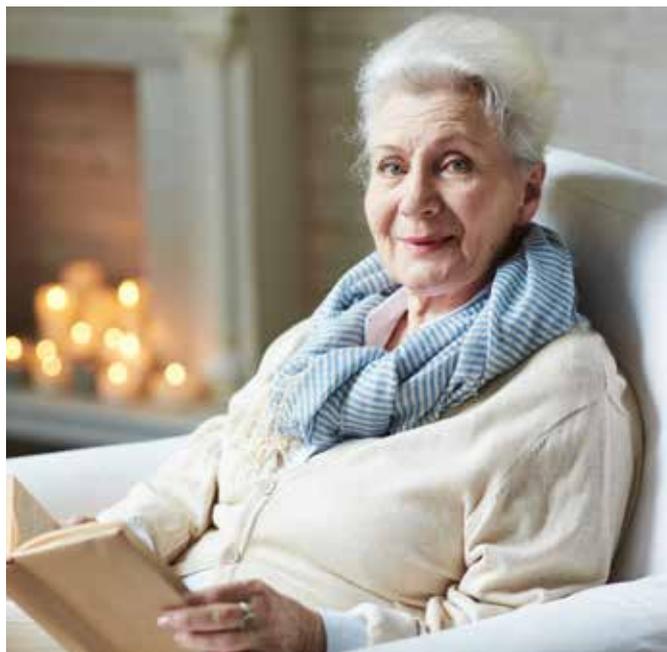
Diffuse - à réfléchir

Modalité de partenariat avec ALF

Convention avec le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme et l'OPHIS

Démarrage de l'opération

Janvier 2019



E21

SOUTENIR UN SERVICE « BIEN VIEILLIR CHEZ SOI »

Maître d'ouvrage • Ambert Livradois Forez**Partenaires identifiés (niveau 2)** • ADMR, APAMAR, Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, SSIAD, CPAM, MSA, La Poste, associations, médiathèques**Objectifs de l'opération**

- > **Contribuer à consolider l'autonomie des personnes âgées, faciliter le « bien vieillir » et apporter des réponses de proximité ;**
- > **Coordonner et organiser les services à la personne.**

**Description détaillée de l'opération**

En 2030, les personnes âgées représenteront 1/3 de la population. Le maintien à domicile est souhaité par les personnes âgées et encouragé par les pouvoirs publics. A l'heure actuelle, 95 % des plus de 75 ans vivent chez eux tandis que l'accompagnement familial diminue peu à peu. Or l'accompagnement est une nécessité et doit être coordonné et davantage organisé : intervenir plus largement et plus tôt grâce à de nouveaux services.

- Harmoniser le service portage de repas à domicile en proposant le service au dernier secteur non desservi : Pays d'Aranc ;
- Proposer des tarifs équitables à l'ensemble du territoire ;
- Participer à l'expérience d'un an avec le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme et La Poste (enquête auprès des personnes âgées, test de nouveaux services : veille des personnes, portage de médicaments et de livres) ;
- Engager une réflexion sur la gestion de la compétence « Aide à domicile » à l'échelle d'ALF.

**Lien avec le projet de territoire****Attractivité du territoire**

- Mieux vivre ensemble : vivre sur un territoire qui a une éthique, des valeurs et qui propose des solutions à l'ensemble de sa population ;

- Maintien ou création d'emplois non délocalisables ;
- Permettre aux habitants actifs de concilier vie familiale et vie professionnelle.

Conditions de la réussite

- Équité sociale ;
- Offrir des conditions de vie dignes et agréables ;
- Réponse groupée au problème de mobilité.

Élu référent

Mireille FONLUPT

Agent référent ALF

Florence USANNAZ

Localisation

Habitat des personnes âgées

Modalité de partenariat avec ALF

Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, conférence des financeurs

Démarrage de l'opération

Juillet 2019

Fin d'opération

2022

Coût de l'opération

- **Juillet 2019** : démarrage de l'expérience de 1 an, en partenariat avec le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme et La Poste : 0 €
- **Été 2020** : conclusions de l'expérience
- **Fin 2020** : réflexion sur une nouvelle organisation des services à domicile : ? €



E22

ACCOMPAGNER LES SÉNIORS EN CRÉANT UN SERVICE GÉRONTOLOGIQUE LOCAL

Maître d'ouvrage • Centre Intercommunal d'Action Sociale**Partenaires identifiés (niveau 2)** • EHPAD, Centre Local d'Information et de Coordination, SIAD, ADMR, APAMAR, Hôpital, CDM Intérim, Mission locale, SPEP, DETOURS, Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, Agence Régionale de Santé, GRETA**Objectifs de l'opération**

> Se préparer au vieillissement de la population et proposer un service gérontologique à l'échelle du territoire.

**Description détaillée de l'opération**

Créer un pôle « gérontologie » intercommunal qui aurait la gestion des EHPAD publics pour négocier avec les autorités de tarification et de contrôle que sont l'Agence Régionale de Santé, et le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, afin de déployer un véritable contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens multisites, et proposer une offre d'accueil de qualité pour les personnes dépendantes.

Ce pôle de compétences pourrait :

- Mutualiser les ressources humaines ;
- Gérer des stocks dans les établissements.

**Lien avec le projet de territoire****Attractivité du territoire**

Création d'emplois de proximité non délocalisables et pérennes

Durabilité

Équité sociale, viabilité économique

Élu référent

Mireille FONLUPT

Agent référent ALF

Florence USANNAZ

Localisation

Bureaux ALF

Modalité de partenariat avec ALF

Convention Conseil Départemental du Puy-de-Dôme et Agence Régionale de Santé

Démarrage de l'opération

2021

Coût de l'opération

40 k €/an

Types de dépenses

Animation

Coût annuel de l'équipement / de l'animation / de la délégation

40 k €/an (Nouvelle dépense)



E31

FAIRE VIVRE LE PATRIMOINE CULTUREL VIA L'INTERGÉNÉRATIONNEL ET LA CRÉATION ARTISTIQUE

Maître d'ouvrage • Ambert Livradois Forez**Partenaires identifiés (niveau 2)** • Le Bief, Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, les associations d'aides à domicile, EHPAD**Objectifs de l'opération**

- > **Lien social: aller vers les aînés pour diminuer leur sentiment d'isolement, et faire découvrir aux jeunes toutes les connaissances dont les aînés sont détenteurs ;**
- > **Faire découvrir les richesses du patrimoine culturel local aux jeunes et à leurs familles, renforcer le sentiment identitaire ;**
- > **Éveil culturel tout au long de la vie ;**
- > **Valoriser le patrimoine local par la création artistique.**

**Description détaillée de l'opération**

À travers des « campagnes de collectage » auprès des anciens, mettre en œuvre des actions de valorisation en associant les différents services d'ALF.

VOLET COLLECTAGE :

- Aller rencontrer les anciens (chez eux, via le service « portage de repas », ou les ADMR, ou lors des rencontres des clubs de 3^e âge, ou dans les EHPAD...) pour les faire témoigner sur les savoir-faire (recettes de cuisine, artisanat, potager, basse-cour, plantes sauvages...), et la tradition orale (contes, chant, musique, patois...).

- Le service « Patrimoine » interviendrait comme soutien à d'autres services d'ALF, par exemple dans le cadre :
 - De projets avec les ALSH ;
 - De projets avec le service « Enseignement musical » (éventuellement en associant les autres écoles de musique, fanfares...);
 - De projets avec des bénévoles des médiathèques (Job et Valcivières) ou des associations de patrimoine...

VOLET VALORISATION :

- Avec le service « Communication » : par exemple, une rubrique dans le magazine de territoire pourrait être envisagée avec l'idée recette de Mme X, l'astuce jardinage de M. Y, etc. Des publications sur les pages Facebook de Pep's et d'Ambert Livradois Forez pourraient être intégrées dans le planning de publications ;
- Avec les ALSH : réalisation de reportages avec la Pep's radio ; reportages vidéo dans le cadre d'un projet avec un professionnel de la vidéo (découverte des techniques par les jeunes)...
- Avec le service « Culture » et « Enseignement musical » : travail de création confié à un artiste : utiliser le matériau collecté comme support de création et de réinterprétation contemporaine. Une commande pourrait être confiée à un artiste. Mais des projets plus participatifs pourraient également être conduits : par exemple la création d'un spectacle où les habitants ou les jeunes pourraient participer (genre « sons et lumières »).

- Avec le service « Enseignement musical » (et écoles de musiques, musiciens amateurs, chorales...), des stages pourraient être organisés pour apprendre à réinterpréter et arranger les collectages, et éventuellement travailler sur un concert...

**Lien avec le projet de territoire****Attractivité du territoire**

Lien social, valorisation du patrimoine culturel local, sentiment identitaire

Conditions de la réussite

Coopération

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti

ALF

Élu référent

Chantal FACY

Agent référent ALF

Céline BOUTELOUP

Localisation

Diffus

Démarrage de l'opération

2019

Coût de l'opération

Animation des services, prestations techniciens, artistes

Plan de financement

Conférence des financeurs (Conseil Départemental du Puy-de-Dôme)



E32

ORGANISER DES ATELIERS DE PARTAGE DE SAVOIRS INTERGÉNÉRATIONNELS DANS LES ESPACES INTERCOMMUNAUX

Maître d'ouvrage • Ambert Livradois Forez

Partenaires identifiés (niveau 2) • Prestataires, associations, MSA, PAVA

Objectifs
de l'opération

- > Faciliter les échanges entre la population détentrice de savoir-faire traditionnels et les nouvelles populations en quête d'apprendre ;
- > Favoriser la maîtrise des techniques et savoir-faire auprès de tous les publics avec un point d'attention à l'enfance-jeunesse ;
- > Créer du lien social ;
- > Permettre l'appropriation des enjeux de préservation des patrimoines matériels et immatériels pour mieux valoriser les singularités du territoire.

Description
détaillée
de l'opérationDIFFÉRENTES FORMES
D'ATELIERS DE TRANSMISSION SONT ENVISAGÉES :

- Mise en place d'ateliers de partage de savoir-faire pour adultes et/ou enfants (via les bibliothèques, MSAP...) : ces ateliers seront mis en place à titre expérimental sur un secteur donné (lieu pressenti : la Gare de l'utopie), et en fonction des retours d'expérience et des envies locales, ils pourront être ensuite développés sur d'autres secteurs ;
- Organisation de chantiers « Découverte » autour des techniques traditionnelles du bâti : pierres sèches, pisé... avec des

professionnels, et à destination des habitants et chantiers d'insertion ;

- Animations pédagogiques dans le cadre scolaire ou des ALSH..., avec la présence de professionnels des techniques ou de la médiation, et la création d'outils permettant la compréhension de l'évolution des techniques et métiers.

Lien avec
le projet
de territoire

Attractivité du territoire

- Tissu associatif développé : nombre des associations ;
- Évènements d'envergure : fréquentation extérieure au territoire, retombées presse.

Conditions de la réussite

Coopération, échanges et communication

Durabilité

Formations et éco-conditionnalité des aides

Maître d'œuvre

ou prestataire pressenti

PAVA

Élu référent

Guy Gorbinet

Agent référent ALF

Carole Fayet

Localisation

Diffus

Modalité de partenariat
avec ALF

Régie (service « Vie associative ») et conventionnement (PAVA)

Démarrage de l'opération

2019

Coût de l'opération

- Volet 1 : animation et budget du service ;
- Volet 2 : subvention aux PAVA (10 k€/an) ;
- Volet 3 : budget subventions + budget du service + une étude tous les deux ans (15 k€)

Coût annuel de l'équipement /
de l'animation / de la délégation

Nouvelle dépense : 10 k€ par an et études éventuelles



F11

CONSTRUIRE UN TERRITOIRE « ZÉRO PESTICIDE »

Maître d'ouvrage • Ambert Livradois Forez**Partenaires identifiés (niveau 2)** • Communes, FREDON Auvergne-Rhône-Alpes, VALTOM, CNFPT, Parc Naturel Régional du Livradois-Forez, Ministère de la transition écologique et solidaire, Agence de l'Eau Loire-Bretagne, Région Auvergne-Rhône-Alpes, CUMA**Objectifs
de l'opération**

Tendre vers un territoire exemplaire pour la préservation de la biodiversité.

Répondre à la réglementation en vigueur :

- > Depuis le 1^{er} janvier 2017 : **interdiction de l'usage des produits phytosanitaires pour les collectivités locales et établissements publics sauf pour les cimetières et terrains de sport ;**
- > Depuis le 1^{er} janvier 2019 : **interdiction de vente et d'usage des produits phytosanitaires pour les particuliers ;**
- > **Réduire la production de déchets dangereux (réceptifs de produits phytosanitaires) des jardiniers professionnels et amateurs ;**
- > **Augmenter la valorisation et le réemploi des déchets verts au plus proche de leur lieu de production en limitant leurs coûts de collecte et de traitement ;**
- > **Accompagner les exploitants dans la réduction de l'utilisation des pesticides ;**
- > **Préserver la qualité des eaux de l'Ance et de la Dore ;**
- > **Construire une cohérence de pratiques d'entretien des espaces communaux sur l'ensemble du territoire ;**
- > **Accompagner les changements de comportements dans les jardins et espaces verts publics et privés ;**
- > **Éviter les pratiques interdites comme le brûlage des déchets verts depuis 2013 (broyeurs), le désherbage chimique depuis 2017 (matériels de désherbage mécanique).**

**Description
détaillée
de l'opération****PUBLIC CIBLE**

Les collectivités, les entreprises et les particuliers.

LES MODALITÉS TECHNIQUES

Pour les collectivités :

- Formations des agents techniques communaux et intercommunaux à l'utilisation de matériels « zéro phyto » mis à disposition ;
- Prêts de matériel « zéro phyto » via une plateforme de réservation dédiée ;
- Former aux alternatives à l'usage de produits phytosanitaires : utilisation du paillage, valorisation du compost, jardinage au naturel, etc. ;
- Journée d'échanges sur le Zéro Phyto et les techniques préventives et alternatives dans le cadre du Contrat territorial de l'Ance du nord amont (programmation en fonction des retours des élus référents et agents techniques des communes) et accompagnement vers l'engagement des communes à l'adhésion à la Charte d'entretien des espaces publics en Auvergne-Rhône-Alpes pour atteindre le niveau 2 minimum au terme des cinq ans) ;
- Accompagnement vers des labellisations pour valoriser les démarches de la préservation de la biodiversité : charte d'entretien des espaces publics de la FREDON, labels nationaux de la qualité de vie (villes et villages fleuris, « ma commune au naturel » du Département du Puy-de-Dôme...).

Pour les exploitants :

- Sensibiliser les jeunes et les futurs agriculteurs en formation aux enjeux de préservation de la qualité des eaux, de réduction des pesticides et à la bonne gestion des produits utilisés ;
- Mise en place des outils mécaniques (herse étrille, houe rotative, ...) dans le cadre du Contrat territorial Ance du nord amont, permettant de limiter le recours aux produits phytosanitaires tout en maintenant un niveau satisfaisant de la production agricole, en qualité et en quantité. Il est néanmoins primordial d'établir une concertation avec la profession agricole pour déterminer l'outil mécanique le plus adapté. Le choix des outils de désherbage mécanique s'effectue selon les cultures, leur stade de développement, le type de sol et également les adventices. Une convention de mise à disposition du matériel agricole sera effectuée entre la structure porteuse du contrat et le titulaire de la convention (CUMA, organismes agricoles, ...).

Pour les entreprises :

- Plateforme de don de broyat ;
- Inciter aux nouvelles pratiques de gestion des espaces verts.

Pour les particuliers :

- Sensibilisation du grand public et des scolaires aux alternatives aux phytosanitaires / favoriser le changement de comportements, avec la mise à disposition de mallettes pédagogiques et l'organisation d'animations sur le jardinage au naturel.

QUI FAIT QUOI ?

- ALF accompagne les collectivités en les formant à l'entretien des espaces verts sans utilisation de pesticides et avec une mise à disposition de matériels manuels/mécaniques ;
- ALF met à la disposition des habitants du compost et du broyat de branches au sein des déchetteries ;
- ALF réalise des temps d'animations auprès des jardiniers amateurs, des structures scolaires sur la thématique du jardinage au naturel, « zéro phyto » ;

F11



Lien avec le projet de territoire

Attractivité du territoire

- Attractivité du territoire pour sa qualité de vie: espace non pollué et biodiversité préservée ;
- Attractivité économique via la création d'emplois associés à l'entretien et la valorisation des espaces verts ;
- Jardinage au naturel.

Conditions de la réussite

Facteurs limitants:

- Moyens financiers / moyens humains ;
- Coût des entretiens de matériels mutualisés importants.

Écueils à éviter:

- Mauvaise communication sur les nouvelles gestions des espaces verts ;
- Non-utilisation des matériels de désherbage mécanique par les communes.

Durabilité

- L'action s'inscrit durablement, et permet un développement économique durable sur le territoire ;
- L'entretien des espaces verts et des jardins publics et privés sans produits phytosanitaires est en plein développement, les pratiques sont en constante évolution et de nouvelles expériences fleurissent partout en France renforçant la pérennité du jardinage sans produits phytosanitaires.

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti

Communauté de communes Ambert Livradois Forez, communes, entreprises d'ALF, FREDON

Élu référent

Jean-Luc COUPAT

Agent référent ALF

Marie CHIZELLE, Élodie PRIN-TINHAC, Audrey JOHANY

Localisation

Le territoire ALF

Modalité de partenariat avec ALF

- Adhésion à la charte d'entretien des espaces publics ;

- Convention de prêt de matériel « zéro phyto » auprès des collectivités ;
- Marché avec des fournisseurs de matériel ;
- Formations Jardinage au naturel, entretien « zéro phyto » (CNFPT)
- Convention de mise à disposition de matériels agricoles ;
- Appel à projet TEPCV.

Démarrage de l'opération

2017 - Dépenses réalisées via les TEPCV:

- 176 219,30 €: achat de matériel « zéro phyto »
 - 13 290 €: co-financement à l'adhésion à la Charte FREDON des communes ;
 - 3 525 €: achat de composteurs dont le VALTOM est fournisseur ;
 - 2 760 € pour 4 malles Apis mellifera + 6 635 € (16 malles biodiversité) = 9 395 € + journées techniques
- Achat matériel « zéro phyto » agricole: 2020

Fin d'opération

- Non défini - objectif de pérenniser l'action jusqu'à l'obtention d'un territoire « 100 % zéro pesticide »
- Contrat Territorial Ance du Nord Amont: début 2021

Coût annuel de l'équipement / de l'animation / de la délégation

Organisation d'une journée technique avec les communes et FREDON, entretien du matériel mutualisé, renouvellement ou nouvel achat de machine, communication tout public / formation de personnel via le CNFPT ou en direct.



F12

ACCOMPAGNER LES PRATIQUES AGRICOLES RESPECTUEUSES DE
L'ENVIRONNEMENT DONT L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Maître d'ouvrage • Ambert Livradois Forez

Partenaires identifiés (niveau 2) • Organisations professionnelles agricoles, agriculteurs

Objectifs
de l'opération

- > L'agroécologie, par son approche globale des systèmes agricoles, est un ensemble de pratiques permettant de combiner le triple enjeu économique, social et environnemental.
- > L'action vise à permettre l'évolution des pratiques en faveur d'une agriculture durable, respectueuse de l'environnement et rémunératrice.

Description
détaillée
de l'opération

- Accompagner le développement des pratiques agroécologiques (formations, visites, échanges, conseils techniques etc.) ;
- Favoriser le développement d'actions collectives: mutualisation d'outils, d'équipements, d'emplois partagés ;
- Accompagner à la restructuration du parcellaire afin de faciliter les conditions d'exploitation (via l'animation territoriale du Conseil Départemental 63 notamment) ;

- Promouvoir une agriculture vertueuse et ses métiers (journées portes ouvertes, animations à la ferme, communication etc.) ;
- Informer et faciliter la collecte et tri des déchets professionnels.

Lien avec
le projet
de territoire

Attractivité du territoire

- Territoire proposant une agriculture respectueuse des écosystèmes, produisant une alimentation de qualité et équitable pour les producteurs.

Conditions de la réussite

- Sensibilisation et mobilisation des agriculteurs

Durabilité

- Respect des ressources et équilibres naturels ;
- Valorisation des produits agricoles ;
- Travail d'entraide, collaboratif.

Maître d'œuvre
ou prestataire pressenti

Organisations professionnelles agricoles

Élu référent

Laurent BACHELERIE

Agent référent ALF

Marie-Laure LABOURÉ

Localisation

ALF

Démarrage de l'opération

2023

Coût de l'opération

Animation et communication
(en fonction du plan d'actions)

F13

PROTÉGER LES ESPÈCES PATRIMONIALES ET COMMUNIQUER SUR
LEUR SAUVEGARDE

Maître d'ouvrage • Ambert Livradois Forez ou Parc Naturel Régional du Livradois-Forez

Partenaires identifiés (niveau 2) • Parc Naturel Régional du Livradois Forez, CEN, Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, associations locales



Objectifs de l'opération

- > **Faire de la biodiversité un atout du territoire. Les espèces patrimoniales et emblématiques doivent pouvoir servir d'emblèmes dans la politique de protection de l'environnement d'ALF.**



Description détaillée de l'opération

Pour les espèces patrimoniales du territoire, travailler avec les principaux partenaires qui œuvrent à leur conservation :

- Moule perlière, écrevisse à pattes blanches, ... : dans le cadre des contrats territoriaux et zone Natura 2000, élaborer des plans d'actions pour suivre, évaluer et agir pour protéger ces espèces. Communiquer largement, dans le cadre de communications spécifiques des contrats territoriaux et non spécifiques (lettre d'ALF) ;
- Abeilles : dans le cadre du projet TEPOS et TEPCV, dans le cadre du PCAET, notamment, les abeilles sont identifiées comme des insectes pollinisateurs indispensables à la biodiversité et à la vie locale. Il convient de poursuivre les actions de protection et de communication en ce sens (rucher pédagogique, actions de sensibilisation, malles pédagogiques,) ;
- Plus globalement, inscrire le territoire dans un projet tel que « territoire engagé pour la nature » en mettant en place un plan d'actions sur 3 ans en faveur de la biodiversité. Ce plan d'actions doit chercher à rassembler l'ensemble des services de la collectivité et des acteurs du territoire. Les actions mises en œuvre devront

être proportionnées au regard des compétences et moyens de la collectivité. Il doit contenir des objectifs de résultat précis et prévoir un suivi de la mise en œuvre des actions et de leurs impacts. Il doit conduire à des effets positifs, directs ou indirects, significatifs et proposer des actions qui vont au-delà de la réglementation et des actions passées. Il doit contribuer à la mise en œuvre d'outils d'action publics régionaux et nationaux (<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/plan-biodiversite-lancement-initiative-territoires-engages-nature-collectivites-engagez-vous>).



Lien avec le projet de territoire

Attractivité du territoire

Territoire vert, engagé pour la nature : un territoire où il fait bon vivre dans un contexte global d'érosion de la biodiversité

Conditions de la réussite

Engagement politique pour la biodiversité

Durabilité

Maintien de la biodiversité, source de vie sur le territoire

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti

Bureau d'études pour travailler à l'élaboration du plan d'actions pour être un territoire engagé pour la nature ; Parc Naturel du Livradois-Forez, et SICALA pour les contrats territoriaux

Élu référent

Eric DUBOURGNOUX

Agent référent ALF

Manon TAING

Localisation

ALF

Modalité de partenariat avec ALF

Prestation et partenariat

Démarrage de l'opération

- 2023 (en fonction de la date d'ouverture sur la région Auvergne-Rhône-Alpes du programme « territoire engagé pour la nature ») ;
- en cours pour les abeilles et les contrats territoriaux.

Fin d'opération

2040

Coût de l'opération

À définir en fonction du plan d'actions ; prestation de réalisation du plan d'actions : 15 k€

Coût annuel de l'équipement / de l'animation / de la délégation

En fonction du plan d'actions

F14

PROTÉGER À LONG TERME LES ZONES HUMIDES

Maître d'ouvrage • Ambert Livradois Forez, communes**Partenaires identifiés (niveau 2)** • Communes, SAGE Loire amont, SAGE Dore, Agence de l'Eau Loire Bretagne, DREAL, DDT 63/43/42, AFB 63/43/42, Fédération de chasse, Ligue pour la Protection des Oiseaux, Conservatoire des Espaces Naturels Auvergne, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Parc Naturel Régional du Livradois Forez, GMA, AFB, CBN MC, ONF, CRPF.**Objectifs de l'opération**

Après avoir été longtemps considérées comme des espaces stériles, voire insalubres, les zones humides font depuis les années 1970 l'objet d'un regain d'attention. Face au constat d'une disparition massive et d'une détérioration avancée de ces zones (on estime que 2/3 de la superficie des zones humides originelles françaises ont déjà été gravement endommagées), de nombreuses démarches ont été engagées pour organiser et réglementer leur protection et leur gestion, à l'échelle européenne (Directive Cadre sur l'Eau), nationale (loi sur le DTR, LEMA), régionale (SDAGEs) et locale (SAGEs, Contrats de Rivières, etc.). Cet intérêt a récemment été exacerbé par les derniers épisodes de sécheresse au niveau national, compte tenu de l'intérêt de ces milieux en termes de quantité de la ressource en eau.

La communauté de communes agit depuis plusieurs années pour la préservation de ces sites. Elle intervient notamment au travers des différents contrats territoriaux de son territoire afin de mieux connaître, préserver et restaurer ces milieux.

Cette opération a ainsi pour objectif de :

- > Sensibiliser et mobiliser les élus, les acteurs socio-économiques et les citoyens à l'importance des services rendus par les zones humides et la nécessité de préserver ces milieux ;
- > Mieux connaître et identifier les enjeux spécifiques de chaque zone humide et la gestion actuelle des sites ;

- > Restaurer et préserver les milieux humides détériorés ;
- > Apporter conseil et appui technique aux propriétaires afin qu'ils puissent maintenir l'activité présente sur ces milieux de façon responsable et pérenne, en minimisant leurs impacts négatifs ;
- > Apporter un appui technique aux services d'urbanisme dans leur prise en compte des zones humides.

**Description détaillée de l'opération**

- Les gestionnaires et propriétaires publics ou privés, ainsi que les services d'urbanisme sont ciblés de façon prioritaire ;
- Au-delà du suivi et de l'intervention de la communauté de communes via les contrats territoriaux de rivières, la communauté de communes engage une démarche proactive afin de permettre une meilleure prise en compte des zones humides dans ses projets d'aménagement ;
- Cette démarche doit également permettre d'apporter un conseil technique aux gestionnaires et propriétaires fonciers ;
- Concrètement, un groupe de travail réunissant élus et techniciens sera constitué afin d'engager des démarches de veille, de communication, de gestion et de conseil à apporter ;
- Lorsque le besoin sera identifié, le groupe de travail pourra soumettre à la communauté de communes de se porter acquéreur de terrain en raison du caractère patrimonial de la faune et du milieu, de son importance concernant les ressources en eau potable ou de l'incompatibilité des usages prévus avec la préservation du caractère humide du site ;

- Il sera également chargé de fournir un avis consultatif concernant les milieux aquatiques sur les documents d'urbanisme.

**Lien avec le projet de territoire****Attractivité du territoire**

La quantité d'eau est devenue une ressource rare. Plusieurs communes constatent des tensions de plus en plus fortes sur leur réseau d'eau potable. La capacité à fournir une eau de qualité et suffisamment abondante constituera à l'avenir un gage d'attractivité.

Conditions de la réussite

- Cette action nécessite un portage politique fort. La mise en place d'un tel groupe nécessite également une animation soutenue, afin de préserver une dynamique ;
- L'action devra impérativement s'accompagner d'une communication suffisante s'articulant autour des activités du groupe de travail et des actions qu'il mène.

Élu référent

Eric DUBOURGNOUX

Agent référent ALF

Manon TAING

Localisation

Ensemble de la communauté de communes en démarrant par les communes les plus motivées

Démarrage de l'opération

2020

Fin d'opération

2040

Coût de l'opération

Animation : 0,2 ETP/an

Achat, gestion et conseil : 5 k€/an

Plan de financement

Intercommunalité, communes, Fonds de dotation pour la biodiversité, Fédération des Parcs Naturels Régionaux, l'Union nationale des Centres permanents d'initiatives pour l'environnement, la Ligue de protection des oiseaux, etc.

F15

OBTENIR LES LABELS RIVIÈRES SAUVAGES ET VALORISER
L'INTÉRÊT HALIEUTIQUE DURABLEMENT**Maître d'ouvrage** : Ambert Livradois Forez**Partenaires identifiés (niveau 2)** : Fonds pour la conservation des Rivières sauvages, Agence de l'Eau Loire Bretagne, FDAAPPMA 63/43/42, AAPPMA du Livradois, European Rivers Network**Objectifs
de l'opération**

Le Livradois Forez dispose de rivières de qualité, relativement préservées mais toutefois peu connues et valorisées : l'Ance du nord et la Dore.

La labellisation de rivières remarquables du territoire permettra :

- > Une communication et une valorisation du site labellisé en tant que rivière d'exception (15 sites reconnus en France à ce jour) ;
- > Une évaluation de la valeur économique du territoire labellisé grâce au programme de recherche sur les services écosystémiques ;
- > La possibilité de financements (publics et privés) améliorés pour les travaux et les actions de conservation ;
- > La possibilité de bénéficier des fonds de dotation pour la Conservation des Rivières Sauvages ;
- > La reconnaissance d'un intérêt écologique fort et d'une valeur économique du territoire.

**Description
détaillée
de l'opération**

Le label « rivières sauvages » permet d'améliorer la visibilité de la rivière en tant que site d'exception. À ce titre, il valorise l'état de préservation de l'environnement et les efforts déployés sur le bassin pour préserver cet état. Ce label constitue un gage d'excellence aux yeux des pêcheurs français et européens ainsi que pour les touristes recherchant un environnement de qualité.

LES MODALITÉS TECHNIQUES

- Étude pour déterminer les potentialités des différentes rivières du territoire ;
- Études nécessaires à la complétude du dossier de candidature ;
- Audit AFNOR sur site ;
- Examen par le comité de labellisation et attribution du label.

**Lien avec
le projet
de territoire****Attractivité du territoire**

- Préserver le site, favoriser la biodiversité et maintenir les paysages ;
- Valoriser la rivière sur le plan halieutique, touristique et environnemental au niveau national et international ;
- Renforcer l'attractivité du territoire avec la reconnaissance d'un milieu d'excellence et la volonté de le préserver ;
- Évaluation de la valeur économique du territoire labellisé grâce au programme de recherche sur les services écosystémiques en partenariat avec l'École Centrale de Paris et le CEREMA (programme financé par l'Agence Française pour la Biodiversité).

Conditions de la réussite

- Le projet est adossé à un programme d'actions visant une restauration optimale du cours d'eau ;
- La rivière devra avoir préservé un certain degré de « naturalité ».

Durabilité

- Un des objectifs du label est de permettre une valorisation halieutique et touristique des sites labellisés ;
- Le label contribue au développement d'une « culture de la nature » ainsi qu'une forme d'appropriation populaire ;
- Le programme d'actions a pour objectif d'aller au-delà de la réglementation et de permettre un niveau de protection plus élevé par l'augmentation de la fréquentation de personnes averties sur les thématiques liées aux rivières.

Élu référent

Eric DUBOURGNOUX

Agent référent ALF

Manon TAING

**Modalité de partenariat
avec ALF**

Convention, Régie, Maîtrise d'œuvre, prestation (propositions à ce stade)

Démarrage de l'opération

2021

Fin d'opération

2022 (labellisation), 2024 audit mi-parcours, 2026 audit fin de programmation

Coût de l'opération

- Études initiales : 10 k€ ;
- Dossier préalable (ALF en lien avec les partenaires) : 0 € (régie) ;
- Élaboration plan de gestion entre 3-5 ans (ensemble des partenaires) complémentaire au Contrat Territorial : 0 € (régie) ;
- Mise en oeuvre : PM

F16

RÉDUIRE LES POLLUTIONS LUMINEUSES

Maître d'ouvrage • Ambert Livradois Forez, SIEG

Partenaires identifiés (niveau 2) • Communes Ambert Livradois Forez, Aduhme

Objectifs
de l'opération

- > **Préserver la biodiversité nocturne en maintenant une continuité écologique (trame noire) et ainsi proposer une qualité de vie attractive ;**
- > **La réduction de l'éclairage nocturne public et privé (panneaux publicitaires, vitrines de magasins...) permettra une baisse des consommations et des factures énergétiques.**

Description
détaillée
de l'opération

PUBLIC CIBLE

Les entreprises et les collectivités

LES MODALITÉS TECHNIQUES

Pour l'éclairage public :

- Rénovation du parc ;
- Abaissement et/ou extinction de l'éclairage ;
- Veiller aux bons réglages des horloges astronomiques ;

Pour l'éclairage privé

- Sensibilisation aux économies et à l'impact environnemental ;
- Accompagnement pour un abaissement et/ou extinction de l'éclairage nocturne.

LE SIEG PORTE LES TRAVAUX
EN LIEN AVEC LES COM-
MUNES

Pour les privés :

ALF et le Parc Naturel Régional du Livradois-Forez apportent leur soutien (en concertation avec l'Aduhme).

Lien avec
le projet
de territoire

Attractivité du territoire

- Affirmation d'une stratégie d'accueil climatique : un territoire ouvert sur le monde et où il fait bon vivre ;
- Préserver la richesse des ressources naturelles pour devenir un territoire d'accueil.

Conditions de la réussite

Facteurs limitants :

- Moyens financiers des collectivités ;
- Certaines communes ont déjà entamé le processus et sont bien avancées : de ce fait, peu de marge de progression ;
- La peur.

Écueils à éviter :

- Mal communiquer pour convaincre la société civile et les acteurs du territoire au changement de comportement.

Durabilité

L'action s'inscrit durablement et permet un développement économique durable sur le territoire

Maître d'œuvre
ou prestataire pressenti

ALF, communes, Parc Naturel Régional du Livradois-Forez, SIEG, entreprises privées

Élu référent

Jean-Luc COUPAT

Agent référent ALF

Edith ALLARD

Localisation

Les communes et les entreprises ALF

Modalité de partenariat
avec ALF

- **Éclairage public** : maîtrise d'ouvrage au SIEG ;
- **Éclairage privé** : convention ? Partenariat avec le Parc Naturel Régional du Livradois-Forez.

Démarrage de l'opération

- 2017 pour l'éclairage public ;
- 2021 pour l'éclairage privé.

Fin d'opération

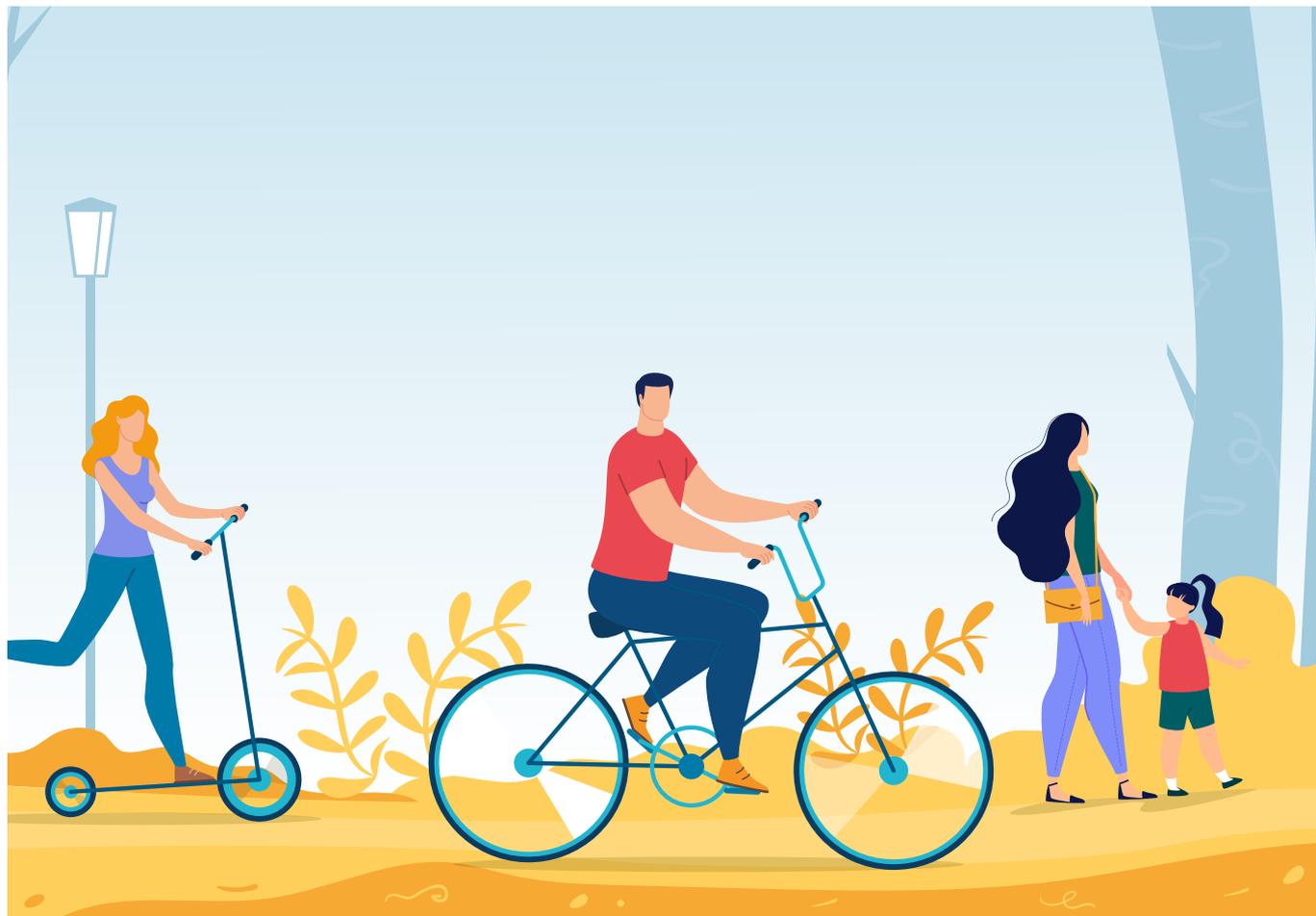
Non défini

Coût de l'opération

- **Éclairage public** : 1225 000 € HT (coût estimatif)
- **Éclairage Privé** : à définir

F17

METTRE EN PLACE DES SOLUTIONS DE MOBILITÉ DOUCE

Maître d'ouvrage • Ambert Livradois Forez**Partenaires identifiés (niveau 2)** • Pays, Parc Naturel Régional du Livradois-Forez, Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, Région Auvergne-Rhône-Alpes, ADEME**Objectifs de l'opération**

> Développer le vélo et la marche à pied sur le territoire.

**Description détaillée de l'opération**

La compétence d'ALF sur la mobilité se traduit par des actions sur le « Transport à la demande », le « Bus des Montagnes » et les aires de covoiturage. La Loi d'Orientation des Mobilités réinterroge le rôle d'ALF.

Pour la mobilité douce, les éléments à prendre en compte sont les suivants :

- Réponse à l'appel à projet « Vélo & Territoire » : vélo loisirs et vélo quotidien, liens avec les associations locales (cyclo des copains) pour développer ces nouvelles pratiques sur le territoire ;
- L'étude sur les déplacements de l'Hôpital, du Département et le plan « mobilité » en cours ;
- Stratégie de la ville d'Ambert « mobilité de proximité ».

**Lien avec le projet de territoire****Attractivité du territoire**

Un territoire qui offre différentes solutions de mobilité, qui préserve l'environnement et la santé de ses habitants

Conditions de la réussite

Faire évoluer le regard sur ce type de mobilité

Durabilité

Proposition de mobilité à coût réduit, préservation de l'environnement

Élu référent

Mireille FONLUPT

Agent référent ALF

Florence USANNAZ

Modalité de partenariat avec ALF

TEPCV -TEPOS - ADEME

Démarrage de l'opération

2020

Types de dépenses

Aménagements, communication, vélos

F21

AMÉLIORER LA QUALITÉ DES EAUX

Maître d'ouvrage • Ambert Livradois Forez, communes**Partenaires identifiés (niveau 2)** • Agence de l'Eau Loire Bretagne, DREAL, Directions Départementales des Territoires 63/43/42, Agences Françaises pour la Biodiversité 63/43/42, FDPMA 63/43/42, SATEA 63/43/42, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambres d'Agriculture, communes, Agence Régionale de Santé**Objectifs de l'opération**

- > Avec les changements climatiques globaux actuels, les épisodes d'étiages et de canicule vont s'amplifier et devenir plus fréquents. Cette situation aboutira à une augmentation des concentrations en matière organique et autres polluants et ainsi à l'accroissement de l'impact des rejets.
- > Compte tenu des espèces présentes sur le territoire (mulette perlière, chabot, truite, écrevisse pieds blancs, ...), la pollution peut avoir des conséquences importantes sur le fonctionnement des milieux.
- > Aussi, il apparaît primordial de préserver la qualité de notre ressource, actuellement louée par les habitants et les touristes.
- > La responsabilité de la communauté de communes concernant cette problématique est d'autant plus grande qu'elle se verra confier en 2026 la compétence « eau et assainissement ».

**Description détaillée de l'opération**

- L'action cible à la fois les propriétaires, les riverains, les gestionnaires publics ou privés, les habitants et les élus ;
- La collectivité s'implique sur ce point par l'intermédiaire des différents contrats territoriaux, en contribuant au suivi de la qualité des eaux et aux actions permettant d'améliorer cette qualité, prévus dans ces démarches ;
- Elle développe une structuration permettant d'anticiper la

prise de compétence « eau et assainissement » et incite les communes à améliorer leur connaissance des réseaux dont elles disposent, à amplifier leur gestion patrimoniale et à engager les investissements nécessaires pour atteindre l'exemplarité en termes de gestion du cycle de l'eau ;

- De même, elle exhorte les communes à homogénéiser leurs pratiques et leur gestion tout en tenant compte des particularités spécifiques ;
- Elle agit en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre d'Agriculture pour détecter, caractériser et circonscrire les rejets problématiques.

**Lien avec le projet de territoire****Attractivité du territoire**

Mise en valeur et sensibilisation du cadre de vie du territoire et de la préservation de la qualité de nos rivières

Conditions de la réussite

- Cette action doit être anticipée suffisamment tôt afin de permettre une structuration opérationnelle et une action efficace ;
- Le SIG doit être réfléchi dès 2020 et tenir compte des spécificités du territoire ainsi que des exigences des services visés.

Durabilité

Préservation de la quantité et de la qualité de la ressource en eau

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti

Prestataire

Élu référent

Eric DUBOURGNOUX

Agent référent ALF

Manon TAING

Localisation

Communauté de communes

Modalité de partenariat avec ALF

Maitrise d'œuvre, prestation

Démarrage de l'opération

2019 : suivi des différentes actions menées par les contrats territoriaux et mise en place d'un comité de pilotage restreint en charge d'établir une méthodologie à suivre et de valider les différentes étapes et rendus

Coût de l'opération

- Réflexion préalable, appui aux communes, structuration, partenariat CCI/Chambre d'agriculture : 2 ETP « animation et conseil-suivi technique », 0,5 ETP « secrétaire » ;
- Mise en place d'un programme opérationnel pour diminuer l'impact des rejets : à définir selon les travaux et animation.



F22

DIMINUER LE VOLUME DES DÉCHETS RÉSIDUELS NON RECYCLÉS

Maître d'ouvrage • Service « Déchets » Ambert Livradois Forez**Partenaires identifiés (niveau 2)** • VALTOM, communes, chambres consulaires, associations, entreprises, Parc Naturel Régional du Livradois-Forez, ADEME, CITEO et Eco organismes, Direction Générale des Finances Publiques**Objectifs de l'opération**

- > Mise en place d'une politique « déchets » innovante et ambitieuse afin de respecter les objectifs réglementaires.

**Description détaillée de l'opération****DÉPLOIEMENT D'UN BOUQUET D'ACTIONS VISANT À :**

- Contribuer à la salubrité publique du territoire ;
- Diminuer les déchets résiduels non recyclés ;
- Augmenter la valorisation des déchets (recyclage matière, énergétique ou organique) ;
- Favoriser le développement de l'économie circulaire sur le territoire.

CES ACTIONS SERONT À DESTINATION DES USAGERS, DES ENTREPRISES, DES ASSOCIATIONS ET DES COLLECTIVITÉS

- -10% de Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) : plan d'actions du Contrat d'Objectifs Déchets et Economie Circulaire ;
- -750 tonnes enfouies en ISDND : développement de nouvelles filières de recyclage en déchetteries + transport et incinération de nos encombrants de déchetteries ;
- Biodéchets triés séparément : schéma local de gestion des biodéchets en préparation et règlement de collecte coercitif (Pas uniquement en biodéchets) ;
- 65% de valorisation matière : extension des consignes de tri en 2021, gestion des biodéchets, filières de déchetteries, règlement de collecte coercitif, tarification incitative ;
- Maîtrise des coûts liés aux déchets : tarification incitative.

**Lien avec le projet de territoire****Attractivité du territoire**

- Rayonnement du territoire ;
- Les actions de la politique « déchets » vont générer un territoire durable, innovant, accueillant et sans déchet ;
- Le développement de l'économie circulaire favorise la création d'activités et d'emplois locaux.

Conditions de la réussite

- **FÉDÉRER** : unanimité politique des élus communautaires. Les communes deviennent des relais essentiels entre ALF et la population ;
- **OSER** : inventer une politique innovante de gestion des déchets ;
- **DIFFUSER** : être un exemple pour les autres collectivités.

Durabilité

- **ÉCONOMIQUE** : maîtrise des coûts liés aux déchets malgré une évolution de la fiscalité en forte hausse ;
- **ENVIRONNEMENTALE** : baisse de la consommation de ressources naturelles et baisse des émissions de GES ;
- **SOCIALE** : création d'emplois locaux non délocalisables. Maintien d'un service public de proximité.

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti

Service « déchets » accompagné par des bureaux d'études si nécessaire

Élu référent

Jean-Claude DAURAT

Agent référent ALF

François FOURNIOUX

Localisation

Tout le territoire d'ALF

Modalité de partenariat avec ALF

Parc Naturel Régional du Livradois-Forez, associations, entreprises : conventionnement

Démarrage de l'opération

Du 1^{er} juillet 2017 jusqu'en 2030 (selon évolutions réglementaires)

Fin de l'opération

Action continue, mais échéances réglementaires proches : 2021, 2023, 2025, 2030

Coût de l'opération

- Budget annuel de la fonction 812 de la collectivité ;
- Dépendra des scénarii proposés et retenus par les bureaux d'études et des choix politiques.

Type de dépenses

- **Investissement** : équipements de collecte (conteneurs, camions ...), gros composteurs, aménagements de déchetteries, création de déchetteries ou nouvelles structures innovantes (supermarché inversé) ;
- **Fonctionnement** : redéploiement des moyens humains (optimisation du service) pour diminuer les déchets et ainsi orienter les dépenses sur l'humain plutôt que sur les taxes sur les déchets (TGAP). Relocalisation de l'économie ;
- Maîtrise des coûts par l'optimisation du service existant pour financer les nouvelles actions.

Coût annuel de l'équipement / de l'animation / de la délégation

- **Coût annuel** : 5 000 000 € (compétence collecte, tri, traitement, prévention) ;
- **Pris en charge par** : TEOM, RSEOM, revente de matériaux, financement des éco-organismes ou autres financements « déchets ».

F23

AUGMENTER LA VALORISATION DES DÉCHETS

Maître d'ouvrage : Service « Déchets » Ambert Livradois Forez**Partenaires identifiés (niveau 2)** : VALTOM, communes, chambres consulaires, associations, entreprises, Parc Naturel Régional du Livradois-Forez, ADEME, CITEO et Eco organismes, Direction Générale des Finances Publiques.**Objectifs de l'opération**

- > **Mise en place d'un Schéma Local de Gestion des déchets Organiques.**

**Description détaillée de l'opération****DÉPLOIEMENT D'UN BOUQUET D'ACTIONS VISANT À :**

- Ne plus collecter 1300 tonnes de biodéchets en 2025 ;
- Ne plus traiter 1300 tonnes de biodéchets sur UVA de Clermont-Ferrand en 2025 ;
- Mettre à disposition des composteurs individuels ou collectifs afin de favoriser le traitement des biodéchets au plus près de leur lieu de production ;
- Favoriser l'élimination des biodéchets par les poules ;
- Collecter les biodéchets des gros producteurs sur la ville d'Ambert ;
- Fabriquer du broyat à partir des déchets verts.

CES ACTIONS SERONT À DESTINATION DES USAGERS, DES ENTREPRISES, DES ASSOCIATIONS ET DES COLLECTIVITÉS

- -10 % de Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) : plan d'actions du Contrat d'Objectifs Déchets et Economie Circulaire ;
- -750 tonnes enfouies en ISDND : développement de nouvelles filières de recyclage en déchetteries, transport et incinération de nos encombrants de déchetteries ;
- Biodéchets triés séparément : schéma local de gestion des biodéchets, règlement de collecte coercitif. (Pas uniquement en biodéchets) ;

- 65 % de valorisation matière : extension des consignes de tri en 2021, gestion des biodéchets, filières de déchetteries, règlement de collecte coercitif, tarification incitative ;
- Maitrise des coûts liés aux déchets : tarification incitative.

**Lien avec le projet de territoire****Attractivité du territoire**

- Rayonnement du territoire ;
- Les actions de la politique « déchets » vont générer un territoire durable, innovant, accueillant et sans déchet ;
- Le développement de l'économie circulaire favorise la création d'activités et d'emplois locaux.

Conditions de la réussite

- **FÉDÉRER** : unanimité politique des élus communautaires. Les communes deviennent des relais essentiels entre ALF et la population ;
- **OSER** : inventer une politique innovante de gestion des déchets ;
- **DIFFUSER** : être un exemple pour les autres collectivités.

Durabilité

- **ÉCONOMIQUE** : maîtrise des coûts liés aux déchets malgré une évolution de la fiscalité en forte hausse ;
- **ENVIRONNEMENTALE** : baisse de la consommation de ressources naturelles et baisse des émissions de gaz à effet de serre ;
- **SOCIALE** : création d'emplois locaux non délocalisables. Maintien d'un service public de proximité.

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti

Service « déchets » accompagné par des bureaux d'études si nécessaire

Élu référent

Jean-Claude DAURAT

Agent référent ALF

Marie CHIZELLE

Localisation

Tout le territoire d'ALF

Modalité de partenariat avec ALF

Parc Naturel Régional du Livradois-Forez, associations, entreprises : conventionnement

Démarrage de l'opération

1^{er} janvier 2020 jusqu'en 2025 (selon évolutions réglementaires)

Fin de l'opération

Action continue, mais échéances réglementaires proches : 2021, 2023, 2025, 2030

Coût de l'opération

- Budget annuel de la fonction 812 de la collectivité
- Sur 6 ans : 311 k€ + 202 k€ + 600 k€ = 1113 000 €

Type de dépenses

- **Investissement** : essentiellement des composteurs collectifs et des composteurs individuels ;
- **Fonctionnement** : recrutement de deux maîtres composteurs pour compléter l'équipe existante. Communication, logistique ; Relocalisation de l'économie ;
- Maitrise des coûts par l'optimisation du service existant pour financer les nouvelles actions.

Coût annuel de l'équipement / de l'animation / de la délégation

- **Coût annuel** : 185 500 €
- **Pris en charge par** : TEOM, RSEOM, revente de matériaux, financement des éco-organismes et économie sur le traitement non effectué sur l'UVA de VERNEA.

Plan de financement

- **Région** : 133 000 €
- **Parc National Régional Livradois-Forez (LEADER)** : 67 200 €



F24

AMÉLIORER LES ASSAINISSEMENTS INDIVIDUELS ET S'ASSURER DE LEUR SUIVI

Maître d'ouvrage • Communauté de communes Ambert Livradois Forez**Partenaires identifiés (niveau 2)** • Communes, Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, Agence de l'Eau Loire Bretagne, Direction Départementale des Territoires, contrats de rivières, entreprises maçonnerie/terrassment, fabricants, notaires, agents immobiliers**Agent référent ALF**

Chef de service SPANC

Localisation

Territoire ALF

Modalité de partenariat avec ALF

Partenaires financiers : agence de l'Eau Loire et Bretagne, Conseil Départemental du Puy-de-Dôme

Démarrage de l'opération1^{er} juillet 2017**Fin de l'opération**

Action d'amélioration en cours

Coût de l'opération

Réf budget du SPANC

Type de dépenses

Dépenses de fonctionnement composées essentiellement de dépenses en moyens humains

Coût annuel de l'équipement

162 k€ pris en charge par budget annexe ALF

Plan de financement

- Redevance Assainissement Non Collectif : 90 317 €
- Attributions compensation : 45 683 €
- Subvention Animation : 26 000 €


Objectifs de l'opération

- > **Accompagner davantage les usagers dans la démarche d'amélioration de leurs assainissements individuels et effectuer le suivi des installations pour assurer leur pérennité dans le respect de la réglementation (périodicité des contrôles).**


Description détaillée de l'opération

- Proposer et respecter une périodicité des contrôles : respecter les délais réglementaires (max 10 ans) ;
- Former les élus sur leur responsabilité en matière de salubrité publique ;
- Communiquer via la presse, le site, les réunions publiques.


Lien avec le projet de territoire
Attractivité du territoire

- Nécessité de rejeter en milieu naturel des eaux domestiques traitées ;
- Collecter et traiter les eaux usées pour garantir la salubrité et la protection de l'environnement ;
- Maintenir des eaux de rivières et de plans d'eau de qualité.

Conditions de la réussite

- Travailler en collaboration avec les partenaires identifiés ;
- Organiser des réunions publiques ;
- Respecter un calendrier de contrôles périodiques ;
- Augmenter les moyens humains du SPANC.

Durabilité

- **ÉCONOMIQUE** : maîtrise dans le temps du coût du service ;
- **ENVIRONNEMENTALE** : gestion de la ressource et maîtrise des impacts environnementaux ;
- **SOCIALE** : égalité des usagers par rapport aux services rendus. Qualité du service ;
- **TECHNIQUE** : assurer un suivi des nouvelles installations pour assurer leur bon fonctionnement dans le temps ;
- **PRÉVENTION** : informer et proposer des solutions d'entretien supplémentaire (changement des médias filtrants).

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti

Service en régie

Élu référent

Maires et conseillers

F31

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE CIRCUITS COURTS

Maître d'ouvrage • Ambert Livradois Forez

Partenaires identifiés (niveau 2) • Agriculteurs, associations, commerçants

Objectifs
de l'opération

- > Relocaliser l'alimentation ;
- > Permettre une juste rémunération des produits ;
- > Relier le producteur et le consommateur ;
- > Rendre le citoyen « consomm'acteur »
- > Réduire l'empreinte carbone des produits.

Description
détaillée
de l'opération

- Développer des actions de mise en valeur des produits et des producteurs (animations, événements) ;
- Informer sur les lieux de ventes de produits locaux (marchés, vente à la ferme, magasins) ;
- Accompagner le développement de nouveaux modes de commercialisation : via les comités d'entreprises, drive fermier, livraison de paniers, AMAP etc. ;
- Créer des circuits de logistiques locaux : organisation de groupes de consommateurs locaux, plateforme, livraison de paniers via les MSAP etc.

Lien avec
le projet
de territoire

Attractivité du territoire

- Offre de produits locaux facilement repérables et accessibles

Conditions de la réussite

- Mobilisation des consommateurs ;
- Capacité d'organisation des acteurs.

Durabilité

Cette action favorisera :

- Les rencontres entre producteurs et clients pour une meilleure reconnaissance du travail des agriculteurs ;
- L'écoulement des produits au niveau local.

Maître d'œuvre
ou prestataire pressenti

Pôle AFE, associations, collectifs d'agriculteurs

Élu référent

Laurent BACHELERIE

Agent référent ALF

Marie-Laure LABOURÉ

Localisation

Ambert Livradois Forez

Modalité de partenariat
avec ALF

Entreprises, MSAP, associations de producteurs, communes

Démarrage de l'opération

2021

Coût de l'opération

Animation



F32

DÉVELOPPER ET RESTRUCTURER L'ABATTOIR D'AMBERT ET
L'ATELIER DE DÉCOUPE DE SAINT-AMANT-ROCHE-SAVINE

Maître d'ouvrage · Ambert Livradois Forez

Partenaires identifiés (niveau 2) · Communes, agriculteurs, Parc Naturel Régional du Livradois-Forez

Objectifs
de l'opération

La zone d'influence de l'abattoir dépasse largement le pays d'Ambert : cet établissement participe activement à la vie économique de la moitié Est du Puy-de-Dôme, ainsi qu'à celle du Montbrisonnais dans la Loire, et du secteur de la Chaise-Dieu Craponne-sur-Arzon en Haute-Loire. Il constitue un outil de premier ordre pour la filière agricole de toute cette partie centrale de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Il contribue à l'approvisionnement de bon nombre de boucheries mais aussi de plusieurs supermarchés et au bon fonctionnement d'une dizaine d'ateliers de découpe à la ferme. Et, grâce à l'atelier de découpe annexé à l'abattoir, il permet à une vingtaine d'exploitations de pratiquer la vente directe de viande en caissettes en leur évitant d'avoir à investir dans un atelier de découpe individuel.

Enfin, l'abattoir est utilisé par près d'un millier d'agriculteurs et de particuliers pour l'auto-consommation.

En outre, l'établissement dispose de l'agrément « Agriculture Biologique », de la dérogation à l'étourdissement pour l'abattage rituel effectué à l'occasion des fêtes du culte musulman et il permet l'abattage d'urgence de bovins accidentés.

Depuis la mise en difficulté de la société précédemment gestionnaire, l'équipement a été repris en régie municipale par la commune d'Ambert.

Objectifs :

- > Maintenir un abattoir public de proximité sur le territoire ;
- > Favoriser la valorisation de l'élevage local et des circuits courts ;
- > Développer l'activité (augmenter les tonnages, diversifier les marchés, proposer de nouvelles prestations etc.) et améliorer le fonctionnement ;
- > Affirmer le rôle territorial de cet outil (implication d'ALF) ;
- > Ouvrir l'équipement à d'autres participations au capital (agriculteurs, communes, EPCI ou métropoles voisines) ;
- > Conforter l'atelier de découpe de Saint-Amant-Roche-Savine.

Description
détaillée
de l'opération

- En cours : étude pour identifier un mode de gestion pertinent, copartagée par ALF et la commune d'Ambert : 3 600 € HT pour ALF, phase d'accompagnement non chiffrée pour ALF ;
- Prise de compétence par ALF : préalable à la suite des projets ;
- Étude sur l'avenir de l'abattoir : restructuration juridique, évolutions à prévoir, tonnages, etc. 50 k€ pour 2 ans ; 25 k€ par an (2020-2021) ;
- Intervention au capital de la structure : 100 k€ (2020) ;
- Investissements batimentaires : 250 k€ sur 2 ans (2020-2021) ;
- Études volumes publics locaux : 10 k€ sur 1 an (2020).

Une fois le transfert de compétence réalisé, ALF réalisera les études et travaux. Si le transfert n'est pas acté, les études et travaux ne seront pas réalisés sous maîtrise d'ouvrage ALF.

Lien avec
le projet
de territoire

Attractivité du territoire

- Réel outil de développement local pour les producteurs, artisans et habitants ;
- Dynamique de la filière viande et des circuits courts.

Conditions de la réussite

Accord sur le transfert de compétence ville centre / intercommunalité ; choix d'un nouveau mode de gestion en associant la profession (éleveurs, bouchers,...) ; mobilisation des partenaires et des éleveurs.

Durabilité

Outils de développement local pour les filières courtes animales : participe au développement durable

Maître d'œuvre
ou prestataire presenté

Étude : cabinet juridique

Élu référent

Laurent BACHELERIE

Agent référent ALF

Marie-Laure LABOURÉ

Localisation

Ambert et Saint-Amant-Roche-Savine pour l'atelier de découpe

Modalité de partenariat
avec ALF

Prestation

Démarrage de l'opération

2019

Fin de l'opération

2022

Coût de l'opération

- Animation ;
- Étude en cours : 10 k€ ;
- Subvention poste de direction : 30 k€ ;
- Si transfert de compétence, coûts complémentaires :
 - Étude complémentaire : 50 k€ ;
 - Étude sur les volumes : 10 k€
- Investissement pour travaux : 250 k€
- Investissement au capital de la future société : 100 k€

Type de dépenses

Études et investissement

F33

EXPÉRIMENTER DE PETITES UNITÉS DE TRANSFORMATIONS
LOCALES**Maître d'ouvrage** • Ambert Livradois Forez**Partenaires identifiés (niveau 2)** • Agriculteurs, particuliers, Organisations professionnelles agricoles, Parc Naturel Régional du Livradois-Forez**Objectifs
de l'opération**

- > **Faciliter la transformation des produits agricoles sur le territoire pour augmenter leur valeur ajoutée et également diversifier et enrichir l'offre en produits locaux.**

**Description
détaillée
de l'opération**

- Créer et/ou accompagner à la création d'unités, fixes ou mobiles, de transformation des produits bruts (viandes, légumes, fruits etc.).

**Lien avec
le projet
de territoire****Attractivité du territoire**

- Valorisation des circuits courts sur le territoire ;
- Offre diversifiées de préparations transformées à partir de produits locaux, en toutes saisons.

Conditions de la réussite

Mobilisation des acteurs

Durabilité

- Valorisation des produits agricoles ;
- Diversification des sources de revenus des exploitations agricoles.

Élu référent

Laurent BACHELERIE

Agent référent ALF

Marie-Laure LABOURÉ

Localisation

ALF

**Modalité de partenariat
avec ALF**

À voir en fonction des projets

Démarrage de l'opération

2023

Fin de l'opération

2028

Coût de l'opération

Animation dans un premier temps, puis acquisition / location / aménagement d'un local ou d'un véhicule

F34

CRÉER UNE CUISINE CENTRALE QUI S'APPROVISIONNE EN LOCAL

Maître d'ouvrage • Ambert Livradois Forez

Objectifs
de l'opération

- > Actuellement, la collectivité fait appel à différents prestataires pour réaliser des repas qui sont ensuite livrés (froids ou chauds) en liaison avec les services des pôles « Enfance-Jeunesse » (8 000 repas/an pour 40 k€ de dépenses), « Social » (portage de repas et EHPAD: X repas/an pour Y € de dépenses), ...
- > La collectivité dont le futur siège reste à identifier pourrait aussi avoir besoin d'un lieu de restauration collective pour proposer des repas à ses agents.
- > Une cuisine centrale collective couplée à un lieu de restauration pourrait permettre de pourvoir l'ensemble de ces besoins.

Description
détaillée
de l'opération

Intégrer une unité de production de repas sur le territoire, dans un équipement ALF, permettrait de contrôler la production de l'ensemble des repas distribués dans les services et d'offrir aux agents un moyen de restauration.

- Construction de l'unité de production et du lieu de restauration ;
- Valoriser le fonctionnement de cette structure en s'approvisionnant en circuits courts et durables ;
- Lutter contre le gaspillage alimentaire ;
- Maîtriser les dépenses liées aux fournitures de repas.

Lien avec
le projet
de territoire

Attractivité du territoire

- Valoriser l'agriculture locale ;
- Proposer et fortifier les filières courtes ;
- Développer leur promotion et les débouchés dans l'emploi local. Insertion professionnelle des jeunes arrivant ou revenant sur le territoire ;
- Éduquer au goût et à l'environnement.

Conditions de la réussite

- **FÉDÉRER**: mobilisation des producteurs locaux et transversalité des services ;
- **OSER**: valoriser les partenariats avec les producteurs locaux ;
- **DIFFUSER**: faire connaître les produits utilisés, éduquer au goût et à l'alimentation.

Durabilité

- **ÉCONOMIQUE**: mobiliser les emplois dans la filière ;
- **ENVIRONNEMENTALE**: fournir aux populations sensibles (enfants et personnes âgées) une offre de service durable, issue du territoire, qualitative ;
- **SOCIALE**: renforcement des filières courtes et éducation au goût et à l'environnement.

Maître d'œuvre
ou prestataire pressenti

ALF

Élu référent

Jean-Claude DAURAT

Agent référent ALF

Louis-Jean GOUTTEFANGEAS

Localisation

À définir, lien avec la mission « Siège »

Démarrage de l'opération

2024

Type de dépenses

Fonctionnement et investissement

Coût annuel de l'équipement /
de l'animation / de la délégation

Suivant besoins à définir



F35

LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Maître d'ouvrage : Service « Déchets » Ambert Livradois Forez**Partenaires identifiés (niveau 2)** : VALTOM, communes, chambres consulaires, associations, entreprises, Parc Naturel Régional du Livradois-Forez, ADEME, CITEO et Eco organismes, Direction Générale des Finances Publiques**Objectifs de l'opération****> Lutter contre le gaspillage alimentaire.****Description détaillée de l'opération****DÉPLOIEMENT D'UN BOUTEQUIN D'ACTIONS VISANT À :**

- Contribuer à la salubrité publique du territoire ;
- Diminuer les déchets résiduels non recyclés ;
- Augmenter la valorisation des déchets (recyclage matière, énergétique ou organique) ;
- Accompagner les établissements scolaires, de santé, ... ;
- Sensibiliser le grand public ;
- Accompagner la restauration commerciale.

CES ACTIONS SERONT À DESTINATION DES USAGERS, DES ENTREPRISES, DES ASSOCIATIONS ET DES COLLECTIVITÉS.

- -10 % de Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) : plan d'actions du Contrat d'Objectifs Déchets et Economie Circulaire ;
- -750 tonnes enfouies en ISDND : développement de nouvelles filières de recyclage en déchetteries et transport et incinération de nos encombrants de déchetteries ;
- Biodéchets triés séparément : schéma local de gestion des biodéchets et règlement de collecte coercitif. (Pas qu'en biodéchets) ;
- 65 % de valorisation « matière » : extension des consignes de tri en 2021 et gestion des biodéchets, filières de déchetteries, règlement de collecte coercitif, tarification incitative ;
- Maîtrise des coûts liés aux déchets : tarification incitative.

**Lien avec le projet de territoire****Attractivité du territoire**

- Rayonnement du territoire ;
- Les actions de la politique « déchets » vont générer un territoire durable, innovant, accueillant et sans déchet ;
- Le développement de l'économie circulaire favorise la création d'activités et d'emplois locaux.

Conditions de la réussite

- **FÉDÉRER** : unanimité politique des élus communautaires. Les communes deviennent des relais essentiels entre ALF et la population ;
- **OSER** : inventer une politique innovante de gestion des déchets ;
- **DIFFUSER** : être un exemple pour les autres collectivités.

Durabilité

- **ÉCONOMIQUE** : maîtrise des coûts liés aux déchets malgré une évolution de la fiscalité en forte hausse ;
- **ENVIRONNEMENTALE** : baisse de la consommation de ressources naturelles et baisse des émissions de gaz à effet de serre ;
- **SOCIALE** : création d'emplois locaux non délocalisables. Maintien d'un service public de proximité.

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti

Service « Déchets » accompagné par des bureaux d'études si nécessaire

Élu référent

Laurent BACHELERIE

Agent référent ALF

Marie CHIZELLE

Localisation

Tout le territoire d'ALF

Modalité de partenariat avec ALF

Parc Naturel Régional du Livradois-Forez, associations, entreprises : conventionnement

Démarrage de l'opération

1^{er} janvier 2020 jusqu'en 2025 (selon évolutions réglementaires)

Fin de l'opération

Action continue, mais échéances réglementaires proches : 2021, 2023, 2025, 2030

Coût de l'opération

- Budget annuel de la fonction 812 de la collectivité ;
- Coût inclus dans les coûts prévisionnels du Schéma Local de Gestion des Déchets Organiques (voir fiche F23).

Type de dépenses

- **INVESTISSEMENT** : édition de guides ;
- **FONCTIONNEMENT** : intervention de partenaires spécialisés ;
- Maîtrise des coûts par l'optimisation du service existant pour financer les nouvelles actions.

Coût annuel de l'équipement / de l'animation / de la délégation

- **COÛT ANNUEL** : inclus dans le coût annuel de la F23 ;
- **PRIS EN CHARGE PAR** : TEOM, RSEOM, revente de matériaux, financement des éco-organismes ou autres financements « déchets ».

F36

DÉVELOPPER UNE ALIMENTATION POSITIVE : UNE CULTURE DU
« CONSOMMER DURABLE »

Maître d'ouvrage • Ambert Livradois Forez

Partenaires identifiés (niveau 2) • Associations, services d'ALF, producteurs

Objectifs
de l'opération

- > Sensibiliser à la consommation responsable ;
- > Promouvoir une alimentation saine et locale.

Description
détaillée
de l'opération

- Au sein d'ALF, favoriser les achats publics alimentaires durables et locaux pour l'approvisionnement lors d'événements, ou pour des prestations de restauration collective à destination du public (EHPAD, service jeunesse, portage de repas...) ;
- Promouvoir la pratique de la cuisine à partir d'aliments locaux et de qualité à travers des animations telles que les « Ateliers du Goût » en partenariat avec la Maison de la fourme, les démonstrations de « cuisine sur le marché » etc.

Lien avec
le projet
de territoire**Attractivité du territoire**

- Proposition d'une qualité de vie à travers notamment une alimentation de qualité ;
- Développement d'une culture locale du « bien manger » et d'une éducation au goût.

Conditions de la réussite

- Mobilisation des services d'ALF et remise en question des pratiques ;
- Communication et choix pertinents des animations à destination du public.

Durabilité

En soutenant une agriculture locale positive, ALF soutient un des piliers du développement durable (économique, écologique) du territoire

Élu référent

Laurent BACHELERIE

Agent référent ALF

Marie-Laure LABOURÉ

Localisation

ALF

**Modalité de partenariat
avec ALF**

Marchés, conventionnements, prestations

Démarrage de l'opération

2020

Coût de l'opération

6 k€/an pour les actions à destination du grand public

F37

MOBILISER DU FONCIER POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE

Maître d'ouvrage • Ambert Livradois Forez**Partenaires identifiés (niveau 2)** • Agriculteurs, Conseil départemental, établissements de restauration collective, Organisations professionnelles agricoles, SAFER, Communes**Objectifs de l'opération**

- > Le territoire d'ALF compte environ 70 établissements proposant de la restauration collective (écoles, EHPAD, ESAT, crèches, centre de vacances, foyers etc)
- > L'objectif de cette action est de permettre, aux agriculteurs du territoire et aux futurs installés, de créer et sécuriser de nouveaux débouchés par le développement de l'approvisionnement de ces restaurants collectifs.

**Description détaillée de l'opération**

- État des lieux de l'offre en produits bio et /ou locaux disponibles pour la restauration collective locale ;
- Proposer aux agriculteurs de diversifier leurs activités en intégrant de nouvelles productions à destination de la restauration collective ;
- Création d'un guide de l'offre de produits bio et/ou locaux à disposition des gestionnaires et cuisiniers ;
- Accompagner des producteurs pour se positionner en restauration collective
- Organiser et structurer l'approvisionnement (mise en relation, contractualisation entre les parties, création d'une plateforme logistique etc.) ;
- Favoriser la production maraîchère via la création de réserves foncières et/ou mise à disposition de terrains publics.

**Lien avec le projet de territoire****Attractivité du territoire**

- Proposer une alimentation saine et durable dans tous les établissements collectifs ;
- Prise en compte des aspects de santé à travers l'alimentation ;
- Valorisation des produits locaux et de qualité.

Conditions de la réussite

- Mobilisation des acteurs ;
- Mise en adéquation de l'offre et de la demande ;
- Connaissances sur les pratiques de chacun des acteurs.

Durabilité

- Développement économique local ;
- Relocalisation des systèmes alimentaires ;
- Dynamique agricole vertueuse et qualitative.

Élu référent

Laurent BACHELERIE

Agent référent ALF

Marie-Laure LABOURÉ

Localisation

ALF

Modalité de partenariat avec ALF

Partenariats, prestation

Démarrage de l'opération

2022

Fin de l'opération

2025,

Coût de l'opération

Animation et prestations ponctuelles

F38

DÉVELOPPER LES JARDINS PARTAGÉS SOLIDAIRES

Maître d'ouvrage • Ambert Livradois Forez**Partenaires identifiés (niveau 2)** • Associations d'action sociale, particuliers**Objectifs de l'opération**

Les jardins partagés solidaires sont des espaces mis à disposition des habitants et/ou des personnes fragiles (via une association d'aide sociale) afin de pouvoir cultiver un potager ensemble.

Les objectifs sont de :

- > Proposer de diversifier et de participer à la production de son alimentation en cultivant un jardin ;
- > Renouer des liens avec la nature ;
- > Favoriser les échanges, l'entraide et la convivialité.

**Description détaillée de l'opération**

- Mise en place d'un accompagnement à la pratique du jardinage (en proposant des séances régulières par exemple) réalisé par un professionnel ou une association ;
- Proposer des animations sur le thème du jardinage au naturel via les Services d'ALF compétents en la matière.

**Lien avec le projet de territoire****Attractivité du territoire**

- Cette activité permet à des personnes isolées, exclues, en difficulté sociale ou financière, sans espace de jardin, curieux d'apprendre etc. de se retrouver pour une activité ludique, propice aux échanges...

- Un territoire solidaire pour mieux accueillir.

Conditions de la réussite

Communication, mobilisation des acteurs, choix de l'accompagnement

Durabilité

- Création de lien social ;
- Participation à la production alimentaire de la part des citoyens ;
- Promotion du jardinage au naturel.

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti

Maraîcher professionnel ou association compétente

Élu référent

Laurent BACHELERIE

Agent référent ALF

Marie-Laure LABOURÉ

Localisation

En priorité à proximité des centres bourgs, en fonction des dynamiques et des opportunités foncières

Modalité de partenariat avec ALF

Prestation et convention de partenariat

Démarrage de l'opération

En cours

Fin de l'opération

2030

Coût de l'opération

Prestations d'animation et petites fournitures (environ 3k€/an)

Coût annuel de l'équipement / de l'animation / de la délégation

3 k€/an



F41

PRÉPARER LA GESTION INTERCOMMUNALE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Maître d'ouvrage • Ambert Livradois Forez**Partenaires identifiés (niveau 2)** • Communes d'ALF, Syndicats de gestion de l'eau potable, ASA, Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, Service Départemental d'Assistance Technique aux Exploitants de Station d'Épuration, Agence de l'Eau Loire Bretagne, Direction Départementale des Territoires du Puy-de-Dôme**Objectifs de l'opération**

- > **Se préparer au transfert de compétence « eau potable et assainissement » à l'échelle des 58 communes.**

**Description détaillée de l'opération****PRÉPARATION DU TRANSFERT DE COMPÉTENCE :**

- Engagement de la démarche ;
- Élaboration d'une charte posant les principes et les valeurs de transparence, de collaboration et de concertation préalable au transfert ;
- Diagnostic / État des lieux / Analyses des données / Investigations complémentaires ;
- Scénarii techniques et financiers: élaboration et concertation ;
- Préparation opérationnelle du transfert, ajustement.

GESTION DES SERVICES D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT :

- Service commun sur la base du volontariat.

**Lien avec le projet de territoire****Attractivité du territoire**

- Distribution d'une eau potable de qualité et en quantité suffisante ;
- Collecter et traiter les eaux usées pour garantir la salubrité et la protection de l'environnement.

Conditions de la réussite

- **FÉDÉRER**: les différents gestionnaires actuels de ces services ;
- **OSER**: la transparence de collaboration et de concertation, préalables au transfert ;
- **DIFFUSER**: les rapports sur l'avancement des travaux préparatoires au transfert et de gestion des services.

Durabilité

- **ÉCONOMIQUE**: maîtrise dans le temps du coût du service ;
- **ENVIRONNEMENTALE**: gestion de la ressource et maîtrise des impacts environnementaux ;
- **SOCIALE**: égalité des usagers par rapport aux services rendus. Qualité du service.

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti

- Bureaux d'études privé
- SATESE 63

Élu référent

Eric DUBOURGNOUX

Agent référent ALF

Jérôme TOURNIER

Localisation

Territoire ALF

Modalité de partenariat avec ALF

À déterminer

Démarrage de l'opération1^{er} juillet 2020**Fin de l'opération**1^{er} janvier 2026**Coût de l'opération**

À déterminer

Type de dépenses

Pour information, la valeur à neuf du patrimoine du territoire d'ALF lié à l'assainissement est estimé à :

- Réseau: 15 M€ TTC
- Station d'épuration: 20 M€ TTC



F42

ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DANS LEURS DÉMARCHES
D'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE (EIT)**Maître d'ouvrage** : Service « Déchets » Ambert Livradois Forez**Partenaires identifiés (niveau 2)** : Les entreprises présentes sur ALF, le Parc Naturel Régional du Livradois-Forez, Pôle « Économie », Pôle « Agriculture-Forêt - Environnement et Aménagement Durables », Travailler et Vivre en Livradois Forez, VALTOM, CCI, Région Auvergne-Rhône-Alpes, CMA**Objectifs
de l'opération**

- > Diminuer les gaspillages de matière, d'eau et d'énergie ainsi que les déchets produits par les entreprises ;
- > Offrir aux entreprises un accompagnement pionnier en matière d'innovation sociale et environnementale afin de les rendre plus résilientes face aux chocs à venir dus aux changements climatiques et à la raréfaction des ressources ;
- > Renforcer l'attractivité du territoire ;
- > Création d'emplois ou d'activités intermédiaires ;
- > Favoriser l'implantation de nouvelles entreprises qui pourraient tirer avantage des synergies inter-entreprises déjà en place.

**Description
détaillée
de l'opération**

Après une étape de diagnostic début 2019, la démarche consiste à détecter les synergies inter-entreprises, à les présenter aux entreprises et à leur faire choisir leurs axes prioritaires de travail. Il s'agira d'animer des groupes de travail thématiques afin de faire émerger de nouvelles solutions, d'amener les entreprises à collaborer et de leur apporter l'expertise technique, financière ou juridique dont elles pourraient avoir besoin pour la réalisation de leurs projets de synergies. Selon les projets choisis, la collectivité pourra participer aux actions en accord avec ses objectifs. Pour les autres actions, d'autres partenaires interviendront.

**Lien avec
le projet
de territoire****Attractivité du territoire**

- Image de territoire pionnier en économie circulaire ;
- Un territoire « climatique » au service de ses entreprises ;
- Un territoire qui se démarque par ses opportunités de synergies inter-entreprises.

Conditions de la réussite

- Un portage politique fort ;
- Une gouvernance partagée ;
- Une complémentarité et une synergie des services d'ALF sur la démarche ;
- Une grande réactivité adaptée au monde de l'entreprise ;
- Garder un budget au moins équivalent à l'année 1 le temps que la démarche acquiert des capacités d'autofinancement.

Durabilité

- Baisse des déchets des entreprises ;
- Augmentation de la valorisation des déchets des entreprises ;
- Baisse des consommations énergétiques des entreprises ;
- Augmentation de la part d'énergies renouvelables locales consommées par les entreprises.

**Maître d'œuvre
ou prestataire pressenti**

MACEO (a minima pour le lancement de la démarche) puis par un animateur « Écologie Industrielle Territoriale ».

Élu référent

Jean-Claude DAURAT

Agent référent ALF

- Emmanuelle PIRON pour l'animation de la démarche ;
- Édith ALLARD pour l'énergie ;
- Rodolphe MOREAU pour le développement économique.

Localisation

Territoire d'ALF

**Modalité de partenariat
avec ALF**

Partenariat public/privé avec une gouvernance partagée à moyen terme

Démarrage de l'opération

2019

Fin de l'opération

2030

Type de dépenses

- Moyens humains: financement de l'animateur « Écologie Industrielle Territoriale » ;
- Dépenses d'animation: présence d'experts, petits-déjeuners...

**Coût annuel de l'équipement /
de l'animation / de la délégation**

- Coût annuel: 20 k€ ;
- Pris en charge par: Parc Naturel Régional du Livradois-Forez, région Auvergne-Rhône-Alpes, financement entreprises et à terme, autofinancement quand la démarche prendra la forme d'une structure identifiée.

Plan de financement

- PNRLF, taux 80 %: 16 k€
- ALF service déchets, taux 20 %: 4 k€

F43

REPENSER L'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Maître d'ouvrage • Ambert Livradois Forez**Partenaires identifiés (niveau 2)** • Association de Gestion du Schéma des Gens du Voyage du Puy-de-Dôme, Direction Départementale de la Cohésion Sociale, Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, associations.**Objectifs de l'opération**

> **Proposer un lieu de vie décent et respectueux du mode de vie des gens du voyage.**

**Description détaillée de l'opération**

Les gens du voyage présents sur le territoire ne voyagent presque plus. Ils sont installés ici depuis des décennies. L'aire d'accueil est destinée à une utilisation passagère. Elle est saturée et ne garantit plus le turn-over obligatoire. L'offre d'accueil doit être repensée. Le logement classique est une avancée vers la sédentarité: le terrain familial permet une sortie progressive vers le logement classique.

- **1^{ère} étape:** travaux d'aménagement de l'aire: abattage d'arbres, clôture, portail, aménagement des sanitaires, installation d'un nouveau local propice à l'animation du site, composteur, journée de nettoyage de l'aire, aire de jeux pour enfants ;
- **2^e étape:** animations proposées sur l'aire: travail de partenariat avec le bailleur social ;
- Identifier des parcelles pour les terrains familiaux et pour le petit passage ;
- **3^e étape:** accompagner les gens du voyage avant, pendant et quelques temps après leur déménagement sur les terrains familiaux car la sédentarité crée une rupture avec leur mode de vie traditionnel.

**Lien avec le projet de territoire****Attractivité du territoire**

Un territoire qui propose l'ouverture et l'épanouissement à tous ses habitants

Conditions de la réussite

Prendre en compte le mode de vie des gens du voyage dans sa globalité

Durabilité

- Sensibiliser les gens du voyage à la protection de l'environnement ;
- Créer des échanges, du partage et un lien social durable avec les gens du voyage.

Élu référent

Simon RODIER

Agent référent ALF

Emilie FAYE

Localisation

Aire d'accueil et parcelles à définir

Modalité de partenariat avec ALF

Schéma départemental d'accueil des gens du voyage

Démarrage de l'opération

2020

F44

CRÉER DEUX PARCOURS DE DÉCOUVERTE LE LONG DE LA DORE,
DE L'ANCE**Maître d'ouvrage** • Ambert Livradois Forez, communes**Partenaires identifiés (niveau 2)** • Associations locales, Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement (CAUe), Parc Naturel Régional du Livradois-Forez, Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, CRARA, Maison du tourisme, Réseau CPIE, CRPF, Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, association Tourisme et Handicap, association Braille et culture, Ligue de Protection des Oiseaux, Conservatoire d'Espaces Naturels Auvergne (CEN), Sylvain Vrignaud, malacologue, Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée, Personnes ressources locales (élu, scientifiques, biologistes, spécialistes).**Objectifs
de l'opération**

- > **S'appuyer sur le patrimoine, les spécificités de territoire pour mobiliser les habitants. La mise en valeur paysagère, touristique et halieutique respectueuse de la fragilité des milieux aquatiques constitue un enjeu pour un développement local.**
- > **La rivière est la colonne vertébrale du paysage de la communauté de communes. Elle a façonné la vallée, guidé le développement de la population et on distingue de loin les cordons de végétation qui l'accompagnent. Alors qu'elle fournit des services primordiaux à la population, elle est aujourd'hui en retrait, ignorée et inconnue. Certains la vivent ainsi plus comme une contrainte que comme un atout. Oubliée, les relations à la rivière se résument souvent à une exploitation de sa puissance et de ses bénéfices, souvent au désavantage du cours d'eau.**
- > **L'objectif de cette action est de recréer un lien entre les habitants et leurs cours d'eau en partant du postulat qu'on ne protège bien que ce que l'on connaît bien. Ce parcours permettra de renouer une relation entre les habitants et la rivière tout en permettant une sensibilisation des usagers à l'intérêt de la préservation des milieux aquatiques. Au final, la création d'un tel parcours devrait également permettre de diminuer les déplacements en voiture.**

**Description
détaillée
de l'opération**

- L'action cible à la fois les riverains, les habitants de la collectivité et les touristes désireux de parcourir les plaines de la Dore et de l'Ance du nord ;
- L'action devra d'abord s'appuyer sur l'existant et ne pas corseter davantage la rivière déjà fortement contrainte. Il existe déjà un linéaire important de chemins le long du cours d'eau permettant de constituer l'ossature du parcours. Celui de la Dore pourrait être conforté par le déploiement de vélos à libre accès et de garages spécifiques sur le modèle « vélib ». Celui de l'Ance sera à destination d'un public familial et PMR (Personnes à Mobilité Réduite) sur un site classé Natura 2000. Le parcours permettra de développer une offre de randonnée accessible aux familles tout le long de l'année. Par la suite, des panneaux explicatifs seront réfléchis et positionnés sur le parcours.

**Lien avec
le projet
de territoire****Attractivité du territoire**

Un parcours « doux » le long de la rivière permettra de relier les principales communes de la plaine et favorisera le développement de mobilités douces en offrant un itinéraire adapté, sécurisé, agréable et ludique. Ce type de parcours, sur une distance similaire représente actuellement une innovation et une exception au sein du département.

Conditions de la réussite

Cette action nécessite une gestion foncière parfois difficile à mettre en place ainsi que le positionnement de passages « sécurisés » à l'intersection des grands axes. Elle nécessite également une prise en compte des critères environnementaux (Natura 2000, ZNIEFF, PLUI).

Durabilité

Le principal intérêt de l'action réside dans la sensibilisation des usagers aux problématiques de la rivière et à son impact sur la logique de mobilité des usagers.

**Maître d'œuvre
ou prestataire pressenti**

Les associations locales devront être largement impliquées (associations cyclistes, randonnées et naturalistes notamment), paysagistes, communes riveraines, contrats territoriaux, Parc Naturel Régional du Livradois-Forez, CAUe, Maison du tourisme.

Élu référent

Eric DUBOURGNOUX

Agent référent ALF

Eloïdie PRINTINHAC

Localisation

Ensemble des communes riveraines de la Dore dans la plaine d'Ambert ; Commune Saint-Anthème, Saint-Clément-de-Vallorgue et Saint-Romain

**Modalité de partenariat
avec ALF**

Convention avec les associations impliquées pour l'entretien et la gestion du parcours, Régie pour la réalisation du parcours et du

parcours pédagogique et ludique (appuyé par un prestataire qui apportera un côté « innovant »), Maîtrise d'œuvre intercommunautaire, prestation (appui à la réalisation du parcours ludique et pédagogique, réflexion sur l'itinéraire, aménagement du parcours)

Démarrage de l'opération

2020 pour la Dore, 2021 pour l'Ance du nord (un travail interne de définition des tracés et de concertation avec les propriétaires a été effectué en 2016, il s'agira dans un premier temps de réactualiser et ensuite d'effectuer une étude de faisabilité et de conception du parcours)

Fin de l'opération

2024

Coût de l'opération

- Élaboration de l'itinéraire et réflexion sur le parcours pédagogique de la Dore : 25 k€
- Actualisation des itinéraires sur l'Ance : 0 € (animation) et étude de faisabilité et de conception du projet sur les bords de l'Ance du nord : 30 k€-35 k€.

F51

PRODUIRE DE L'ÉNERGIE LOCALEMENT

Maître d'ouvrage • Ambert Livradois Forez

Partenaires identifiés (niveau 2) • Aduhme, Toi et toits, Beta Energie, Meta Joules

Objectifs
de l'opération

- > Tendre à un territoire exemplaire en développant les énergies renouvelables - d'ici 2050 atteindre 100% d'EnR ;
- > Produire suffisamment d'énergies renouvelables localement afin de revendre l'excédent aux territoires voisins et apporter de la valeur ajoutée au territoire d'ALF.

Description
détaillée
de l'opération

- Produire de la ressource, la transformer et la consommer localement ;
- Les énergies renouvelables à déployer sur le territoire sont : la biomasse (méthanisation et bois énergie) - le solaire (thermique et photovoltaïque) ;
- Pour le patrimoine d'ALF :
 - Souscrire des contrats « électricité verte » pour tous les bâtiments d'ALF ;
 - Étudier à chaque changement de chaudière la possibilité d'une chaudière bois ;
 - Réaliser un cadastre solaire sur les toits de la collectivité et envisager la pose de panneaux photovoltaïques et / ou thermiques ;
 - ALF soutient les porteurs de projet (techniquement et/ou financièrement).

Lien avec
le projet
de territoire

Attractivité du territoire

- Attractivité économique grâce à une diminution des dépenses énergétiques et un réel ac-

compagnement de l'habitant dans ses démarches liées à la consommation énergétique ;

- Affirmation d'une stratégie d'accueil climatique : un territoire ouvert sur le monde et où il fait bon vivre ;
- Préserver la richesse des ressources naturelles pour devenir un territoire d'accueil.

Conditions de la réussite

Facteurs limitants :

- Moyens financiers ;
- Pour le solaire : l'exposition et les bâtiments classés ;
- Méthanisation : avoir un approvisionnement assez conséquent dans un périmètre restreint et pouvoir revaloriser l'énergie produite ;
- Bois énergie : question du stockage de la ressource (notamment en centre-bourg).

Écueils à éviter :

- Une mauvaise communication auprès du public dans l'accompagnement et la proposition de projets ;
- Veiller à ce que la ressource « bois » ne soit pas utilisée au détriment de bois de construction ou autre utilisation commerciale.

Durabilité

L'action s'inscrit durablement, et permet un développement économique durable sur le territoire

Maître d'œuvre
ou prestataire pressenti

ALF, communes, ADUHME, population ALF, Beta Energie, etc.

Élu référent

Jean-Luc COUPAT

Agent référent ALF

Audrey JOHANY

Localisation

Le territoire ALF

Modalité de partenariat
avec ALF

Prise de parts dans le capital de certaines sociétés : Beta Energie, SCIC Toi et Toits

Démarrage de l'opération

2017

Fin de l'opération

Non défini - objectif de pérenniser l'action jusqu'à 100% EnR

Coût de l'opération

- Coût des changements d'installation / nouvelles installations ;
- Animation ;
- Adhésion ADHUME.



F52

ÊTRE EXEMPLAIRE DANS LES PROJETS PUBLICS ET DANS L'ACCUEIL
DE FAMILLES : ÉNERGIE, BIODIVERSITÉ, DÉCHETS, SOLIDARITÉ,
ALIMENTATION, MOBILITÉ, COMMUNICATION

Maître d'ouvrage • Ambert Livradois Forez, communes

**Objectifs
de l'opération**

- > **Les investissements d'ALF sont marqués par la qualité et le respect des priorités du développement durable. Les missions rendues sont analysées sur les principes du développement durable (au sens large) ;**
- > **Engager une démarche de progrès pour les projets d'ALF (en fonctionnement et en investissement).**

**Description
détaillée
de l'opération**

- Écriture d'une charte commune signée par élus et agents d'ALF ;
- Proposer une grille d'analyse (sur le modèle de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Parc

Naturel Régional du Livradois-Forez) et la décliner dans le PCAET : grille pour suivre les différentes opérations, et s'assurer que les différents enjeux visés dans le PCAET sont pris en compte. Grille élaborée en lien avec le PCAET (pilote par le service « Énergie »). Elle sera à remplir par le service qui réalise l'opération, et qui la retournera au service « Énergie ». Ce dernier fera un bilan annuel. Tous les projets doivent être analysés : pas seulement les projets d'investissement d'envergure, mais aussi ceux qui concernent le fonctionnement des services au quotidien, les nouveaux projets de fonctionnement et d'investissement, etc. Lien avec le bilan d'activité annuel ;

- Travail en lien avec le service « Marchés publics » pour faciliter l'exemplarité des projets : travail en amont sur les grilles d'analyse ;
- Lien fort avec la fiche L16.

**Lien avec
le projet
de territoire****Attractivité du territoire**

Respect du développement durable

Conditions de la réussite

Signature des élus et agents

Durabilité

Objectif de la démarche à évaluer

**Maître d'œuvre
ou prestataire pressenti**

Interne ou cabinet

Élu référent

Jean Luc COUPAT

Agent référent ALF

Manon TAING

Localisation

Diffuse

Démarrage de l'opération

2019



F53

MAÎTRISER LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DU PARC PUBLIC ET PRIVÉ

Maître d'ouvrage • Ambert Livradois Forez**Partenaires identifiés (niveau 2)** • ADIL, Eco CO2, Objectif Economie d'Energie, Les petits débrouillards, les entreprises du bâtiment, Conseil Départemental du Puy-de-Dôme**Objectifs de l'opération**

ALF s'est engagée dans la transition énergétique dès sa création en signant en mars 2017 une convention de Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) avec l'État ; puis fin 2017 en s'engageant dans un programme Territoire à Énergie Positive (TEPOS) et en bénéficiant du programme « Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) » dans les TEPCV. La maîtrise de la consommation énergétique est partie prenante de ces programmes et fait partie de la stratégie d'ALF mise en place dès sa naissance. Elle s'articule autour de plusieurs axes :

- > La stratégie de territoire à énergie positive ;
- > La lutte contre la précarité énergétique ;
- > L'exemplarité des aménagements et projets publics ;
- > L'accompagnement de l'initiative privée ;
- > L'adaptation du patrimoine bâti privé ;

L'objectif est d'affirmer ALF comme un territoire vert où il fait bon vivre, acteur de la transition énergétique et écologique pour accueillir les habitants sans être dans une course contre la montre avec le climat et les impacts du territoire sur le changement climatique.

**Description détaillée de l'opération****PUBLIC CIBLE**

les propriétaires privés, les collectivités, les citoyens, les acteurs socio-économiques, ...

LES MODALITÉS TECHNIQUES

- Réalisation d'un premier PCAET sur le territoire par ALF ;
- Engagement d'ALF et des communes membres dans des programmes de rénovation énergétique de leurs bâtiments publics : isolation et changements de source d'énergie pour le chauffage pour passer à des énergies durables ; ALF réalise des travaux pour ses bâtiments, elle encourage les communes à

faire les travaux, et les accompagner dans leur réalisation. À ce jour, après les programmes TEPCV et CEE, ALF a répondu à un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) de l'ADEME pour continuer dans ce sens. Si le territoire est retenu, ALF recrutera un chargé de mission pour suivre le volet administratif des travaux à réaliser par l'EPCI et les communes ;

- Mise en œuvre du programme d'action TEPOS :

- Axe 1: diminution de la consommation énergétique sur le territoire ;

-Axe 2: augmentation de la production d'énergies renouvelables ;

-Axe 3: développement des circuits-courts et de l'économie circulaire dont la semaine du développement durable, des actions de communication

(notamment auprès des scolaires et du grand public); des actions pour augmenter la production d'ENR (abri solaire des véhicules électriques d'ALF notamment, méthanisation, ...)

- Agir sur les bâtiments d'ALF pour réguler et optimiser les systèmes de chauffage ;
- Accompagner les propriétaires du territoire pour agir sur leurs logements, via différents outils (PIG, OPAH (cf. fiche K12) et PTRE) accompagner les propriétaires au-dessus des seuils de revenus de l'ANAH pour leurs travaux et accompagner les artisans dans une démarche de travaux de qualité ;

ALF anime et met en œuvre les actions, et accompagne les communes pour leurs projets communs, en lien avec l'ADUHME.





Lien avec le projet de territoire

Attractivité du territoire

Attractivité économique grâce à une diminution des dépenses énergétiques

Conditions de la réussite

Facteurs limitants :

- Moyens financiers des collectivités ;
- Certaines communes ont déjà entamé le processus et sont bien avancées en maîtrise de l'énergie (via le CEP) : de ce fait, peu de marges de progression ;
- La lourdeur des démarches administratives pour obtenir certains financements risque de freiner certaines communes ;

Écueils à éviter :

- Une mauvaise communication auprès des collectivités dans l'accompagnement et la proposition de projets.

Durabilité

L'action s'inscrit durablement, et permet un développement économique durable sur le territoire

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti

ALF, communes, ADUHME, entreprises du bâtiments (fenêtres, isolations, ...)

Élu référent

Jean-Luc COUPAT

Agent référent ALF

Manon TAING, Edith ALLARD, Audrey JOHANY

Localisation

ALF

Modalité de partenariat avec ALF

Prestation, conventionnement, adhésion

Démarrage de l'opération

En cours

Fin de l'opération

2023 (pour la première phase)

Coût de l'opération

1058 600 € sur 4 ans (fonctionnement et investissement)

Type de dépenses

- Appel à Manifestation d'Intérêt ADEME (si lauréat) : poste sur 3 ans + communication = 140 k€ avec 72 k€ de recettes ;
- Appel à Manifestation d'Intérêt ADEME, travaux : 300 k€ sur 3 ans avec 76 k€ de recettes ;
- Adhésion ADUHME pour 2020-2023 inclus : 167 k€ ;
- TEPOS (poste + actions, 2020 ; 2021) : 110 k€ - avec 67 k€ de recettes ;
- Watty à l'école : 30 k€ - avec 5 k€ de recettes ;
- PCAET (élaboration) : 18 k€ ;
- PCAET (premières actions) : 30 k€ - recettes à solliciter en fonction des actions ;
- PTRE (2020- 2023 inclus) : 84 k€ ;
- Abri pour véhicules et mise à disposition de toitures à Toits et Toi : 33 k€ - recettes à solliciter ;
- PIG et OPAH non compris (cf fiche K12).

Coût annuel de l'équipement / de l'animation / de la délégation

330 k€ pour 2020 ; 275 k€ pour 2021 ; 235 k€ pour 2022 ; 220 k€ pour 2023.

Plan de financement

- Coût total - ALF : 1058 600 € ;
- ADEME à taux 20 % : 215 k€ ;
- Objectif éco énergie (don) : 5 k€ ;
- DETR : à aller mobiliser sur les travaux de l'AMI ADEME sur les bâtiments (travail à faire si retenu à l'AMI) ;
- Département du Puy-de-Dôme (CTDD) : à aller mobiliser sur les travaux de l'AMI ADEME sur les bâtiments (travail à faire si retenu à l'AMI) ;
- CEE : à aller mobiliser en fonction des travaux de rénovation énergétique : mission du service « Énergie ».

F54

LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Maître d'ouvrage • Ambert Livradois Forez, communes**Partenaires identifiés (niveau 2)** • Associations locales, Conseil Architecture Urbanisme et Environnement (CAUe), Parc Naturel Régional du Livradois-Forez, Conseil Départemental du Puy-de-Dôme**Objectifs de l'opération**

> La performance énergétique, un levier pour des résultats multiples :

La performance énergétique est l'occasion de constituer une offre de logement attractive, adaptée aux critères de confort actuels, de permettre de lutter contre les inégalités sociales et de mettre en place un lieu d'accueil du public notamment des nouveaux habitants potentiels.

> Rénovation du parc public : entamer la rénovation énergétique du parc public (logement + bâtiment public) grâce notamment à deux dispositifs :

• Appel à Manifestation d'Intérêt de l'ADEME avec Adhume ;

• Valorisation des Certificats d'Économie d'Énergie.

> Rénovation du parc privé :

• Pour tous les propriétaires : en coopération avec le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, mettre en place une plateforme territoriale de rénovation énergétique (PTRE) : lieu d'accueil, de conseil et de formation auprès du public et des professionnels dans le domaine de la performance énergétique des bâtiments ;

• Pour les propriétaires les plus modestes : mise en place et participation aux programmes PIG / OPAH-RU.

> Le défi énergétique ne doit pas être source d'inégalité sociale :

• L'isolation de l'habitat et la lutte contre le mal-logement est un enjeu crucial dans les politiques du logement ;

• Cet enjeu doit permettre de gommer les inégalités en matière de qualité de logement ;

• L'isolation des logements doit aussi être l'occasion de rénover notre parc résidentiel ancien et de l'adapter aux critères de confort actuels.

**Description détaillée de l'opération****PUBLIC CIBLE**

les propriétaires occupants, les propriétaires bailleurs et la filière professionnelle.

LES MODALITÉS TECHNIQUES

Mise en place de dispositifs (PIG et OPAH-RU) permettant le financement sous condition de revenus :

- Des travaux d'isolation des murs et des combles ;
- D'aide pour le changement de chaudière.

Mise en place d'une plateforme territoriale de rénovation énergétique (PTRE), en lien avec le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, permettant l'accompagnement des propriétaires dans leurs projets de travaux et le financement de certains travaux.

L'ACCOMPAGNEMENT DES DEMANDEURS :

- Diagnostic énergétique et gain attendu ;
- Accompagnement pour le montage des dossiers de financement de travaux ;
- Accompagnement social pour la gestion des budgets et des travaux (devis, factures et suivi de chantier) ;
- Relogement provisoire si nécessaire.

Formation continue des professionnels afin de permettre la montée en compétence de toute une filière.

Mise en place d'un lieu d'accueil du public et communication autour de cet enjeu.

QUI FAIT QUOI ?

- ALF : participation et/ou mise en place de deux dispositifs publics d'amélioration de l'habitat : un PIG (programme d'intérêt général) et une OPAH-RU (opération programmée d'amélioration de l'habitat) ;
- Communication autour de ces dispositifs et du fonds colibri ;
- Mise en place de la PTRE en lien avec le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme.

**Lien avec le projet de territoire****Attractivité du territoire**

Création d'un parc de logements de qualité et vecteur d'économie pour les occupants

Conditions de la réussite

- Communication et animation efficace et continue ;
- Arriver à lancer une dynamique durable.

Durabilité

L'action permet de faire des économies d'énergie, de créer du lien social avec des personnes parfois isolées, et participe au dynamisme économique.

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti

Bureau d'études en urbanisme et service « Habitat » de la communauté de communes

Élu référent

Suzanne LABARY

Agent référent ALF

Élodie CHANTEGREL

Localisation

Sur l'ensemble du territoire

Modalité de partenariat avec ALF

Convention avec le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme et l'ADIL

Démarrage de l'opération

Début 2020

Fin de l'opération

5 ans à renouveler pour le PIG et l'OPAH-RU et 3 ans pour la PTRE

Coût de l'opération

- Environ 230 k€ /an sur 5 ans pour le PIG et l'OPAH-RU
- 20 550 € pour la PTRE

Coût annuel de l'équipement / de l'animation / de la délégation

- 230 k€ / an
- 20 550 € pour la PTRE

F55

LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE EN METTANT EN PLACE DES ATELIERS DE COUPE DE BOIS DE CHAUFFAGE POUR DISTRIBUER AU PUBLIC FRAGILE

Maître d'ouvrage • Ambert Livradois Forez
Partenaires identifiés (niveau 2) • DETOURS



Objectifs de l'opération

- > **Organiser des ateliers de coupe de bois.**



Description détaillée de l'opération

Auparavant, le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme organisait, en lien avec Détours, des ateliers de coupe de bois pour fournir en bois de chauffage. Ces ateliers ont disparu. Or, le conseil d'administration du CIAS lorsqu'il traite les demandes d'urgence constate une demande d'aide en bois de chauffage très importante. Il s'agit donc de réorganiser avec Détours, ces ateliers de coupe de bois en demandant aux chantiers d'insertion intercommunaux d'intervenir sur des parcelles publiques pour couper le bois. Charge aux personnes ayant besoin de bois de chauffage de venir récupérer le bois déjà coupé. Ces ateliers pourraient aussi être un lieu de rencontre entre les personnes en insertion et les employeurs de la filière bois.



Lien avec le projet de territoire

Attractivité du territoire

Démontrer que la ressource locale contribue au « bien vivre » sur le territoire

Conditions de la réussite

Communiquer sur ces ateliers

Durabilité

- Équité sociale ;
- Intervenir sur la précarité énergétique ;
- Se fournir en ressources locales.

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti
 DETOURS

Élu référent

Simon RODIER

Agent référent ALF

Florence USANNAZ

Localisation

Parcelles accessibles à définir

Modalité de partenariat avec ALF

Conseil Départemental du Puy-de-Dôme

Démarrage de l'opération

2022

Coût de l'opération

Temps passé par l'équipe d'insertion



F61

RESTAURER LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE, LES BERGES ET LA RIPISYLVE DES COURS D'EAU

Maître d'ouvrage : Ambert Livradois Forez, communes**Partenaires identifiés (niveau 2)** : SAGE Loire amont, Parc Naturel Régional du Livradois-Forez, Agence de l'eau Loire Bretagne, DREAL, Direction départementale des Territoires 63/43/42, Agence Française pour la Biodiversité 63/43/42, Association Agréée pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques (AAPMA) 63/43/42, Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) d'Auvergne, Région Auvergne-Rhône-Alpes**Objectifs de l'opération****Les objectifs sont :**

- > **Améliorer la qualité de l'eau et l'ensemble des services rendus par la rivière ;**
- > **Anticiper et atténuer les effets du changement climatique ;**
- > **Améliorer la qualité des habitats aquatiques et permettre ainsi la préservation de la biodiversité aquatique ;**
- > **Améliorer la continuité écologique générale (transport sédimentaire, continuité piscicole) et accompagner les propriétaires d'ouvrage dans leur processus de mise en conformité face aux nouvelles obligations réglementaires ;**
- > **Permettre aux populations piscicoles et aux espèces protégées (Moule perlière, Saumon atlantique) d'accéder à l'ensemble des milieux assurant l'accomplissement de leurs cycles de vie et de reproduction ;**
- > **Améliorer la vision de la rivière par les habitants.**

**Description détaillée de l'opération****CONTRATS TERRITORIAUX DE RIVIÈRES**

- L'action cible à la fois les propriétaires, les riverains, les gestionnaires publics ou privés, les habitants et les élus.
- Elle consiste tout d'abord à la mise en place d'un programme de travaux de restauration morphologique des cours d'eau

(restaurer la ripisylve, recul de résineux, mise en défense des berges, suppression et aménagements de passages à gué, lutte contre les espèces invasives). Elle a également pour but d'intervenir sur les ouvrages dits infranchissables par les sédiments et les populations piscicoles. La collectivité accompagnera les propriétaires publics et privés possédant des ouvrages non conformes, afin d'assurer le rétablissement de la continuité écologique, et ce, par l'intermédiaire d'un support technique et administratif voire financier (selon une clé d'engagement).

- Ces interventions s'effectueront par l'intermédiaire des contrats territoriaux sur les secteurs couverts par ceux-ci ou, à défaut, par la communauté de communes. La communauté de communes suit la démarche de contrat territorial se déployant sur son territoire.

**Lien avec le projet de territoire****Attractivité du territoire**

Mise en valeur et sensibilisation du cadre de vie du territoire et de la préservation de la qualité de nos rivières pour nous et les générations futures

Conditions de la réussite

Bonne connaissance du terrain, la technicité des travaux et la concertation avec les exploitants sont nécessaires pour une action réussie

Durabilité

Développement durable pour tous

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti

Bureau d'études, entreprises

Élu référent

Eric DUBOURGNOUX

Agent référent ALF

Manon TAING

Localisation

Communauté de communes ALF

Modalité de partenariat avec ALF

Maitrise d'œuvre, prestation

Démarrage de l'opération

2019

Fin de l'opération

2021 pour le secteur Ance du Nord, 2023 ou 2026 sur la Dore



F62

PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ ORDINAIRE ET EXCEPTIONNELLE

Maître d'ouvrage • Ambert Livradois Forez**Partenaires identifiés (niveau 2)** • Communes, SAGE Loire amont, SAGE Dore, Agence de l'eau Loire Bretagne, DREAL, Direction départementale des territoires 63/43/42, Agence Française pour la Biodiversité 63/43/42, Fédération de pêche et de la protection des milieux aquatiques 63/43/42, Ligue de Protection des Oiseaux, Conservatoire des espaces naturels d'Auvergne, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Parc Naturel Régional du Livradois-Forez, GMA.**Objectifs de l'opération**

Le territoire d'Ambert Livradois Forez offre une biodiversité exceptionnelle et patrimoniale. Les nombreux zonages règlementaires et d'inventaire présents sur le territoire témoignent de cette richesse. Elle se caractérise par la présence de nombreuses espèces remarquables et rares comme l'Ecrevisse à pattes blanches, la Lamproie de planer, le Saumon atlantique, la Mulette perlière, la Chouette de Tengmalm, l'Hirondelle rupestre, la Vipère péliade, le Crapaud calamite, la Pie grièche grise ... mais aussi de nombreuses espèces communes.

La communauté de communes a pleine conscience de l'intérêt de ce patrimoine, de l'atout qu'il représente pour son développement et des nombreux services rendus par la biodiversité.

Ces différentes espèces constituent ainsi un patrimoine naturel commun tout aussi précieux que le patrimoine architectural et culturel.

Aussi, elle entend s'engager activement pour améliorer la connaissance de ces espèces, les valoriser, les protéger et protéger leurs milieux exceptionnels et ordinaires.

Cette opération a ainsi pour objectif de :

- > Sensibiliser et mobiliser les élus, les acteurs socio-économiques et les citoyens à la biodiversité ;
- > Mieux connaître la biodiversité sur le territoire d'une commune et identifier les enjeux spécifiques liés par l'intermédiaire d'une information naturaliste ;

- > Faciliter la prise en compte de la biodiversité lors de la mise en place des politiques communales ou intercommunales ;
- > Restaurer et préserver les milieux et les espèces.

L'engagement de cette action constitue également un atout important dans la reconnaissance d'Ambert Livradois Forez en tant que « territoire engagé pour la nature ».

**Description détaillée de l'opération**

La communauté de communes s'engage dans la réalisation d'un atlas de la biodiversité sur son territoire, en partenariat avec les communes intéressées.

L'élaboration d'un atlas de la biodiversité communale intègre plusieurs volets :

- Réunir l'ensemble des acteurs locaux (élus, acteurs socio-économiques, grand public, scolaires, associatifs, etc.) afin de partager les connaissances communes et élaborer un état des lieux de la biodiversité.
- Cette phase permet également de sensibiliser le public et les élus à l'intérêt de la biodiversité locale :
 - Conforter les connaissances grâce à l'appui de spécialistes et de naturalistes en inventoriant et cartographiant la biodiversité. Cette étape s'appuiera également sur les techniques de la science participative afin d'impliquer au maximum la population ;
 - Enfin, une réflexion sera menée afin de définir les actions à mettre en œuvre pour protéger et valoriser la biodiversité et améliorer la prise en compte des enjeux en matière de biodiversité dans les politiques communales ou intercommunales ;

- Faire connaître au grand public les espèces et les relations entretenues entre elles.

**Lien avec le projet de territoire****Attractivité du territoire**

Cette action représente un élément important pour la reconnaissance du caractère « naturel » et « préservé » de notre environnement. Elle valorise les pratiques locales ayant permis la préservation et le maintien d'une biodiversité de qualité et constitue un atout pour une reconnaissance du territoire en tant que « territoire engagé pour la nature ».

Conditions de la réussite

Cette action nécessite un partage politique fort ainsi qu'une importante implication de la population.

Par ailleurs, il est important que le conseil communautaire se pose la question de l'acceptabilité de la démarche et donc de l'animation, afin de définir quelle forme elle doit prendre pour être la plus efficace possible. La mise en place d'un comité local de suivi de la démarche est recommandée, sa composition est à définir avec les élus concernés.

Durabilité

Le travail collaboratif de la population en lien avec les élus et les associations naturalistes contribuera à générer du lien social. Les écoles et établissements scolaires et récréatifs pourront être associés à la démarche et participer activement au projet, permettant au jeune public de découvrir de nouveaux métiers et peut-être de faire naître de nouvelles vocations.

Élu référent

Eric DUBOURGNOUX

Agent référent ALF

Manon TAING

Localisation

Ensemble de la communauté de communes en démarrant par les communes les plus motivées

Démarrage de l'opération

2020

Fin de l'opération

2035

Coût de l'opération

- Animation : 10 k€ / an ;
- Inventaire et rendu : 20 k€ / an

Plan de financement

Intercommunalité, communes, Fonds de dotation pour la biodiversité, Fédération des parcs naturels régionaux, Union nationale des Centres permanents d'initiatives pour l'environnement, Ligue de protection des oiseaux, etc.

G11

PROPOSER DES TREMPLINS CULTURELS

Maître d'ouvrage • Ambert Livradois Forez

Partenaires identifiés (niveau 2) • Associations culturelles

Objectifs
de l'opération

Permettre aux amateurs et ados du territoire de se produire sur scène lors d'une soirée dédiée ou lors de premières parties :

- > Valoriser la pratique culturelle (musique, danse, théâtre) chez les ados et les amateurs (Pep's radio, soirée dédiée, premières parties...);
- > Permettre la rencontre entre les différents réseaux de pratique amateurs du territoire...;
- > Permettre la rencontre avec des artistes professionnels lors de scènes partagées (premières parties ALF ou événements culturels associatifs).

Description
détaillée
de l'opération

- Organisation d'un tremplin culturel/artistique destiné à plusieurs disciplines: théâtre, danse, musique ;
- Ce projet serait ouvert à tous (particuliers, structures communales, associations, ...);
- Le jury serait composé d'un spécialiste de chaque discipline ainsi que des membres du service « enseignement musical », d'élèves confirmés, d'élus, et d'agents d'autres services, programmateurs de festivals ;
- Les lauréats se verraient récompensés par une prestation dans un des festivals du territoire (Montpeloux, Bulles de Mômes, voire dans l'un des festivals de nos partenaires, ...);

- Ce projet va nécessiter de nombreux partenariats entre les différents services de la communauté de communes et autres partenaires locaux: service « Communication », services techniques, sonorisation, lumières, festivals locaux, etc. Période et lieu à définir.

Lien avec
le projet
de territoire

Attractivité du territoire

Richesse de la vie culturelle

Conditions de la réussite

Coopération, échanges et communication

Maître d'œuvre
ou prestataire pressenti

ALF

Élu référent

Chantal FACY

Agent référent ALF

Cécile BREUIL et stagiaire

Localisation

Diffus, Montpeloux, scènes associatives

Modalité de partenariat
avec ALF

Animation et organisation ALF

Démarrage de l'opération

2020

Fin de l'opération

2021

Coût de l'opération

Animation et budget du service



G12

FAIRE DÉCOUVRIR LE TERRITOIRE ET LES ACTIVITÉS D'ALF ET DE SES
BASSINS DE VIE PROCHES EN PROPOSANT AUX ADOLESCENTS, DES
PROGRAMMES NATURE, ENVIRONNEMENT, CULTURE ET SPORTS**Maître d'ouvrage** • Pôle « Enfance - Jeunesse » Ambert Livradois Forez**Partenaires identifiés (niveau 2)** • CAF du Puy-de-Dôme, prestataires d'activité, pôle « Culture - Sport - Vie associative », Francas, service « Communication » (réseaux sociaux), Forum Jeunes, pôle « Social »**Objectifs
de l'opération**

Proposer une offre de loisirs (nature, sport, culture, détente, vivre ensemble...) aux ados (11-17 ans) étendue à l'ensemble du territoire et développer des outils en ce sens :

- > **Créer des « Pass Loisirs et culture » ;**
- > **Permettre aux enfants et ados de mieux connaître le territoire et ses atouts via une offre structurée d'activités culturelles, sportives et nature (en faisant le pari que ces pratiques spécifiques à notre territoire de moyenne montagne les incitera à revenir, une fois les études et/ou premières expériences professionnelles passées).**

**Description
détaillée
de l'opération**

En s'appuyant sur l'action existante sur le Haut-Livradois, offrir le même service à l'ensemble des jeunes (11-17 ans) du territoire, permettra de proposer une offre « Ados » pour l'ensemble des ALSH: Activ'Ados. Le but est de mobiliser un maximum d'acteurs locaux pour permettre aux jeunes de découvrir le territoire en alternant avec des activités de « consommation » (Laser game, Escape game, cinéma, sports...). Regroupement des ados par secteurs géographiques: Ambert, Haut-Livradois, Cunlhat-Marat, Arlanc-Eglisolles. Développer ensuite cette offre « jeunes » pour conduire des projets (le dispositif « Promeneur du Net » pourrait être développé), et travailler sur un « accueil jeunes » (14-17 ans) qui

permettra un encadrement plus souple. L'implication des autres pôles est également importante, notamment les pôles « Culture-Sport-Vie Associative » (Parcours éducation culture, sport, offre culturelle, patrimoine) et « Social » (mobilité) pour renforcer cette offre de loisirs globale.

Un accompagnement des Francas donnerait la possibilité de suivre les projets initiés pas les jeunes eux-mêmes (ATEC: Association temporaire d'enfants et d'adolescents acteurs citoyens).

Par ailleurs, ce dispositif d'activités en faveur des ados pourrait être complété par des sorties plus réactives et ponctuelles, laissées à l'initiative des ados, sous un format « #Tufaisquide-main ? », diffusé sur les réseaux sociaux ; les volontaires pourraient bénéficier des moyens de la collectivité (transports et encadrement), et d'une offre de prestataires (produits d'appel: sentiers découvertes, Piscine, Prabouré, Les Pradeaux, VTT, Les Supeyres, site de Kite surf, ski nordique, biathlon, Intervenants ponctuels GE Sport63, fédérations sportives, festival d'Ambert, Cyclo Les Copains, plans d'eau du territoire, accrobranches, Foot Golf, Coq Noir, Europa Vox, ASM, ...) et pour relayer l'information, établir un partenariat avec les établissements scolaires du secondaire.

Il s'agirait là d'un dispositif expérimental qui respecterait les normes d'encadrement (1 pour 12 en ALSH) et de déclaration préalable auprès de la DDCCS pour bénéficier d'un financement CAF sur les heures déclarées (0,54 €/h) et qui serait à l'écoute des besoins formulés par les ados eux-mêmes.

**Lien avec
le projet
de territoire****Attractivité du territoire**

- Renforcer l'identité d'ALF par sa jeunesse et la découverte du territoire ;
- Ambassadeurs du territoire.

Conditions de la réussite

- **FÉDÉRER**: permettre aux jeunes de se sociabiliser entre pairs ;
- **OSER**: comprendre les envies et les besoins du public et innover sur de nouveaux modes de consommation ;
- **DIFFUSER**: permettre à la jeunesse la découverte de son territoire, communiquer via les réseaux sociaux.

Durabilité

- **ÉCONOMIQUE**: favoriser les prestataires locaux ;
- **ENVIRONNEMENTALE**: déplacements mutualisés, rencontres intercentres ;
- **SOCIALE**: mixité sociale sur la tranche d'âge des 11-17 ans.

**Maître d'œuvre
ou prestataire pressenti**

Pôle « Enfance-Jeunesse » Ambert Livradois Forez

Élu référent

Stéphanie ALLEGRE-CARTIER

Agent référent ALF

Laurie LABOISSE

Localisation

Dans chaque ALSH: Ambert, Arlanc, Cunlhat, Eglisolles, Marat, Saint-Germain-L'Herm

**Modalité de partenariat
avec ALF**

CAF (contrat Enfance-Jeunesse) actions ALSH (PSO), labellisation « Promeneurs du net », prestataires d'activités, transversalité ALF

Démarrage de l'opération

Septembre 2019

Fin de l'opération

Juin 2019 pour l'Activ'Ados reconduit chaque année - 2020 pour le déploiement des accueils « jeunes » et autres actions

Coût de l'opération

50 k€ TTC (activités et transports pour une année civile)

Type de dépenses

Fonctionnement (Service ALSH)

Plan de financement

- **Autofinancement**: 30 k€
- **Autres (à préciser) CAF** (0,54 €/heure déclarée): PSO: 5 k€, PS CEJ: 10 k€, Familles: 2,5 k€
- **Promeneur du Net CAF**: aide initiale de 1300 € (versée une seule fois) pour un agent identifié: 2 agents ALF en complément de la responsable du forum Jeunes à Ambert

G21

ACCOMPAGNER LES SECTIONS «SPORT» ET «ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE» DANS LES COLLÈGES ET LYCÉE

Maître d'ouvrage • Ambert Livradois Forez

Partenaires identifiés (niveau 2) • Collèges et lycée, associations



Objectifs de l'opération

- > Accompagner les collèges/lycée et aider à la structuration l'offre de manière plus globale au niveau d'ALF.



Description détaillée de l'opération

ACCOMPAGNEMENT DES COLLÈGES

- Participation à la réflexion initiale, suivi des actions en place, soutien via la facilitation à l'accès aux services inter-communaux concernés (tarifs préférentiels, mise à disposition de matériels...);
- Réflexion quant à l'évolution d'un dispositif «sport» dans le milieu scolaire à expérimenter.



Lien avec le projet de territoire

Attractivité du territoire

Culture, patrimoine, sports et loisirs : un moteur pour l'installation de nouvelles familles

Conditions de la réussite

Coopération, échanges et communication

Durabilité

Solutions de mobilité

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti

Collèges

Élu référent

Guy GORBINET

Agent référent ALF

Thomas BARTHÉLÉMY

Localisation

Diffus

Modalité de partenariat avec ALF

Accès aux sites de pratiques

Démarrage de l'opération

2021

Fin de l'opération

2040

Coût de l'opération

Animation et budget des services

G22

DÉVELOPPER LES PARTENARIATS CULTURELS À DESTINATION DES ÉCOLES, COLLÈGES ET LYCÉE

Maître d'ouvrage • Ambert Livradois Forez

Partenaires identifiés (niveau 2) • Écoles, collèges et lycée



Objectifs de l'opération

- > Faire réfléchir les élèves sur des sujets de société via des actions culturelles ;
- > Réduire les inégalités en matière d'accès à l'art et à la culture en permettant cet accès à tous les enfants et adolescents ;
- > Développer l'esprit critique des enfants et des jeunes par le biais de la culture, de la discussion et de l'échange ;
- > Offrir aux écoles des spectacles de qualité et un accompagnement des élèves et des professeurs ;
- > Permettre la rencontre directe avec des artistes.



Description détaillée de l'opération

ÉCOLES MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE

- Dispositif « Scène en culotte courte » : l'Éducation Nationale et la communauté de communes proposent aux écoles des spectacles de qualité et un accompagnement pour aider au mieux à la compréhension du spectacle.

COLLÈGES ET LYCÉE

- Intervention d'artistes professionnels dans des classes de collèges et du lycée, abordant des sujets de société. Action renouvelable sur plusieurs années scolaires ;
- 2019 - 2020 : théâtre d'intervention contre le harcèlement dans les collèges avec Lili Label Cie.



Lien avec le projet de territoire

Attractivité du territoire

- Culture, patrimoine, sports et loisirs : un moteur pour l'installation de nouvelles familles ;
- Cultiver une offre territoriale dédiée à l'enfance et à la jeunesse pour permettre son épanouissement.

Conditions de la réussite

Coopération, échanges et communication

Durabilité

Les thèmes abordés sont liés aux sujets d'actualité

Élu référent

Chantal FACY

Agent référent ALF

Sonia COSTE

Localisation

Diffus

Démarrage de l'opération

2019



G23

DÉVELOPPER LES PROJETS AVEC LES ÉCOLES PRIMAIRES DU TERRITOIRE

Maître d'ouvrage • Ambert Livradois Forez

Partenaires identifiés (niveau 2) • ALF et Inspection de l'Éducation Nationale



Objectifs de l'opération

- > De nombreux partenariats se créent avec les écoles du territoire, afin de conforter ces partenariats, ces actions sont listées en concertation avec les projets développés par la circonscription, et pour certaines reconduites d'année en année ;
- > Conforter ce partenariat avec les écoles, les enseignants et les conseillers pédagogiques de la circonscription permettra une pérennisation de ces actions et une valorisation du travail accompli par les agents d'ALF.



Description détaillée de l'opération

LISTE DES PROJETS DE LA CIRCONSCRIPTION / ALF (PROPOSÉS AUX ÉCOLES ET SUR LA BASE DU VOLONTARIAT)

- Les Petits Chercheurs ;
- Livre élu ;
- Ciné-Parc (Ciné-goûters, ciné-mômes, ...)
- Les Petits Paysans, Mon Voisin Paysan ;
- Spect'Acteurs (lecture à voix haute, chorale, écoute des autres) ;
- Scène en culotte courte ;
- Initiation au cyclisme (Les Copains / USEP) ;
- Cross des écoles publiques (goûter ALF « zéro déchet ») ;
- Activités de pleine Nature été / hiver ;
- Aide au RASED (matériel d'investissement) ;
- Matériel pédagogique d'aide à la scolarité (acquisition, catalogue, suivi et distribution par ALF) ;

- Malles pédagogiques TEPCV ;
- Education artistique et musicale en milieu scolaire, participation des enseignants du service d'éducation musicale aux manifestations dans les écoles concernées ;
- Opération WATTY (financée par TEPOS) ;
- Patrimoine culturel, encyclopédie du 21^e siècle ;
- Travail des médiathèques avec les écoles ;
- Piscine et apprentissage de la nage ;
- Spectacles « petite enfance » ouverts aux écoles.

Sur chaque action, des agents ALF des services concernés travaillent en collaboration avec les équipes enseignantes pour la mise en place ou le suivi des actions.



Lien avec le projet de territoire

Attractivité du territoire

Renforcer l'identité d'ALF en valorisant les actions communes avec les écoles ou les équipes pédagogiques

Conditions de la réussite

- **FÉDÉRER** : tisser des liens sur le territoire entre les actions des écoles et les services d'ALF ;
- **OSER** : donner les moyens aux agents d'ALF de valoriser les actions pour mettre en avant l'accompagnement des actions pour les écoles ;
- **DIFFUSER** : établir une convention de partenariat afin de formaliser les engagements.

Durabilité

- **ÉCONOMIQUE** : associer les partenaires majeurs de ces actions ;

- **ENVIRONNEMENTALE** : mettre en avant l'accompagnement du service « Déchets » dans ses actions de prévention et de diminution des déchets ;
- **SOCIALE** : rôle éducatif des services auprès des enfants.

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti

ALF / Pôle « Enfance-Jeunesse »

Élu référent

Stéphanie ALLEGRE-CARTIER

Agent référent ALF

Louis-Jean GOUTTEFANGEAS

Localisation

ALF et écoles

Modalité de partenariat avec ALF

Convention Inspection de l'Éducation Nationale / ALF

Démarrage de l'opération

Septembre 2019

Fin de l'opération

À reconduire chaque année

Coût de l'opération

Compris dans les heures des agents et dans les budgets de chaque pôle

Type de dépenses

Fonctionnement et investissement : à voir suivant les acquisitions de matériel

G24

PROPOSER UNE OFFRE DE LOISIRS EN ADÉQUATION AVEC LES BESOINS DES ADOLESCENTS (BOWLING, ESCAPE GAME, CONCERTS, ETC.)

Maître d'ouvrage • Ambert Livradois Forez

Partenaires identifiés (niveau 2) • Porteurs de projet privés



Objectifs de l'opération

- > Accompagner des porteurs de projet privés dans l'élaboration de projets qui développent l'offre de loisirs pour les adolescents.



Description détaillée de l'opération

- Les ateliers d'avenir ont fait ressortir une carence en matière de loisirs adaptés à un public adolescent. Les débats au sujet des manques tournent autour d'une offre contemporaine de type Bowling, salle de jeux, escape game, salle de concerts, etc. ;
- Malgré un exceptionnel dynamisme associatif, une partie de la jeunesse ne se retrouve pas dans l'offre locale ;
- ALF souhaite accompagner les porteurs de projet qui développeraient des projets en direction d'un public adolescent : facilitation en matière d'urbanisme, de montage de projet, de l'accompagnement vis à vis des partenaires publics.



Lien avec le projet de territoire

Attractivité du territoire

Donner envie aux jeunes de construire un projet de vie durable sur ALF

Conditions de la réussite

Écoute et respect des constats du projet de territoire

Durabilité

Accompagnement des porteurs de projet et suivi régulier

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti

ALF, communes

Élu référent

Daniel FORESTIER

Agent référent ALF

Eléonore MELIS

Localisation

Ambert principalement

Modalité de partenariat avec ALF

Engagement du porteur de projet par convention

Démarrage de l'opération

2019

Fin de l'opération

2026

Coût de l'opération

Temps d'animation

Type de dépenses

Animation

Coût annuel de l'équipement / de l'animation / de la délégation

1k €

Plan de financement

À définir selon possibilité réglementaire

CULTIVER UNE OFFRE TERRITORIALE DEDIEE
À L'ENFANCE ET À LA JEUNESSE POUR PERMETTRE LEUR
ÉPANOUISSEMENT

CONSOLIDER ET DÉVELOPPER UNE OFFRE DE FORMATION LOCALE EN ADÉQUATION AVEC LES BESOINS DES
EMPLOYEURS LOCAUX (FILIERE « BOIS », SERVICES À LA PERSONNE, DÉVELOPPEMENT DURABLE, CHIMIE...)

G31

PROPOSER UN ACCÈS LOCAL AUX FORMATIONS D'ANIMATION JEUNESSE

Maître d'ouvrage : Ambert Livradois Forez

Partenaires identifiés (niveau 2) : pôles « Ressources humaines », « Enfance - jeunesse », « Culture - Sport - Vie Associative », « Social », Pôle Emploi (RH), CAF du Puy-de-Dôme, Direction départementale de la cohésion sociale, Mission locale, associations, Francas



Objectifs de l'opération

- > **Le but est de pouvoir permettre aux jeunes d'accéder à une première qualification de type BAFA / BAFD, et ensuite valoriser ce BAFA dans les services de la collectivité en emploi saisonnier. Ce parcours permettrait de fidéliser les emplois d'été qui restent parfois difficiles à trouver et de renforcer le lien avec les associations du territoire.**
- > **Un accompagnement des Francas permettrait de valoriser ce parcours sous forme de BAFA citoyen, avec la collectivité ou les associations du territoire.**



Description détaillée de l'opération

- Valoriser l'implication des jeunes dans la collectivité ;
- Permettre aux jeunes d'accéder à un premier emploi saisonnier via une qualification financée par la collectivité ;
- Modalités de financement du BAFA (à définir) et contrepartie d'heures de travail pour la collectivité (à définir) : la collectivité pourrait financer le diplôme en contrepartie d'heures de bénévolat à faire dans une association du territoire (cf. BAFA Citoyen Agglo Issoire) ;
- Être force de proposition et mise en place de sessions de co-formation ;
- Prévoir des temps de préparation constructifs pour chaque période de programmation ;
- Proposer des formations (DDCS/CNFPT, ...) ;
- Renforcer les échanges de pratiques (savoir-faire) ;

- Développer et proposer des offres de formation envers le nouveau personnel d'animation ;
- Créer de l'emploi afin de mieux répondre aux besoins du service ;
- Professionnalisation du métier d'animateur sur le long terme ;
- Renforcer la qualité du service (personnels qualifiés, nombre adapté aux besoins...) ;
- Bénéficier d'un temps de réflexion et de préparation permettant la mise en place des actions envisagées ;
- Faire découvrir le métier d'animateur (3^e stage d'observation, stage BAFA, stage BAFD...).



Lien avec le projet de territoire

Attractivité du territoire

- Valoriser les formations diplômantes type BAFA / BAFD ;
- Faire découvrir le territoire aux jeunes ;
- Permettre un accès aux emplois d'été en lien avec le fonctionnement des services ;
- Proposer des offres d'emploi au sein du SEJ.

Conditions de la réussite

- **FÉDÉRER** : agir pour la jeunesse et l'emploi sur le territoire. Reconnaître l'existant / Mutualiser les animateurs / Utiliser les compétences ;
- **OSER** : valoriser le premier diplôme BAFA ;
- **DIFFUSER** : être attractif pour les recrutements saisonniers / Diffusion des offres sur le territoire et extérieurs (mission locale).

Durabilité

- **ÉCONOMIQUE** : mobiliser les emplois sur le territoire et aider les associations / Faible coût financier des animations et ressources humaines (mutualisation) ;
- **ENVIRONNEMENTALE** : découverte du territoire / Recrutement local, connaissance du territoire (force/faiblesse) ;
- **SOCIALE** : mobiliser les personnes qualifiées sur le territoire.

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti

Pôle « Enfance-Jeunesse » et « Ressources Humaines » Ambert Livradois Forez

Élu référent

Stéphanie ALLEGRE-CARTIER

Agent référent ALF

Louis-Jean GOUTTEFANGEAS

Localisation

Multi-sites ALSH de la collectivité

Modalité de partenariat avec ALF

Mutualisation, adhésion et accompagnement Francas

Démarrage de l'opération

2021

Coût de l'opération

1,5 k€ par an pour 2 BAFA par an environ, moindre coût sur masse salariale

Type de dépenses

Fonctionnement

Plan de financement

- **Autofinancement** : 400 €
- **Autres (à préciser) CAF** : 1199 € en 2019, 1167,21€ en 2020

CULTIVER UNE OFFRE TERRITORIALE DEDIEE
À L'ENFANCE ET À LA JEUNESSE POUR PERMETTRE LEUR
ÉPANOUISSEMENT

CONSOLIDER ET DÉVELOPPER UNE OFFRE DE FORMATION LOCALE EN ADÉQUATION AVEC LES BESOINS DES
EMPLOYEURS LOCAUX (FILIÈRE « BOIS », SERVICES À LA PERSONNE, DÉVELOPPEMENT DURABLE, CHIMIE...)

G32

DÉVELOPPER LES FILIÈRES D'APPRENTISSAGE COURTES EN LIEN AVEC LES GISEMENTS D'EMPLOIS LOCAUX (SPORTS DE PLEINE NATURE, AIDES À DOMICILE, INDUSTRIE, AGRICULTURE...)

Maître d'ouvrage · Ambert Livradois Forez

Partenaires identifiés (niveau 2) · Ambert Livradois Forez, entreprises, Travailler et Vivre en Livradois-Forez, GRETA, région Auvergne-Rhône-Alpes



Objectifs de l'opération

- > Des gisements d'emplois non pourvus existent sur ALF. Ces emplois sont quelquefois victimes de l'image des métiers pratiqués. De plus les recruteurs sont confrontés à des demandeurs qui ne sont pas toujours formés pour pouvoir travailler dans de bonnes conditions.
- > En partenariat avec les entreprises et les acteurs locaux, ALF souhaite soutenir ces filières courtes qui répondent à des besoins vitaux du territoire.



Description détaillée de l'opération

PROPOSER UNE CONVENTION AVEC LES ORGANISMES DE FORMATION LOCAUX POUR ACCOMPAGNER CHAQUE ANNÉE, 3 PROMOTIONS

- Aide à la personne ;
- Métiers de l'industrie ;
- Métiers des activités de pleine nature ;
- Rédaction d'une convention triennale sur les objectifs d'emploi du Bassin d'ALF ;
- Objectifs déterminés localement par rapport aux perspectives d'emplois uniquement (Volet « formation cadre régional » n'est pas financable par ALF) - Détermination d'une enveloppe de soutien aux stagiaires qui signent avec des organismes locaux: ADMR, ALF, APAMAR, Entreprises du bois, de la tresse, de la chimie...



Lien avec le projet de territoire

Attractivité du territoire

Donner envie aux jeunes de construire un projet de vie durable sur ALF

Conditions de la réussite

Partir des besoins du territoire et ne pas créer un dispositif pour financer de l'existant

Durabilité

Suivi des projets

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti

ALF, Travailler et Vivre en Livradois-Forez, entreprises

Élu référent

Daniel FORESTIER

Agent référent ALF

Éléonore MELIS

Localisation

Diffuse

Modalité de partenariat avec ALF

Engagement des étudiants par convention

Démarrage de l'opération

2020

Fin de l'opération

2026

Coût de l'opération

Temps d'animation et financement accompagnement par stagiaire

Type de dépenses

Animation

Coût annuel de l'équipement / de l'animation / de la délégation

10 k€ / an

Plan de financement

À définir selon possibilité réglementaire



H11

DIFFUSER UNE OFFRE CULTURELLE SUR TOUT LE TERRITOIRE VIA
UNE PROGRAMMATION ITINÉRANTE, S'ADRESSANT À TOUS ET
VECTRICE D'OUVERTURE

Maître d'ouvrage • Ambert Livradois Forez

Objectifs
de l'opération

- > **Créer des événements de proximité, accessibles à tous les publics (habitants du territoire, vacanciers, résidents secondaires, personnes éloignées de la culture) et en particulier aux enfants, pour qui l'offre est trop souvent restreinte ;**
- > **Contribuer à donner une image dynamique du territoire, tournée vers la jeunesse et les arts, via une programmation culturelle ambitieuse et de qualité toute l'année ;**
- > **Donner une identité à notre saison culturelle en jouant la carte du patrimoine et de l'insolite ;**
- > **Réaffirmer la place de la culture en tant que levier de développement dans la politique locale ;**
- > **Inciter à une ouverture à l'autre, à la différence et à l'extérieur (en lien avec la politique d'accueil du territoire) ;**
- > **Conforter les partenariats et renforcer les liens avec les acteurs culturels du territoire en les associant au projet ;**
- > **Entrer dans une démarche de développement durable.**

Description
détaillée
de l'opération

Par-ci, par-là... les RDVs culturels c'est le nom de la nouvelle saison culturelle d'ALF qui regroupe sous une seule entité tous les événements culturels organisés par la communauté de communes : les spectacles tout public et partenariats (Scènes en territoire,

Automnales, Voix Romanes, Jazz en tête, Comédie de St Etienne, etc.), le volet jeune public, et le volet RDV du patrimoine.

Le bon déroulement de la programmation tient, en partie, aux nombreux partenariats entre les différents acteurs : d'une part entre la population, le tissu associatif et les collectivités locales (communes, Conseil Départemental du Puy-de-Dôme), et d'autre part entre les acteurs culturels et touristiques. Ce projet implique le renforcement des partenariats existants et amène à la création de nouvelles synergies.

Volet « jeune public » : ex-programmation Mystères et Bulles de Mômes.

L'ensemble des spectacles et ateliers programmés font appel à des compagnies et intervenants professionnels assurant ainsi des prestations de qualité, une des principales forces de cette programmation. La singularité de la programmation est de présenter aux familles, une large palette artistique afin de toucher le plus grand public possible et de sensibiliser les jeunes aux différentes formes d'art. Ainsi, les enfants peuvent découvrir les arts du cirque, les marionnettes, la danse, le théâtre, la poésie, la musique, le cinéma, etc.

MOBILITÉ ET ITINÉRANCE

L'accès à la culture passe d'abord par la proximité géographique des événements culturels, aussi le service « Culture » souhaite mailler le territoire de propositions culturelles. Des solutions de covoiturage seront mises en avant, et ponctuellement, des bus seront organisés pour faciliter l'accès à des événements culturels sur le territoire communautaire ou sur de grandes scènes régionales (Comédie de St Etienne, Jazz en tête, ...).

PUBLICS ÉLOIGNÉS ET ISOLÉS

Expérimenter des formes culturelles originales pour aller vers les publics éloignés (personnes âgées isolées, personnes en situation de handicap, ...) via un partenariat avec le Bief sur cette question spécifique.

SPÉCIFICITÉ ET IDENTITÉ DE
NOTRE SAISON: PATRIMOINE,
EMBLÉMATIQUE ET INSOLITE

Doter la saison culturelle d'ALF d'une identité forte en organisant les événements culturels sur des sites patrimoniaux, emblématiques et atypiques, tout au long de l'année, dans la ligne du Festival du Volcan du Montpeloux, des spectacles à la ferme, mais aussi de ceux de la Jasserie du Coq Noir, du couvent de la Saillante, de Cunlhat Plage, etc.

OUVERTURE À LA DIFFÉRENCE

Accueillir le touriste ou le nouvel habitant suppose d'accepter la différence, voire de la reconnaître comme une richesse. Aussi, la programmation culturelle s'attachera toujours à proposer des spectacles favorisant l'ouverture à la différence, à l'autre et à l'inconnu.

Lien avec
le projet
de territoire

Attractivité du territoire

- Culture, patrimoine, sports et loisirs : un moteur pour l'installation de nouvelles familles
- Cultiver une offre territoriale dédiée à l'enfance et à la jeunesse pour permettre son épanouissement

Conditions de la réussite

Partenariats, qualité, lien social

Durabilité

Solutions de mobilité (cf. fiche mobilité)

**Maître d'œuvre
ou prestataire pressenti**
ALF

Élu référent
Chantal FACY

Agent référent ALF
Sonia COSTE

Localisation
Diffus

**Modalité de partenariat
avec ALF**
Régie

Démarrage de l'opération
En cours

Coût de l'opération
Budget du service

H12

SOUTENIR LA CRÉATION ARTISTIQUE LOCALE

Maître d'ouvrage · Ambert Livradois Forez via délégation

Partenaires identifiés (niveau 2) · Le Bief

Objectifs
de l'opération

Résidences d'artistes, de compagnies - multidisciplinaires:

- > Conception d'un spectacle, d'une création artistique ;
- > Permettre aux habitants de rencontrer des artistes et découvrir leur travail ;
- > Renforcer l'attractivité du territoire ;
- > Participation à l'éveil et sensibilisation à la culture des populations, au développement de l'esprit critique et curiosité des individus par l'accès à différentes formes d'expression artistique ;
- > Accompagnement des pratiques artistiques ;
- > Maillage culturel territorial et création de lien social.

Description
détaillée
de l'opération

- Prêt d'un ou plusieurs lieux de résidence pour une durée déterminée ;
- Aide financière ou matérielle ;
- Temps de rencontre avec les habitants et événements pour les sorties de résidence ;
- Accueil d'auteurs dans les médiathèques ;
- Partenariat avec des structures culturelles, des compagnies afin d'accompagner des artistes dans leur projet de création ;
- Mise en place d'événements en lien avec des associations et des artistes professionnels.

Lien avec
le projet
de territoire

Attractivité du territoire

- Richesse de la vie culturelle locale ;
- Faire connaître notre territoire à des artistes extérieurs.

Conditions de la réussite

- Soutien des collectivités au Bief ;
- Qualité des échanges avec ALF.

Maître d'œuvre
ou prestataire pressenti

Le Bief

Élu référent

Chantal FACY

Agent référent ALF

Sonia COSTE

Localisation

Le Bief et sur toutes les communes mettant à disposition des locaux

Modalité de partenariat
avec ALF

Conventionnement triennal (après appel à projets).

Démarrage de l'opération

2020

Coût de l'opération

Subvention au Bief



H13

SOUTENIR LA DIFFUSION CINÉMATOGRAPHIQUE SUR LE TERRITOIRE

Maître d'ouvrage · Cinéparc / Cinéma d'Ambert

Objectifs
de l'opération

- > Soutenir la diffusion cinématographique sur tout le territoire, considérant que l'offre cinématographique fait partie de l'offre culturelle de base, indispensable à la vie culturelle locale.

Description
détaillée
de l'opération

Offrir aux habitants du territoire :

- Des films de qualité « art et essai » ;
- Une diffusion de proximité ;
- Des séances étudiées et documentées pour le jeune public : maternelles, primaires et collèges ; ALSH et familles ;
- Des séances débats ;
- Des partenariats sur des thématiques spécifiques pour les acteurs du territoire.

Lien avec
le projet
de territoire

Attractivité du territoire

Service culturel indispensable pour faire venir de nouveaux habitants

Conditions de la réussite

Soutien à l'existant

Durabilité

Adaptation au numérique

Maître d'œuvre
ou prestataire pressenti

Cinéparc / Cinéma d'Ambert

Élu référent

Chantal FACY

Agent référent ALF

Céline BOUTELOUP

Localisation

Diffus

Modalité de partenariat
avec ALF

Syndical intercommunal pour Cinéparc

Coût de l'opération

- VOLET 1: animation et budget du service ;
- VOLET 2: subvention aux PAVA (10 k€/an) ;
- VOLET 3: budget subventions, budget du service, une étude tous les deux ans (15 k€).

Coût annuel de l'équipement /
de l'animation / de la délégation

Nouvelle dépense: 10 k€ par an + études éventuelles



H14

PROMOUVOIR LA CRÉATION LITTÉRAIRE ET SOUTENIR DES
ÉVÈNEMENTS AUTOUR DU LIVRE

Maître d'ouvrage · Ambert Livradois Forez

Partenaires identifiés (niveau 2) · Passeurs de Mots, Bouquine Job, Condat-les-Montboissier

Objectifs
de l'opération

- > Travailler avec les associations locales pour proposer des temps forts autour du livre et de la lecture, à l'échelle du territoire ;
- > Développer les événements existants (Bouquine Job, salon de Condat) au cours de l'année et lors des salons et fêtes pour renforcer leur attractivité et valoriser les artistes locaux ;
- > Stimuler l'imagination et la créativité, proposer des espaces de rencontre et d'échanges, approfondir la culture littéraire en favorisant la lecture active, favoriser des passerelles entre équipements et réseau afin d'éviter l'enfermement lié à la ruralité sont les missions que nous souhaitons mettre en œuvre dans le cadre de ce dispositif.

Description
détaillée
de l'opération

- Salon de Condat-les-Montboissier : scolaires (primaire) en amont et familles lors de l'évènement ;
- Bouquine Job : scolaires (du primaire au lycée) et tout public.

Il s'agit de :

- Sauvegarder et transmettre le patrimoine littéraire oral, participer à la prise de conscience pour une égalité réelle entre les hommes et les femmes, pratiquer de façon bénévole une passion ;
- Inviter des auteurs et des illustrateurs dans les médiathèques et lors des manifestations du territoire ;
- Initier des résidences d'auteurs contemporains, développer des thématiques nouvelles

ou des expérimentations avec de nouveaux partenaires et de nouveaux publics dans l'objectif de faire vivre le livre ;

- Valoriser les événements existants, envisager la mobilité des lecteurs, travailler avec les organisateurs ;
- Aller à la rencontre de tous les publics et permettre à chacun de découvrir son potentiel créateur : ateliers d'écritures, ateliers de conversation, interventions en salle d'attente de PMI ;
- Construire des parcours culturels avec un temps festif, croisant les publics, les genres et les disciplines. Ils seront co-construits avec les partenaires culturels ou sociaux.

Ces projets fédérateurs à la fois culturels et artistiques mêlent de la médiation culturelle (lecture, visite d'exposition, théâtre, cinéma), des rencontres, des ateliers ou des forums.

Lien avec
le projet
de territoire

Attractivité du territoire

- En valorisant le travail des artistes locaux via la mise en place de résidences d'artistes en amont (partenariats Bief et passeurs de mots) ;
- En invitant des artistes de l'extérieur du territoire qui utiliseront nos ressources locales (tourisme, hôtels, restaurants) et pourront en parler à l'extérieur.

Conditions de la réussite

- Le travail en réseau peut être un facteur limitant car il demande une bonne coordination pour éviter les incompréhensions ;
- Un rétroplanning, des réunions régulières et des temps de bilan assurent un meilleur développement des projets.

Durabilité

- Les événements festifs sont l'occasion de mettre en avant les producteurs locaux, de respecter le développement durable (proposer du covoiturage, faire le tri...) ;
- Le travail en réseau est source de lien social et permet un enrichissement durable des personnes et des projets.

Élu référent

Chantal FACY

Agent référent ALF

Aline UZEL

Localisation

Condat-les-Montboissier/ Job et sur les communes avoisinantes avec des rencontres, lectures, accueil de classes en amont de ces événements

Démarriage de l'opération

- Ces événements sont répétés chaque année ;
- Les premières rencontres de collectifs ou réseau ont lieu à l'automne.

Fin de l'opération

Les événements ont lieu en juin

Coût annuel de l'équipement /
de l'animation / de la délégation

- Le coût annuel est d'environ 4 k€ par événement pour la communauté de communes (il ne s'agit pas d'une nouvelle dépense) ;
- Pour développer les résidences d'artistes, nous pouvons utiliser les financements de la DRAC via le Projet éducatif artistique et culturel (en lien avec le service « Culture »).



H15

ENCOURAGER LE DÉVELOPPEMENT DE LA MANUFACTURE D'IMAGES

Maître d'ouvrage • Ambert Livradois Forez via délégation

Partenaires identifiés (niveau 2) • Le Bief

Objectifs
de l'opération

- > Faire connaître les arts et techniques liés au papier auprès des publics ;
- > Contribuer à renforcer l'identité du territoire via le papier et les techniques ;
- > Développer des résidences artistiques de création qui irriguent le territoire ;
- > Soutenir et accompagner les artistes locaux ;
- > Permettre aux habitants du territoire de côtoyer des œuvres d'art, de rencontrer des artistes, de pratiquer différentes techniques d'impression ;
- > Dynamiser le fonds de l'artothèque, outil de médiation.

Description
détaillée
de l'opération

- Accueil d'artistes plasticiens en résidence à la Manufacture, papier et estampe: 2 résidences de 8 semaines chacune. Artistes sélectionnés par un jury composé d'artistes, DRAC, Département, Education Nationale, résidences qui rythment la vie du lieu, présence stimulante. Une résidence destinée à un artiste en émergence (appui/tremplin) ; une résidence visant un artiste plus reconnu ;
- Pour les plasticiens locaux: mise à disposition de l'atelier d'estampes, sollicitation pour animation d'ateliers, collaboration en fonction des besoins et des compétences de l'artiste ;
- Actions de médiation en direction de la population du territoire et de passage: partenariat fort avec le lycée d'Ambert, collègues et écoles primaires (rencontres, ateliers techniques d'estampe, lectures d'œuvres, expositions in situ), ateliers



« papier et estampe » tout public pendant les vacances scolaires et aussi des ateliers adultes un samedi par mois ;

- Développement de l'artothèque du Bief: achats, création de fiches de médiation pour chaque œuvre afin d'améliorer et diversifier l'offre artistique en direction des particuliers, établissements scolaires, entreprises et collectivités adhérentes ;
- Actions culturelles croisées « spectacle vivant » et manufacture d'images.

Lien avec
le projet
de territoire

Attractivité du territoire

- Image du territoire en lien avec le papier ;
- Offre culturelle élargie.

Conditions de la réussite

Soutien des collectivités à la Manufacture

Maître d'œuvre
ou prestataire pressenti

Le Bief

Élu référent

Chantal FACY

Agent référent ALF

Sonia COSTE

Localisation

Le Bief et hors les murs

Modalité de partenariat
avec ALF

Conventionnement triennal

Démarrage de l'opération

- En cours
- Conventionnement 2020, 2021, 2022 à finaliser fin 2019

Coût de l'opération

Subvention au Bief

H21

CO-CONSTRUIRE UNE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DU SPORT

Maître d'ouvrage · Ambert Livradois Forez**Partenaires identifiés (niveau 2)** · Communes, associations sportives, mouvement sportif (fédérations, CNOF, DDCSPP), Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, Région Auvergne-Rhône-Alpes**Objectifs de l'opération**

ALF regorge d'associations sportives, très présentes dans le quotidien des habitants.

Parmi celles-ci, on compte de nombreux bénévoles, dynamiques, volontaires, moteurs dans la vie de tous les jours, et formidables d'abnégation, notamment dans la conduite d'événements emblématiques du territoire ou dans la mise en place d'activités sportives à destination de la jeunesse.

Or, face à cet engouement associatif, la réponse institutionnelle locale, louable et de bon sens, n'est pas encore structurée. En effet, pour l'instant ALF n'a pas de politique sportive communautaire définie, avec une ligne directrice claire, et des objectifs stratégiques.

Ce manque de cadre ne permet pas au territoire d'insuffler une dynamique de développement cohérente et sur le long terme.

Les objectifs de cette opération sont les suivants :

- > **Connaître la réalité du sport sur le territoire: offres/demandes, besoins, problématiques, freins à la pratique sportive, équipements sportifs, événementiels, politiques sportives existantes, etc. ;**
- > **Définir les orientations de la politique sportive intercommunale: objectifs, axes de travail etc. ;**
- > **Définir un plan d'actions en lien avec les objectifs définis (exemple: sport « santé », éducation « sport », « sport au travail », accessibilité à la pratique sportive, structuration de l'événementiel, etc.) ;**
- > **Mettre en place des indicateurs de suivi de la politique sportive.**

**Description détaillée de l'opération**

La méthodologie de réalisation de l'opération envisagée est la suivante :

- **Phase 1:** réalisation d'un diagnostic territorial approfondi ;
- **Phase 2:** définition des axes stratégiques et des objectifs ;
- **Phase 3:** définition d'un plan d'actions et outils d'évaluation associés.

**Lien avec le projet de territoire****Attractivité du territoire**

L'opération proposée est transversale aux priorités opérationnelles du projet de territoire suivantes :

- **G:** cultiver une offre territoriale dédiée à l'enfance et à la jeunesse pour permettre son épanouissement ;
- **H:** culture, patrimoine, sports et loisirs: un moteur pour l'installation de nouvelles familles ;
- **I:** améliorer la mobilité au sein d'ALF et vers l'extérieur ;
- **L:** faire « Territoire d'accueil » ;
- **C:** améliorer la transmission, la reprise, la création d'activités commerciales, industrielles et artisanales.

Conditions de la réussite

- Attention à la mobilisation des différents partenaires sur la durée ;
- Attention aux lieux communs inhérents à ce type d'étude ;
- Affirmer l'ambition du territoire ;
- Ne pas perdre de vue la finalité: s'engager sur un plan d'actions à moyen terme.

Durabilité

L'action prendra en compte les aspects du développement durable.

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti

Bureau d'études spécialisé

Élu référent

Guy GORBINET

Agent référent ALF

Thomas BARTHÉLÉMY

Localisation

ALF

Modalité de partenariat avec ALF

Prestation bureau d'études

Démarrage de l'opération

2021

Fin de l'opération

2026

Coût de l'opération

Coût de l'étude

H22

PROPOSER UN ACCOMPAGNEMENT DU MILIEU ASSOCIATIF

Maître d'ouvrage • Ambert Livradois Forez**Partenaires identifiés (niveau 2)** • Points d'appui à la vie associative (La Brèche - Le Colibri)**Objectifs de l'opération**

- > Soutenir les projets associatifs indispensables à la qualité de vie des habitants d'ALF (solidarité, loisirs...) et vecteurs d'attractivité (événementiel sportif ou culturel) ;
- > Favoriser les projets fédérant les associations (géographiquement, techniquement, financièrement).

**Description détaillée de l'opération**

Aide matérielle et technique à toutes les associations du territoire via le service « vie associative » et les MSAP :

- Mise à disposition de petit matériel, service photocopies, boîte à outils numérique, etc. ;
- Organisation d'une rencontre par an, entre les élus du bureau et les associations du territoire pour faciliter le dialogue et la compréhension mutuelle.

Formation, conseil et accompagnement des projets associatifs via le service « vie associative » et les « Points d'Appui à la Vie Associative » (PAVA) du territoire :

- Soutien financier aux PAVA ;
- Travail partenarial entre les PAVA - la DDCS et ALF.

Soutien financier, technique et logistique aux associations reconnues d'intérêt communautaire :

- Subventions et aide logistique ;
- Soutien technique et ingénierie : mise en place des « RDV du Mécénat » avec les entreprises du territoire (info technique sur le mécénat et speed dating), financement d'études : stratégie de développement, mutualisations (événementiel...), etc.

**Lien avec le projet de territoire****Attractivité du territoire**

- Tissu associatif développé : nombre d'associations ;
- Événements d'envergure : fréquentation extérieure au territoire, retombées presse.

Conditions de la réussite

Coopération, échanges et communication

Durabilité

Formations et éco-conditionnalité des aides

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti

PAVA

Élu référent

Guy GORBINET

Agent référent ALF

Carole FAYET

Localisation

Diffus

Modalité de partenariat avec ALF

Régie (service « Vie associative ») et conventionnement (PAVA)

Démarrage de l'opération

2020

Coût de l'opération

- **VOLET 1** : animation et budget du service ;
- **VOLET 2** : subvention aux PAVA (10 k€/an) ;
- **VOLET 3** : budget subventions, budget du service, une étude tous les deux ans (15 k€).

Coût annuel de l'équipement / de l'animation / de la délégation

Nouvelle dépense : 10 k€ par an + études éventuelles



H31

CRÉER UN PAYS D'ART ET D'HISTOIRE « AMBERT LIVRADOIS FOREZ » POUR ANIMER L'OFFRE TOURISTIQUE, ÉDUCATIVE ET PATRIMONIALE

Maître d'ouvrage • Ambert Livradois Forez

Objectifs
de l'opération

Le label « Pays d'Art et d'Histoire » qualifie des territoires qui, conscients des enjeux que représente l'appropriation de leur architecture et de leur patrimoine par les habitants, s'engagent dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien à la qualité architecturale et au cadre de vie.

Le terme de patrimoine doit être entendu dans son acception la plus large, puisqu'il concerne aussi bien l'ensemble du patrimoine bâti que les patrimoines naturel, industriel, culturel, ainsi que la mémoire des habitants. Il s'agit donc d'intégrer dans la démarche tous les éléments qui contribuent à l'identité d'un territoire riche de son passé et fort de son dynamisme.

La politique des Pays d'Art et d'Histoire concerne de nombreux domaines de compétence comme l'action culturelle, l'action éducative, l'habitat, l'urbanisme et les services techniques, le développement durable, le tourisme, etc.

À travers la mise en place d'un Pays d'Art et d'Histoire, il s'agit donc pour ALF de :

- > Faire prendre conscience à ses habitants de la richesse de leur patrimoine (bâti, paysager, industriel, technique et culturel) ;
- > Créer un sentiment d'appartenance ;
- > Développer des produits touristiques à caractère culturel, basés sur un label national reconnu (et complémentaires aux activités de pleine nature) ;

- > Développer des activités de sensibilisation auprès des jeunes, afin de leur faire connaître et aimer leur territoire ;
- > Donner envie aux habitants de préserver leur cadre de vie (intégration architecturale et paysagère).

Description
détaillée
de l'opérationLES OBJECTIFS DES
CONVENTIONS « PAYS D'ART
ET D'HISTOIRE » SONT LES
SUIVANTS :

Sensibiliser les habitants à leur cadre de vie et inciter à un tourisme de qualité :

- Considérant que les habitants sont les premiers ambassadeurs de leur ville ou pays, des visites et conférences à thème sont programmées à leur attention en fonction de la spécificité et de l'actualité du patrimoine, de l'urbanisme et de l'architecture ;
- Des actions spécifiques pour la population sont mises en place pour créer un sentiment d'appartenance à une communauté, pour l'inciter à préserver le patrimoine et à mieux comprendre les enjeux du développement urbain et paysager.

Initier le jeune public à l'architecture, au patrimoine et à l'urbanisme :

- Le service éducatif de l'architecture et du patrimoine sont une priorité des conventions ;
- Il organise des ateliers qui accueillent les élèves de la maternelle à la terminale, en temps et hors temps scolaire (vacances, été des 6-12 ans, ...).

Présenter le territoire dans un Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine :

- Outre la mise en place des visites-découvertes, la convention préconise la création d'un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine, outil de référence présentant de manière didactique l'architecture et les patrimoines (naturel, technique, culturel...) du pays ;
- Véritable équipement de proximité, cet espace est également un lieu de ressources et de débat pour la population, propre à la présentation de l'histoire mais aussi à celle des projets d'aménagement contemporains.

Lien avec
le projet
de territoire

Attractivité du territoire

- Permet une vision positive du territoire grâce à la valorisation de ses richesses patrimoniales ;
- Développement touristique basé sur un label national reconnu.

Conditions de la réussite

Inscription dans le projet « Encyclopédie des techniques et savoir-faire » mais aussi participation d'autres services d'ALF dans une logique de coopération

Durabilité

Permet une prise de conscience des habitants et sensibilise aux nécessités de préservation du cadre de vie

Maître d'œuvre
ou prestataire pressenti

ALF

Élu référent

Chantal FACY et Michel BRAVARD

Agent référent ALF

Céline BOUTELOUP

Localisation

Diffus

Modalité de partenariat
avec ALF

Régie

Démarrage de l'opération

2020, objectif label en 2025

Coût de l'opération

Animation, formation de l'équipe « patrimoine », à terme création d'un poste d'animateur de l'architecture et du patrimoine (obligation légale)

Type de dépenses

Animation

H32

PORTER UN PROJET GLOBAL AUTOUR DES TECHNIQUES D'HIER
ET DE DEMAIN, DANS UNE DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL (ENCYCLOPÉDIE DES TECHNIQUES)**Maître d'ouvrage** • Ambert Livradois Forez en tant que coordinateur**Maîtres d'ouvrages multiples** • ALF, communes, entreprises, association, etc.**Partenaires identifiés (niveau 2)** • Les entreprises locales, CMA, CCI, Travailler et Vivre en Livradois-Forez, Maison du tourisme, Route des métiers, artisans, associations, musées**Objectifs
de l'opération**

- > **Faire connaître et reconnaître Ambert Livradois Forez comme un territoire d'excellence en matière de savoir-faire, tant patrimoniaux que contemporains, via une reconnaissance régionale, nationale, européenne voire à terme, internationale ;**
- > **Valoriser les patrimoines matériels et immatériels pour renforcer l'attractivité territoriale, touristique et culturelle.**

**Description
détaillée
de l'opération****LE PROJET ENCYCLOPÉDIE REPOSE SUR LA RÉDACTION D'UN PLAN D' ACTIONS (EN COURS DE RÉDACTION) AUTOUR DE TROIS VOLETS INDISSOCIABLES :**

- Des actions permettant l'enrichissement des connaissances sur les techniques et métiers et la préservation du patrimoine qui y est lié ;
- Des actions permettant l'appropriation des enjeux de préservation pour mieux valoriser : cela repose en premier lieu sur l'appropriation du projet par les acteurs qui le feront vivre pour ensuite mieux valoriser à destination de tous les publics (habitants, jeunesse, visiteurs extérieurs, etc.) ;

- Des actions permettant de renforcer la notoriété du territoire, en s'appuyant sur ce patrimoine d'exception que sont les vallées papetières et la production du papier chiffon, en visant à terme une reconnaissance internationale. Grâce à l'Encyclopédie, il s'agira de jouer la carte des savoir-faire pour valoriser l'ensemble du territoire d'Ambert Livradois Forez

LA CONDUITE DE CE PROJET NÉCESSITE DANS LE MÊME TEMPS DE :

- Développer une stratégie spécifique à long terme, via l'élaboration d'un plan de gestion qui apportera cohérence et lisibilité à l'ensemble, tout en permettant une communication globale ;
- Mobiliser les acteurs locaux et les partenaires institutionnels autour d'actions et s'inscrire dans des programmes de financement ;
- Conduire des actions concrètes pour maintenir cette mobilisation (exemples d'actions en cours : cartes postales « filigranes », recherches documentaires sur les moulins papetiers, réaménagement du sentier des papetiers et création du sentier du moulin, planches métiers, les RDV du patrimoine, etc.).

ALF est animateur et coordonnateur de la démarche et rédige le plan d'actions (en cours).

Les actions seront portées par des acteurs divers (ALF, communes, associations, entreprises, musées, etc.).

**Lien avec
le projet
de territoire****Attractivité du territoire**

- Le territoire appuie son développement économique notamment sur les filières d'excellence : la tresse, le bois et la Fourme d'Ambert ;
- Mieux valoriser un « territoire d'industries à la campagne ».

Conditions de la réussite

Mobilisation de personnes ressources de divers horizons : industriels, artisans, passionnés d'histoire, associations, habitants et élus des communes ; appropriation par la population de la fierté de l'héritage des activités passées qui ont évolué pour être à ce jour reconnues au niveau national et international ; distillation du savoir sur l'ensemble du territoire.

**Maître d'œuvre
ou prestataire pressenti**

Centre Culturel Le Bief via La Manufacture d'images, entreprises, communes, associations, particuliers

Élu référent

Chantal FACY

Agent référent ALF

Christel GAY

Localisation

Lieux diffus et affichages multiples (Bureau d'Information Touristique, MSAP, entreprises, restaurateurs...)

**Modalité de partenariat
avec ALF**

Partenariat Public-Privé, DSP, convention, régie, maîtrise d'œuvre, prestation (propositions à ce stade)

Démarrage de l'opération

- 2015 : projet Vallées papetières ;
- 2018 : encyclopédie des techniques et métiers.

Fin de l'opération

2040

Coût de l'opération

- Recherches, animations, coordinations, etc. ;
- Rdv du patrimoine de pays : réalisation de livrets.

H41

PROPOSER UN ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS
ORGANISATRICES D'ÉVÈNEMENTS D'ENVERGURE

Maître d'ouvrage · Ambert Livradois Forez

Partenaires identifiés (niveau 2) · Associations organisatrices d'évènements d'envergure

Objectifs
de l'opération

Principaux évènements concernés: Cyclo les copains, Fourmofolies, Festival d'Ambert.

Mettre en place une réflexion concernant le « pilotage » (ou modèle d'organisation) des évènements d'envergure portés par les associations sur ALF:

- > Constat de l'essoufflement du bénévolat sur les gros évènements portés par les associations, et du manque de vision à moyen terme de celles-ci ;
- > Difficulté à pérenniser les emplois pour les associations employeuses ;
- > Soutien financier d'ALF très important en volume.

ENJEUX: développement des évènementiels d'envergure entrant dans la stratégie d'ALF.

Réflexion à mener pour maintenir ces évènements, les optimiser:

- > Comment continuer à fédérer autour de ces évènements ?
- > Quelles possibilités de mutualisation des fonctions supports des associations (communication, ressources humaines, finances...)?
- > Quels financements possibles ?
- > Quelle structuration juridique est la plus à même pour se développer ?

Description
détaillée
de l'opération

- Comité de pilotage avec plusieurs associations ;
- Étude d'accompagnement pour la mutualisation de moyens.

Lien avec
le projet
de territoire**Attractivité du territoire**

Évènements d'envergure: fréquentation extérieure au territoire, retombées presse

Conditions de la réussite

Coopération, échanges et communication

Durabilité

Formations et éco-conditionnalité des aides

Élu référent

Guy GORBINET

Agent référent ALF

Thomas BARTHÉLÉMY

Localisation

Ambert

Démarrage de l'opération

2020

Coût de l'opération

Étude



H42

DÉVELOPPER LES RENCONTRES AU TRAVERS D'ÉVÈNEMENTS DANS
LES MÉDIATHÈQUES

Maître d'ouvrage · Ambert Livradois Forez

Partenaires identifiés (niveau 2) · Associations, bénévoles

Objectifs
de l'opération

- > Favoriser la formation tout au long de la vie des habitants de notre territoire via des rencontres et découvertes ;
- > La médiathèque comme lieu de vie, de sociabilité et d'échanges : échanges de savoirs, partenariats, initiatives citoyennes ;
- > Développer (création, modification) des structures de sociabilité et de convivialité (ex : médiathèque de Cunhat, Gare de l'Utopie) ;
- > Proposer des accueils et des fonds spécifiques pour les publics éloignés ou empêchés : fonds facile à lire, accueil du CADA, ateliers de conversation, etc. ;
- > Continuer à œuvrer pour un réseau de médiathèques collaboratif et coopératif alliant usagers, bénévoles et salariés

Description
détaillée
de l'opérationCE QUI SE FAIT DÉJÀ,
À CONTINUER
ET À DÉVELOPPER :

- Échanges de savoirs, cartes blanches aux acteurs locaux, accueils de publics spécifiques, actions culturelles (spectacles, expositions, conférences, etc.) ;
- Travailler sur l'accès à ces rencontres via des solutions de transport collectif (cf. fiche I31) ;

Lien avec
le projet
de territoire

Attractivité du territoire

Richesse de la vie locale (sociale et culturelle)

Conditions de la réussite

Disponibilité des équipes pour ce type d'action

Maître d'œuvre
ou prestataire pressenti

Équipe Lecture Publique

Élu référent

Chantal FACY

Agent référent ALF

Aline UZEL

Localisation

Éclatée sur le territoire et hors les murs éventuellement

Démarrage de l'opération

En cours

Coût de l'opération

Budget du service (animation, fonctionnement)



I11

CRÉER UN SERVICE DE MOBILITÉ « JEUNES » SPÉCIFIQUE (PASS MOBILITÉ JEUNE)

Maître d'ouvrage · Ambert Livradois Forez



Objectifs de l'opération

- > Permettre un déplacement avec des moyens équitables sur le territoire pour des rendez-vous, des sorties, des spectacles ou des manifestations hors territoire ;
- > Valoriser la flotte électrique existante et favoriser ce mode de déplacement à la demande ;
- > Amortir les frais de transport collectif (Garage Grange, Kéolys, transporteurs, ...) avec les services existants.



Description détaillée de l'opération

- Permettre la mise en place de navettes pour favoriser l'accès des jeunes aux services ;
- Valoriser le déploiement des véhicules électriques, initié par ALF ;
- Aider les jeunes à accéder aux services et activités dont ils sont privés, soit pour cause d'éloignement, soit pour cause de moyen de mobilité ;
- Favoriser la mutualisation des moyens matériels et humains ;
- Faciliter la découverte du territoire ALF, et au-delà pour les enfants.



Lien avec le projet de territoire

Attractivité du territoire

- Mise en place d'un transport raisonné pour pallier les différentes difficultés du territoire (ruralité, superficie) ;
- Permettre aux enfants / familles de découvrir les atouts de notre territoire, et ainsi maintenir et développer l'accueil de la population.

Conditions de la réussite

FÉDÉRER :

- Renforcer les liens interservices pour utiliser les matériels existants (véhicules, planning, etc.) ;
- Permettre l'accès à de nouveaux types de véhicules ;
- Déploiement des bornes de recharge pour véhicules électriques et utilisation par les particuliers.

OSER :

- Proposer un moyen de mobilité aux familles les plus isolées ;
- Favoriser l'accès aux services.

DIFFUSER :

- Répondre aux besoins du service et à la population.

Durabilité

ÉCONOMIQUE : diminution des frais de déplacements (agents) et transport (activités) ;

ENVIRONNEMENTALE : co-voiturage et mutualisation de services. Diminution de gaz à effet de serre ;

SOCIALE : partage, interaction entre les services.

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti

Prestataires de transport

Élu référent

Stéphanie ALLEGRE-CARTIER

Agent référent ALF

Louis-Jean GOUTTEFANGEAS

Localisation

ALSH, Territoire ALF

Modalité de partenariat avec ALF

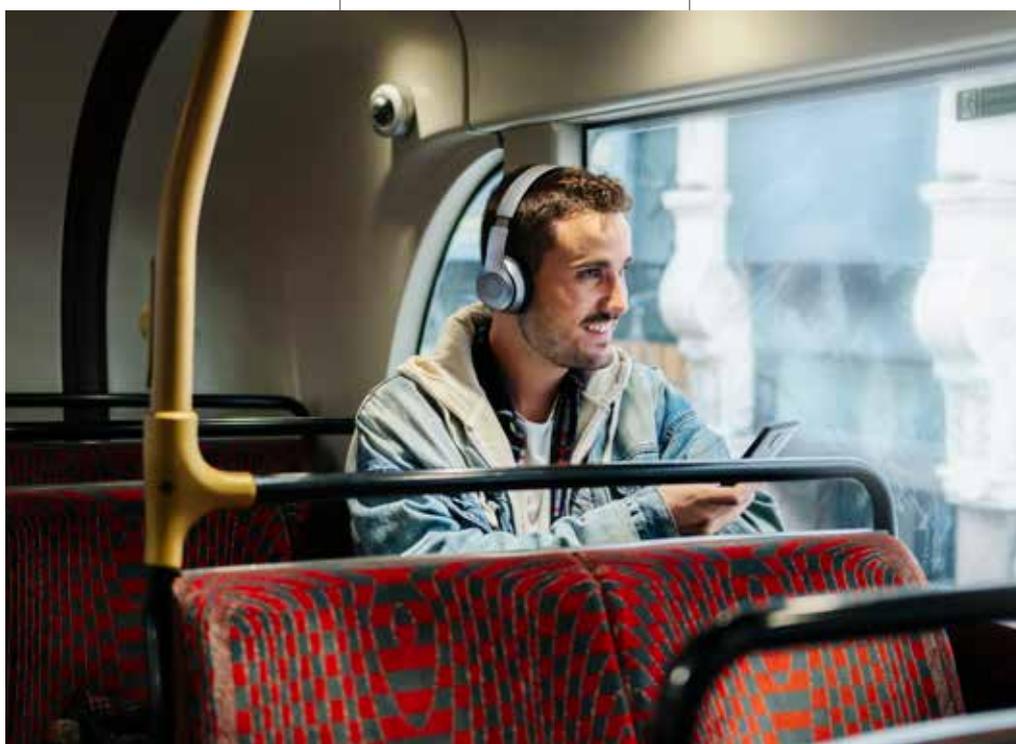
Mutualisations

Fin de l'opération

2022

Type de dépenses

Investissement (Parc véhicules électriques déjà acheté)



I21

TRANSFORMER L'ACTUEL TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD) EN TRANSPORT ORGANISÉ (TO) EN CIRCUITS

Maître d'ouvrage : Ambert Livradois Forez

Partenaires identifiés (niveau 2) : Pays Vallée de la Dore, Parc Naturel Régional du Livradois-Forez, Agence Régionale de Santé, Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, MSA, CAF, ADEME



Objectifs de l'opération

> Faciliter l'accès aux soins et aux commerces.



Description détaillée de l'opération

- **1^{er} étape** : expérimentation. Sur la communauté de communes, deux services de transport sont présents : le transport à la demande sur l'ex Pays d'Ambert uniquement et le Bus des Montagnes sur tout le territoire (sauf Livradois Porte d'Auvergne). Pour répondre aux besoins de mobilité, il s'agit de transformer progressivement l'actuel transport à la demande de l'ex Pays d'Ambert qui répond aux besoins de mobilité pour la santé, les courses et les loisirs, en Transport Organisé par circuits, en ciblant l'action sur la santé et les courses pour l'étendre au secteur sans réponse mobilité : le secteur Livradois Porte d'Auvergne ;
- **2^e étape** : réorganiser le service Bus des montagnes en prévoyant l'arrêt des aides départementales.



Lien avec le projet de territoire

Attractivité du territoire

Accès facilité aux soins et aux commerces.

Conditions de la réussite

- Un circuit et des arrêts au plus proche des besoins donc vus avec les usagers ;
- Une bonne communication de l'expérience (service « Communication ») et du service MSAP ;
- Des critères concrets d'évaluation de l'expérience.

Durabilité

- L'action est inscrite dans le Développement Durable puisqu'elle permet, au niveau de l'environnement, de mutualiser du transport et donc de réduire l'impact carbone ;
- Au niveau économique, de transporter des patients pour les professionnels de santé et des clients pour les commerces ;
- Au niveau social, de permettre la mobilité de personnes vulnérables tout en créant du lien social.

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti

SNCF

Élu référent

Mireille FONLUPT

Agent référent ALF

Emilie FAYE

Localisation

Territoire ALF

Modalité de partenariat avec ALF

Communes

Démarrage de l'opération

Juillet 2019

Coût de l'opération

Coût constant

I22

METTRE EN PLACE UN TRANSPORT POUR LES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES

Maître d'ouvrage : CIAS Ambert Livradois Forez

Partenaires identifiés (niveau 2) : REPROF, CIAS, Direction départementale de la cohésion sociale, transporteurs du territoire (Taxi, Ambulance), associations caritatives locales



Objectifs de l'opération

- > Permettre et faciliter l'accès aux centres médicaux, aux services juridiques, aux transports en commun, aux associations qui luttent contre les violences conjugales, pour les victimes de violences conjugales et familiales. En effet, sur notre territoire nous ne disposons pas de médecins habilités pour les ITT suite aux violences conjugales, ni d'avocats spécialisés dans ce genre d'affaires.



Description détaillée de l'opération

- Mettre en place un réseau de transports occasionnel spécifique pour le transport des victimes de violences ;
- Le REPROF (Réseau de Protection de Femmes victimes de violences) d'Ambert Livradois Forez est porté comme une référence en la matière. Ce réseau (regroupant des acteurs du social, du juridique, du monde associatif, du médical) est novateur tant dans ses actions de campagne de sensibilisation que dans son fonctionnement pour l'accueil, la prise en charge des victimes, et l'accompagnement vers une nouvelle vie. Les victimes ont besoin d'être vues et suivies par des structures médicales ou juridiques situées hors ALF. Elles se retrouvent généralement avec peu de moyens financiers, sans moyen de transports et loin de leur famille.

- 1^{re} étape : établir un rapport identifiant les besoins ;
- 2^e étape : solliciter les partenaires financiers ;
- 3^e étape : écriture et signature d'un protocole entre les instances intervenant sur ce projet.



Lien avec le projet de territoire

Attractivité du territoire

Être exemplaire et novateur

Conditions de la réussite

Mettre en place un partenariat avec des transporteurs du territoire et inscrire ce partenariat dans un protocole type de prise en charge des victimes lors des transports et le rendre pérenne.

Durabilité

Cette action a pour objectif de soutenir et d'aider les victimes dans leur quête d'une nouvelle vie, le lien social étant plus que soutenu dans cette action.

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti

CIAS

Élu référent

Simon RODIER

Agent référent ALF

Emilie FAYE

Localisation

Tout le territoire Ambert Livradois Forez

Modalité de partenariat avec ALF

Convention de partenariat avec les acteurs de cette action, participation au CLSPD Ambert

Démarrage de l'opération

Janvier 2020

Fin de l'opération

Pérenne

Coût de l'opération

Animation

I23

DÉVELOPPER LE COVOITURAGE ET LA VOITURE PARTAGÉE

Maître d'ouvrage • Privés et publics**Partenaires identifiés (niveau 2)** • Pays Vallée de la Dore, Parc Naturel Régional du Livradois-Forez, Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, Région Auvergne-Rhône-Alpes, ADEME**Objectifs de l'opération**

> Proposer une organisation efficace du covoiturage et de la voiture partagée.

**Description détaillée de l'opération**

Pour se développer, le covoiturage demande des moyens adaptés: maillage d'aires de covoiturage et inscriptions accessibles et efficaces. Quant à l'auto-partage, c'est la mise à disposition de véhicules par une entreprise, une collectivité ou entre particuliers.

La communauté de communes dispose déjà d'un important maillage d'aire de covoiturage.

L'objectif est de :

- Mobiliser une plateforme d'inscription internet en la ciblant spécifiquement ;
- Mobiliser le réseau des MSAP pour inscrire les personnes sur le site identifié (massifier) ;
- Utiliser les véhicules d'ALF ou proposer à ses agents de covoiturer afin d'inciter les entreprises et les particuliers à faire de même.

**Lien avec le projet de territoire****Attractivité du territoire**

Proposition de mobilité à coût réduit

Conditions de la réussite

Communiquer largement

Durabilité

Mobilité à coût réduit, préservation de l'environnement

Agent référent ALF

Florence USANNAZ

Localisation

MSAP

Démarrage de l'opération

2020 pour communiquer sur une plateforme de covoiturage ; 2021 pour le véhicule

Coût de l'opération

Animation, un ou des véhicules à disposition, action nouvelle



I24

DÉVELOPPER LES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS DOUX ET ÉLECTRIQUES (MALLAGE BORNES ÉLECTRIQUES, PARKING À VÉLO, VOIE VERTE, ...)

Maître d'ouvrage • Ambert Livradois Forez, département du Puy-de-Dôme
Partenaires identifiés (niveau 2) • Région Auvergne-Rhône-Alpes (plateforme Mov'ici)



Objectifs de l'opération

- > **Diminuer les consommations énergétiques et diminuer les émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère ;**
- > **Diminuer l'utilisation de la voiture individuelle ;**
- > **Créer du lien social entre les usagers des routes.**



Description détaillée de l'opération

- Réaliser un schéma des transports doux sur ALF ;
- Sensibiliser le grand public et les scolaires aux alternatives à la voiture individuelle via des ateliers /des animations/des événements et le Challenge Mobilité où ALF démarche les acteurs du territoire pour les inciter à participer ;
- Communiquer sur l'existence de plateformes (sans commissions) dédiées au covoiturage: Mov'ici, Covoiturage Auvergne ; ALF et les communes relaient au maximum les annonces de covoiturage dans les lieux publics ;
- S'appuyer sur les MSAP pour faciliter / organiser du covoiturage sur le territoire ;
- Développer les aires de covoiturage en proposant plusieurs services: bornes de recharge électriques, parking vélo, caméra de surveillance (pour assurer la sécurité), toilettes sèches (lieu d'attente potentiel) et communiquer à large échelle sur l'existence de ces aires ;
- Faire des aires de covoiturage un lieu agréable pour valoriser ce type de pratique ;
- Étudier la demande pour la mise en place de véhicules en autopartage et ainsi définir les

points stratégiques d'implantation de ces véhicules. Pratiquer des coûts incitatifs ;

- ALF : les agents de la communauté de communes pourront pratiquer du covoiturage avec les véhicules de service et de fonction d'ALF sans faire payer les passagers. Optimisation des véhicules électriques en proposant du covoiturage domicile-travail entre agents: réorientation des véhicules par pôle et/ou par service ;
- ALF développe l'accessibilité aux vélos en proposant des prêts de VAE afin que les habitants puissent les essayer avant d'en faire l'achat. Mettre des vélos ou VAE d'ALF à disposition des lycéens dans l'enceinte de l'établissement scolaire afin que les élèves internes puissent se déplacer plus facilement dans Ambert ;
- Aménager des berges de la Dore en liaison douce ;
- Accompagner les entreprises du territoire pour faciliter le covoiturage au sein de leurs structures.

ALF réalise les actions.



Lien avec le projet de territoire

Attractivité du territoire

- Moins de véhicules sur les routes participe à une meilleure qualité de vie avec une meilleure qualité de l'air ;
- Moins de véhicules donc moins d'accidents sur les routes ;
- Le mode de déplacement sera moins coûteux pour le particulier par rapport à aujourd'hui ;
- Création de liens sociaux via les déplacements.

Conditions de la réussite

Facteurs limitants:

- Financiers et manque de moyens humains ;
- Les centres bourgs des communes ne sont pas toujours adaptés à cette nouvelle mobilité.

Écueils à éviter:

- La mauvaise communication: ne pas oublier de communiquer pour les usagers qui n'utilisent pas internet ;
- Le manque de sécurité.

Durabilité

L'action s'inscrit durablement et permet un développement et une présence territoriale pour la population sur le territoire

Élu référent

Jean-Luc COUPAT

Agent référent ALF

Audrey JOHANY

Localisation

Territoire ALF

Démarrage de l'opération

2019

Fin de l'opération

Pérennisation de l'action

I25

DÉVELOPPER LES AIDES FINANCIÈRES À LA CONVERSION DES MODES DE TRANSPORT PARTICULIER

Maître d'ouvrage · Ambert Livradois Forez, Agence de services et de paiement (ASP), communes



Objectifs de l'opération

- > Diminuer les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère ;
- > Diminuer l'utilisation de la voiture individuelle pour laisser la place à des modes de déplacement dits « actifs ».



Description détaillée de l'opération

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CRÉE UN FORFAIT « MOBILITÉ DURABLE » AFIN DE CONTRIBUER AUX FRAIS DE DÉPLACEMENT DOMICILE-TRAVAIL EN COVOITURAGE OU EN VÉLO DE SES AGENTS.

La LOI MOBILITES (LOM) impose que l'Etat généralise la mise en place du forfait « mobilité durable » pour le vélo et le covoiturage, pour tous ses agents d'ici 2020, à hauteur de 200€/an. D'autres modalités seront précisées par décret. Ainsi, ALF accompagnera les communes du territoire à la mise en place de ce forfait mobilité.

L'employé devra fournir un justificatif, dont le type n'est pas défini strictement: il peut s'agir d'une facture d'entretien, d'achat de petit matériel ou de service ; mais aussi d'une déclaration sur l'honneur.

L'idée est de faciliter la mise en place de ce forfait, en évitant la contrainte de justificatifs et laissant aux employeurs la responsabilité de s'assurer que le mode de déplacement déclaré est bien celui utilisé. Contrairement à l'indemnité kilométrique « vélo », le forfait ne dépendra pas de la distance parcourue.

Accompagnement des entreprises pour qu'elles mettent en place ce même type de forfait « mobilité ».

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DÉPLOIE UNE PRIME À L'ACHAT D'UN VAE POUR LES PARTICULIERS, CE QUI LEUR PERMET DE BÉNÉFICIER DU BONUS « VÉLO », DISPOSITIF DE L'AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT (ASP).

Pour qu'un particulier puisse bénéficier du bonus « vélo », une collectivité locale doit attribuer une aide financière pour l'achat d'un vélo neuf. Ainsi, le particulier peut faire la demande du bonus « vélo » auprès de l'ASP. Le montant de l'aide provenant de l'ASP complète le montant de l'aide allouée par une collectivité locale sans jamais lui être supérieur et ne peut avoir pour effet de porter le cumul des deux aides au-delà du plus faible des deux montants suivants :

- 20 % du coût d'acquisition toutes taxes comprises (hors options et accessoires) ;
- 200 € ;
- Pour ce faire, ALF rédige un cahier des charges afin de définir les différentes conditions d'attribution de ces primes.



Lien avec le projet de territoire

Attractivité du territoire

- Lieu où il fait bon vivre : meilleure qualité de vie car moins de pollution, une biodiversité préservée ;
- Dispositifs incitatifs valorisant les changements de comportement des citoyens.

Durabilité

L'action s'inscrit durablement, et permet un développement et une présence territoriale pour la population sur le territoire

Élu référent

Jean-Luc COUPAT

Agent référent ALF

Audrey JOHANY

Localisation

Territoire ALF

Démarrage de l'opération

2022

Fin de l'opération

Pérennisation de l'action

I31

CONNECTER L'OFFRE DE SERVICE DE BUS AU BESOIN DE SOCIABILITÉ DES HABITANTS

Maître d'ouvrage · Ambert Livradois Forez

Partenaires identifiés (niveau 2) · Communes, associations

**Objectifs de l'opération**

- > Proposer un service de transport en commun pour des événements ciblés

**Description détaillée de l'opération**

Le Bus des Montagnes proposait auparavant des transports à destination d'événements ciblés à l'extérieur du territoire. Afin de maintenir le lien social développé grâce à ce service, il s'agit d'organiser le transport pour des événements importants sur le territoire définis en début d'année.

**Lien avec le projet de territoire****Attractivité du territoire**

Accès à l'événementiel territorial

Conditions de la réussite

- Définir les événements en début d'année ;
- Bonne communication sur les inscriptions.

Durabilité

Maintien du lien social par du transport en commun

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti

Transporteurs

Élu référent

Simon RODIER

Agent référent ALF

Florence USANNAZ

Localisation

Tout le territoire

Modalité de partenariat avec ALF

Associations

Démarrage de l'opération

2020

Coût de l'opération

5 k€

Type de dépenses

Transporteurs

Plan de financement

5 k€/an à partir de 2020



I32

CRÉER OU ADHÉRER À UN MODULE INTERNET UNIQUE EN LOCAL POUR LES TRANSPORTS

Maître d'ouvrage · Ambert Livradois Forez
Partenaires identifiés (niveau 2) · Communes



Objectifs de l'opération

- > Simplifier l'accès à l'offre de transport collectif sur le territoire ;
- > Optimiser les réseaux de transport existants.



Description détaillée de l'opération

Le territoire possède un réseau de bus départemental, régional et privé très peu connu du grand public et dont l'offre est peu accessible. La plateforme permettrait de mettre en place une carte des arrêts à disposition et de proposer un parcours avec les différents réseaux existants. Elle pourrait également intégrer le réseau de transport intercommunal organisé.



Lien avec le projet de territoire

Attractivité du territoire

Un territoire où les déplacements collectifs sont possibles

Conditions de la réussite

Avoir les données de l'ensemble des structures

Durabilité

Optimiser les transports collectifs afin de réduire les déplacements en voiture. Lien social dans les véhicules

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti

Ambert Livradois Forez

Élu référent

Mireille FONLUPT

Agent référent ALF

Florence USANNAZ

Modalité de partenariat avec ALF

Région Auvergne-Rhône-Alpes

Démarrage de l'opération

2021



I33

CRÉER UNE LIGNE DE BUS EXPRESS AMBERT / SAINT-ÉTIENNE

Maître d'ouvrage • Ambert Livradois Forez

Partenaires identifiés (niveau 2) • Région Auvergne-Rhône-Alpes, SNCF, commune d'Ambert

**Objectifs de l'opération**

> Accès aux réseaux d'infrastructures régionales et aux métropoles.

**Description détaillée de l'opération**

Pour la communauté de communes Ambert Livradois Forez, l'accès aux grands réseaux et grandes métropoles constitue un facteur d'inégalité et nuit à son potentiel de développement. De plus, une grande partie de sa population dépend de la voiture en l'absence d'autres solutions de mobilité. Le réseau routier constitue donc le seul support de mobilité et ne présente pas toujours des critères de performance suffisants au regard des enjeux de liaison qu'il représente. Pour notre territoire, l'accès aux réseaux structurants et les solutions complémentaires aux transports de masse sont essentiels et doivent être soutenus. L'offre vers Clermont-Ferrand existe déjà alors que rien n'est fait en direction de St Etienne. Or, l'attractivité de St Etienne est indéniable sur le territoire et la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes permet cette ouverture.

ALF souhaite avec son partenaire régional expérimenter une ligne de bus qui relierait St Etienne puis Lyon. Le gain de temps est évalué à plus d'1h30 par rapport au transport existant Ambert/Vichy/Lyon. Une navette aller/retour 2 à 3 fois par semaine pourrait être expérimentée en 2020.

**Lien avec le projet de territoire****Attractivité du territoire**

Agir pour l'ouverture du territoire côté Loire

Conditions de la réussite

- Un circuit et des arrêts au plus proche des besoins ;
- Une bonne communication.

Durabilité

- L'action est inscrite dans le Développement Durable puisqu'elle permet, au niveau de l'environnement, de mutualiser du transport et donc de réduire l'impact carbone ;
- Au niveau économique, de transporter des employés ;
- Au niveau social de permettre la mobilité de personnes vulnérables tout en créant du lien social.

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti

SNCF

Élu référent

Mireille FONLUPT

Agent référent ALF

Florence USANNAZ

Localisation

Gare d'Ambert

Modalité de partenariat avec ALF

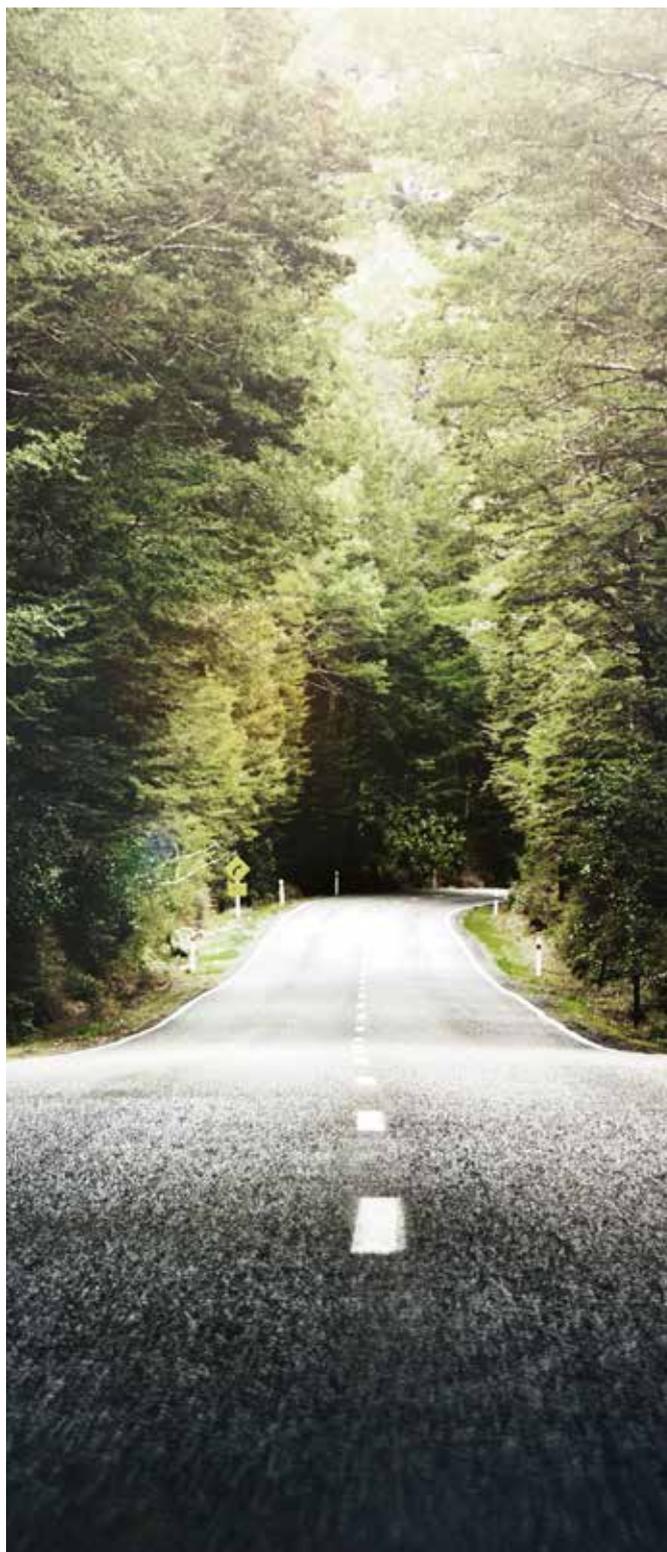
Région Auvergne-Rhône-Alpes via SRADDET, commune d'Ambert

Démarrage de l'opération

Septembre 2019

Coût de l'opération

20 k€



J11

PENSER L'OFFRE DE SOINS SUR L'ENSEMBLE D'ALF EN TRAVAILLANT EN RÉSEAU AVEC LES PROFESSIONNELS

Maître d'ouvrage - Ambert Livradois Forez

Partenaires identifiés (niveau 2) - Communes, centre hospitalier d'Ambert, Pays Vallée de la Dore, Professionnels de santé, Agence Régionale de Santé, établissements médicaux sociaux, CPAM, Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, CAF, MSA, Education nationale, Sous-Préfecture d'Ambert



Objectifs de l'opération

- > **Création d'une dynamique collective, mailler le territoire de manière cohérente ;**
- > **ALF devient l'interlocuteur unique, maître d'ouvrage public sur la thématique.**



Description détaillée de l'opération

OBJECTIFS

- Conforter une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé ;
- Développer un hôpital de proximité ;
- Animer les groupes de médecins en conditionnant l'intervention publique au respect des règles de pratiques à l'échelle du territoire ;
- Écrire le projet de santé du territoire ;
- Créer les conditions d'échanges avec les élus ;
- Recruter des médecins.

ENJEUX INTERCOMMUNAUUX

- Création d'une dynamique collective ;
- Volonté d'un maillage territorial cohérent : cartographie intercommunale des services de soins ;
- Cadrage de l'intervention intercommunale, fonds de concours antérieurs à la prise de compétence ;

Étape 1 : modification statutaire d'Ambert Livradois Forez : « Mailer le territoire avec une offre de soins organisée en réseau autour d'un pôle de santé ambertois » (formulation à affiner) ;

Étape 2 : recrutement d'un référent « santé » intercommunal (CDD : mission de 3 ans) ;

Étape 3 : accompagnement d'ALF sur l'investissement ;

Étape 4 : écrire le projet de santé du territoire avec les professionnels de santé.



Lien avec le projet de territoire

Attractivité du territoire

Une offre de santé organisée à l'échelle du territoire

Conditions de la réussite

- Adhésion des professionnels investis et des professionnels isolés (hors MSP) ;
- Bonne coordination de tous les acteurs médico-sociaux et territoriaux.

Durabilité

Accompagnement des professionnels de santé sur 3 ans et plus si besoin, qui permet d'agir sur le long terme.

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti

Recrutement

Élu référent

Mireille FONLUPT

Agent référent ALF

Florence USANNAZ

Localisation

Animation territoriale

Démarrage de l'opération

Janvier 2020

Fin de l'opération

- Animation sur 3 ans ;
- Étude sur 1 an.

Coût de l'opération

- 50 k€ en animation et fonctionnement sur 3 ans ;
- 100 k€ en fonds de concours sur 2 ans ;
- 25 k€ d'étude « projet de santé ».

Type de dépenses

Animation et étude

Coût annuel de l'équipement / de l'animation / de la délégation

Animation sur 3 ans

J12

PRÉVENIR LES RISQUES MAJEURS DE SANTÉ

Maître d'ouvrage • Ambert Livradois Forez

Partenaires identifiés (niveau 2) • Communes, CLS, REPROF, centre hospitalier d'Ambert, Agence Régionale des Santé, Pays Vallée de la Dore, établissements médicaux sociaux, établissements scolaires



Objectifs de l'opération

- > Mettre en place des plans de prévention et communiquer autour de la santé.



Description détaillée de l'opération

- Prévention et promotion de la santé : prévenir les risques psycho-traumatiques, faire le lien entre activité physique/alimentation saine/santé ; sensibiliser à la santé mentale ;
- Promouvoir l'offre de santé.



Lien avec le projet de territoire

Attractivité du territoire

Un territoire où l'agriculture et l'alimentation saine sont mises en avant est attractif et durable

Conditions de la réussite

- Changement de pratiques des services d'ALF ;
- Modifications d'habitudes des prestataires ;
- Refonte des politiques d'approvisionnement des repas pour les services à la personne d'ALF.

Durabilité

En soutenant une agriculture locale, ALF soutient un des piliers du développement durable (économique, écologique) du territoire

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti

Service « Déchets » accompagné par des bureaux d'études si nécessaire

Élu référent

Laurent BACHELERIE

Agent référent ALF

Marie CHIZELLE

Localisation

Tout le territoire d'ALF

Modalité de partenariat avec ALF

Parc Naturel Régional du Livradois-Forez, associations, entreprises : conventionnement

Démarrage de l'opération

1^{er} janvier 2020 jusqu'en 2025 (selon évolutions réglementaires)

Fin de l'opération

Action continue, mais échéances réglementaires proches : 2021, 2023, 2025, 2030

Coût de l'opération

- Budget annuel de la fonction 812 de la collectivité ;
- Coût inclus dans les coûts prévisionnels du Schéma Local de Gestion des Déchets Organiques (voir fiche F23).

Type de dépenses

- INVESTISSEMENT : édition de guides ;
- FONCTIONNEMENT : intervention de partenaires spécialisés ;
- Maîtrise des coûts par l'optimisation du service existant pour financer les nouvelles actions.

Coût annuel de l'équipement / de l'animation / de la délégation

- Coût annuel : inclus dans le coût annuel de la F23 ;
- Pris en charge par : TEOM, RSEOM, revente de matériaux, financement des éco-organismes ou autres financements « déchets ».

Plan de financement

- Redevance ANC : 90 317 €
- Attribution compensation : 45 683 €
- Subvention Animation : 26 000 €



ACCOMPAGNER LES PROJETS D'EXERCICE COLLECTIF DE LA MÉDECINE

Maître d'ouvrage • Ambert Livradois Forez

Partenaires identifiés (niveau 2) • Pays Vallée de la Dore, Agence Régionale de Santé, Centre hospitalier et GHT, Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, établissements médicaux sociaux, FEMASAURA, CPAM, MAIA



Objectifs de l'opération

- > **Coordonner et organiser l'offre de soins.**



Description détaillée de l'opération

- Les Maisons de Santé Pluridisciplinaires ne se réduisent pas à un projet immobilier, et peuvent porter sur l'adhésion à un projet de santé par des professionnels de santé non regroupés physiquement (notion de multisite) ;
- L'action intercommunale cible les professionnels de santé déjà investis dans des démarches collectives mais aussi ceux qui sont isolés ;
- Les modalités d'accompagnements seront à préciser : fonds de concours sur l'investissement, subventions, maîtrise d'ouvrage publique, acquisition de matériel médical, mise en place de permanences, aide à l'organisation pour le recours à un secrétariat mutualisé, outils de communication, équipement de salle, matériel de télémedecine...



Lien avec le projet de territoire

Attractivité du territoire

Associations de professionnels de santé

Conditions de la réussite

- Il convient d'identifier les actions où le soutien de la collectivité est « indispensable » et n'existe pas par ailleurs, ou en complémentarité (ex. sur l'acquisition d'équipements de télémedecine) ;

- Travailler avec le GHT des territoires d'Auvergne sur les solutions de télémedecine, voire avec des groupes privés en l'absence de réponse publique.

Durabilité

Mailler le territoire d'offres de proximité

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti

Fédération des Maisons de santé (FEMASAURA), ARS, Pays Vallée de la Dore, Coordination au démarrage, CH (médecin DIM sur l'aide à l'équipement, GCS SARA), architecte, société d'équipement de télémedecine.

Élu référent

Mireille FONLUPT

Agent référent ALF

Florence USANNAZ

Localisation

Lieu unique, diffus et/ou adresse d'un site (entreprise, café associatif, MSAP, etc.)

Modalité de partenariat avec ALF

PPP, DSP, Convention, Régie, Maîtrise d'œuvre, prestation (propositions à ce stade)

Démarrage de l'opération

2019

Fin de l'opération

2019



J22

ACCOMPAGNER LES MÉDECINS DANS LEUR PARCOURS D'INSTALLATION

Maître d'ouvrage • Ambert Livradois Forez, Pays Vallée de la Dore

Partenaires identifiés (niveau 2) • Syndicat des internes (SARHA), Conseil Départemental du Puy-de-Dôme et État (SDAASP), département de médecine générale de Clermont-Fd, Saint-Etienne, communes, centre hospitalier d'Ambert, Pays Vallée de la Dore, Agence Régionale de Santé, établissements médicaux sociaux, Travailler et Vivre en Livradois-Forez



Objectifs de l'opération

- > Depuis plusieurs années, le Pays « Vallée de la Dore » fait la promotion des activités médicales, notamment auprès des internes accueillis sur le territoire et au Département de Médecine Générale (DMG) de Clermont. Ces actions ont permis de mieux appréhender le parcours d'installation, à savoir une installation qui varie de 2 à 4 ans suivant la thèse, la volonté d'effectuer des remplacements, d'exercer en mode mixte, ... ;
- > Cette entrée dans la vie active implique une bonne connaissance des projets en cours, et des conditions d'accueil, au même titre que les autres activités sur la question de l'emploi du conjoint, des services, du logement, ... Une réflexion d'une boîte à outils est en cours au Conseil Départemental du Puy-de-Dôme.



Description détaillée de l'opération

Public cible: Les internes du territoire et les internes des DMG de St Etienne et Clermont-Fd ;

ALF et ses partenaires proposent aux candidats médecins potentiels :

- Un accompagnement à l'installation personnelle (habitat, école, transport, etc.) ;
- Un module de découverte du territoire dans le cadre d'activités culturelles, touristiques, et de loisirs ;
- La création d'une maison des internes et des remplaçants à mutualiser avec d'autres « actifs » qui soit facilitante sur l'accueil pendant les stages (meublée, connectée, accessible et ouverte sur la « cité ») ;
- D'étudier la possibilité de créer un pool de remplaçants.



Lien avec le projet de territoire

Attractivité du territoire

ALF ne manque pas d'atouts à valoriser : le cadre de vie, l'accessibilité financière, la qualité de l'air, l'art de vivre

Conditions de la réussite

- Implique un travail avec le Centre Hospitalier et la mise à disposition d'un lieu dédié à l'accueil à vocation multiple (type « maison des internes ») ;
- Faire appel au mécénat d'entreprise avec une orientation partagée (ex de Sanofi).

Durabilité

L'hébergement sur place permet de réduire les déplacements

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti

Association, architecte, paysagiste, entreprise, communes

Élu référent

Mireille FONLUPT

Agent référent ALF

Florence USANNAZ

Localisation

Lieu diffus à réfléchir avec les MSAP et autres lieux de la collectivité notamment sur l'hébergement

Modalité de partenariat avec ALF

PPP, DSP, convention, régie, maîtrise d'œuvre, prestation (propositions à ce stade)

Démarrage de l'opération

2019

Fin de l'opération

2019

RENFORCER LES CENTRES-BOURGS
TOUT EN PRÉSERVANT LE POTENTIEL D'ATTRACTIVITÉ
DES HAMEAUX

INVENTER UNE NOUVELLE APPROCHE DE L'HABITAT CENTRÉE SUR LES PROJETS POTENTIELS ET LES
RÉPONSES SPÉCIFIQUES À Y APPORTER

K11

SORTIR DU MODÈLE DE CENTRALITÉ UNIQUE ET PROPOSER DES DOCUMENTS D'URBANISME EN ACCORD AVEC LES LOGIQUES D'ACCUEIL DE NOUVELLES POPULATIONS

Maître d'ouvrage • Ambert Livradois Forez, communes

Partenaires identifiés (niveau 2) • Parc Naturel Régional du Livradois-Forez, Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement, Direction Départementale des Territoires



Objectifs de l'opération

> Développer un modèle d'urbanisme adapté aux spécificités de notre territoire et maintenir une dynamique dans les petites communes :

Les hameaux et les petits bourgs restent parmi les lieux les plus attractifs du point de vue de l'habitat et du cadre de vie sur notre territoire. Pourtant, les politiques publiques et documents de planification supra-communaux imposent un regroupement de la population autour des plus gros centres-bourgs.

Les plus petites communes semblent être mises au ban des politiques publiques. L'objectif de cette action est de réfléchir au devenir de ces lieux afin de garantir leur dynamisme futur, indispensable à la bonne santé de notre territoire.

Cet enjeu ne peut pas se régler seulement au niveau de la communauté de communes et doit être travaillé avec le Parc Naturel Régional du Livradois-Forez en charge du Schéma de Cohérence Territoriale pour que notre vision soit compatible avec celui-ci.

Plus largement, cette action propose de réfléchir collectivement au type d'urbanisme souhaité pour notre territoire et le décliner ensuite dans les documents supra et intra.



Description détaillée de l'opération

- **Premier temps** : organisation des groupes de travail sur le terrain associant élus, le Parc Naturel Régional du Livradois-Forez, le CAUe et la DDT ;
- **Deuxième temps** : rédaction d'une synthèse présentée en bureau regroupant l'ensemble des principes sous forme de délibération. Puis intégration des orientations retenues dans les documents d'urbanisme ;
- **Troisième temps** : décliner cette stratégie dans le PLUi d'ALF.



Lien avec le projet de territoire

Attractivité du territoire

- L'action permet de garantir l'attractivité de l'ensemble des communes ;
- L'indicateur de réussite sera le nombre d'habitants par commune.

Conditions de la réussite

- Les freins sont principalement issus des textes supra qui contraignent ALF ;
- Dialogue entre acteurs de l'urbanisme.

Durabilité

L'action participe au développement durable territorial

Élu référent

François DAUPHIN

Agent référent ALF

Élodie CHANTEGREL

Localisation

Sur l'ensemble du territoire

Démarrage de l'opération

2019

Fin de l'opération

Lors de l'intégration de cet enjeu dans les documents d'urbanisme

Coût de l'opération

Animation

RENFORCER LES CENTRES-BOURGS
TOUT EN PRÉSERVANT LE POTENTIEL D'ATTRACTIVITÉ
DES HAMEAUX

INVENTER UNE NOUVELLE APPROCHE DE L'HABITAT CENTRÉE SUR LES PROJETS POTENTIELS ET LES
RÉPONSES SPÉCIFIQUES À Y APPORTER

K12

ÉCRIRE ET METTRE EN ŒUVRE UN PROJET HABITAT (PIG ET OPAH)

Maître d'ouvrage • Ambert Livradois Forez, communes

Partenaires identifiés (niveau 2) • Agence Nationale de l'Habitat, Agence Départementale d'Information sur le Logement, Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, Parc Naturel Régional du Livradois-Forez, Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, Architectes des Bâtiments de France



Objectifs de l'opération

> Mettre en œuvre un programme de rénovation et d'amélioration de l'habitat privé ancien :

Le parc de logements de la communauté de communes date pour 53 % d'avant 1919 et le taux de vacance avoisine les 13 %, l'objectif est donc d'entamer une dynamique de rénovation afin de constituer une offre de logements attractive, plus particulièrement pour les personnes ayant des revenus modestes.

Les enjeux pour le territoire sont d'adapter les logements à l'allongement de la durée de vie afin que les personnes âgées qui le souhaitent puissent vivre à domicile, de compléter une offre locative qui reste limitée, de résorber l'habitat insalubre et de rénover énergétiquement une partie du parc.

> Afin de répondre à ces objectifs, la communauté de communes souhaite donc mettre en place deux programmes d'amélioration de l'habitat :

- Un PIG sur l'ensemble du territoire pour proposer un ensemble d'aides financières sous condition de revenus ;

- Une OPAH-RU sur 4 centres-bourgs stratégiques de la communauté de communes : Ambert, Arlanc, Saint-Anthème et Cunlhat pour faire émerger des locomotives sur le territoire. Le programme prévoit des aides renforcées et des actions coercitives.



Description détaillée de l'opération

Les propriétaires occupants et bailleurs sur l'ensemble de la communauté de communes seront les principaux bénéficiaires.

Mise en place de dispositifs (PIG et OPAH-RU) permettant le financement sous condition de revenus :

- Des travaux de rénovation énergétique ;
- D'adaptation du logement à la vieillesse et aux handicapés ;
- De lutte contre le logement insalubre.

L'accompagnement des demandeurs :

- Diagnostic et gain attendu ;
- Accompagnement pour le montage des dossiers de financement de travaux ;
- Accompagnement social pour la gestion des budgets et des travaux (devis, factures et suivi de chantier) ;
- Relogement provisoire si nécessaire.

ALF aura à sa charge l'écriture et mise en place des dispositifs PIG et OPAH sur le territoire.



Lien avec le projet de territoire

Attractivité du territoire

Création d'un parc de logements de qualité et vecteur d'économie pour les occupants

Conditions de la réussite

- Communication et animation efficace et continue ;
- Réussir à lancer une dynamique durable.

Durabilité

L'action permet des économies d'énergie, participe à la création de lien social notamment des personnes isolées, et participe au dynamisme économique

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti

Bureau d'études

Élu référent

Suzanne LABARY

Agent référent ALF

Élodie CHANTEGREL

Localisation

Sur l'ensemble du territoire

Modalité de partenariat avec ALF

Convention avec le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme

Démarrage de l'opération

2020

Fin de l'opération

2025 (renouvelable)

Coût de l'opération

235 k€ / an (aides aux travaux et animation)

Type de dépenses

Investissement et animation

Coût annuel de l'équipement / de l'animation / de la délégation

235 k€/an (aides aux travaux et animation) aides de l'ANAH comprises

K13

CRÉER UN PARCOURS RÉSIDENTIEL POUR LES PERSONNES
VULNÉRABLES AVEC UNE CONFÉRENCE INTERCOMMUNALE DU
LOGEMENT**Maître d'ouvrage** • Ambert Livradois Forez**Partenaires identifiés (niveau 2)** • Direction Départementale de la cohésion sociale, Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, bailleurs sociaux, Service Insertion Accueil Orientation (SIAO), association Détours**Objectifs
de l'opération**

- > Donner une réponse « habitat » rapide aux demandes d'urgence et organiser les sorties des logements d'urgence pour les désengorger afin d'être toujours réactif.

**Description
détaillée
de l'opération**

Les logements d'urgence permettent d'offrir une réponse rapide aux personnes en situation de détresse.

- Dans un premier temps, afin de garantir le meilleur accès possible à ces logements, il s'agit de créer de nouveaux logements d'urgence (transformer des logements existants) et d'organiser d'autres modes d'hébergement qui prennent le relais des logements d'urgence. Pour permettre le parcours jusqu'au nouveau logement, les acteurs du territoire doivent mettre en place des réponses adaptées : locations à baux glissants, création de logements temporaires, accueil chez l'habitant, etc ;
- Dans un deuxième temps, si besoin, une conférence intercommunale du logement pourrait être mise en place afin d'aiguiller les candidats au logement vers la solution la plus adaptée pour eux. L'accompagnement d'une conseillère en économie sociale et familiale serait un véritable plus.

**Lien avec
le projet
de territoire****Attractivité du territoire**

Les accidents de la vie peuvent arriver à n'importe qui. Il est rassurant de s'installer sur un territoire qui travaille pour que l'accident ne soit qu'une étape vers un nouveau projet de vie

Conditions de la réussite

Créer différentes offres d'habitats adaptées aux situations rencontrées. A mettre en lien avec l'habitat des personnes âgées et des gens du voyage

Durabilité

Équité sociale

Élu référent

Simon RODIER

Agent référent ALF

Emilie FAYE

Localisation

Lieux diffus

**Modalité de partenariat
avec ALF**

Convention avec l'État à l'instar de la convention de logement pour les victimes de violences conjugales

Démarrage de l'opération

2019

Type de dépenses

Réhabilitation de logements /
Poste de CESF

**Coût annuel de l'équipement /
de l'animation / de la délégation**

35 k€

K21

PROPOSER UNE OFFRE DE LOGEMENTS LOCATIFS EN ADÉQUATION AVEC LE PROJET DE TERRITOIRE

Maître d'ouvrage • Ambert Livradois Forez, communes

Partenaires identifiés (niveau 2) • Bailleurs sociaux, promoteurs, porteurs de projet privés, Conseil Départemental du Puy-de-Dôme



Objectifs de l'opération

- > L'offre publique et privée peine à satisfaire la demande, notamment concernant les logements locatifs meublés ;
- > Le territoire doit s'organiser afin de pouvoir répondre au parcours résidentiel des ménages dont la porte d'entrée est souvent le logement locatif ;
- > Les logements locatifs des bailleurs sociaux ou intercommunaux sont pour la plupart anciens et peu attractifs et souffrent d'une vacance élevée ;
- > Les typologies de logements sont aussi à adapter afin de proposer des espaces extérieurs aux logements ;
- > En centre-bourg, par exemple, développer des biens avec des terrasses, des balcons ou même des terrains à l'extérieur du bourg ;
- > L'objectif de cette fiche est de mettre en œuvre les moyens afin de constituer un parc locatif de qualité, grâce à l'organisation de l'action publique et de l'aide du secteur privé.



Description détaillée de l'opération

POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES:

- Séparation des compétences: la communauté de communes conservera la compétence en matière de création de logements mais elle déléguera la gestion de ces logements aux communes ;

- Lancement d'un programme de rénovation des logements intercommunaux existants ;
- Lancement d'une expérimentation autour de la réhabilitation de logements locatifs de type pavillonnaire.

POUR LES PROPRIÉTAIRES BAILLEURS:

- Mise en place d'une OPAH-RU multisites dans des centres bourgs stratégiques afin d'aider les propriétaires bailleurs à créer ou moderniser leur parc de logement locatif.

ALF:

- Mise en place d'une OPAH-RU multisites ;
- Création d'une structure de production de logement locatifs.



Lien avec le projet de territoire

Attractivité du territoire

Création d'un parc de logement de qualité permettant d'attirer des nouveaux habitants

Conditions de la réussite

- Les capacités économiques de la structure de production de logements ;
- Arriver à lancer une dynamique durable.

Durabilité

L'action permet de faire des économies d'énergie, de créer du lien social avec des personnes parfois isolées, et participe au dynamisme économique

Élu référent

Suzanne LABARY

Agent référent ALF

Elodie CHANTEGREL

Localisation

Sur l'ensemble du territoire

Modalité de partenariat avec ALF

Convention possible avec les bailleurs sociaux

Démarrage de l'opération

- Début 2020 pour l'OPAH-RU
- Courant 2021 pour la production de logements

Fin de l'opération

2025 pour l'OPAH-RU

Coût de l'opération

- Environ 150 k€/an sur 5 ans pour l'OPAH-RU
- Coût à déterminer pour la production de logements

RENFORCER LES CENTRES-BOURGS
TOUT EN PRÉSERVANT LE POTENTIEL D'ATTRACTIVITÉ
DES HAMEAUX

OFFRIR DES LIEUX DE RENCONTRE ET D'ANIMATION INTERGÉNÉRATIONNELS

K22

PROPOSER LE CENTRE-BOURG COMME UNE ÉTAPE DANS LE PARCOURS RÉSIDENTIEL

Maître d'ouvrage • Ambert Livradois Forez, communes

Partenaires identifiés (niveau 2) • Communes, Conseil Départemental du Puy-de-Dôme



Objectifs de l'opération

> Le parcours résidentiel des ménages suit souvent un schéma caractéristique: l'accueil des nouveaux habitants et des jeunes ménages se fait en centre-bourg (souvent dans du locatif), l'accession à la propriété se fait dans des petits bourgs ou des hameaux, puis les seniors cherchent de nouveau à se rapprocher des centres-bourgs pour des questions d'accès aux services publics et d'offre commerciale de proximité.

Cependant, les centres-bourgs du territoire connaissent une vacance très élevée (de l'ordre de 25%) notamment du fait du manque de logements adaptés et du manque de rénovation du parc existant.

L'objectif est donc d'établir un diagnostic précis des potentiels en centres-bourgs, d'organiser l'accueil du public, de favoriser l'émergence d'un parc de logements adaptés aux jeunes ménages et aux seniors.



Description détaillée de l'opération

- **Diagnostic de la vacance:** établir une carte précise de la vacance en centre-bourg ;
- **Accueil du public:** créer un guichet unique pour l'information et l'accompagnement du public ;
- **Pour les propriétaires privés:** mise en place d'une OPAH-RU multisites et d'un PIG afin d'aider les propriétaires bailleurs et occupants à créer ou moderniser leur parc de logements ;
- **Animation et opération de communication:** convention avec les agences immobilières.



Lien avec le projet de territoire

Attractivité du territoire

Création d'un parc de logements de qualité permettant d'attirer des nouveaux habitants

Conditions de la réussite

- Coordination de l'ensemble des acteurs autour d'un projet commun ;
- Difficulté de transformation des espaces très denses des centres-bourgs ;
- Rétention foncière très élevée ;
- Réussir à lancer une dynamique durable.

Durabilité

- L'action permet de maintenir des habitants dans des lieux où tout peut se faire à pied ;
- Permet aussi de favoriser la rénovation thermique des logements.

Élu référent

SUZANNE LABARY

Agent référent ALF

Elodie CHANTEGREL

Localisation

Sur les principaux centres-bourgs

Modalité de partenariat avec ALF

Convention possible avec les agences immobilières

Démarrage de l'opération

- Début 2020 pour l'OPAH-RU et le PIG ;
- Courant 2021 pour le diagnostic de la vacance et le guichet unique.

Fin de l'opération

2025 pour l'OPAH-RU et le PIG

Coût de l'opération

- Environ 230 k€/an sur 5 ans pour l'OPAH-RU et le PIG
- Coût à déterminer pour le fonctionnement du guichet unique
- Coût à déterminer pour le diagnostic de la vacance

K23

EXPÉRIMENTER DES TIERS LIEUX: EXPÉRIENCE DE LA GARE DE L'UTOPIE

Maître d'ouvrage • Ambert Livradois Forez, Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, associations Carton Plein et Pari des Mutations Urbaines

Partenaires identifiés (niveau 2) • Commune de Vertolaye, producteurs locaux, associations locales, maison du parc, Maisons de services au public



Objectifs de l'opération

- > **Fédérer les acteurs du territoire: privé, public, associatif ;**
- > **Valoriser la co-construction élus/société civile et la démarche participative ;**
- > **Expérimenter, oser, réajuster les pratiques, pour inspirer des changements à l'échelle du territoire ;**
- > **Imaginer un lieu en accord avec son époque et tourné vers le futur.**



Description détaillée de l'opération

La réflexion et les actions conduites dans le cadre du projet « Tous en gare » ont permis de créer des synergies humaines et territoriales, de valider l'intérêt d'activités et de mettre en place une méthodologie basée sur l'expérimentation et la co-construction.

Dans les premières pistes issues de la réflexion, le projet propose d'associer dans une même dynamique des citoyens pour la mise en place d'un espace de vie social (ateliers sociaux-culturels proposés par les acteurs locaux), des producteurs et artisans désireux de faire connaître leurs savoir-faire, des services ALF (le réseau des médiathèques, dont c'est le lieu de travail, des spectacles programmés par le service culture, des actions « savoir-faire » du service « patrimoine », projets ados de l'ALSH et éventuellement des ateliers MSAP, etc.).

Pour ce faire, il est proposé de continuer sur la même méthodologie associant expérimentation et co-construction, et de prévoir un phasage dans le temps :

- D'une part pour le réaménagement des locaux (sur un mode évolutif) et des abords extérieurs (lieux de lecture et de détente à l'extérieur, accès à la Dore...) ;
- D'autre part pour l'évolution du mode de gouvernance associant public, associatif et usagers (d'une association vers une SCIC).



Lien avec le projet de territoire

Attractivité du territoire

- Le projet de la gare de l'utopie permettra de tester des possibles, de réajuster des pratiques et d'être une expérimentation innovante sur le territoire ;
- Lieu de sociabilité, la gare de l'utopie aura pour objectif de proposer une pluralité culturelle en accord avec les évolutions actuelles des bassins de vie plus importants ;
- Lieu de ressource pour le territoire sur les questions de tiers-lieux / lieu support de pratiques socio-culturelles ouvertes sur son territoire.

Conditions de la réussite

Travailler sur le cadre de la structure et la gouvernance en amont pour assurer la pérennité du fonctionnement interne

Durabilité

- Le projet actuel propose d'associer les acteurs locaux pour un projet plus partagé et donc plus durable ;
- Il prévoit la mise en valeur des produits locaux, et s'inscrit dans les critères du développement durable.

Élu référent

Chantal FACY

Agent référent ALF

Nathalie CARTON

Localisation

Gare de l'Utopie, route d'Ambert, 63 480 VERTOLAYE

Démarrage de l'opération

- **Opération en cours :** plusieurs phases sont envisagées pour permettre d'adapter et d'échelonnement les travaux aux besoins du projet qui se construit petit à petit ;
- **2019 :** poursuivre la construction du projet par l'expérimentation et réalisation de petits travaux pour l'adaptation du lieu aux premières activités ;
- **2020 :** consolidation de la gouvernance partagée et définition de travaux d'aménagement plus lourds en adéquation avec le projet ;
- **2021 :** impulser de nouveaux projets co-construits pendant ces deux années autant sur le plan de l'animation que de l'aménagement.

Coût de l'opération

Travaux nécessaires pour faciliter l'usage multiple et sécurisé des locaux :

- 2019 : travail sur l'acoustique, modification de la salle de spectacle (création d'une sortie de secours), modification des bureaux à l'étage (faciliter le stockage et la confidentialité), sécurisation de la « petite vitesse » : environ 40 k€
 - 2020-2022 : nouvelle phase de travaux (intérieur et abords) ;
- Chiffrage à définir - objectif : permettre d'avoir un lieu polyvalent et évolutif en fonction des projets.

K24

TESTER DES DÉMARCHES PARTICIPATIVES EN CENTRE-BOURG

Maître d'ouvrage • Ambert Livradois Forez, communes**Partenaires identifiés (niveau 2)** • Parc Naturel Régional du Livradois-Forez, Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement, associations**Objectifs
de l'opération**

Les projets urbains se construisent en impliquant l'ensemble des acteurs publics et privés dans le temps long ; l'objectif est donc d'avoir un lieu où des interlocuteurs facilement accessibles soient capables de construire une vision partagée :

- > Créer des lieux d'animations dans les centres-bourgs ;
- > Tester des méthodes participatives dans le domaine de l'urbanisme afin d'impliquer directement la population dans la création de leur cadre de vie ;
- > Utiliser ces approches participatives en plus de la démarche obligatoire du PLUI.

Pour les projets d'urbanisme plus opérationnels comme les plans d'aménagement durable qui concernent l'aménagement des centres-bourgs, l'objectif est d'impliquer le public grâce à des réunions de travail publiques, des expositions, des conférences. Ce travail pourra être réalisé avec l'appui de l'atelier d'urbanisme du Parc du Livradois-Forez et du CAUe.

**Description
détaillée
de l'opération**

- En lien avec l'Atelier d'urbanisme et le CAUe, prévoir et organiser les modalités d'implication du public dans l'élaboration des projets d'urbanisme : réunions publiques, conférences, etc. ;
- Création du guichet unique « habitat ».

**Lien avec
le projet
de territoire****Attractivité du territoire**

Implication des habitants dans la création de leur cadre de vie

Conditions de la réussite

Lancer une véritable culture du participatif au sein d'ALF et des communes

Durabilité

Implication de la population dans des choix énergétiques

Élu référent

François DAUPHIN

Agent référent ALF

Elodie CHANTEGREL

Localisation

Sur l'ensemble du territoire

**Modalité de partenariat
avec ALF**

Atelier d'urbanisme et CAUe

Démarrage de l'opération

Début 2020

K31

TRAVAILLER SUR LE PATRIMOINE BÂTI EXISTANT (NOTAMMENT LES RÉSIDENCES SECONDAIRES) POUR APPUYER LE PROJET D'ACCUEIL

Maître d'ouvrage • Ambert Livradois Forez, communes

Partenaires identifiés (niveau 2) • Agence nationale de l'habitat, Agence départementale d'information sur le logement, Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, Parc Naturel Régional du Livradois-Forez, Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement, Architectes des Bâtiments de France



Objectifs de l'opération

Le parc de logements de la communauté de communes date pour 53 % d'avant 1919 et le taux de vacance avoisine les 13 %, l'objectif est donc d'entamer une dynamique de rénovation afin de constituer une offre de logements attractive, plus particulièrement pour les personnes ayant des revenus modestes.

> Favoriser la réhabilitation du bâti existant pour améliorer l'image du territoire ;

> Favoriser les installations d'habitants ou de nouveaux arrivants dans des logements existants pour éviter les « verrues paysagères » liées à certaines nouvelles constructions ;

> Respecter les engagements et prescriptions du SCOT, qui priorisent la réhabilitation à la construction.



Description détaillée de l'opération

Mise en place de dispositifs (PIG et OPAH-RU) permettant :

- Le financement de travaux sous condition de revenus, pour des résidences qui ont vocation à devenir des résidences principales (lien fiche K12) :
 - Des travaux de rénovation énergétique ;
 - D'adaptation du logement à la vieillesse et aux handicaps ;
 - La lutte contre le logement insalubre.

- D'intégrer dans les documents d'urbanisme la volonté de réhabiliter et rénover les logements ;
- De communiquer sur le patrimoine immobilier accessible d'ALF.



Lien avec le projet de territoire

Attractivité du territoire

Création d'un parc de logements de qualité et vecteur d'économie pour les occupants

Conditions de la réussite

- Communication et animation efficace et continue ;
- Réussir à lancer une dynamique durable.

Durabilité

L'action permet des économies d'énergie, participe à la création de lien social notamment des personnes isolées, et participe au dynamisme économique.

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti

Bureau d'études

Élu référent

Suzanne LABARY

Agent référent ALF

Elodie CHANTEGREL

Localisation

Sur l'ensemble du territoire

Modalité de partenariat avec ALF

Convention avec le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme et prestation

Démarrage de l'opération

2020 pour le PIG et OPAH

Fin de l'opération

2025 (renouvelable)

Coût de l'opération

Compris dans fiche K12 + K11



L11

LES MAISONS RURALES (OU MAISONS DES SERVICES AU PUBLIC) : PORTES D'ENTRÉE DU TERRITOIRE

Maître d'ouvrage : Pôle « Économie » Ambert Livradois Forez

Partenaires identifiés (niveau 2) : Communes, Parc Naturel Régional du Livradois-Forez



Objectifs de l'opération

- > La Maison rurale comme une antenne intercommunale de proximité en lien avec les communes : lieu d'accueil et d'accompagnement ;
- > La Maison rurale comme un lieu qui permet d'accéder aux services administratifs et sociaux de proximité ;
- > La Maison rurale comme un lieu de formation et conseils pour les habitants : énergie, numérique, habitat, emploi ;
- > La Maison rurale comme un lieu support du développement économique : télétravail, connaissance des gisements locaux, réseaux professionnels ;
- > La Maison rurale en tant que relais d'information locale, touristique, culturelle, associative.



Description détaillée de l'opération

LA MSAP COMME UNE ANTENNE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE PROXIMITÉ EN LIEN AVEC LES COMMUNES :

- Réaliser des missions d'interface entre les communes et les services d'ALF ;
- Animer des ateliers numériques, sur demande de la commune, une fois les personnes et les besoins identifiés ;
- Avoir connaissance des actions communales et des services communaux ;

- Organiser des réunions avec les communes de proximité (à l'échelle de micro-bassins de vie) 2 fois/an.

LA MSAP COMME UN LIEU QUI PERMET D'ACCÉDER AUX SERVICES ADMINISTRATIFS ET SOCIAUX DE PROXIMITÉ :

- Informer sur les actions et les services apportés par ALF dans tous les domaines de compétences ;
- Mobiliser les partenaires pour qu'ils tiennent des permanences au sein des MSAP (Parc, Région, Etat, Caisse Nationale, CLIC, ADHUME, Pôle Emploi).

LA MSAP COMME « VITRINE DU TERRITOIRE » AVEC LA MISE EN PLACE DU TÉLÉTRAVAIL, DES FORMATIONS NUMÉRIQUES ET CONSEILS POUR LES HABITANTS, ACCUEIL DES PORTEURS DE PROJET :

- Créer des lieux de vie afin de créer du flux : proposer des évènements dans les MSAP ; conférences, débats, formations-emploi.

METTRE EN PLACE DES FORMATIONS NUMÉRIQUES ET AUTRES, ADAPTÉES AUX ADMINISTRÉS, UTILISATEURS DE LA MSAP, SELON LEUR PROFIL (TRAVAIL À METTRE EN PLACE AVEC PÔLE EMPLOI, CDM FORMATION, GRETA) :

- Création d'espaces de co-working, de Fab Lab ;
- Mettre en place des formations adaptées à l'attention des agents des MSAP pour renseigner au mieux les porteurs de projet (primo-accueil) et tendre vers une démarche « qualité » (en lien avec la démarche « qualité » de l'accueil d'ALF) ;
- Mise à disposition de véhicules électriques pour les télétravailleurs ALF.



Lien avec le projet de territoire

Attractivité du territoire

Faire « territoire d'accueil », accueillir de nouvelles populations

Conditions de la réussite

FÉDÉRER : des liens forts entre les communes et la communauté de communes

Durabilité

ÉCONOMIQUE : par l'accueil de nouvelles populations, de nouvelles activités ;

ENVIRONNEMENTALE : les antennes de proximité génèrent moins de déplacements ;

SOCIALE : par la création de mixité sociale et d'aides directes à la population locale.

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti

Communauté de communes Ambert Livradois Forez

Élu référent

Jean-Luc COUPAT

Agent référent ALF

Georgiana EPURE

Localisation

Diffuse

Démarrage de l'opération

2020

Fin de l'opération

Travail continu jusqu'en 2040

Coût de l'opération

- Animation/conférence : 20 k€
- Abonnements presse : 10 k€
- Formation/atelier numérique : 10 k€ (40 k€/an)

Type de dépenses

Fonctionnement et investissement

L12

CIBLER L'ACCUEIL DE FAMILLES : ADAPTER L'OFFRE D'ALF À LA DEMANDE ACTUELLE ET FUTURE

Maître d'ouvrage • Ambert Livradois Forez
Partenaires identifiés (niveau 2) • Communes



Objectifs de l'opération

> La stratégie d'ALF est de cibler un accueil de familles. Cibler cette tranche de population implique une adaptation importante des services communaux et intercommunaux.



Description détaillée de l'opération

Grille d'analyse : veille communale et intercommunale sur les évolutions de services : adaptation des transports, ouverture de places en multi-accueil, accompagnement des nouvelles assistantes maternelles, adaptation des horaires, programmation culturelle et de loisirs adaptée, offre médicale et d'enseignement pertinente, adaptation des logements, accompagnement des familles, tarification des services ALF, offre de découverte des loisirs de nature, horaires de garderie.



Lien avec le projet de territoire

Attractivité du territoire

Accueil de familles

Conditions de la réussite

Adaptation locale aux besoins nouveaux

Durabilité

Implication des communes

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti

Communauté de communes Ambert Livradois Forez

Élu référent

Guy GORBINET

Agent référent ALF

Olivier GALLO-SELVA

Localisation

Diffus

Démarrage de l'opération

2019



L13

ÉCRIRE UN PROJET D'ORGANISATION DES SERVICES D'ALF EN LIEN AVEC LES AMBITIONS DU PROJET DE TERRITOIRE (PROJET D'ADMINISTRATION)

Maître d'ouvrage • Ambert Livradois Forez

**Objectifs de l'opération**

> L'organisation de la communauté de communes Ambert Livradois Forez repose sur la fusion de 7 EPCI et de 2 syndicats. Cette étape essentielle franchie, le projet de territoire a écrit la feuille de route de ce nouvel ensemble de 58 communes. L'ambition du projet d'organisation des services est de s'adapter à ces objectifs. L'idée est donc de conforter ce qui entre dans le champ direct des ambitions politiques ou réglementaires et de faire évoluer, dans la concertation, l'organisation et le fonctionnement des services ALF pour se donner les chances de réussir.

**Description détaillée de l'opération**

- Rédaction concertée du projet d'administration ;
- Mission d'accompagnement RH aux changements, et de mise en œuvre de formations ;
- Projet d'administration ouvert avec les administrations locales ;
- Suivi de la gouvernance des compétences transférées ou déléguées.

**Lien avec le projet de territoire****Attractivité du territoire**

Mise en œuvre du projet de territoire

Conditions de la réussite

Co-pilotage Elus-DG

Durabilité

Concertation et échanges entre élus, agents et entre services

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti

DG et ou prestataires

Élu référent

Jean-Claude DAURAT

Agent référent ALF

Olivier GALLO-SELVA

Localisation

Diffuse

Démarrage de l'opération

2020



L14

EXPÉRIMENTER DES NOUVEAUX MODES D'ACCUEIL / LIEUX D'INFORMATION POUR LA PETITE ENFANCE AFIN DE RÉPONDRE AUX BESOINS ACTUELS ET ANTICIPER L'INSTALLATION DE NOUVELLES POPULATIONS

Maître d'ouvrage • Ambert Livradois Forez

Partenaires identifiés (niveau 2) • CAF du Puy-de-Dôme, Assistantes maternelles du territoire, Protection Maternelle et Infantile (PMI)



Objectifs de l'opération

> Actuellement 3 structures publiques maillent le territoire en offre de modes de garde collectifs pour la petite enfance, en complément des assistants maternels, et autres modes de garde. ALF souhaite diversifier cette offre et tester de nouveaux dispositifs afin de savoir s'ils peuvent répondre aux besoins détectés.



Description détaillée de l'opération

CONFORMÉMENT AU DIAGNOSTIC EXISTANT (RELAIS PETITE ENFANCE) ET AUX DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES, DEUX SECTEURS SONT À PRIVILÉGIER POUR LANCER À TITRE EXPÉRIMENTAL DEUX PROJETS PERMETTANT DE RÉPONDRE À DES DEMANDES MICRO-LOCALES :

- Sur la Vallée de l'Ance (commune de Saint-Anthème ou autres suivant les locaux disponibles) ;
- Sur le Haut-Livradois (commune de Saint-Germain-L'Herm ou autres suivant les locaux disponibles) ;
- En premier lieu, un projet de micro-crèche sur la Vallée de l'Ance pourrait permettre de répondre à la problématique du départ en retraite des assistants maternels dont les agréments pourraient ne pas être renouvelés. Un agrément d'accueil sur cette structure pour 7 enfants pourrait permettre de répondre à la de-

mande de la population actuelle sur ce secteur, favoriserait les installations de population, et conforterait l'offre pour les naissances à venir ;

- En second lieu, une itinérance du LAEP (compétence à prendre par la communauté de communes au 01/01/2020) pourrait répondre au manque de service « Petite Enfance » sur le secteur du Haut-Livradois.

L'accès à un service « Petite Enfance » sur ce territoire permettrait de traiter la question de la parentalité, en complément des services proposés par les relais « petite enfance ».

Lancés au titre de l'expérimentation, ces deux projets seront ensuite évalués pour éclairer le choix des élus et être confortés ou non.



Lien avec le projet de territoire

Attractivité du territoire

Renforcer l'identité d'ALF par des services à la population de qualité présents sur tout le territoire

Conditions de la réussite

- **FÉDÉRER** : rendre le même service aux familles du territoire ;
- **OSER** : donner les moyens aux familles habitant le territoire et nouveaux arrivants de pouvoir faire garder leurs enfants à proximité de chez eux ou de leur travail ;
- **DIFFUSER** : favoriser un lieu de mode de garde avec d'autres services (culture, social...).

Durabilité

- **ÉCONOMIQUE** : favoriser la proximité avec les familles en tenant compte de leurs obligations quotidiennes ;
- **ENVIRONNEMENTALE** : nombre de structures adaptées aux besoins ;
- **SOCIALE** : mixité sociale.

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti

Pôle « Enfance-Jeunesse » Ambert Livradois Forez

Élu référent

Isabelle ROMEUF / Stéphanie ALLEGRE-CARTIER

Agent référent ALF

Camille ARNOLD

Localisation

Secteur de la Vallée de l'Ance et du Haut-Livradois

Modalité de partenariat avec ALF

CAF (Contrat Enfance-Jeunesse) actions EAJE (PSU)

Démarrage de l'opération

- 2019 (Phase étude)
- 2020 pour le LAEP

Fin de l'opération

2022 et évaluation

Coût de l'opération

- 60 k€ pour le fonctionnement d'une micro-crèche ;
- 5 k€ pour la compétence LAEP ;
- Investissement ?

Type de dépenses

- Fonctionnement ;
- Investissement : à voir suivant les solutions privilégiées pour les locaux.

Coût annuel de l'équipement / de l'animation / de la délégation

- 60 k€ pour le fonctionnement d'une micro-crèche
- 5 k€ pour la compétence LAEP

Plan de financement

- Autofinancement : 35 k€
- Autres (CAF) à taux 50% : 30 k€

L15

CONSTRUIRE/RÉHABILITER UN ESPACE « ENFANCE-JEUNESSE » À AMBERT

Maître d'ouvrage : Pôle « Enfance-Jeunesse » Ambert Livradois Forez, Comité de direction d'Ambert Livradois Forez
Partenaires identifiés (niveau 2) : État, Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, CAF



Objectifs de l'opération

Pour des raisons économiques, l'approche des services de l'enfance jeunesse doit croiser la réflexion sur le siège d'ALF.

La collectivité a acquis les locaux situés au lieu-dit Côte du Pont à Ambert et a ici l'opportunité d'offrir aux habitants un nouveau lieu dédié à la jeunesse pour peut-être, en faire un futur lieu en capacité d'accueillir les familles nombreuses sur Ambert demandeuses d'un mode de garde pour leurs enfants dès 4 ans.

Une première phase pourrait permettre de définir le besoin des familles autour d'Ambert (capacité d'accueil), pour ensuite définir une phase de travaux et de mise en œuvre du projet.

Cette rénovation ou construction neuve pourrait également permettre à d'autres services d'intégrer ces locaux, et ALF pourrait voir aussi une opportunité de lier la mission « siège » à ce projet.



Description détaillée de l'opération

- Doter le secteur d'Ambert d'un accueil de loisirs de qualité permettant de recevoir l'ensemble des demandes des familles et de leur apporter une réponse positive dans des locaux dédiés ;
- Profiter de l'opportunité donnée par l'acquisition du bâtiment de la Côte du Pont pour redonner une identité « jeunesse » à ce projet et permettre ainsi à l'ALSH situé à Ambert de bénéficier de locaux adaptés et en capacité d'accueillir les enfants du secteur ;

- Le projet devra permettre de définir les services pouvant l'intégrer et chiffrer les travaux à réaliser ;
- Le désamiantage est une condition préalable à prendre en compte avant toute initiative. Le chiffrage de cette opération pourrait déjà s'élever à environ 400 k€ (à atténuer suivant les possibilités de traitement sur le site du Poyet), condition nécessaire à tout démarrage d'opération ;
- L'argent investi pour l'acquisition du terrain et du bâtiment (40 k€) pourra être réinjecté dans le projet par l'association FJEP, vendeuse des locaux, par conventionnement signé lors de la vente, si le projet est en direction des activités de loisirs de la jeunesse.



Lien avec le projet de territoire

Attractivité du territoire

- Fortifier l'accueil des enfants (mercredis et périscolaires) de la ville centre avec un lieu dédié ;
- Maillage du territoire en structures ALSH ;
- Développer le nombre de places disponibles.

Conditions de la réussite

- **FÉDÉRER** : recentrer les activités pour la jeunesse autour d'un lieu tourné vers la nature et avec un projet spécifique ;
- **OSER** : favoriser la proximité d'autres services autour de ce projet ;
- **DIFFUSER** : faire profiter de l'offre « jeunesse » et des services d'ALF à toutes les communes autour de la ville-centre.

Durabilité

- **ÉCONOMIQUE** : réinvestir un lieu symbolique du territoire qui parle aux habitants ;
- **ENVIRONNEMENTALE** : développer l'éducation à l'environnement autour de ce projet, respecter l'intégration du projet dans son environnement géographique ;
- **SOCIALE** : mobiliser les emplois et les postes à pourvoir sur le territoire.

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti

Pôle « Enfance-Jeunesse » et CODIR Ambert Livradois Forez

Élu référent

Stéphanie ALLEGRE-CARTIER

Agent référent ALF

Louis-Jean GOUTTEFANGEAS et Julie ALVES

Localisation

La Côte du Pont
63 600 AMBERT

Modalité de partenariat avec ALF

PMI, DDCS pour agréments et ouverture

Démarrage de l'opération

2020

Fin de l'opération

2021 : phase besoins - diagnostics

Coût de l'opération

• Étude : 30 k€

Type de dépenses

Fonctionnement

L21

FINANCER LE PROJET DE TERRITOIRE : ÉCRIRE LE PACTE FINANCIER ET FISCAL

Maître d'ouvrage • Ambert Livradois Forez
Partenaires identifiés (niveau 2) • Communes



Objectifs de l'opération

> Mettre en œuvre le projet de territoire nécessite de faire évoluer le fonctionnement des services d'ALF à travers un nouveau projet d'administration. Il nécessite aussi de générer de nouveaux moyens financiers pour financer les nouveaux projets/compétences intercommunaux. Afin de donner de la lisibilité à moyen terme, anticiper l'avenir (transferts obligatoires et évolutions règlementaires inscrites), maîtriser l'évolution de la fiscalité et partager des priorités communes, un contrat financier pluriannuel sera co-écrit avec les communes.



Description détaillée de l'opération

Les moyens sont de plusieurs natures: des transferts des communes vers l'EPCI et réciproquement dans le cadre de transferts de compétences, des ressources nouvelles à travers un pacte financier et fiscal: attributions de compensations, dotation de solidarité communale, fonds de concours, trajectoire fiscale communes-EPCI.



Lien avec le projet de territoire

Attractivité du territoire

Réalisation concrète du projet de territoire

Conditions de la réussite

Partage des ambitions et du pacte

Durabilité

Les moyens financiers conditionnent la durabilité du projet

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti

Prestataires

Élu référent

Jean Claude DAURAT

Agent référent ALF

Johan ROUGERON

Localisation

Ambert

Modalité de partenariat avec ALF

Contractualisation, délibération

Démarrage de l'opération

2019

Fin de l'opération

2023

Coût de l'opération

40 k€

Type de dépenses

Fonctionnement



L22

METTRE EN PLACE UNE CHARTE DE L'ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Maître d'ouvrage • Ambert Livradois Forez

Partenaires identifiés (niveau 2) • Communes, Maison du Tourisme du Livradois Forez



Objectifs de l'opération

> Associer élus et habitants au processus d'accueil de nouveaux habitants : dans le processus d'installation de nouveaux habitants, les conditions d'accueil lors du premier contact avec le territoire sont déterminantes. La posture de l'aïdant (agent ou élu) au moment de ce primo-accueil est prépondérante dans le parcours d'installation. C'est dans cet objectif qu'ALF travaille sur une charte contractuelle qui engage techniciens et élus dans l'accompagnement des futurs habitants.



Description détaillée de l'opération

- Mettre en place une charte de l'accueil avec les communes, les agents d'accueil ;
- Mettre en place des formations « aidant-accueil » : connaissances du territoire, savoir-être, prendre le temps, posture d'aïdant (priorité acte d'accueil), autonomie ;
- Kit d'accueil des nouveaux habitants ;
- Capitaliser en local : permettre aux personnes formées de faire bénéficier de leurs compétences ;
- Mettre en place des formations « accueil » aux prestataires touristiques ;

- Demander aux élus volontaires au niveau de chaque commune ;
- Pas de public-cible - Créer un observatoire des nouveaux habitants / statistiques d'accueil.



Lien avec le projet de territoire

Attractivité du territoire

MSAP et services d'accueil / Communes comme portes d'entrée du territoire

Conditions de la réussite

Implication des agents, des élus volontaires et des secrétaires de mairie

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti

Déploiement interne et possibilité de référentiel qualité

Élu référent

Guy GORBINET

Agent référent ALF

Georgiana EPURE

Localisation

Diffuse

Modalité de partenariat avec ALF

Contractualisation charte d'accueil

Démarrage de l'opération

2019

Coût de l'opération

5 k€/an + formation

Type de dépenses

Fonctionnement



L23

MUTUALISER LES MOYENS AVEC LES COMMUNES POUR CRÉER DES SERVICES COMPÉTENTS ET QUI GARANTISSENT L'ÉGALITÉ D'ACCÈS DES CITOYENS AUX RESSOURCES NATURELLES, ADMINISTRATIVES ET NUMÉRIQUES (EXEMPLE : SIG, EAU ET ASSAINISSEMENT, RGPD, MSAP)

Maître d'ouvrage · Ambert Livradois Forez

Partenaires identifiés (niveau 2) · Syndicats, Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, Région Auvergne-Rhône-Alpes, État



Objectifs de l'opération

- > Répondre aux besoins des petites communes ;
- > Mutualiser des services avec les communes plus importantes (Ambert, Arlanc, Cunlhat...) ;
- > Permettre aux communes de bénéficier d'un bouquet de services modernes et efficaces ;
- > Mutualiser des moyens et générer des économies d'échelle ;
- > Faire travailler les communes ensemble en fonction des projets : « Un projet, une échelle ».



Description détaillée de l'opération

- Les missions des services intercommunaux sont nombreuses, les qualifications des agents sont de plus en plus importantes. ALF doit apprendre à se faire confiance, à croire en ses compétences présentes ou à développer, afin de capitaliser des savoir-faire pour permettre de mutualiser en local ;
- En fonction des projets, ALF doit être vigilante sur l'échelle d'action adaptée au projet et sur le maintien de la gouvernance en local. Création de services communs intercommunaux et/ou communaux pour mutualiser et se donner les moyens d'avoir un service de qualité.



Lien avec le projet de territoire

Attractivité du territoire

Efficacité du service public

Conditions de la réussite

Partage des ambitions avec les communes

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti

Ambert Livradois Forez, communes

Élu référent

Guy GORBINET

Agent référent ALF

Johan ROUGERON

Localisation

Diffuse

Modalité de partenariat avec ALF

Convention, délibération

Démarrage de l'opération

2022

L31

ORGANISER LE TERRITOIRE SUR UNE POLITIQUE D'ACCUEIL PAR SOUS-BASSIN : COMITÉS DE PILOTAGE LOCAUX

Maître d'ouvrage : Ambert Livradois Forez

Partenaires identifiés (niveau 2) : Maison du Tourisme, Parc Naturel Régional du Livradois-Forez, État, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Conseil Départemental du Puy-de-Dôme



Objectifs de l'opération

Dans sa politique d'accueil de nouvelles populations, ALF souhaite miser sur les populations des bassins de vie proches.

ALF est vécu comme un territoire de loisirs par beaucoup d'habitants des zones urbaines et périurbaines proches : bassins stéphanois, d'Issoire, de Clermont, de Vichy.

Les habitants du territoire vivent et consomment sur des bassins de vie différents depuis toujours. Au sein du territoire ALF, il existe plusieurs centres de gravité externes au territoire. L'ambition est donc de bénéficier de ces interrelations territoriales anciennes pour développer une offre d'accueil à destination prioritairement des habitants des bassins de vie proches. ALF doit décliner des stratégies différenciées

en fonction de ces territoires. Pilotées à l'échelle de ces micro-bassins, ces stratégies d'accueil sont mises en œuvre par le biais des Maisons des services.



Description détaillée de l'opération

- Créer des comités de pilotage locaux : secteur Haut-Livradois - secteur Dore - secteur Forez ;
- Faire découvrir la richesse des activités professionnelles et de loisirs aux visiteurs par sous-bassin ;
- Proposer des actions en direction des résidences secondaires par sous-bassin ;
- Développer une culture de l'accueil au sein des équipes intercommunales et communales par sous-bassin ;

• Animer l'offre locale et présenter le patrimoine immobilier existant ;

• Proposer systématiquement des solutions de télétravail aux touristes, excursionnistes, visiteurs, promeneurs ;

• Être facilitateur d'installation : être débrouillard, prendre des initiatives pour accompagner au mieux, quelle que soit la situation ;

• Proposer les indicateurs ALF du « bien-vivre » aux visiteurs.



Lien avec le projet de territoire

Attractivité du territoire

Démarche « qualité » pour évaluer l'action

Conditions de la réussite

Implication des agents

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti

Interne

Élu référent

Guy GORBINET

Agent référent ALF

Johan ROUGERON

Localisation

MSAP

Démarrage de l'opération

2021

Coût de l'opération

15 k€/an



L32

MAINTENIR UN RÉSEAU DES SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ : CONSTRUIRE UN SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT DES SERVICES PUBLICS COMMUN AVEC LES COMMUNES (CRÉER SES PROPRES INDICATEURS)

Maître d'ouvrage • Ambert Livradois Forez

Partenaires identifiés (niveau 2) • Communes, associations locales, État



Objectifs de l'opération

- > Proposer une vision stratégique à long terme pour le maintien des services publics de proximité ;
- > Avoir un document de pilotage commun qui anticipe les évolutions de service et instaure des niveaux minimums de services.



Description détaillée de l'opération

- Élaborer un schéma de services publics avec l'ensemble des communes en y associant la population ;
- Intégrer les bassins de vie limitrophes dans l'analyse des besoins et potentiels ;
- Proposer un maillage territorial des services publics, commune par commune, à l'échelle d'ALF ;
- Proposer des « indicateurs du bien vivre ici » et communiquer sur les réseaux sociaux ;
- Remettre officiellement la vision du maillage territorial aux services de l'État.



Lien avec le projet de territoire

Attractivité du territoire

Protéger les services, travailler aux côtés des communes

Conditions de la réussite

Implication des communes

Durabilité

Stratégie à long terme

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti

Interne

Élu référent

Guy GORBINET

Agent référent ALF

Johan ROUGERON

Localisation

Diffuse

Modalité de partenariat avec ALF

Services de l'État

Démarrage de l'opération

2020

Fin de l'opération

2023

Coût de l'opération

40 k€

Type de dépenses

Dépenses d'études et de formation



L41

CONSTRUIRE ET ANIMER UN CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT VIVANT QUI S'IMPLIQUE DANS LE PROJET DE TERRITOIRE

Maître d'ouvrage • Ambert Livradois Forez

Partenaires identifiés (niveau 2) • Citoyens, associations, entreprises, etc.



Objectifs de l'opération

Comme le prévoit la Loi NOTRe, la communauté de communes Ambert Livradois Forez a décidé de créer un conseil de développement issu de la société civile. Ce conseil de développement, bâti autour des personnes rencontrées dans le cadre de l'élaboration du projet de territoire, aurait pour mission :

- > De mettre en œuvre aux côtés des élus/agents, le projet de territoire ;
- > De mener des travaux prospectifs d'aide à la décision ;
- > D'être un pont avec la société civile ;
- > D'interroger les élus sur les projets mis en œuvre au regard de la cohérence globale du projet ;
- > De proposer d'accompagner des actions / missions sur le territoire.



Description détaillée de l'opération

- Création, animation et suivi régulier des missions du conseil de développement ;
- Rencontres régulières ;
- Travail spécifique.



Lien avec le projet de territoire

Attractivité du territoire

Travailler avec la société civile à la mise en œuvre concrète des actions du projet de territoire

Conditions de la réussite

Intéresser des membres, animer le conseil, travailler en étroite collaboration avec le conseil communautaire

Durabilité

6 ans

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti

À définir

Élu référent

Guy GORBINET

Agent référent ALF

Johan ROUGERON (partie PDT) ou prestataire

Localisation

Ambert

Démarrage de l'opération

2019

Fin de l'opération

2026

Coût de l'opération

10 k€/an sans moyens spécifiques pour l'animation



L42

CRÉER UN COPIL DU PROJET DE TERRITOIRE (ÉLUS COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX)

Maître d'ouvrage • Ambert Livradois Forez
Partenaires identifiés (niveau 2) • Élus municipaux



Objectifs de l'opération

- > Mettre en œuvre le projet de territoire, le faire évoluer et le consolider passe par un partage régulier sur les ambitions et les avancées ;
- > La mise en œuvre du projet doit être suivie tout au long du projet de territoire ;
- > À ce jour, le comité de pilotage est constitué du bureau, des élus de la commission ;
- > Le comité de pilotage s'ouvrira dès 2020 aux conseillers municipaux qui le souhaitent.



Description détaillée de l'opération

- Réunions semestrielles



Lien avec le projet de territoire

Attractivité du territoire

Partage des ambitions et échanges réguliers entre élus

Conditions de la réussite

Animer le copil

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti

DGSA

Élu référent

Guy GORBINET

Agent référent ALF

Johan ROUGERON

Localisation

Ambert

Démarrage de l'opération

2019



L43

CONSOLIDER LE COMITÉ TECHNIQUE DU PROJET DE TERRITOIRE EN L'OUVRANT AUX TECHNICIENS DES COMMUNES ET PARTENAIRES QUI LE SOUHAITENT (PARC NATUREL RÉGIONAL DU LIVRADOIS FOREZ, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU PUY-DE-DÔME, RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES, AMBERT, ARLANC, CUNLHAT, SAINT-ANTHÈME, ETC.)

Maître d'ouvrage • Ambert Livradois Forez

Partenaires identifiés (niveau 2) • Agents d'Ambert Livradois Forez et ponctuellement des partenaires ou prestataires



Objectifs de l'opération

- > Le comité technique participe au suivi et aux orientations mises en œuvre pour l'exécution du projet de territoire ;
- > Il prépare les projets et est force de propositions sur la forme et le fond des actions ;
- > L'objectif est de l'ouvrir aux techniciens des principales communes qui le souhaitent.



Description détaillée de l'opération

- Le comité technique se réunit au minimum tous les trimestres et aborde le suivi et la mise en œuvre du projet.



Lien avec le projet de territoire

Attractivité du territoire

Partage des ambitions et meilleure compréhension des contextes locaux

Conditions de la réussite

Régularité des réunions

Élu référent

Guy GORBINET

Agent référent ALF

Johan ROUGERON

Localisation

Ambert ou autres communes d'ALF

Modalité de partenariat avec ALF

Validation des Maires

Démarrage de l'opération

2019

L44

CRÉER UNE CONFÉRENCE INTERCOMMUNALE DES MAIRES

Maître d'ouvrage • Ambert Livradois Forez
Partenaires identifiés (niveau 2) • Communes, syndicats



Objectifs de l'opération

- > Mieux se connaître, connaître les priorités de chacun ;
- > Échanger sur les projets intercommunaux et communaux ;
- > Mutualiser les moyens.



Description détaillée de l'opération

- Une conférence territoriale des Maires animée par l'exécutif se tient deux fois par an à Ambert.



Lien avec le projet de territoire

Attractivité du territoire

Partage des ambitions

Conditions de la réussite

Moments conviviaux

Durabilité

Localisation à Ambert

Maître d'œuvre ou prestataire pressenti

DG

Élu référent

Jean-Claude DAURAT

Agent référent ALF

Johan ROUGERON

Localisation

Ambert

Démarrage de l'opération

2020

Coût de l'opération

2 k€/an



www.ambertlivradoisforez.fr

AMBERT LIVRADOIS FOREZ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

15 avenue du 11 Novembre • 63 600 AMBERT • Tél. 04 73 72 71 40 • accueil@ambertlivradoisforez.fr

Conception : www.quiplusest.com - Crédits photo : Prod03, communauté de communes Ambert Livradois Forez, David FROBERT, Centre culturel Le Bief, Freepik - Impression : Cavanat